TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11 409

DERNIÈRE ÉDITION

DIMANCHE 4 - LUNDI 5 OCTOBRE 1981

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23

Le nouveau programme d'armement américain vise à « restaurer une marge de sécurité » à l'égard de l'U.R.S.S.

Les SALT oubliés ?

Nul ne s'étonnera de l'ampleur du programme d'armement stratégique annoncé par M. Reagan. D'une part, sa décision est pleinement conforme à sa philosophie volontariste, à sa détermination de s'opposer « tous azimuts » à la puissance soviétique ; d'autre part, il lui fallait de toute façon arrêter ses choix sur la nouvelle génération d'armement susceptible d'assurer la dissuasion au-delà de ce siècle.

En ce sens, le train de mesures attendu depuis plusieurs mois s'annonçait comme aussi important que les grandes décisions prises par Eisenhower et Kennedy il y a plus de vingt ans et qui ont orienté la course aux armements jusqu'aujourd'hui.

Les options de M. Reagan peuvent passer pour plus modestes, encore que l'apparition, déjà décidée mais confirmée aujourd'hui, de milliers de missiles de croisière dans l'arsenal américain introduise un élément sans doute aussi important que l'avait été la construction de plus de mille fusées intercontinentales au début des années 60.

Le programme du nouvel engin terrestre MX est ramené de deux cents à cent unités, et la Maison Blanche a pris probablement une sage décision en renonçant, au moins pour les années à venir, au « ballet » que devaient exécuter ces missiles entre des milliers d'abris, comme l'avait envisagé M. Carter : le problème de l'invulnérabilité des silos ne semblait pas devoir être réglé durablement par cette solution.

Mais l'on peut aussi se demander pourquoi dans ces conditions un nouveau missile était nécessaire, alors que la marine développe déjà, avec le Trident, un engin analogue, et que la composante terrestre des arsenaux stratégiques semble de plus en plus menacée. De même, il apparaîtra dispendieux de fabriquer cent exemplaires du bombardier B 1 alors qu'un autre appareil plus perfectionné, voire « invisible », se profile à l'horizon et que la prolifération des missiles de croisière permet de redonner une nouvelle jeunesse au B 52 des années 50.

Sans doute M. Carter avait-il eu tort, en 1977, d'abandonner sans contrepartie le projet du B 1, alors très avancé. Mais M. Reagan tombe dans l'excès inverse en lançant ces nouveaux programmes avant même d'avoir renoué avec Moscou les fils de la négociation SALT, rompus depuis le rejet de l'accord signé par MM. Brejnev et Carter en 1979. Ces pourparlers devraient reprendre, indique-t-on à Washington, dans un délai de six mois, mais, si d'aventure le Kremlin se montrait alors réellement disposé à arrêter la course, il serait sans doute trop tard pour faire l'économie de ces nouveaux systèmes.

Déjà la conférence de révision du traité sur les antimissiles, prévue pour l'an prochain, fait planer une menace sur le principal résultat obtenu en matière de maîtrise des armements. En se prononçant, pour le moment, en faveur de l'installation du MX dans des silos fixes, M. Reagan ouvre la voie à une protection de ces engins par armes antimissiles, et renforce donc la vive tentation des militaires d'abroger le traité de 1972.

Comme au surplus Washington semble vouloir maintenant demander que le contrôle de tout accord d'ensemble comporte des inspections sur place — une mesure que Moscou a toujours refusée — on voit mal comment les deux puissances pourront freiner cette nouvelle étape de leur course.

Moscou dénonce une « brutale escalade »

M. Reagan a annoncé, vendredi 2 octobre, un ensemble de *décisions concernant les armements stratégiques. Le président* américain fera notamment construire cent nouvelles fusées intercontinentales MX, mais il renonce à déplacer ces engins entre des centaines de silos, comme l'envisageait M. Carter. Revenant, en revanche, sur la décision prise par ce dernier en 1977, il fera construire cent bombardiers à long rayon d'action B-1 et développera, par ailleurs, les recherches sur un nouveau missile sous-marin Trident.

M. Reagan attend de ces mesures qu'elles restaurent « une marge de sécurité vis-à-vis de l'U.R.S.S. », dont une étude du Pentagone a récemment décrit l'effort militaire.

Moscou a réagi vivement, et l'agence Tass dénonce la « brutale escalade de la course aux armements nucléaires », dont une « nouvelle étape majeure a été déclenchée par les Etats-Unis ».

De notre correspondant

Washington. — Le programme stratégique de M. Reagan a été rendu public, vendredi 2 octobre, avec emphase et solennité. « *Depuis Eisenhower, aucune administration américaine n'avait présenté un projet nucléaire de cette envergure* », déclarait-on au Pentagone. Le président lui-même devait dire à la presse, dans la grande salle de conférences de la Maison Blanche : « *Après l'une des études les plus complexes, les plus approfondies et les plus soigneusement conduites, j'annonce aujourd'hui un plan pour revivifier nos forces stratégiques et permettre à l'Amérique de défendre la paix au-delà de ce siècle.* »

C'est la première fois qu'un président des Etats-Unis décide de développer en même temps tous les aspects de la fameuse « triade » atomique : lanceurs terrestres, aériens et sous-marins.

Le coût de l'entreprise est estimé à 180,3 milliards de dollars, répartis sur six ans. Excessif ? « *Cela représente moins de quinze pour cent de nos dépenses militaires* », a souligné M. Reagan. La proportion était supérieure à 20 % *dans les années 60, lorsque* furent construites la plupart des armes stratégiques existantes aujourd'hui. « *Il s'agit d'un programme que l'Amérique a les moyens de se donner* », a ajouté le président. Programme indispensable pour « *arrêter le déclin* » de la puissance militaire américaine et « *restaurer une marge de sécurité vis-à-vis de l'U.R.S.S.* »

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 2.)

Paris serait prêt à échanger un espion est-allemand contre des dissidents soviétiques

A Bonn, un porte-parole du gouvernement a déploré les indiscrétions qui auraient mis en péril les négociations engagées avec la R.D.A. à propos de l'échange de prisonniers. Les milieux officiels s'abstiennent de fournir des indications sur la suite de l'opération. Une seule certitude, pour le moment, l'espion Gunther Guillaume a été transféré, jeudi 1er octobre, en R.D.A.

Nous croyons savoir, d'autre part, et sans que cela soit lié aux négociations entre les deux Allemagnes, que le gouvernement français serait prêt à monnayer l'échange du général est-allemand Heinz Bernhard Zorn, arrêté en août 1980, à Lille, en flagrant délit d'espionnage, contre un ou plusieurs dissidents soviétiques. Parmi les noms les plus fréquemment mentionnés figurent ceux d'Anatole Chtcharansky, Youri Orlov et André Sakharov.

Il semble que les Allemands de l'Ouest, lorsqu'ils ont mis au point l'échange d'un groupe important d'espions et de détenus politiques à l'occasion de l'affaire Guillaume, aient songé à inclure dans ce « paquet » le général Zorn, dans la mesure où ce dernier est rattaché au réseau est-allemand. Paris, apparemment, ne l'entendait pas de cette oreille et a souhaité porter l'échange à un autre niveau par une opération du type de celle qui avait permis, le 18 décembre 1976, d'obtenir la libération et le passage à l'Ouest de Vladimir Boukovski, échangé en Suisse contre le secrétaire général du P.C. chilien, Luis Corvalan. Ou de celle qui, à New-York, dans la nuit du 27 au 28 avril 1979, permit l'échange de cinq dissidents emprisonnés, MM. Edouard Kouznetsov, Alexandre Guinzbourg, Mark Dymchitz, Valentin Moroz et Georges Vins, contre deux espions soviétiques condamnés aux Etats-Unis, MM. Enger et Tcheriviev. Les négociations SALT semblaient alors proches de leur conclusion et une rencontre Brejnev - Carter était envisagée.

Le général Heinz Bernhardt Zorn, âgé de soixante-neuf ans, ancien chef d'état-major de l'armée de l'air de la République démocratique allemande, avait été arrêté en flagrant délit d'espionnage le 15 août 1980, à Lille (Nord). Après six jours de garde à vue dans les locaux de la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), ce ressortissant est-allemand avait été inculpé d'intelligence avec des agents d'une puissance étrangère par la Cour de sûreté de l'Etat, aujourd'hui supprimée, et écroué à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

Au moment de son arrestation, les enquêteurs du contre-espionnage français avaient découvert sur le général Zorn des renseignements militaires concernant les chars antichars. Selon certaines informations, l'espion se trouvait sur le territoire français depuis un mois environ, muni d'un visa de touriste. Les activités du général Zorn en France étaient en principe justifiées par son poste à la présidence de l'Association d'amitié R.D.A.-France. Ce militaire faisait néanmoins l'objet d'une surveillance étroite de la part de la D.S.T.

M. Anatole Chtcharansky, militant soviétique des droits de l'homme et activiste juif, a été condamné le 14 juillet 1978 à trois ans de réclusion et dix ans de camp pour espionnage.

Le physicien Youri Orlov, cofondateur du groupe de surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki, a été condamné le 18 mai 1978 à cinq ans de réclusion et sept ans de camp pour agitation et propagande antisoviétique.

L'académicien André Sakharov, physicien et prix Nobel de la paix, est souvent appelé le père de la bombe H soviétique. Depuis de longues années, il milite pour la défense des droits de l'homme et la démocratie. Il n'a pas été incarcéré, mais le 22 janvier 1980, il a été exilé à Gorki, et depuis lors, il est coupé de presque tout contact avec le monde extérieur.

POINT

Un recours pour les libertés

La France a reconnu, vendredi 2 octobre, le droit de recours individuel contre les décisions des juridictions françaises. Toute personne s'estimant victime d'une violation de la convention européenne des droits de l'homme peut désormais saisir la Commission de Strasbourg. M. Badinter, ministre de la justice, et M. Chandernagor, ministre des affaires européennes, ont eu raison de qualifier au Palais de l'Europe cette décision d'« historique ».

Le droit de recours individuel est un garde-fou contre les empiétements de l'exécutif, un bouclier contre les atteintes aux libertés. Le risque d'une condamnation de la loi et des juges français par des instances internationales fait grincer des dents les gaullistes, qui se sont opposés pendant des années à la ratification de la convention signée par Robert Schuman en 1950. Georges Pompidou avait laissé le Parlement en débattre, mais ce n'est qu'à la faveur de l'intérim de M. Alain Poher, à l'Elysée, en 1974, que la loi de ratification avait pu être promulguée, amputée du droit de recours individuel que la France reconnaît depuis vendredi.

Les perspectives ouvertes par ce droit de recours sont immenses. Déjà des actionnaires des entreprises nationalisables envisagent de porter plainte devant la Commission pour spoliation. Une telle démarche, fondée sur une des dispositions d'un protocole de la convention, affirmant que « toute personne (...) a droit au respect de ses biens », *aurait peu de chance d'aboutir. Elle a déjà été tentée par des Britanniques contre des nationalisations décidées par les travaillistes. L'examen de cette plainte est en cours. Tout repose sur l'interprétation de l'un des articles de ce protocole selon lequel, si* « nul ne peut être privé de sa propriété », *ce principe ne fait pas obstacle à des expropriations décidées* « pour cause d'utilité publique et dans les conditions prévues par la loi ».

La France a reconnu le droit de recours individuel sans condition. Si l'on en croit la jurisprudence de la Cour, cela signifie que les justiciables mécontents de décisions intervenues depuis la ratification de la convention en 1974 pourront saisir rétroactivement la Commission.

La reconnaissance du droit de recours est riche de promesses, mais le geste de vendredi n'est pas dépourvu d'arrière-pensées à l'égard de l'ex-majorité, qui s'est si longtemps opposée à cette reconnaissance.

(Lire page 7.)

La politique du téléphone

Nous souhaitons installer chez les usagers des compteurs individuels

nous déclare M. Jacques DONDOUX directeur général des télécommunications

(LIRE PAGE 6.)

LE HUITIÈME CENTENAIRE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

« Madame la pauvreté »

Le huitième centenaire de la naissance de saint François d'Assise (1181), fêté dans le calendrier liturgique le 4 octobre, fournit l'occasion de nombreuses manifestations. Les principales ont lieu dans la ville natale du saint, située en Ombrie, où Jean-Paul II a désigné le cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat, pour le représenter.

Une veillée de cinq heures a ouvert, vendredi 2 octobre, dans la basilique Saint-Pierre, au Vatican, cette célébration. Quelque seize mille personnes y participaient.

par HENRI FESQUET

François d'Assise plaît à tout le monde sauf aux conformistes et aux rabat-joie. Il n'est pas de saint plus populaire dans les deux hémisphères sans distinction de croyances religieuses. Point n'est besoin d'être chrétien pour aimer *Giotto ou J.-S. Bach*. François d'Assise est universellement apprécié par les cœurs simples et allègres, les poètes, les itinérants et tous ceux qui préfèrent le livre de la nature à ceux des libraires. Rarement saint fut aussi primesautier, fantaisiste, charmeur : aussi pétri de liberté, aussi fougueux, dès lors qu'il s'agit de défendre la cause de l'Evangile, de l'Eglise ou des hommes.

François est né en Ombrie. Il n'est pas inutile de le rappeler. Qui connaît les pentes de cette bourgade, ses sanctuaires, les bois qui l'enserrent, l'éclatante végétation des environs, sait à quel point ce saint ressemble à sa terre. Jeune, il a la tête près du bonnet, n'hésite pas à festoyer avec les lurons de son âge et se prend un jour à voler son père, riche drapier, pour restaurer une église en ruines. Une cassure familiale devait s'ensuivre, et il fallut la complicité de sa mère, Pica, d'origine française, pour que François quitte la cave où il était enchaîné et aille vivre, selon son cœur, sa vocation religieuse. Il se dénuda en public et s'écria dans la plus pure tradition évangélique : « *Jusqu'ici j'appelais Bernardone mon père. Maintenant, je dirai « Notre Père qui êtes aux cieux.* »

L'obsession de François était la pauvreté. Il lui a donné une majuscule et l'appelait « Madame » car elle habitait ses pensées. Cette passion dura jusqu'à sa mort et diffusa, dans l'Eglise qui en manquait tant, la mauvaise conscience de posséder richesses et pouvoirs. De ce tournant, l'histoire se souvient encore.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Tempo

L'inflation vaut à Claude Debussy d'apparaître sur les nouveaux billets de 20 francs mis en circulation. Il va remplacer dans nos portefeuilles les Berlioz de 10 francs.

Au train où vont les choses, il faut préparer chronologiquement le Ravel de 30 francs, le Messiaen de 50 et le Boulez de 100.

Mais un jour l'inflation risque d'aller plus vite que la musique.

BRUNO FRAPPAT.

JEAN CATHALA DE TALLIN AU KREMLIN

Mémoires d'un vacciné

Il arrive que des livres — et des vies — soient indispensables. Les Mémoires de Jean Cathala, ce grand vacciné du stalinisme et du communisme, appartiennent à cette précieuse catégorie. Avec sobriété et avec ce que l'auteur appelle très justement « *la distance de l'ironie* », elles font revivre tout un pan d'histoire que nous avons trop souvent préféré ne pas connaître. Elles démontrent aussi à notre usage et avec une rare pudeur le dur apprentissage de la désillusion.

Rien ni personne ne prédisposait Jean Cathala à devenir ce qu'il fut un long moment de sa vie : le prototype parfait du « compagnon de route » de Staline. Né en 1905, fils d'officier, élevé dans le giron et les certitudes de l'Eglise — l'une de ses sœurs sera supérieure d'un couvent tandis qu'il embrasse une tout autre religion, — nourri d'honneur et de patriotisme, ces nourritures de base des mess de toutes les provinces françaises, il n'a qu'un tort : ne pas intégrer rue d'Ulm. A une morne carrière d'enseignant, il préfère alors les voyages. Il rêve d'Egypte, mais c'est à Prague qu'il se retrouve avant d'échouer à Tallin, en 1929, dont il va tomber amoureux. Et c'est là, dans cette cité hanséatique que près de quarante années d'architecture socialiste n'ont pas encore réussi à défigurer, que commence l'odyssée de notre héros.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 9.)



Le Monde

étranger

LES RELATIONS EST-OUEST

LE RAPPORT DU PENTAGONE SUR LA PUISSANCE MILITAIRE SOVIÉTIQUE

La brochure de cent pages récemment publiée par le Pentagone sur la puissance militaire soviétique a été accueillie à Moscou, nous signale notre correspondant Thomas Ferenczi, comme « un nouveau truc de propagande de Washington », destiné à « calmer ses alliés européens, qui soupçonnent que les Etats-Unis sont plus intéressés par la course effrénée aux armements que par des négociations avec l'Union soviétique ». L'agence Tass accuse notamment les auteurs de « recourir à un procédé malhonnête en isolant de la balance générale certains éléments des forces armées soviétiques » et en ignorant « la proximité géographique de nombreuses bases militaires américaines du territoire de l'U.R.S.S., des porte-avions et des sous-marins atomiques des Etats-Unis porteurs d'armes nucléaires ».

A Bonn, la réaction officielle à la publication américaine a été mesurée. Un porte-parole du gouvernement a déclaré que celui-ci l'accepte « comme un rapport », mais ne souhaite pas ouvrir un débat à son sujet. Il a néanmoins ajouté que le pacte de Varsovie fait peser « une lourde menace » sur l'Europe occidentale et qu'il faut préserver la capacité de défense de l'Occident tout en poursuivant une politique de défense.

A Londres, un communiqué du ministère de la défense affirme que cette publication prouve, une fois de plus, que toute discussion sur un désarmement unilatéral britannique — comme vient de le proposer le parti travailliste — est « une absurdité dangereuse ». Parallèlement, M. Humphrey Atkins, nouveau secrétaire adjoint au Foreign Office, a déclaré, vendredi 2 octobre, devant l'assemblée du traité atlantique, que les derniers chiffres font état d'une supériorité soviétique de 4 à 1 dans le domaine des armements nucléaires à moyenne portée. Selon M. Atkins, les Soviétiques disposent de 350 missiles SS-4 et SS-5, de 250 engins SS-20 — dont 180 visent l'Europe — et de 390 bombardiers, soit d'un total de 1 750 ogives, alors que l'OTAN ne peut compter, la force française mise à part, que sur 226 bombardiers américains F-111 et britanniques Vulcan.

Des comparaisons difficiles

L'étude publiée à la fin septembre par le ministère américain de la défense, *Soviet military power*, n'échappe pas aux contraintes et ambiguïtés du genre. Consacrée exclusivement au potentiel militaire soviétique, elle ne donne que dans très peu de cas les chiffres correspondants pour les forces armées américaines ; ceux-ci ont donc été ajoutés, toutes les fois que cela était possible dans l'encadré ci-dessous.

Elle est parfois aussi moins précise que celles qui sont publiées annuellement par deux grands centres occidentaux bien connus des spécialistes : l'Institut international de Londres pour les études stratégiques (I.I.S.S.) et l'Institut de recherche pour la paix de Stockholm (SIPRI). En revanche, ses nombreux graphiques et illustrations s'adressent à un plus vaste public. La carte de Washington sur laquelle a été surimposée la superficie de l'usine de chars de Nijny-Tagil, dans l'Oural, la plus grande du monde avec ses 827 000 mètres carrés, est significative du gigantisme de l'effort de guerre soviétique. Celui-ci avait d'ailleurs été illustré, un mois plus tôt, par les révélations de l'agence américaine de renseignements pour la défense (D.I.A.), révélant pour la première fois les chiffres de la production militaire soviétique et non plus la composition des arsenaux (*le Monde* du 24 septembre).

Bien entendu, cet effort de « déclassification » vise à appuyer le programme de réarmement de M. Reagan en démontrant la réalité de la menace adverse. Les opposants à cette politique, tant aux Etats-Unis qu'en U.R.S.S. ou en Europe, sont d'autant plus enclins à dénoncer cette « manœuvre » que les Etats-Unis détiennent en *fait* le monopole de l'information sur le sujet. Les dirigeants du Kremlin, depuis un effort sans lendemain de Khrouchtchev en 1960 — encore l'ancien dirigeant s'était-il borné à indiquer l'effectif global de ses forces armées, — n'en disent pas un mot. Tous les spécialistes dans le monde doivent donc travailler sur les chiffres américains, même lorsque, comme les chercheurs du SIPRI, ils en contestent l'interprétation. L'idée, lancée par le précédent gouvernement français, en 1980, de créer, sous le contrôle de l'ONU, un réseau de satellites d'observation, reste en tout cas d'actualité.

Est-ce à dire que les estimations américaines sont délibérément falsifiées ? Il arrive souvent au Pentagone de pécher par omission, mais il lui est plus difficile de tricher sur les grands nombres ou les grandes disproportions : un contestataire de la C.I.A. ne tarderait pas à dénoncer toute supercherie trop grossière.

Des expériences concrètes permettent en tout cas de ramener les controverses à une plus modeste proportion : les négociations sur les réductions de forces à Vienne achoppent en effet sur l'évaluation des effectifs dans le camp de l'Est, mais le litige ne porte après tout que sur cent cinquante mille hommes sur un total qui dépasse le million ; en 1972 comme en 1979, les équipes soviétiques et américaines aux pourparlers SALT n'ont guère eu de mal à s'entendre sur les nombres de lanceurs stratégiques dans chaque camp : ces nombres étaient pour l'essentiel ceux que les Etats-Unis avaient fait connaître depuis plusieurs années. Enfin, si le *missile gap* du début des années 60 (la croyance que les Soviétiques fabriquaient des fusées intercontinentales à la chaîne, alors qu'ils se contentaient d'engins à portée intermédiaire) a été abondamment exploité par le Pentagone pour lancer son programme de 1 000 Minuteman, on ne saurait oublier que ce « fossé » a été d'abord un *satellite gap* correspondant à une ignorance à peu près complète des Américains sur le dispositif soviétique après l'interruption des vols d'avions espions U 2 et avant l'apparition des premiers satellites.

L'étude du Pentagone admet certes les grandes infériorités du partenaire soviétique : le retard de Moscou en matière de microélectronique, d'ordinateurs et de moteurs à réaction est évalué entre deux et sept ans, mais il était de dix à douze ans au milieu des années 60. Les Soviétiques se rattrapent en modifiant plus vite leurs équipements, et surtout ils bénéficient d'une « transfusion » de technologie et d'équipements occidentaux grâce à des programmes d'échanges devant lesquels les auteurs ne cachent pas leur hostilité. Ces derniers ont tendance parfois à « en rajouter », soit dans le ton apocalyptique lorsqu'ils décrivent l'appareil tentaculaire du K.G.B., soit dans la simplification lorsqu'ils opposent les neuf cent mille savants et ingénieurs engagés dans la recherche et le développement en U.R.S.S. à leurs six cent mille collègues des Etats-Unis (il est douteux que le niveau soit comparable) ou lorsqu'ils pensent que les conseillers russes à l'étranger « *sont à même de cultiver les sentiments prosoviétiques* » des populations.

Quant à l'estimation du coût économique de l'effort de guerre soviétique, elle est encore plus *aléatoire* : après bien d'autres, les auteurs chiffrent entre 12 % et 14 % la part du P.N.B. soviétique consacrée à cet effort. Mais ils oublient que, jusqu'en 1976, la C.I.A. s'arrêtait à une fourchette de 6 à 8 %.

Surtout l'étude du Pentagone, plus quantitative que qualitative, pèche par son absence de jugements ou d'évaluations sur l'état opérationnel et les capacités tactiques — sur le terrain — des forces armées soviétiques. Il est vrai qu'une telle analyse est probablement plus difficile. La solution de facilité consiste précisément à aligner des chiffres, à la manière d'un catalogue commercial qui oublierait d'indiquer à la clientèle la qualité des produits, leur résistance, leur mode de fonctionnement, le niveau réel des stocks immédiatement disponibles et les délais de livraison.

Dans ce domaine, l'évaluation qualitative est importante sinon déterminante. On a vu des armées (comme l'armée allemande de 1940 ou l'armée israélienne en 1967 et 1973) engager des conflits avec une très nette infériorité numérique par rapport à la coalition de leurs adversaires, ou encore l'armée américaine — l'une des plus puissantes du monde — subir un grave échec militaire, en 1980, dans le désert iranien, après avoir dû abandonner la partie au Vietnam.

Plusieurs facteurs concourent à établir le caractère opérationnel (ou non) d'une armée, comme le niveau d'entraînement des forces, les connaissances et le savoir-faire des états-majors, le soutien logistique qui ravitaille les premières lignes, l'entretien régulier de leurs matériels, l'effet de surprise et les capacités manœuvrières des unités au combat, ou encore l'organisation du réseau de transmissions. Autant d'indices dont sont friands les bureaux d'analyses et d'évaluations des services de renseignements, et qui se mesurent à l'occasion de manœuvres, de tests de simulation, d'exercices d'état-major ou d'opérations en vraie grandeur conduits par l'armée d'un pays étranger.

Dans le cas présent, les nombreux accidents en mer de bateaux de guerre soviétiques, les difficultés de logistique de l'armée rouge dans ses interventions en Tchécoslovaquie (1968) ou en Afghanistan (1979), les défaillances mécaniques constatées dans les matériels soviétiques livrés ou exposés à l'étranger, les insuffisances techniques décelées lors du lancement de certains vecteurs expérimentaux, invitent à pondérer les estimations du Pentagone et à nuancer ses conclusions.

JACQUES ISNARD
et MICHEL TATU.

Les chiffres américains

Armements stratégiques

Selon l'étude américaine, l'U.R.S.S. produit 200 missiles intercontinentaux (I.C.B.M.) par an depuis 1978, ainsi que 175 missiles balistiques sous-marins (S.L.B.M.). A cela s'ajoutent 100 engins de portée intermédiaires (I.R.B.M.), 1 500 missiles air-sol et 50 000 missiles anti-aériens, toujours en production annuelle.

L'arsenal stratégique soviétique s'établit actuellement à 1 398 I.C.B.M. (contre 1 054 pour les Etats-Unis), 950 S.L.B.M. (600) et 156 bombardiers intercontinentaux (contre 348). Le total soviétique est de 7 000 ogives nucléaires stratégiques, contre 9 000 dans l'arsenal américain.

Parmi les I.C.B.M. soviétiques, 308 — le maximum autorisé par les accords SALT 1 et 2, — appartiennent à la catégorie des SS-18, chargés de 8 à 10 têtes, deux fois plus puissants que le futur MX américain.

A quelques nuances près, les deux instituts spécialisés, I.I.S.S. de Londres et SIPRI de Stockholm, indiquent les mêmes chiffres pour ce type d'armement.

Armée de terre

Elle comprend, selon l'étude américaine, 1 825 000 hommes répartis en 180 divisions dont un quart sont des divisions blindées. 21 % de ces effectifs sont stationnés en dehors du territoire soviétique : 16 % en Europe de l'Est, 3 % en Mongolie et 2 % en Afghanistan.

L'armée de terre a été augmentée depuis la fin des années 60 par l'addition de 30 divisions et le renforcement des effectifs des unités. Une division blindée compte aujourd'hui en moyenne 11 000 hommes contre 9 000 en 1966, une division d'infanterie mécanisée 13 000 contre 11 000.

L'armée de terre américaine compte 788 000 hommes, soit un million de moins, mais cette différence est compensée par l'apport des alliés : les autres armées du pacte de Varsovie comptent 788 000 hommes, celles des alliés européens des Etats-Unis, France comprise, 1 938 000. L'égalité globale est ainsi rétablie entre les deux alliances, mais, pour l'OTAN, le front centre est déséquilibré au profit du flanc sud, grâce à l'apport des 500 000 soldats turcs.

Selon l'étude américaine, l'U.R.S.S. produit 3 000 chars par an (2 500 T-72 et 500 T-64) et 5 500 autres véhicules blindés, ces chiffres devant être grossis de la production des autres pays du pacte de Varsovie (750 et 1 200 respectivement). Les Etats-Unis ont produit pour leur part 650 chars en 1980.

Au total, l'armée soviétique dispose de 50 000 chars contre 32 000 en 1966. L'I.I.S.S. crédite pour sa part l'armée soviétique de 45 000 chars et l'armée américaine de 11 400. Cette différence n'est pas, cette fois, comblée par les apports extérieurs, les autres pays du pacte de Varsovie ajoutant 13 000 chars au parc de leur principal allié, ceux de l'OTAN environ 15 000.

L'aviation

L'U.R.S.S. a produit, en 1980, 2 765 appareils au total, dont 30 bombardiers Backfire, 1 300 chasseurs bombardiers, 350 avions de transport et 750 hélicoptères. Cette production accuse une légère baisse, puisqu'elle était de 3 255 appareils en 1976. Les Etats-Unis ont produit, pour leur part, 275 avions de combat en 1980 (sans compter les hélicoptères).

Au total, l'armée de l'air soviétique dispose dans son aviation « frontale », sans compter les appareils de transport ou de bombardement à longue distance, de plus de 5 000 avions, contre 3 200 pour l'U.S. Air Force. L'étude américaine reconnaît que les trois quarts des bombardiers soviétiques ont plus de dix ans et que les capacités de Moscou en matière de transport aérien restent inférieures à celles des Etats-Unis. Mais un gros effort est déployé pour combler ce retard, et l'U.R.S.S. dispose déjà de 7 divisions aéroportées.

La marine

11 sous-marins, 11 grands bâtiments de surface et 52 navires moins importants ont été construits en U.R.S.S. en 1980, à peu près autant dans toutes ces catégories que chaque année précédente depuis 1976. Cette production intense et régulière a permis de faire passer la marine de 260 grands bâtiments en 1965 à 362 aujourd'hui. 2 porte-avions du type « Kiev » en service et 2 autres en construction vont grossir une aéronavale forte de 1 440 avions. Moscou reste néanmoins très loin des 14 porte-avions nucléaires américains.

L'étude américaine crédite l'U.R.S.S. de 377 sous-marins, alors que l'I.I.S.S. distingue entre 259 sous-marins actifs et 115 « en réserve ». Moscou n'en dispose pas moins d'une nette supériorité en matière de sous-marins d'attaque, avec 220 bâtiments de ce type, dont 60 à propulsion nucléaire, contre 84 aux Etats-Unis (presque tous à propulsion nucléaire).

Défense aérienne et civile

Ce secteur a été traditionnellement privilégié en U.R.S.S., qui dispose de 5 000 stations radar sur tout son territoire (contre quelques dizaines aux Etats-Unis), de 2 500 avions intercepteurs, de 10 000 lanceurs de fusées sol-air SAM, enfin d'un réseau de défense antimissiles autour de Moscou. D'autre part, le système de protection civile emploie 115 000 personnes à temps complet, sous la direction d'un vice-ministre de la défense.

L'espace militaire

Selon l'étude américaine, l'U.R.S.S. a lancé 75 engins spatiaux par an en moyenne depuis 1970, soit quatre à cinq fois plus que les Etats-Unis, pour un total de 500 tonnes environ chaque année, soit dix fois plus que les Etats-Unis. Toujours selon les auteurs, 70 % des lancements soviétiques sont à usage militaire et 15 % ont une destination mixte. Moscou prépare actuellement un grand lanceur équivalent au Saturne américain, six à sept fois plus puissant que la navette spatiale américaine.

La « projection » extérieure

L'étude du Pentagone donne une liste totalisant plus de 130 000 militaires et conseillers civils soviétiques présents dans un certain nombre de pays non membres du pacte de Varsovie. Ce chiffre inclut les 87 000 militaires présents en Afghanistan, mais aussi 12 000 personnes à Cuba, 2 400 en Ethiopie, 8 500 en Algérie, 8 000 en Irak, 4 000 en Syrie, 2 300 en Libye, 2 600 au Sud-Yémen, 700 en Angola, etc.

Cuba est présent pour sa part dans une vingtaine de pays, notamment avec 35 000 militaires, soit 20 % de ses forces armées. L'étude dénombre notamment 8 000 Cubains en Angola, 5 900 en Ethiopie, 3 000 en Libye et 3 200 au Nicaragua.

L'aide militaire soviétique fournie en vingt-cinq ans à cinquante-quatre pays est estimée à 50 milliards de dollars, contre 18 milliards accordés dans le même délai au titre de l'aide économique. Depuis 1955, l'U.R.S.S. aurait entraîné chez elle cinquante-cinq mille militaires en provenance des pays du tiers-monde.

Le programme de M. Reagan

(Suite de la première page.)

M. Reagan déclare viser un triple objectif. D'abord, la dissuasion : ce programme doit décourager « *toute action soviétique dirigée contre le peuple américain ou contre nos alliés* » ; puis le rattrapage : il s'agit de fournir aux Etats-Unis les moyens de « *répondre, à un coût raisonnable et dans une durée adéquate, à toute croissance ultérieure des forces soviétiques* » ; enfin, l'incitation à négocier : on va montrer que les Américains veulent maintenir l'équilibre stratégique, équilibre qui est « *la clé de voûte de tout accord authentique de réduction des armements* ».

Pour être tout à fait clair — et faire jouer la fibre nationale, — M. Reagan a conclu son intervention ainsi : « *J'espère que ce programme empêchera nos adversaires de commettre la même erreur que d'autres, dans le passé, avaient regrettée profondément : l'erreur de sous-estimer la détermination et la volonté des Américains de garder leur liberté, de protéger leur patrie et leurs alliés.* »

Selon les experts du Pentagone, un tel programme devrait quasiment doubler, d'ici à 1990, le nombre des armes intercontinentales américaines qui « *survivraient* » à une attaque soviétique. Il serait possible de communiquer avec ces forces soit pendant l'attaque, soit immédiatement après, soit même « *pendant des périodes prolongées* ». Les Russes n'auraient donc plus un avantage déterminant s'ils tiraient les premiers.

Le programme concerne cinq domaines stratégiques, liés entre eux : les bombardiers, le missile MX, les forces navales, les communications et la défense.

1) LES BOMBARDIERS. — On introduira deux nouvelles catégories pour remplacer progressivement les B-52. Il y aura d'une part le B-1, dont la production avait été annulée en juin 1977 par M. Carter en raison de son coût très élevé ; d'autre part l'avion « furtif » *(Stealth)*, difficilement repérable par les radars ennemis. Pourquoi deux bombardiers au lieu d'un ? Parce que le *Stealth*, explique le Pentagone, ne sera prêt que dans les années 90. Hâter sa production serait le bâcler dangereusement. D'où la nécessité des B-1 (au nombre de cent), dont la première escadrille opérera en 1986. Il est prévu parallèlement de fabriquer trois mille missiles de croisière, pour équiper aussi bien des B-52 modifiés que les futurs B-1.

2) LE MISSILE MX. — M. Carter envisageait de construire deux cents fusées de ce type et de les déplacer en permanence entre quatre mille six cents abris, dans les déserts de l'Utah et du Nevada. M. Reagan, lui, n'en veut que cent, et il refuse le projet grandiose de son prédécesseur, jugé trop cher et vulnérable. La nouvelle formule ? On en décidera en 1984, dit prudemment M. Reagan. Il n'exclut aucune des hypothèses de lancement envisagées — terrestre, maritime ou aérien — et laisse entendre que plusieurs formules pourraient être associées. En attendant, les trente-six premiers MX prendront place dans des silos déjà existants : ceux des fusées Minuteman ou, plus probablement, ceux des vieux Titan, appelés à disparaître. Ces silos seront renforcés par des tonnes de béton et d'acier... Il s'agit donc, pour le MX, d'une « *approche pas à pas* ».

3) LES FORCES NAVALES. — La construction des sous-marins atomiques Trident sera poursuivie à raison d'un exemplaire par année. On disposera, à partir de 1989, d'une fusée plus grande et plus précise, appelée D-5, susceptible de détruire des missiles soviétiques dans leurs silos. Enfin, des navires et des sous-marins seront équipés, en 1984, de plusieurs centaines de missiles de croisière.

4) LES COMMUNICATIONS. — Selon M. Reagan, elles ont été « *très négligées* » jusqu'à présent. On envisage de renforcer les radars et les satellites, mais aussi les centres de commandes, mobiles ou non, qui dirigeraient les forces américaines en cas de guerre nucléaire.

5) LA DEFENSE. — C'est un autre secteur négligé, selon le président, « *depuis plus d'une décennie* ». La défense aérienne de l'Amérique du Nord compte des « *trous* », qui vont être comblés avec la collaboration du Canada. On renforcera aussi les systèmes d'interception, grâce à six nouveaux avions-radar AWACS et cinq nouvelles escadrilles de chasseurs F-15. De nouveaux missiles antimissiles seront étudiés. Enfin, on améliorera la défense civile selon des modalités non précisées.

Le Congrès va devoir se prononcer sur ce programme ambitieux. Certains parlementaires, comme le sénateur Edward Kennedy, jugent « *extravagant* » de construire cent bombardiers B-1 à 200 millions de dollars pièce. D'autres, apparemment plus nombreux, n'apprécient guère l'abandon du MX mobile. M. John Tower, président de la commission des forces armées du Sénat, qui appartient pourtant au parti républicain, se déclare « *profondément déçu* ». Selon lui, des silos renforcés ne suffiront jamais à protéger les « précieux » missiles.

Les opposants soupçonnent M. Reagan de s'être davantage occupé de politique locale que de stratégie intercontinentale. N'aurait-il pas cédé aux pressions de ceux qui refusaient un ballet de MX mobiles sur leur territoire ? La puissante Eglise mormone de l'Utah, par exemple ? Ou le sénateur Paul Laxalt du Nevada, grand ami personnel du président ?

On pavoise à Salt-Lake-City et à Las Vegas. D'autres Etats, s'interrogent en revanche sur l'avenir. Abritant des silos de Titan, ils se demandent si c'est eux qu'on choisira, et si leur territoire ne deviendra pas la cible privilégiée des fusées soviétiques.

ROBERT SOLÉ.

Les systèmes d'armes retenus

● **LE MISSILE BALISTIQUE INTERCONTINENTAL MOBILE MX est un engin à quatre étages conçu sous la direction de la société américaine Martin Marietta. D'une longueur de 21,6 mètres et d'un diamètre de 2,36 mètres, le MX pèse plus de 86 tonnes et sa capacité d'emport (3,5 tonnes) permet une charge militaire de dix corps de rentrée du type MK-12 A (dix têtes nucléaires d'une puissance de 200 kilotonnes chacune). Le premier lancement expérimental du MX est prévu pour janvier 1983. En principe, l'engin a une portée supérieure à 11 000 kilomètres. De par sa puissance, les experts américains le placent généralement sur le même plan que le missile soviétique SS-19, dont trois cents exemplaires ont été mis en place. Mais il sera beaucoup plus précis.**

● **LE BOMBARDIER QUADRIREACTEUR INTERCONTINENTAL B-1 a été conçu par la société américaine Rockwell International. Le premier vol du premier prototype remonte au 23 décembre 1974, mais, depuis, des améliorations ont été apportées depuis lors à l'avion. D'un poids au décollage de 179 tonnes (à peine inférieur à la masse de Concorde), le B-1, propulsé par quatre réacteurs F-101 de General Electric, est capable de distances intercontinentales, avec ravitaillement en vol, à la vitesse de croisière de 1 050 kilomètres à l'heure, en mission d'attaque à très basse altitude. Son armement maximum (missiles à court rayon d'action AGM-69 A, missiles air-sol de croisière et bombes de tous modèles) représente un poids total de 52 tonnes.**

● **LE MISSILE BALISTIQUE INTERCONTINENTAL TRIDENT-II (ou D-5) tiré d'un sous-marin en plongée est un engin Trident-I, déjà existant, dont le premier étage de propulsion et le diamètre ont été modifiés pour améliorer sensiblement la portée (plus de 7 400 kilomètres), la précision et la charge utile militaire (huit têtes thermonucléaires, de 100 kilotonnes chacune, à fin de trajectoire manœuvrante). Les sous-marins stratégiques de la classe « Ohio » seront armés de vingt-quatre missiles Trident-I ou II.**

● **LE PROJET D'AVION STEALTH — à l'origine duquel sont des ingénieurs de la société américaine Lockheed — repose sur le souci des aviateurs de disposer d'un avion dont les indiscrétions (ce que les spécialistes appellent la « signature ») optiques, infrarouges et électromagnétiques seront réduites pour mieux échapper à la détection adverse. Un tel programme suppose que soient résolus des problèmes touchant la métallurgie, l'électronique, l'informatique, la « motorisation-réacteur » et la finesse du dessin de l'avion.**

DIPLOMATIE

Trois lettres de créance à l'Élysée

M. Mitterrand espère « l'avènement d'une Argentine où prévaudraient le dialogue et le pluralisme »

Le président de la République a reçu, le vendredi 20 octobre, les lettres de créance de trois ambassadeurs, représentant respectivement l'Argentine, la République arabe du Yémen (Nord-Yémen) et le Kenya.

Devant M. Gerardo Jorge Schamis, l'envoyé de Buenos-Aires, M. François Mitterrand a formulé le souhait que les valeurs démocratiques soient restaurées en Argentine. « *Les valeurs qui nous sont communes me paraissent justifier nos espoirs en l'avènement d'une Argentine où prévaudraient le dialogue et le pluralisme dans le cadre du plein épanouissement de sa vie institutionnelle* », a-t-il dit.

« *Les démarches que nous avons été amenés à faire auprès de votre gouvernement ont pour but de l'encourager à se diriger résolument dans cette voie, et, dans bien des cas auxquels le peuple français est particulièrement sensible, de mettre fin à des situations personnelles et familiales douloureuses* », a poursuivi M. Mitterrand. Le président de la République française a ensuite lancé un « *appel pressant* » aux dirigeants argentins, « *sur le cas bien connu de plusieurs ressortissants sur lesquels mon gouvernement a eu l'occasion, à de nombreuses reprises, de s'entretenir avec le vôtre* ». « *Tout ce qui pourra être fait par vous en faveur des droits de l'homme, nous importe* », a souligné le chef de l'État, avant d'ajouter « *car, comme vous, nous souhaitons que puisse se poursuivre et s'élargir le développement de notre coopération économique, technologique et culturelle* ». « *Désireux que disparaissent promptement les motifs d'inquiétude, nous ne pouvons manquer d'accorder la plus grande importance à tout ce qui pourrait nuire aux relations franco-argentines* » a conclu M. François Mitterrand.

[M. Gerardo Jorge Schamis est né en 1925 à Buenos-Aires

Il a fait ses études à l'université de Cordoba, puis à la Sorbonne. Après avoir été professeur d'« éducation démocratique » au collège national Mariano-Moreno de Buenos-Aires, il est ambassadeur au Guatemala, puis en Bolivie. En 1964, il dirige le Mouvement d'intégration et de développement (MID), fondé par l'ancien président Frondizi. En 1967, il est conseiller au comité interaméricain de l'Alliance pour le progrès à Washington, et, en 1975, représentant de l'Organisation des États américains (O.E.A.) en Europe et auprès des organisations internationales. Il a écrit de nombreux ouvrages, notamment économiques.]

YÉMEN-DU-NORD : « faire avancer les choses » au Proche-Orient.

Recevant les lettres de créance de M. Yéhya Mohamed Montawakel, nouvel ambassadeur de la République arabe du Yémen, le président de la République a réaffirmé que la France était « *prête à apporter son concours pour faire avancer les choses* » au Proche-Orient. « *Le nécessaire règlement au Proche-Orient ne peut reposer que sur le droit de chacun à la justice et à la sécurité* », a-t-il ajouté, soulignant que Paris et Sanaa « *partagent la même aspiration à contribuer à la réalisation d'un ordre international plus équitable et à la défense de la paix.* » Il a observé, en conclusion, que « *la paix ne saurait être garantie entre les États, et surtout entre ceux du monde industrialisé et ceux du monde en développement, qu'au prix d'une solidarité véritable* ».

[M. Yehia Mohamed el Montawakel est né en 1942 au Yémen. Diplômé de l'école militaire de Sanaa, officier d'artillerie, il participe, le 26 septembre 1962 au bombardement du palais de l'imam Badr. Cette action donna le signal de la guerre civile à laquelle il prend part activement aux côtés des républicains. En 1965, il est nommé adjoint au chef d'état-major. En septembre 1967, il participe au mouvement contre le président Sallal, déposé par un groupe d'officiers. De 1971 à 1974, il est ambassadeur en Égypte et en Libye et, en 1974 et 1975, il est ministre des affaires étrangères. Depuis 1976, il était ambassadeur aux États-Unis, au Mexique et au Canada.]

KENYA : le pont vers l'Afrique non francophone.

Enfin, répondant à M. John Kaman Kimani, M. Mitterrand a rendu hommage au « *rôle essentiel* » que le Kenya joue sur la scène africaine, notamment en vue de régler les problèmes du Tchad, du Sahara occidental et de la Namibie. « *La France appuie sans réserve toutes les initiatives que la position privilégiée du Kenya lui permet de prendre* » pour résoudre les différends africains, a ajouté le président de la République française. « *Le Kenya sait désormais qu'il constitue pour la France un point d'ancrage irremplaçable pour notre nouvelle politique africaine de dialogue et de coopération avec les pays non francophones d'Afrique* », a-t-il conclu.

[M. John Kamau Kimani est né en 1937 à Nairobi. Il a fait ses études au Kenya et au Canada, à l'université de Colombie-Britannique. Entré aux affaires étrangères en 1967, il a été, notamment, en poste à Paris (1968), Lagos (1971), Addis-Abeba (1979), Stockholm (1975) et Londres (1981).]

● *Le nouvel ambassadeur d'Argentine en France*, M. Gerardo Jorge Schamis, est disposé à « *prendre en considération* » une demande d'entretien du Club des droits socialistes de l'homme, a indiqué, le vendredi 2 octobre, un communiqué de l'ambassade. Depuis exactement trois ans, ce Club organise, tous les jeudis, devant l'ambassade un rassemblement silencieux de solidarité avec « *les victimes des dictatures latino-américaines* » et les « *mères de la place de Mai* » de Buenos-Aires, qui réclament des nouvelles de leurs proches « *disparus* ». Le communiqué a été publié le jour même de la remise des lettres de créance de l'ambassadeur au président François Mitterrand.

● *Le P.S. et Haïti* : Mme Véronique Neiertz, secrétaire nationale du parti socialiste chargé des relations internationales, a déclaré le 2 octobre : « *Chaque année des milliers d'Haïtiens tentent de fuir sur des embarcations de fortune un régime qui bafoue ouvertement les libertés publiques. En décidant de refouler ces malheureux chez eux, au besoin sous la menace des armes, le gouvernement des États-Unis ne peut ignorer qu'il les livre ainsi à un régime qui fait de la répression un moyen de gouvernement. Je souhaite que le gouvernement français puisse intervenir auprès des autorités américaines pour qu'elles reviennent sur cette décision et usent de leur influence pour qu'Haïti accède à la démocratie.* »

AFRIQUE

Togo

Une mise au point de la présidence

A la suite de la publication d'un témoignage sur les effets de l'extension des « zones de protection de la faune » au Togo (le Monde *du 22 septembre*), *la présidence du Togo observe dans une mise au point :*

En 1969, le gouvernement a décidé de prendre des mesures urgentes pour que les réserves, créées par des textes qui remontent à l'époque coloniale, soient effectivement protégées, car, en fait, des réserves n'existaient que de nom, les chasseurs, les braconniers y commettant des massacres.

Afin de traduire dans les faits les textes en vigueur, le gouvernement a décidé d'expulser toutes les personnes vivant dans les zones protégées, et cela a été fait avec la plus grande précaution. Les chasseurs déplacés ont été réinstallés dans d'autres régions, que ce soit à la Kéran ou à Fasao-Malfacassa où, aujourd'hui, il y a un dispensaire, des écoles, un hôtel de classe internationale.

Dans la réserve de la Kéran, le long de l'Oti, la situation qui prévalait ces derniers temps, après la mise en application des décisions du gouvernement, était dramatique, des gens, installés en bordure du fleuve Oti, se faisaient passer pour des pêcheurs. Ils ont même obtenu des prêts du gouvernement pour l'exploitation de la pêche. Mais, en réalité, c'étaient des braconniers qui opéraient la nuit dans les réserves où la chasse était formellement interdite.

Il y a quelques mois, lorsque le gouvernement a été informé des massacres que commettaient des individus installés dans les réserves, une enquête a été ouverte. Elle a abouti au démantèlement d'un véritable réseau.

Guinée

● M. IBRAHIMA *GASSIMA* DIALLO, ancien magistrat guinéen et père du journaliste Siradiou Diallo, directeur adjoint de la rédaction de *Jeune Afrique*, arrêté le 13 août en Guinée (*le Monde* du 28 août), a été libéré, a annoncé récemment le regroupement des Guinéens à l'extérieur, mouvement d'opposition au régime de Conakry.

PROCHE-ORIENT

Iran

L'élection de M. Ali Khamenei à la présidence de la République

Le candidat officiel obtient selon les premiers résultats 96 % des suffrages

Les autorités se félicitent d'une « participation sans précédent »

Téhéran (A.F.P.). — *Un premier résultat de l'élection présidentielle du vendredi 2 octobre, portant sur quatre-vingt-onze des cent quatre-vingt-douze circonscriptions, donne 96,3 % des suffrages exprimés au candidat officiel, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, chef du parti de la République islamique. La presse assure, par ailleurs, que la participation a été considérable.*

« *Le peuple, en participant par millions aux élections, a respecté le sang de ses martyrs* », titre *République islamique*, l'organe du parti de la République islamique, tandis qu'*Azadegan* porte en manchette : « *Hier, le peuple, toujours présent sur la scène, s'est rendu aux urnes avec une volonté de fer* ».

Le *Teheran Times* se félicite en gros caractères rouges « *d'une nouvelle grande victoire avec des millions de voix* ». Tandis que l'autre quotidien anglophone, *Kayan International*, assure : « *Le ministère de l'intérieur annonce une participation sans précédent, au grand désespoir de l'impérialisme américain.* »

Selon ce ministère, cité par l'agence Pars, l'hodjatoleslam Khamenei devrait obtenir « *au moins 20 % de voix de plus que M. Mohamed Ali Radjai* ». Ce dernier avait recueilli, le 24 juillet 1981, 88 % des quelque 14,7 millions de suffrages exprimés sur quelque 21 millions d'électeurs.

Vendredi, cependant, l'A.F.P. notait que l'affluence dans les bureaux de vote de Téhéran, neuf heures et demie après l'ouverture du scrutin, semblait plus faible que lors de la consultation précédente. Quelques files d'attente de plusieurs dizaines de personnes s'étiraient à mi-journée devant certains bureaux de vote du sud et de l'est, alors que les autres quartiers paraissaient moins mobilisés. Mais « *à la suite de nombreuses demandes émanant de toutes les villes* », le scrutin a été prolongé de deux heures, jusqu'à 20 heures (h. loc.).

Dans la capitale, un dispositif de sécurité exceptionnel a entouré les bureaux de vote. Certaines rues étaient totalement interdites et aucun deux-roues à moteur ne pouvait circuler.

L'hodjatoleslam Ali Khamenei est soutenu par ses trois « concurrents », qui l'avaient jugé « plus compétent » qu'eux.

Le ministère iranien des affaires étrangères a convoqué vendredi soir le chargé d'affaires français par intérim à Téhéran, M. Jean-Pierre Ginhut, pour protester contre une manifestation d'opposants au régime islamique, vendredi devant l'ambassade d'Iran à Paris, et un reportage diffusé jeudi soir à la télévision française sur M. Massoud Radjavi.

« Un martyr vivant »

« J'ai senti que Dieu m'a épargné et conservé pour des responsabilités plus lourdes », *déclarait, fin septembre, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, se référant à l'attentat auquel il avait échappé le 27 juin dernier. Blessé grièvement aux poumons et au cou par l'explosion d'un magnétophone piégé, il n'avait survécu que par miracle.*

L'attentat, à la suite duquel il a subi une opération de cinq heures et passé un mois à l'hôpital, lui a fait perdre l'usage de son bras droit. Il s'exprime désormais d'une voix sourde et lente, contrastant avec le ton énergique dont il usait lorsqu'il prononçait à l'université de Téhéran des sermons passionnés en sa qualité d'imam de la prière du vendredi.

Cependant, la manière providentielle dont il a survécu à l'attentat, qui s'est déroulé vingt-quatre heures avant le dynamitage du siège du parti républicain islamique, au cours duquel périrent l'ayatollah Behechti et bon nombre de ses amis les plus proches, lui a valu l'auréole du « maktabi » (homme pieux) et le qualificatif de « martyr vivant ».

Né en 1940 à Meched, capitale du Khorassan et un des hauts lieux du chiisme iranien, le jeune Khamenei suit dès 1958 les enseignements de l'imam Khomeiny à l'école théologique de Qom. Sa participation au mouvement islamique, à partir de 1963, lui vaut plusieurs arrestations entre 1969 et 1979. Il est déjà, à l'époque, l'un des théoriciens du chiisme iranien et l'auteur de plusieurs ouvrages politico-religieux, dont l'Avenir de l'Islam, l'Opposition à la révolution occidentale, les Musulmans dans le mouvement de libération de l'Inde.

Depuis le début de la révolution islamique, il s'engage à fond dans l'action politique aux côtés de l'imam Khomeiny, dont il demeure le disciple inconditionnel, et est associé de très près à tous les épisodes qui ont marqué les trois premières années de la République islamique. Il a été membre du Conseil de la révolution jusqu'à sa dissolution en novembre 1979, puis vice-ministre de la défense et représentant de l'imam Khomeiny au conseil supérieur de la défense. Imam de la prière du vendredi à Téhéran, il mettait à profit cette tribune hebdomadaire pour participer activement à la campagne qui devait aboutir en juin dernier à la destitution de l'ancien président Bani Sadr.

Député et membre du comité central du P.R.I., il en devient, fin août, le secrétaire général au lendemain de la mort du président Radjai et du premier ministre Bahonar. Elu troisième président de la République islamique, l'hodjatoleslam Khamenei, principale personnalité du parti majoritaire au Parlement, va devenir l'homme le plus puissant d'Iran après l'ayatollah Khomeiny et un défenseur sourcilleux de la « ligne de l'imam ». En cas de disparition de ce dernier, c'est toutefois l'ayatollah Montazeri qui assumera vraisemblablement en titre la lourde succession du « guide de la révolution ».

Liban

L'O.L.P. affirme que les récents attentats terroristes sont « une violation israélienne du cessez-le-feu du 24 juillet »

Jérusalem dément toute participation

M. Mahmoud Labady, porte-parole officiel de l'O.L.P., a déclaré, vendredi 2 octobre, que la récente série d'attentats à Beyrouth ouest représentait « *de la part d'Israël une violation du cessez-le-feu du 24 juillet dernier* ». Il s'est cependant abstenu de toute déclaration laissant prévoir des représailles palestiniennes.

A Jérusalem, le conseiller de presse du premier ministre, M. Menahem Begin, a démenti catégoriquement les accusations de l'O.L.P. et du premier ministre libanais, M. Chafik el Wazzan, mettant en cause la responsabilité d'Israël. « *Accuser Israël*, a-t-il dit, *est devenu une habitude. Ce genre d'accusation ne mérite même pas une réaction* ».

Le quotidien du soir *Yedioth Aharonoth* titre en revanche : « Israël derrière les dernières explosions au Liban. » De son côté, le quotidien de gauche *Al Hamishmar*, organe du Mapam, réagit en condamnant les « *attentats aveugles et barbares quels qu'ils soient* ». « *Certaines personnes*, écrit le journal, *prétendent que les charges explosives visent uniquement les chefs supérieurs de l'O.L.P. et que, si ceux-ci installent leurs bureaux au cœur d'une ville, il ne s'agit que d'une imprudence de leur part.* »

Al Hamishmar condamne cette opinion déjà invoquée officiellement en Israël pour justifier le bombardement israélien de Beyrouth, qui a fait plus de trois cents morts le 17 juillet. « *C'est un argument barbare*, affirme le journal, *que toute personne respectant un minimum de principes moraux ne peut accepter.* »

EUROPE

Irlande du Nord

Les prisonniers républicains seraient prêts à cesser la grève de la faim

De notre correspondant

Londres. — La grève de la faim des prisonniers républicains irlandais pourrait bientôt se terminer. La pression conjuguée de l'Église catholique et des familles des six détenus, qui participent encore au mouvement, pourrait les amener à cesser leur jeûne, selon des indications en provenance de Belfast. Sans doute n'est-ce pas la première fois depuis le début de la grève en mars dernier que l'issue paraît proche. Mais un porte-parole du Sinn Fein, branche politique de l'IRA, a indiqué, le vendredi 2 octobre, que la grève de la faim « *exerce maintenant peu ou pas de pression sur le gouvernement britannique* », même si, selon lui, la détermination des prisonniers de refuser toute nourriture jusqu'à la mort n'a pas diminué.

Un des aumôniers de la prison de Maze, à Belfast, où sont détenus les grévistes de la faim, a réuni autour de lui, dimanche dernier, les familles de cinq des six nationalistes irlandais. Toutes ont annoncé leur volonté de demander une intervention médicale si la vie des grévistes était en danger. Un des plus menacés est Pat Sheehan, vingt-trois ans, qui fait la grève de la faim depuis cinquante-cinq jours. Le porte-parole du Sinn Fein a cependant déclaré que la décision de cesser le mouvement n'appartient qu'aux détenus eux-mêmes.

Dix grévistes sont morts entre le 5 mai et le 20 août. Sept ont interrompu leur jeûne pour des raisons médicales ou à la suite de l'intervention de leurs familles. Les deux détenus qui ont cessé leur grève de la faim le week-end dernier, n'ont pas été remplacés. Selon l'aumônier de la prison, il est essentiel, en cas d'arrêt du mouvement que le gouvernement britannique « *agisse avec générosité* » pour éviter autant que possible tout ressentiment dans l'ensemble des prisonniers républicains. Une des premières mesures pourrait consister, selon lui, dans le rétablissement des remises de peine supprimées à la suite des mouvements de protestation. Une telle mesure concernerait au total cent soixante détenus républicains.

Un arrêt de la grève de la faim serait un succès pour Mme Thatcher, qui a toujours fait preuve d'une intransigeance totale face aux revendications des détenus nationalistes. Il créerait aussi des conditions favorables à une initiative politique que semble préparer M. Prior. Le nouveau secrétaire d'État pour l'Irlande du Nord, qui a visité la prison de Maze dès son entrée en fonction, a affirmé sa volonté de débloquer la situation.

Pour l'IRA cependant, le bilan n'est pas entièrement négatif. La grève de la faim lui a permis de relancer sa campagne de propagande, d'élargir le mouvement de sympathie dans le monde, notamment aux États-Unis, de collecter des fonds et de renforcer son recrutement. La recrudescence des attentats visant les forces de l'ordre britanniques ces dernières semaines témoigne du regain d'activité de l'IRA.

DANIEL VERNET.

LA SOLUTION DU PROBLÈME D'IRLANDE DU NORD « N'EST PAS UNE AFFAIRE EUROPÉENNE » déclare M. Claude Cheysson

Dublin (*A.F.P.*). — M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, s'est longuement entretenu le vendredi 2 octobre à Dublin avec le premier ministre irlandais, M. Garret Fitzgerald, après avoir fait visite au chef de l'État, M. Patrick Hillery. La conversation a notamment porté sur les négociations en cours à Bruxelles et les idées françaises sur la relance de la construction européenne.

Au cours d'une conférence de presse, M. Claude Cheysson a déclaré que « *trouver une solution au problème nord-irlandais n'est pas une affaire européenne* ». Le ministre a ajouté : « *Nous ne devrions pas intervenir dans des affaires où nous n'avons pas de responsabilité directe, ce serait irresponsable de notre part de procéder ainsi. Mais les pays européens, y compris la France, sont vraiment très inquiets de la situation existant en Irlande du Nord.* »

Le ministre français s'est déclaré convaincu que la C.E.E. pourrait contribuer de quelque façon que ce soit à l'amélioration de cette situation, si cela lui était demandé, après qu'une solution aura été trouvée par les parties directement concernées, « *les gouvernements britannique et irlandais et le peuple irlandais* ».

Le premier ministre irlandais a, de son côté, déclaré que la sympathie de la France pour l'Irlande du Nord et sa compréhension du problème étaient très importantes pour le gouvernement de Dublin. — (*A.F.P.*)

Espagne

L'attentat contre un navire de guerre cache mal le recul des activités de l'ETA ces derniers mois

De notre correspondant

Madrid. — *On attendait l'ETA à Madrid, c'est à Santander, sur la côte nord, qu'elle a frappé, manquant de peu de couler un bâtiment de la marine de guerre espagnole de 3 370 tonneaux, le* Marquès-de-Enseñada.

La bombe, posée sous une jetée, a ouvert une voie d'eau de trois mètres de diamètre dans la coque. Elle n'a pas fait de victimes mais, placée près des soutes à carburant du navire, elle a failli provoquer une catastrophe. Si l'attentat n'a pas encore été revendiqué avec certitude, les autorités ne doutent guère qu'il s'agisse là de l'opération spectaculaire que l'on attendait des séparatistes basques après la longue trêve de cet été. Le *Marquès-de-Enseñada*, avec son équipage de trois cent dix-huit hommes, patrouillait dans le golfe de Biscaye pour éviter l'infiltration de commandos basques de France en Espagne par la mer — de même que des troupes espagnoles bouclent les Pyrénées-Occidentales pour empêcher les commandos de passer la frontière par la montagne.

On estime au Pays basque que l'ETA, s'il se confirme que cette organisation est bien l'auteur de l'attentat, a voulu montrer qu'elle n'avait pas renoncé aux grandes opérations armées, malgré sa relative inactivité des deux derniers mois. Le dernier attentat mortel de l'organisation séparatiste remonte au 25 juillet ; elle s'est cantonnée, cet été, à des attentats à la bombe, assez routiniers, contre les installations de la *société Iberduero*, en marque de protestation contre la construction de la centrale nucléaire de Lemoniz, près de Bilbao.

La baisse des activités de l'ETA militaire, le cessez-le-feu déclaré par la branche politico-militaire après la tentative de putsch du 23 février et la quasi-destruction des GRAPO par la police ont fait que le bilan de la violence politique ne soit que de quarante-quatre morts pour les neuf premiers mois de cette année, alors qu'il approchait le chiffre de cent à la même époque l'an dernier.

Les autorités attribuent cette semi-trêve de l'ETA militaire aux coups que lui a portés la police depuis la création du commandement anti-terroriste unifié. Le commissaire Manuel Ballesteros, qui le dirige, estime que l'organisation ne dispose plus que de trente-cinq hommes entraînés au Pays basque espagnol, mais compte une réserve de cent cinquante à deux cents hommes en France. Les observateurs au Pays basque estiment également que l'ETA pourrait avoir réduit le nombre de ses opérations en redoutant une ferme réaction du nouveau gouvernement français contre les réfugiés, et un renforcement de la collaboration entre les polices des deux pays.

Les autorités espagnoles estiment, en outre, que le soutien populaire dont jouissait l'ETA en Euskadi est en régression. Les Basques, ayant obtenu leur gouvernement autonome, seraient las de la violence. De fait, les manifestations en faveur de l'amnistie ont moins d'échos que les années précédentes. Mais les rapports entre le Pays basque et le gouvernement central restent tendus. Et les autorités de Madrid ont déjà, à plusieurs reprises par le passé, prédit l'isolement de l'ETA, pour devoir reconnaître par la suite que son soutien populaire restait élevé. — (*Intérim.*)

EUROPE

Pologne

APRÈS UN VOTE DÉMOCRATIQUE

M. Lech Walesa est élu président de Solidarité avec une confortable majorité

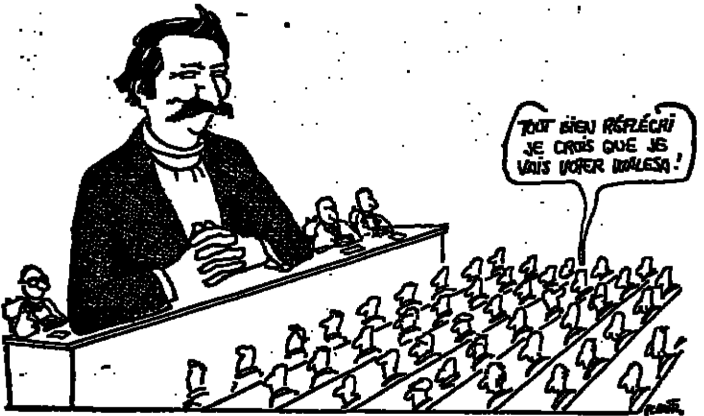
De notre envoyé spécial

Gdansk. — On dit en Pologne « *apporter l'élu dans une serviette* » pour parler du mode d'élection consistant à se rassembler pour entendre un fonctionnaire venu du comité central — serviette sous le bras — dire le bon choix. « *Aujourd'hui, chers délégués, nous vous présentons pour la première fois notre chef dans un sac* », a donc dit, vendredi 2 octobre, toute riante, la présidente de la commission des scrutins du congrès de Solidarité. Et ce sac de jute, qui avait contenu les bulletins, on l'a brandi comme l'étendard de la démocratie, applaudi, acclamé plus fort encore peut-être que celui qui en est sorti président du syndicat, M. Lech Walesa, évidemment.

Ce congrès, usé de fatigue après une semaine de débats dont on ne voit pas la fin, était simplement heureux, car fier des résultats de cette première élection libre. Ce héros, sorti du rang et entré vivant dans l'histoire, on aurait pu le plébisciter comme un quelconque chef révolutionnaire. On lui a donné une majorité confortable, mais une majorité de démocratie : 55 % des voix.

Les délégués auraient pu céder, à l'inverse, à l'irritation que provoque chez eux cet homme si indéniablement conscient de sa gloire, si modérément porté à la concertation des décisions et entouré en permanence d'une meute de photographes et d'admirateurs. C'eût été, pour des motifs secondaires, se priver d'un dirigeant qui est non seulement un porte-drapeau, mais qui a su aussi, en treize mois de danger permanent, éviter à son mouvement toute erreur véritablement grave. Le congrès s'est donc contenté de donner un avertissement à M. Walesa en apportant 24 % des suffrages au modeste M. Jurczyk, président de la région de Szczecin, dont les propositions charpentées et clairement intransigeantes avaient plu.

Les délégués, enfin, auraient pu se faire plaisir en votant pour le romantisme de M. Gwiazda, grande figure de la grève de Gdansk, ou pour le mépris cinglant jeté à la puissance de l'U.R.S.S. par M. Rulewski, président de Bydgoszcz (*le Monde* du 2 octobre). L'un et l'autre avaient séduit en usant de ces vérités que les délégués aiment lancer de la tribune sur les sentiments qu'ils portent au parti et à ses garants.



(Dessin de PLANTU.)

M. Gwiazda a obtenu 9 % des voix et M. Rulewski 6 %. L'autocensure de la révolution polonaise est morte et enterrée. On entend lancer au congrès les dénonciations, murmurées hier, du monopole politique du POUP, de sa mainmise sur l'Etat et du carcan imposé par l'Union soviétique. On peut aller jusqu'à proposer que Solidarité favorise la création de partis politiques. On dit tout ce qu'on pense parce qu'il n'est pas de démocratie sans ce droit-là et qu'on veut être en démocratie. On en dit assez pour que ce congrès syndical soit devenu les états généraux d'une nouvelle Pologne. On en dit à l'occasion trop et sans excessive subtilité. On affirme qu'il faut, par exemple, « *épurer Solidarité des membres du parti* ». Mais, à l'heure des décisions, c'est la sagesse qui triomphe et le miracle polonais qui persiste.

Les résultats expédiés, M. Rulewski s'est taillé un joli succès en répondant à un journaliste qui lui demandait la raison de ses attaques contre l'U.R.S.S. : « *Mais je n'attaque pas : je me défends.* »

BERNARD GUETTA.

AMÉRIQUES

Canada

Le projet constitutionnel de M. Trudeau essuie un nouveau revers

De notre correspondant

Montréal. — *Le projet constitutionnel de M. Trudeau a subi un nouveau revers, le troisième en moins d'une semaine, avec l'adoption, vendredi 2 octobre, par l'Assemblée nationale du Québec, d'une motion dénonçant vigoureusement la* « démarche unilatérale » *du premier ministre canadien.*

Cette motion n'aurait guère eu d'importance si elle avait été votée seulement par le parti québécois de M. René Lévesque (au pouvoir), qui est un adversaire déclaré de M. Trudeau. Or M. Lévesque a obtenu, pour la première fois, l'appui de l'opposition libérale du Québec et de son chef, M. Claude Ryan, qui avait toujours pris soin jusque-là de se démarquer du gouvernement québécois par crainte d'être accusé de servir la cause des « séparatistes ». Seuls neuf députés libéraux sur quarante-deux ont voté contre la motion, qui, tout en condamnant l'action d'Ottawa, demande la reprise des négociations entre le gouvernement fédéral et les dix provinces.

M. Ryan, qui a mené une très dure campagne contre le projet de souveraineté-association du parti québécois lors du référendum du 20 mai 1980, se trouve depuis quelques mois dans une situation particulièrement délicate. Il dirige un parti provincial dont l'idéologie est très proche de celle du parti libéral fédéral de M. Trudeau et qui porte, d'ailleurs, le même nom. De plus, il doit en partie sa victoire référendaire au « grand frère fédéral » qui lui avait prêté main-forte à cette occasion. Enfin, il est contesté au sein de son propre parti par ceux qui souhaiteraient une alliance plus étroite entre les deux organisations libérales afin de lutter plus efficacement contre le parti québécois, et qui auraient voulu également que M. Claude Ryan mît une sourdine à ses critiques à l'égard du projet fédéral de révision constitutionnelle dont il conteste certains aspects.

La réaction de M. Trudeau au jugement rendu lundi par la Cour suprême (*le Monde* du 30 septembre), qui lui reproche de ne pas respecter la tradition en refusant de tenir compte de l'opposition de huit provinces à sa démarche, a encore avivé les craintes de M. Ryan à propos des objectifs réels du gouvernement fédéral. Le désaccord porte sur l'inclusion dans la Constitution d'une charte des droits qui, sous prétexte de garantir la protection des libertés fondamentales, enlèverait des pouvoirs aux provinces dans plusieurs domaines. Devant l'intransigeance de M. Trudeau, M. Ryan n'avait plus d'autre choix que d'appuyer la motion proposée par le parti québécois s'il ne voulait pas se discréditer auprès de l'opinion publique, qui est très sensible à toute tentative d'Ottawa de restreindre les compétences de l'Assemblée.

La décision de M. Ryan a donné lieu à une véritable épreuve de force qui a laissé craindre pour l'unité de son parti. Tous les députés libéraux étaient d'accord sur le fond, mais un tiers d'entre eux n'étaient guère disposés à voter pour une motion présentée par le parti québécois, même après amendements. Les députés fédéraux ont tenté de dissuader leurs collègues provinciaux de voter en faveur du texte mis au point. Il aura fallu toute la capacité de persuasion de M. Ryan et la menace d'un éclatement du parti pour convaincre finalement les députés récalcitrants. Neuf d'entre eux seulement ont refusé de franchir le pas (il s'agit de députés représentant des circonscriptions majoritairement anglophones), ce qui constitue une victoire pour M. Ryan et un sérieux avertissement pour M. Trudeau.

Le premier ministre canadien, qui est actuellement à Melbourne pour la conférence du Commonwealth, a déclaré qu'il était disposé à « *modifier quelques dispositions de la charte des droits, mais certainement pas à abandonner ses éléments essentiels* ». Il est très improbable que cela suffise à rallier les huit provinces dissidentes, l'opposition conservatrice à la Chambre des communes et le nouveau parti démocratique (social-démocrate), qui, après avoir soutenu le projet de M. Trudeau, a annoncé, cette semaine, qu'il lierait désormais son appui à la reprise des négociations « *de bonne foi* » entre Ottawa et les gouvernements provinciaux.

BERTRAND DE LA GRANGE.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

- M. ADOLFO PEREZ ESQUIVEL, prix Nobel de la paix, a déclaré à Buenos-Aires qu'il faisait l'objet d'une « persécution systématique » de la part des autorités argentines, qui l'accusent « d'aide à la subversion ». Son passeport n'a pas été renouvelé, et les moyens d'information audiovisuels auraient reçu la consigne de faire le black-out sur ses réunions à l'intérieur du pays. — *(A.F.P.)*

El Salvador

- L'ETAT DE SIEGE, en vigueur depuis le 6 mars 1980, a été prorogé pour six mois, a annoncé, le 3 octobre, la junte de gouvernement du Salvador. — *(A.F.P.)*
- L'ADMINISTRATION AMERICAINE A REAFFIRME SON SOUTIEN AU PRINCIPE D'ELECTIONS LIBRES au Salvador, et a appelé les autres pays à tout faire pour rendre ces élections possibles. Un porte-parole du département d'Etat a fait savoir, le vendredi 2 octobre, que le sous-secrétaire d'Etat adjoint, M. Everett Briggs, était rentré d'une visite de trois jours au Salvador, où il avait rencontré des représentants du conseil électoral, des membres de la junte et des représentants des partis ou des groupes politiques reconnus. M. Briggs n'a pas rencontré de représentants de l'opposition de gauche, qui, selon le porte-parole, n'ont pas exprimé le désir de s'entretenir avec le responsable américain.

Guatemala

- LES RESPONSABLES DE LA PROVINCE JESUITE D'AMERIQUE CENTRALE ont estimé que la « confession » du Père Pellecer (S.J.), indiquant que des membres de la Compagnie avaient été impliqués dans des actions subversives au Nicaragua, au Salvador et au Guatemala, lui avait été extorquée. Le Père Pellecer, qui a participé à une conférence de presse organisée par les autorités, aurait été détenu cent treize jours au secret par les forces de sécurité. Le chef de l'Etat, le général Romeo Lucas Garcia, a convoqué des jésuites guatémaltèques au palais présidentiel. Il leur a indiqué que les autorités vérifieraient que la Compagnie ne s'est pas « *écartée de ses principes spirituels en vue de semer la haine* » dans le pays. — *(U.P.I.)*

Pakistan

- LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES PAKISTANAIS affirme tout ignorer d'un accord américano-égyptien sur la livraison d'armes de fabrication soviétique aux résistants afghans par l'intermédiaire du Pakistan, comme l'avait déclaré, la semaine dernière, M. Sadate. Islamabad affirme poursuivre une « *politique de non-ingérence dans les affaires intérieures afghanes* ». — *(U.P.I., A.F.P.)*

Pérou

- LA FRANCE A ACCORDE UN PRET DE 300 MILLIONS DE FRANCS AU PEROU. — Le prêt du gouvernement français, annoncé à Lima le vendredi 2 octobre, doit servir au financement de sept projets péruviens d'investissement, notamment dans les secteurs agricoles et énergétique, ainsi que pour les communications et la santé. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

- SUSPENSION DU PROGRAMME D'AIDE AUX « BOAT PEOPLE ». — Bangkok a suspendu son programme destiné à combattre les pirates qui rançonnent les « boat people » vietnamiens, a déclaré, vendredi 2 octobre, le responsable de la sécurité, M. Prasong Soonsiri. Cette mesure a été prise à cause d' « *une subvention inadéquate de l'étranger* ». Les Etats-Unis avaient pourtant fourni 2 millions de dollars pour un programme initial de six mois, et Bangkok vient de décliner une offre additionnelle américaine de 600 000 dollars pour couvrir le coût des patrouilles au cours de l'année fiscale 1981-1982. — *(A.F.P.)*

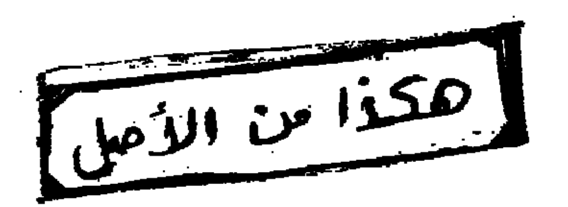
Union soviétique

- MME RAISSA ROUDENKO CONDAMNEE A TROIS ANS DE CAMP et cinq ans de relégation. La femme de Mikola Roudenko, le militant ukrainien des droits de l'homme condamné en 1977 à sept ans de camp et cinq ans de relégation, a été arrêtée au printemps pour avoir reçu de manière illégale des lettres de son mari. Au cours de son procès, en septembre, on l'a accusée aussi de calomnies antisoviétiques. — *(Reuter.)*

Vietnam

- HANOI ET LES ARMES CHIMIQUES. — Le professeur Ton That Tung, spécialiste mondial du cancer du foie, a qualifié d' « *inadmissibles* » les accusations américaines sur l'emploi, par l'armée vietnamienne en Indochine, d'armes chimiques. Dans un article, publié jeudi 1er octobre, dans le *Nhan Dan*, il a reproché au département d'Etat d'avoir basé ses attaques sur des « échantillons » et de n'avoir apporté de précisions ni sur les lieux où ces armes ont été utilisées, ni sur leurs effets précis. — *(A.F.P.)*





Le Monde

politique

L'« EXCLUSION DE FAIT » DES ANIMATEURS DE « RENCONTRES COMMUNISTES »

La direction du P.C.F. entend maîtriser le débat préparatoire au vingt-quatrième congrès

Les trente membres fondateurs de Rencontres communistes, « centre d'initiative pour la réflexion, la recherche et le débat », créé le 15 mai dernier, ont dénoncé, vendredi 2 octobre, le caractère « illégal », au regard des statuts du P.C.F., de la démarche suivie, à leur égard, par la direction du parti. Ils ne sont pas l'objet d'une procédure d'exclusion, comme cela avait été le cas, en octobre 1980, pour M. Jean Kéhayan.

Celui-ci, auteur d'un livre dans lequel il appelait les communistes à ne pas voter pour M. Georges Marchais à l'élection présidentielle, avait été exclu par le comité central à la demande du comité fédéral des Bouches-du-Rhône. La même procédure avait été appliquée, en mars 1981, à l'encontre de M. Etienne Balibar, *auteur d'un article critiquant l'attitude du P.C.F.* pendant la guerre d'Algérie. Son exclusion avait été demandée par le comité fédéral de Paris. Cependant, diverses interventions en faveur de M. Balibar avaient amené le comité central à ne pas donner suite à cette demande.

M. Henri Fiszbin et les autres animateurs de Rencontres communistes sont considérés comme s'étant « *mis eux-mêmes hors du parti* », ce qui avait été le cas, avant eux, de M. Jean Elleinstein, en octobre 1980, puis, à la fin de l'année, de plusieurs militants communistes qui avaient signé la pétition unitaire « *Pour l'union dans les luttes* ». M. Guy Bois, par exemple, conseiller municipal d'Antony (Hauts-de-Seine), s'était vu refuser sa carte de membre du P.C.F. pour 1981. Cette façon de procéder a, pour la direction, l'avantage d'éviter la solennité et le retentissement d'une exclusion prononcée par le comité central, alors que M. Marchais avait déclaré, en juin 1978, que les militants qui critiquaient la politique de leur parti ne seraient pas exclus.

Toutefois, dans le cas des animateurs de Rencontres communistes, la procédure de l' « exclusion de fait » *s'explique moins par un souci* de discrétion — la direction avait certainement prévu que leur mise à l'écart ne passerait pas inaperçue dans la presse, à la radio et à la télévision — que par la volonté d'éviter que la préparation du prochain congrès du parti ne soit ouverte, au moins dans les fédérations concernées, par un débat dont ces militants critiques auraient été des initiateurs.

Aux trente membres fondateurs du centre, *il faut, en effet, ajouter* les cent trente militants — parmi lesquels des responsables locaux et des élus — qui se sont exprimés, depuis le printemps, dans la « tribune de discussion » ou le courrier des lecteurs de *Rencontres communistes-hebdo*. Ceux-là ne sont pas visés par les mesures prises par la direction, mais il est probable qu'ils seraient intervenus, dans leur cellule, leur comité de section ou leur comité fédéral, pour s'opposer à une éventuelle procédure d'exclusion, si celle-ci avait été engagée contre les animateurs du centre.

On sait déjà que deux des cellules concernées — celle de l'université de Vincennes-Saint-Denis et *celle de l'université de Nanterre* — ont pris *position*, bien *qu'elles* n'aient pas été appelées statutairement à le faire, contre l' « *exclusion de fait* » de deux de leurs membres, animateurs de Rencontres communistes (voir ci-contre).

Les fondateurs du centre, accusés d'avoir créé une fraction ou une tendance, répliquent que le propre d'une telle forme d'organisation, au sein d'un parti, est de défendre une ligne politique et de proposer des hommes pour l'appliquer à la tête du *parti*. Tel n'est pas leur cas, disent-ils, puisqu'ils ont, les uns et les autres, des options différentes, et que le seul but de Rencontres communistes est de favoriser le débat au sein du parti.

A vrai dire, la discussion juridique sur le point de savoir si le critère de la création d'une fraction est l'adhésion à une ligne politique ou la constitution d'un fichier de militants (dans le cas de Rencontres communistes, il s'agit des abonnés à l'hebdomadaire du centre) est secondaire. Le problème posé à la direction par l'existence de Ren*contres communistes est celui de la maîtrise* du débat préparatoire au vingt-quatrième congrès du P.C.F., prévu pour février 1982, et qui doit *établir un nouvel équilibre* au sein *du parti*, après les embardées des trois dernières années.

Invitation à réfléchir

Les dirigeants du P.C.F. ont entrepris dès le mois de juin, lors de la réunion du comité central consacré aux résultats des élections présidentielles et législatives, de canaliser la discussion et de neutraliser les critiques qui pourriaent leur être adressées. Le rapport que M. Marchais avait présenté à cette réunion, comme les textes publiés depuis *lors dans les Cahiers du communisme*, invitent les communistes à réfléchir sur les erreurs commises entre 1956 et 1976, plutôt que sur celles qu'ont pu être faites plus récemment.

La critique de la ligne du programme commun — *qui pourrait paraître* intempestive au moment où cette ligne est appliquée, précisément, le P.C.F. participant au gouvernement avec le P.S. — vise à assurer la continuité de l'orientation suivie depuis la rupture du programme commun et à conforter les responsables, les cadres et les militants qui avaient souhaité ou accepté cette rupture et appuyé la politique anti-socialiste menée par la suite. Le seul fait de tolérer l'existence de Rencontres communistes, dont les animateurs et ceux qui ont approuvé cette initiative ont au moins pour point commun d'estimer que la direc*tion a commis des erreurs entre* 1972 et 1981, serait contradictoire avec le souci de continuité qui occupe les dirigeants du parti.

Ce souci de continuité n'exclut pas les corrections discrètes qui pourraient être apportées aux textes de référence du parti. Il est question, par exemple, que la notion de « *bilan globalement positif* » des pays socialistes, qui avait donné lieu à une vive discussion lors du précédent congrès, en 1979, ne figure pas dans le *projet* de résolution qui doit être rendu public le 13 octobre. Mais de tels ajustements doivent venir de la direction et être contrôlés par elle, et non paraître résulter de l'initiative de tel ou tel courant.

Pour s'assurer ce contrôle, les responsables du P.C.F. sont prêts à prendre le risque d'être taxés d'autoritarisme, au moment où ils cherchent à modifier l'image de leur parti dans l'opinion. Sans doute escomptent-ils que celle-ci jugera, comme M. Mitterrand, interrogé vendredi par des journalistes, anodin le fait qu'un parti exclue des militants qui critiquent sa direction.

PATRICK JARREAU.

Les militants sanctionnés : la direction veut mettre le parti devant le fait accompli

Les trente membres du collectif fondateur de Rencontres communistes, qui, selon le secrétariat du comité central du P.C.F., *«se sont mis eux-mêmes hors du parti»* (*le Monde* du 3 octobre), ont répliqué, vendredi 2 octobre, que *« cette mesure, décrétée par la direction, n'a aucune existence statutaire »*. Ils affirment : *« Nous sommes membres du P.C.F. et nous avons choisi d'y rester. Rien ne peut modifier contre notre gré — sauf exclusion — cette situation. »*

« La volonté de contrôler entièrement la discussion préparatoire au vingt-quatrième congrès déclarent-ils, *amène la direction à une escalade sans précédent dans la violation de la légalité du parti. Constatant que les organisations de base concernées opposent une vive résistance à la mesure antistatutaire — « ils se » sont mis eux-mêmes hors du » parti — qu'on les invitait à mettre en œuvre, le secrétariat du comité central veut mettre toutes les instances du parti, de la cellule au comité central, devant le fait accompli. Ce comportement aberrant au regard des responsabilités de notre parti, parti de gouvernement dans une période de grand changement, est d'une infinie tristesse. Ce sentiment est partagé, nous le savons, par d'innombrables communistes. Nous ne baissons pas les bras et nous poursuivons notre activité responsable de militants communistes. Rien ne pourra empêcher les idées de circuler. Il appartient aux communistes de décider.»*

Les animateurs de Rencontres communistes en appellent au comité central, qui doit se réunir les 8 et 9 octobre, pour qu'il *« porte un coup d'arrêt au processus actuel »*.

Pour sa part, la cellule communiste de l'université Paris-VIII (Vincennes - Saint-Denis) à laquelle appartient M. Maurice Goldring, l'un des fondateurs de Rencontres communistes, a également décidé, vendredi, d'en appeler au comité central de cette *« décision arbitraire déguisée en constat »*. La cellule déclare qu'elle a *« du mal à comprendre que tel ou tel groupe de communistes, que rien ne rassemble qu'une volonté de débattre, soit taxé d'activité fractionnelle et menacé de sanctions, alors que rien n'a sanctionné la déviation que la direction du parti a fait subir à la ligne du vingt-deuxième et du vingt-troisième congrès, particulièrement dans* l'Humanité ». *Cette déclaration a été approuvée* à l'unanimité des cinq membres présents, sur les huit que compte la cellule.

La cellule Maurice-Audin, de l'université de Nanterre, à laquelle appartiennent MM. Philippe Herzog, membre du bureau politique, et Jean Rony, membre du collectif fondateur de Rencontres communistes, considère que ce dernier *« a toute sa place dans le parti »*. Cette position a été adoptée à l'unanimité moins une voix et une abstention.

DEUX CANDIDATS A LA PRÉSIDENCE DU M.R.G.

Le congrès extraordinaire du Mouvement des radicaux de gauche s'est ouvert samedi matin 3 octobre à Paris, en présence notamment de MM. *Roger-Gérard Schwartzenberg*, président par intérim, et Michel Crépeau, ministre de l'environnement.

Les délégués du M.R.G. ont consacré la matinée à examiner en commission trois rapports portant sur les thèmes suivants : « Institutions et libertés », « Gestion publique de l'économie » et « La France dans le monde ». Un débat de politique générale, portant notamment sur « la stratégie du M.R.G. », devait avoir lieu dans l'après-midi, et c'est dimanche matin que l'élection du *président* du Mouvement devait intervenir.

Deux candidats sont en présence, MM. Schwartzenberg et Marcel Perrin, président du comité directeur de la fédération du Vaucluse. M. Perrin, qui est mandaté par sa fédération, se présente notamment pour témoigner de la nécessité de réformer les structures du mouvement afin de rendre un rôle effectif aux militants. Sa fédération dénonce « la volonté des cercles parisiens de poursuivre l'administration du parti sans tenir compte de l'avis des fédérations de province ». Elle déclare ne plus accepter d' « entériner les décisions qui se prennent en comité restreint à Paris », c'est-à-dire, notamment, la désignation quasi officielle de M. Schwartzenberg comme successeur de M. Crépeau à la présidence du parti (« le Monde » du 3 octobre).

QUESTIONS ORALES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. DEFFERRE : les truands du SAC m'ont parfois combattu les armes à la main

Vendredi 2 octobre, jour d'ouverture de la première session ordinaire de 1981-1982 de l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, les sujets suivants sont notamment abordés :

● VIOLENCE ET INSÉCURITÉ

M. Santoni (R.P.R., Bouches-du-Rhône) évoque la violence et l'insécurité qui sévissent à Marseille, et indique notamment : *« Les causes de la violence, vous les connaissez : forte présence d'immigrés, dont de nombreux oisifs — le seuil d'acceptation est dépassé — invasion du centre de la ville par des bandes de jeunes délinquants. »* M. Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, répond : *« Vos propos sont le reflet d'une certaine forme d'esprit qui a un nom, hélas ! trop connu : le racisme. Le texte de votre question mentionne « des groupes d'origine maghrébine ». Vous avez parlé de seuil et vous ne craignez pas d'exagérer en affirmant que le centre de Marseille devient un désert le soir. Je le connais un peu et je constate qu'il n'en est rien. »* Evoquant l'affaire d'Auriol, le ministre d'Etat ajoute : *« Comme par hasard, les truands appartenaient à une formation que vous connaissez et qui m'a combattu parfois les armes à la main dans toutes mes campagnes électorales.*

» Si l'on parle de truands, il faut savoir qui ils sont et quels hommes politiques ils soutiennent au cours des campagnes électorales ! Il y a eu des truands qui se sont battus pour vos amis, sans doute pour vous, et qui ont été recrutés à la prison des Baumettes. On les faisait sortir pour me combattre ! Un responsable du SAC, M. Foccard, qui me reprochait un article sévère et à qui je disais cela, m'a répondu : « On ne fait pas ces choses-là » avec des anges ! »

» Pour 1982, indique, d'autre part, M. Defferre, *j'ai demandé à la police de Marseille de quels effectifs supplémentaires elle avait besoin. Elle m'a demandé deux cent trente hommes de plus. J'en ai prévu deux cent cinquante, et j'irai sans doute au-delà. » « Savez-vous,* conclut-il, *que, selon les statistiques, c'est en 1960 que la délinquance et la criminalité se sont mises à augmenter ? Entre la libération et 1960, elles avaient plutôt diminué. Autrement dit, c'est vous et vos amis qui êtes cause du mal et c'est à nous qu'il appartiendra de le faire disparaître. Il n'y a pas d'un côté les Maghrébins coupables et de l'autre les Français innocents. Il y a les gens honnêtes et les gens malhonnêtes. Dans l'affaire d'Auriol, les coupables étaient Français ! »*

Reprenant la parole, M. Santoni observe : *« Ce que vous avez dit à propos du SAC m'a plongé dans la stupéfaction. Je suis un élu, un enseignant honnête ! Les habitants du premier secteur de Marseille qui m'ont élu au conseil général puis à l'Assemblée seraient outrés de vous entendre m'assimiler à un assassin ! Ce n'est pas mon genre, ce n'est pas notre genre à nous Marseillais ! »*

● INDEXATION DE L'ÉPARGNE ET SITUATION ÉCONOMIQUE

M. Gantier (U.D.F., Paris) demande si le gouvernement a l'intention d'indexer l'épargne populaire et rappelle que, parmi les cent dix propositions adoptées par le parti socialiste au congrès de Créteil le 24 janvier 1981 figurait notamment *« sous le N° 27 la proposition suivante :* « L'épargne sera fortement encouragée. Un livret A par famille sera indexé sur les prix. »

M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances affirme : *« Les promesses seront tenues. »* Il a indiqué qu'à son entrée au ministère de l'économie et des finances le déficit des finances publiques était de 55 milliards de francs. *« A la fin de l'année,* ajoute-t-il, *il sera de 80 milliards. Il fallait donc trouver 90 milliards. Plutôt que d'improviser, j'ai dit aux épargnants : les règles du jeu, qui sont celles du marché des capitaux depuis deux ans, seront maintenues jusqu'au moment où la commission de l'épargne aura déposé des conclusions et le gouvernement ses projets. Ainsi le marché des capitaux a pu repartir le plus vite possible. Aujourd'hui, j'ai bon espoir de pouvoir rassembler 90 milliards en 1981 en emprunts à moyen ou long terme. » « En attendant,* poursuit le ministre, *nous allons accroître d'un point le taux d'intérêt des caisses d'épargne, consolider le point qui était encore seulement conditionnel ; le taux d'intérêt ferme passera ainsi de 6,5 % à 8,5 %. L'intérêt versé est exonéré d'impôt : il faut tenir compte de cet aspect fiscal pour toute comparaison avec d'autres placements ou avec l'évolution du coût de la vie »*

Evoquant ensuite l'emprunt d'Etat à 16,75 %, il observe : *« 16,75 % sur six ans, c'est un taux qui garantit très largement les épargnants puisqu'il est supérieur au taux de la hausse des prix. En outre, cet emprunt est mobilisable. C'est dire qu'en ouvrant cet emprunt à l'épargne populaire, nous avons commencé à tenir nos promesses. »*

Répondant ensuite à M. Cousté (app. R.P.R. Rhône), qui s'inquiète de la situation économique, M. Delors déclare : *« L'impression qu'avec mes collègues européens j'ai recueillie auprès des autorités américaines, c'est que nous sommes toujours dans le brouillard... Nul ne peut prédire qu'il y aura une baisse des taux d'intérêt, ni une baisse du dollar dans les trois mois à venir. Même si les difficultés rencontrées par l'administration américaine laissent penser que le dollar accumule actuellement des facteurs de faiblesse. »*

Evoquant la persistance des taux d'intérêt élevés, il indique : *« Seule une victoire rapide des Etats-Unis contre l'inflation rendrait possible la baisse durable de ces taux. » « Les indicateurs avancés que nous possédons,* poursuit M. Delors, *montrent une renaissance de l'optimisme des chefs d'entreprise quant à l'évolution des affaires dans l'ensemble de l'Europe. Du reste, pendant les huit premiers mois de l'année 1981, nos exportations ont progressé de 17,5 % en valeur, tandis que nos importations progressaient de 12,5 % seulement. Ce phénomène, joint aux mesures prises par le gouvernement pour relancer la consommation intérieure, permet d'espérer une reprise modérée. Cette modération même est souhaitable, car tout démarrage trop rapide risquerait d'avoir les mêmes conséquences fâcheuses qu'en 1975 ou 1976. »*

M. Delors souligne que le système monétaire européen constitue *« une oasis de relative stabilité dans la mer déchaînée des mouvements erratiques du dollar ». « C'est pour cette raison,* explique-t-il, *que le gouvernement français s'accroche à son système. »*

Le ministre du budget déclare enfin qu'avant la discussion budgétaire il exposera *« un ensemble de mesures qui nous permettront de réduire le chômage tout en décélérant la hausse des prix »*.

Au Sénat

M. HERVÉ : « Je souhaite que toutes les régions créent leur agence de l'énergie »

Le Sénat s'est intéressé, vendredi 2 octobre, au problème de l'énergie à l'occasion de la discussion de plusieurs questions orales regroupées. Les sénateurs de l'ancienne majorité ont défendu la politique nucléaire du gouvernement de M. Raymond Barre, tandis que, comme il se devait, les sénateurs de la gauche et le ministre se prononçaient contre les choix qui avaient été faits avant le 10 mai.

M. Pintat (R.I., Gironde), président du groupe de l'énergie du Sénat, estime que la situation du raffinage est catastrophique : 78 milliards de francs d'endettement pour un chiffre d'affaires de 150 milliards de francs. Il souligne le danger imminent de licenciements du personnel et de fermetures de raffineries si une décision n'est pas prise rapidement. Le freinage du programme nucléaire entraînera, indique-t-il, la disparition de 35 000 à 45 000 emplois, et il paraît indispensable de construire l'usine de retraitement de la Hague.

M. Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine), ancien ministre des finances, dénonce les *« trois illusions »* sur lesquelles se fonde, selon lui, le nouveau pouvoir pour entreprendre de réorienter la politique énergétique : une illusion qui consiste à prévoir une croissance économique forte en même temps qu'une faible augmentation de la consommation d'énergie ; des objectifs irréalisables en matière d'économie d'énergie, notamment du fait de l'insuffisance de financement prévus ; des illusions sur la possibilité d'accroître la production charbonnière.

M. Blin (Union centriste, Ardennes), rapporteur général du budget, cite le cas de son département. Depuis 1966 les Ardennes abritent une modeste, dit-il, centrale nucléaire qui fonctionne à la satisfaction de tous. L'un des *projets* d'E.D.F. était de lui en adjoindre une autre de deux tranches de 1 300 mégawatts. Les terrains sont acquis, la signature ministérielle était imminente, mais depuis, déclare-t-il, *« nous sommes dans l'attente »* ; attente *« très mal vécue par nos populations »*.

Les orateurs de l'union centriste, MM. Chupin (Maine-et-Loire), Seramy (Seine-et-Marne), Rausch (Moselle) et Herment (Meuse), critiquent assez vivement le freinage du programme nucléaire. M. Chauty (R.P.R., Loire-Atlantique), président de la commission des affaires économiques, déclare que limiter la croissance de la consommation énergétique en augmentant la production est *« totalement invraisemblable »*. Le président de la commission des affaires économiques critique ensuite le rapport Hugon, qui propose une réduction de 20 % de la capacité nucléaire *« pour satisfaire,* dit-il, *quelques milliers de contestataires irresponsables »*.

MM. Viron et Ehlers (P.C.), qui représentent tous les deux le département du Nord, réclament le développement de la politique charbonnière. Pour Mme Goldet (P.S., Paris) et M. Janetti (P.S., Var) il convient de donner une priorité absolue aux économies d'énergie. D'autre part, les énergies renouvelables sont, à leur gré, trop timidement encouragées.

Répondant aux orateurs, M. Hervé, ministre chargé de l'énergie, déclare notamment : *« Je dois aussi rappeler que le programme de M. Giraud a été annoncé le 2 avril 1980 alors que la commission de l'énergie du VIII[e] Plan n'avait même pas commencé son travail. Le rapport Saint-Géours-Crémieux, de haute qualité, n'avait jamais été publié (M. Crémieux fait partie actuellement du cabinet du ministre de l'énergie). » « Le gouvernement,* poursuit M. Hervé, *entend assurer à la France un approvisionnement plus sûr dans le cadre de la loi de 1928. Les groupes pétroliers publics seront l'instrument privilégié de sa politique de diversification. Celle-ci s'orientera en priorité vers le Mexique, le Venezuela et la Norvège, pays avec lesquels les compagnies pétrolières passeront des accords à long terme assortis d'accords de développement portant sur le raffinage, car le raffinage est un élément de souveraineté. »* Le ministre précise ensuite, à propos de la taxe intérieure sur les produits pétroliers que cette taxe représentant en 1973 70 % du prix du pétrole, alors qu'en 1981 elle n'en représente plus que 55 %.

« Je souhaite, conclut-il, *que toutes les régions créent leur agence de l'énergie et élaborent leur plan énergétique régional. Le développement régional est notre objectif et nous saurons le réaliser grâce à cette nouvelle politique de l'énergie, élément de la décentralisation. »*

Les sénateurs ont ensuite adopté une dernière fois en troisième lecture, et contre l'avis de M. Fillioud, ministre de la communication, les dispositions du projet sur les *radios privées* qu'ils avaient déjà deux fois voté, notamment l'introduction des recettes publicitaires. De même, le Sénat est-il resté sur ses positions à propos de la *« loi Sauvage »*.

ALAIN GUICHARD.

M. LAURENT FABIUS INVITÉ DE R.T.L.-« LE MONDE »

« Le Monde » reprend sa collaboration avec R.T.L. en participant à l'émission « Le grand jury », qui sera diffusée chaque dimanche. Le premier invité de l'émission est M. Laurent Fabius, ministre chargé du budget, qui répondra aux questions du journaliste de R.T.L. et du « Monde » le dimanche 4 octobre, de 18 h. 15 à 19 h. 30.

POLITIQUE

Au Sénat

LA COMMISSION DES FINANCES ENTEND DES DIRIGEANTS DE GROUPES INDUSTRIELS NATIONALISABLES

La commission des finances du Sénat, réunie le 1er octobre sous la présidence de M. Edouard Bonnefous (Gauche démocratique, Yvelines), a entendu M. Pierre Moussa, P.-D.G. de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, ainsi que plusieurs présidents de banques et de groupes industriels nationalisables. La plus grande part des résultats bénéficiaires de ces sociétés, indique un communiqué publié à l'issue de ces auditions, est tirée de leurs actifs à l'extérieur. Le communiqué poursuit : « *Ces sociétés implantées hors de nos frontières contribuent de façon essentielle au développement des sociétés mères sur le territoire national et au maintien de l'emploi.* »

Plusieurs intervenants ont insisté sur la nécessité de maintenir l'intégrité et l'unité des groupes existants. Les banques étrangères étant exclues du champ des nationalisations, les responsables entendus par les sénateurs ont exprimé la crainte d'une fuite des clients et du départ de nombreux cadres, ce qui contribuerait à l'affaiblissement du potentiel national. Compte tenu de la structure financière des groupes, certaines personnalités ont souhaité aussi, à propos de l'indemnisation, que l'on retienne la notion de compte consolidé. Enfin, les modalités de rétrocession ultérieures des participations industrielles détenues par Paribas et par Suez ont suscité de nombreuses interrogations, notamment celle-ci : sur quelle base sera fixé le cours d'acquisition proposé aux anciens actionnaires souhaitant transformer les obligations remises par l'Etat ?

Indépendamment de ces incertitudes, la commission s'est préoccupée de savoir « *si les avantages pouvant être retirés par l'Etat de cette rétrocession sont de nature à alléger pour les finances publiques la charge d'une indemnisation très lourde, estimée à 35 milliards de francs* ».

● *La commission spéciale* chargée, à l'Assemblée nationale, d'examiner le projet de loi sur les nationalisations a adopté, jeudi 1er octobre, un amendement présenté par M. Michel Noir (R.P.R., Rhône) qui prévoit que tout représentant des salariés doit avoir travaillé pendant au moins deux ans dans la société ou l'une de ses filiales pour avoir la possibilité d'être désigné au conseil d'administration. Au cours des travaux de la commission, un incident a opposé M. Michel Charzat (P.S.) aux commissaires membres de l'U.D.F. et du R.P.R. Le député socialiste ayant estimé que l'un des amendements de l'opposition « *aurait pu être cosigné par M. Mousse, P.-D. G. de Paribas* », les élus U.D.F. et R.P.R. ont quitté la séance.

● *Le P.S. et Pétain*, M. Bertrand Delanoë, porte-parole du P.S., a indiqué, vendredi 2 octobre, dans une déclaration à l'Agence télégraphique juive, que son parti s'opposera à toute tentative de réhabilitation du maréchal Pétain. Evoquant la demande de révision du procès de l'ancien chef de l'Etat français qui a été présentée par Me Jacques Isorni au ministre de la justice, M. Delanoë a souligné : « *Je crois que l'histoire a tranché. Il ne peut être question de revenir sur ce jugement de l'histoire.* »

● *Mme Simone Veil*, présidente de l'Assemblée européenne, a été reçue, vendredi soir 2 octobre, à l'hôtel Matignon, par M. Pierre Mauroy avec lequel elle s'est entretenue pendant une demi-heure des affaires européennes mais aussi des travaux du comité d'information sur l'énergie nucléaire qu'elle préside.

Le congrès du P.S.

LES ROCARDIENS CRAIGNENT D'ÊTRE ÉVINCÉS DES FÉDÉRATIONS QU'ILS DÉTIENNENT

La direction du parti socialiste dément les rumeurs suivant lesquelles M. Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, aurait écrit à M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., pour lui faire savoir qu'il quitterait le gouvernement s'il était évincé des organismes dirigeants. L'entourage de M. Rocard dément de son côté que celui-ci ait menacé de démissionner.

Ces rumeurs paraissent se fonder sur le fait que, dans le cadre de la préparation du congrès des 24 et 25 octobre à Valence, M. Rocard a rencontré M. Jospin à plusieurs reprises et l'a mis en garde contre les tentatives d'éviction de son courant, dans les instances nationales, mais aussi dans les instances des sept fédérations que dirigent les rocardiens.

Les partisans de M. Mitterrand, même si certains d'entre eux sont localement tentés de prendre la direction de leur fédération, ne semblent pas enclins à se lancer dans une confrontation qui risquerait d'être dommageable pour tout le monde. Il est vrai, enfin, que s'il n'a pas menacé de démissionner, M. Rocard lie, dans son argumentation, la solidarité gouvernementale et l'unité du parti.

La situation en Nouvelle-Calédonie

« LE GOUVERNEMENT NE PEUT ACCEPTER LA LOI DE LA VIOLENCE » déclare M. Henri Emmanuelli

M. Henri Emmanuelli, qui participait à un dîner-débat organisé, vendredi soir 2 octobre, à Paris, par le Groupement national des organisations et associations des originaires d'outre-mer, a notamment déclaré, à propos de la situation en Nouvelle-Calédonie : « Le gouvernement n'acceptera pas que telle ou telle minorité se substitue à la loi démocratique. A partir du moment où le gouvernement se porte garant du fonctionnement démocratique des institutions et où il a ouvert totalement le dialogue, il ne peut accepter la loi de la violence. Car nous considérons qu'elle serait une démission à la fois pour ceux qui la pratiquent et pour ceux qui accepteraient de la subir. La réalité que le gouvernement a découverte dans ce territoire n'est pas satisfaisante pour la France. Il y a des inégalités insupportables non seulement entre les ethnies, mais, de surcroît à l'intérieur de ces ethnies. »

Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM a indiqué, d'autre part, qu'il fera, le 7 octobre, devant le conseil des ministres, une communication sur l'application du projet de loi de décentralisation aux départements d'outre-mer et qu'il consultera aussitôt après les élus locaux pour déterminer la formule à retenir : « Le statut des DOM ne sera pas en deçà de ce qui sera décidé pour la Corse, a-t-il déclaré. Les DOM ne viendront pas après la Corse, mais en même temps qu'elle et que la région parisienne. »

● ERRATUM. — Une coquille nous a fait dire, dans nos dernières éditions du 2 octobre, que M. Dick Ukeiwé (R.P.R.), vice-président du conseil de gouvernement, qui vient d'être interdit de séjour au Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides), était « *défavorable* » à la présence française en Nouvelle-Calédonie. Le chef de l'exécutif local milite, au contraire, pour le maintien du territoire dans l'ensemble français.

ÉQUIPEMENT

Un entretien avec le directeur général des télécommunications

● Les délais de raccordement du téléphone vont être raccourcis dans les zones rurales
● Généralisation des compteurs installés à domicile

Le ministère des P.T.T. vient de rendre publiques les grandes orientations du budget pour 1982. L'un des objectifs essentiels de M. Louis Mexandeau est de fournir le téléphone pour tous à l'échéance de 1985.

Il est prévu, l'an prochain, des investissements de 25,2 milliards de francs auxquels s'ajouteront les programmes financés par les sociétés de télécommunications (2 milliards de francs).

M. Jacques Dondoux, qui a été nommé directeur général des télécommunications au conseil des ministres du 5 août, s'explique, dans l'interview ci-dessous, sur l'amélioration du réseau téléphonique et sur la question — à laquelle sont très sensibles les usagers — de la facturation détaillée des quittances.

« Quels que soient les efforts qui ont été faits au cours des dernières années pour étendre le réseau et améliorer le service des télécommunications, il reste quelques points noirs (délais de raccordement trop longs dans certaines régions, saturation de certaines parties du réseau, nombre insuffisant de cabines publiques...). Comment comptez-vous y remédier ?

— Il est vrai qu'il demeure un certain nombre de points noirs dans le réseau téléphonique français. Mais, auparavant, je voudrais rappeler que l'administration des P.T.T. vient de réaliser une performance exceptionnelle en faisant passer le taux d'équipement des ménages français de 20 % environ en 1970 à 62 % en 1980. Certes, elle rattrapait ainsi un retard inexcusable. Mais quel effort en dix ans de la part de notre personnel et de l'industrie ! Et sans demander un franc au budget général, à la différence de tant d'autres services publics ! Grâce, il faut le dire, au civisme de nos usagers, qui ont supporté des financements coûteux pour eux. Cela n'est pas si fréquent et mérite à leur égard plus que des remerciements.

» Cela dit, tout ne va pas pour le mieux. Sur l'ensemble du territoire national, le délai moyen d'attente pour le téléphone est encore de trois mois et demi à quatre mois. Cette moyenne cache en fait de profondes inégalités. Dans la région parisienne, le délai moyen d'attente n'est que de deux semaines, voire de huit jours dans certains cas. Comme le réseau de l'Ile-de-France représente une bonne part des nouveaux raccordements, cela signifie que la moyenne nationale de quatre mois recouvre en fait des délais beaucoup plus importants en province. Avec, là encore, de fortes distorsions.

» Les Lyonnais, par exemple, peuvent obtenir leur raccordement dans un laps de temps raisonnable, alors que la Haute Ardèche, qui, pourtant, appartient aussi à la région Rhône-Alpes, connaît des délais importants. Le maire de ma petite commune ardéchoise m'a soumis l'année passée son cas : alors qu'il était prioritaire, il attendait déjà depuis huit mois. Vous voyez quel pouvait être le sort de ses concitoyens.

» Cela n'est pas tolérable. Un grand service public ne peut pas avoir deux poids et deux mesures face aux abonnés. Les zones riches et les autres doivent être traitées équitablement.

» Un effort tout particulier sera fait à la demande du ministre des P.T.T., M. Louis Mexandeau, pour les régions ouvrières qui accèdent enfin en masse au service téléphonique, comme pour la desserte des résidences principales dans les zones rurales isolées. De plus, pour faire cesser la situation préoccupante existant dans les départements d'outre-mer, une équipe spéciale a été mise en place et des crédits exceptionnels dégagés dès l'année dernière.

» Réduire les délais moyens et les égaliser d'une région à l'autre ne suffit pas. Il faut aussi éliminer les délais les plus élevés, souvent trois ou quatre fois supérieurs aux délais moyens. Dans les années passées, la tâche prioritaire était de résorber en métropole les délais supérieurs à trois ans. C'est désormais un résultat acquis. Nous espérons même n'avoir plus de délai réel supérieur à deux ans en fin d'année : tous les usagers ayant demandé le téléphone avant le 1er janvier 1980 devraient l'avoir obtenu au 31 décembre 1981. Sauf cas rarissimes, bien sûr.

— Mais il y a toujours une liste d'attente...

— Si les investissements restent suffisants, la résorption de la liste d'attente devrait intervenir d'ici à la fin de l'année 1985. Mais il ne faudra pas ralentir l'effort financier comme nous le proposent déjà certains ! Alors que plus de neuf cent mille foyers ont fait une demande et attendent le téléphone. Autant qu'en 1975...

— Attente, saturation...

— En effet, les délais de raccordement excessifs ne sont pas le seul « point noir » à l'ordre du jour. Il faut aussi remédier à la saturation de certaines parties du réseau.

» C'est un problème irritant pour l'usager qui y est confronté. Dernièrement un ami cherchant à me joindre en Bretagne me faisait remarquer qu'il avait eu le plus grand mal à m'obtenir dans de bonnes conditions. C'est pourtant un problème qui, pour nous, gestionnaires du réseau, est maintenant moins difficile à résoudre et moins coûteux que celui du raccordement d'abonnés que j'évoquais plus haut. C'est pourquoi l'équipement des résidences secondaires, qui ont un trafic très épisodique et des lignes longues nous coûte si cher. Là sont les problèmes... Quant à faire face aux pointes de trafic, nous devrions y arriver, dans la très grande majorité des cas.

» Dernier « point noir » que vous évoquiez : les cabines. Le problème n'est plus le manque global de cabines téléphoniques — leur nombre a été multiplié dans des proportions importantes ces dernières années — mais l'obtention d'un service sans défaillance. Comment éviter le vandalisme et la fraude ? Nous mettons en place actuellement un système de télésurveillance des cabines : on surveille tout simplement, au central, le nombre d'appels en provenance d'une cabine, et l'encaissement. Si le trafic chute — ou augmente brutalement sans que l'encaissement suive — c'est manifestement qu'il s'est passé quelque chose. Nous pouvons alors intervenir rapidement en demandant si nécessaire la collaboration de la police. En fait, le bon fonctionnement des cabines publiques est un secteur prioritaire qui mérite des investissements parce qu'elles donnent une liberté réelle à l'usager, du fait de leur commodité, de leur disponibilité, mais aussi, et on l'oublie souvent, de leur discrétion.

Restaurer l'esprit de service public

— Comment pouvez-vous régler la difficile question de la facturation détaillée des communications téléphoniques ?

— Voilà une question d'actualité (1), car je m'intéresse à la justification de la taxation des communications depuis 1960, époque à laquelle nous mettions au point dans les laboratoires du Centre national d'études des télécommunications, en collaboration avec le ministère de l'industrie, les équipements nécessaires aux centraux électromécaniques « *Crossbar* ». Hélas ! ils ne furent jamais commandés. Trois objections furent en effet formulées par les services d'exploitation contre la justification des taxes.

» En premier lieu, le coût par abonné des équipements n'était pas négligeable. De 350 à 500 F (valeur 1981), en premier investissement, et des frais de fonctionnement souvent élevés. En second lieu, nombre de fonctionnaires de tout grade pensaient que plus on fournit de renseignements aux usagers, plus ils ont matière à contester. D'autres grands services publics cultivent avec art cette position. Mais doit-on les imiter ?

» Enfin, certains hauts responsables des télécommunications estimaient que la fourniture aux usagers du détail de leurs communications ne pouvait que les inciter à réduire leurs dépenses, ce qui risquait de nuire à la rentabilité de cette branche des P.T.T. La doctrine était peut-être acceptable en 1966 quand la facturation détaillée fut définitivement rejetée pour les centraux Crossbar, la direction générale des télécommunications se heurtant à l'époque, à cause du ministère des finances, à d'inextricables problèmes d'investissement. Il est plus étonnant qu'elle ait été encore d'actualité en 1975 quand l'administration décida de limiter pour les centraux électroniques à 10 % du trafic la justification détaillée aux usagers des taxes qui leur sont imputées et de ne pas modifier les centraux électromécaniques déjà instal...

» M. Louis Mexandeau a rappelé dans la revue *Télécommunications* qu'il entendait restaurer l'esprit du service public. Le changement, ce sera bien d'abandonner une attitude poussant à la consommation les « clients » au profit d'une information des usagers leur permettant d'être responsables de leurs dépenses.

— Mais, précisément, comment améliorer cette information des usagers ?

— Tout d'abord, en diffusant auprès d'eux des documents leur rappelant les règles de taxation des communications. Ensuite, en agissant, pour ce qui est de la technique, suivant deux axes. Premier axe : modifier les centraux électroniques et sans doute les centraux électromécaniques pour donner, comme le demandent les dynamiques représentants des usagers, à une fraction très importante des abonnés la possibilité d'obtenir en même temps que leur facture téléphonique une liste de leurs appels interurbains et internationaux avec mention du jour, de l'heure et du coût de l'appel en précisant le centre de rattachement de l'abonné demandé. Je dis bien le centre de rattachement et non le numéro complet de l'abonné appelé : celui-ci ne désire pas forcément figurer sur des listes qui ne lui sont pas destinées et qui sont naturellement indiscrètes.

» En second lieu, nous allons étudier avec les représentants des usagers, les conditions de généralisation, à un prix intéressant, du compteur à domicile. Plusieurs versions seront sans doute définies, dont l'une donne une petite bande témoin imprimée. Là encore, il faudra modifier les centraux téléphoniques existants et en commande pour que nous puissions offrir à une large part de nos usagers cette possibilité d'information.

» Comme vous le voyez, deux systèmes pourraient être offerts à l'usager : le relevé envoyé par l'administration ou le compteur installé au domicile. Et suivant la nouvelle orientation que le gouvernement a demandé de suivre, ce sera sans doute à l'abonné de choisir et non à une commission plus ou moins administrative voir un chef de bureau.

Scandaleuses démonstrations télévisées

» Permettez-moi, enfin, de préciser que les nouveaux systèmes de facturation seront d'abord destinés à mieux informer les usagers pour qu'ils maîtrisent leur consommation, quoi qu'il puisse nous en coûter quant aux recettes, et qu'il serait erroné d'en attendre une amélioration de la précision de notre taxation. Dès maintenant, et contrairement à certaines affirmations de personnalités en quête, hélas ! de sensationnel, nous facturons avec une différence moyenne, par rapport aux prix théoriques inférieure à un pour mille — c'est-à-dire nettement meilleure que celles des autres services publics délivrant, au domicile des Français, l'eau, le gaz, l'électricité, voire le chauffage. Et cela en partie parce que les compteurs téléphoniques sont dans une atmosphère protégée, celle de nos centraux, et qu'ils sont testés régulièrement.

— Certains font état, pourtant, d'erreurs énormes ?

— Je ne dis pas qu'il n'y a pas d'erreurs. Mais elles restent dans une proportion tout à fait raisonnable. La justification détaillée des taxes nous permettra de montrer que les factures contestées sont dues le plus souvent à des usages abusifs des lignes qui ne sont pas de notre fait. Les payeurs pourront, à l'occasion, découvrir qui, dans leur entourage familial ou professionnel, professe un amour immodéré du téléphone...

» Il importe, à ce sujet, que les associations d'usagers dont l'action a été essentielle pour la justification des taxes aux abonnés veillent à conserver une attitude responsable en continuant à conseiller, *mais* en s'abstenant d'inciter nos concitoyens à frauder le service public par de scandaleuses démonstrations à la télévision.

» Bien entendu, cette prise en considération des usagers et de leur demande d'être mieux informés (un récent sondage de l'Institut de recherches économiques et sociales sur les télécommunications ne rappelait-il pas que 60 % des usagers souhaitaient être mieux documentés sur le prix de leurs communications ?) nécessitera de lourds investissements des P.T.T. et des usagers. On peut les estimer entre 8 et 12 milliards de francs actuels à l'horizon de 1985, suivant le choix des abonnés. Il faudra bien prévoir dans les prochains budgets des P.T.T. la part qui revient à l'administration, si l'on veut que la situation évolue vite.

» Le puissant soutien du président de la République ne sera donc pas inutile pour créer le changement et vaincre les résistances auxquelles se sont heurtés tant d'hommes de bonne volonté, comme l'infortuné M. Segard, qui avait promis la facturation détaillée pour 1979.

» Que la lenteur vienne de nos services ou de financements trop souvent mis en cause, des mentalités sont sans doute à changer. Le ministre des P.T.T., M. Louis Mexandeau, m'a demandé de ne ménager aucun effort à cet égard. »

Propos recueillis par
JAMES SARAZIN.

(1) Inaugurant le SICOB, M. Mitterrand a déclaré : « J'ai demandé au ministre des P.T.T. d'étudier, à l'occasion de la modernisation de notre équipement téléphonique, la possibilité d'introduire progressivement la facturation détaillée pour les abonnés qui en feront la demande ». (N.D.L.R.)

AU CONSEIL DE PARIS

M. Chirac propose l'installation d'un système de télé-alarme chez les personnes âgées

L'aménagement du quartier Champerret (dix-septième arrondissement) et celui de l'îlot Gros-Boulainvilliers (seizième) seront deux des points importants de l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil de Paris, le 5 octobre, a annoncé le 2 octobre M. Jacques Chirac. Parmi les sujets abordés, le maire de la capitale est revenu une nouvelle fois sur la question de la sécurité à Paris. Il a, en effet, annoncé que ses services étudiaient la possibilité d'installer gratuitement au domicile des personnes âgées et des handicapés un système perfectionné d'assistance et d'alarme. Celui-ci permet, en effet, d'assurer la surveillance d'un appartement et de prêter assistance en quelques minutes à toute personne lançant un appel d'urgence. Cet « S.O.S. » est rendu possible par l'installation à domicile d'un coffret spécial, comportant plusieurs touches désignant les services à contacter.

L'abonné peut ainsi demander l'intervention immédiate d'un des agents de la police, des pompiers et du SAMU, ou plus simplement la visite d'une assistante sociale dans la journée ou encore le transport d'un handicapé. Les abonnés sont reliés directement à une station centrale, fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, qui regroupe les informations et les interventions.

Ce système, mis au point par la Compagnie continentale de signalisation, serait placé sous l'autorité de la puissance publique. S'il est adopté par les élus, les abonnés prioritaires seraient soit les trente-cinq mille bénéficiaires actuels de l'allocation « Ville de Paris », soit les quatre-vingt-quinze mille personnes âgées ou handicapées titulaires de la carte Emeraude et non imposables sur le revenu.

Mais cette assistance gratuite risque de peser très lourd dans le budget de la Ville. C'est la raison pour laquelle un tel système pourrait être proposé (mais à titre payant), à tous les Parisiens qui en feraient la demande. Les abonnements, dont le prix serait fixé à 500 francs par an, devraient permettre de financer, selon la mairie, l'installation gratuite chez les plus démunis.

Ce projet — s'il voit le jour — est intéressant et il faut s'en féliciter, mais il pose un certain nombre de questions. Il faut le comparer, financièrement et techniquement, avec d'autres systèmes similaires. Des négociations devront être menées, préalablement à toute décision, avec les divers organismes et services publics qui sont concernés par un tel dispositif, en particulier la préfecture de police. En effet, si un abonné appuie sur la touche « police », doit-on envoyer chez lui un agent, trois agents, un car, des C.R.S. ou la brigade anti-gang ? Si de nombreux appels arrivent en même temps, les forces de police seront-elles assez nombreuses pour se rendre à la fois chez l'abonné et assurer leur service sur la voie publique ? Ces questions peuvent être posées à propos des pompiers, du SAMU et même des assistantes sociales. Mais les négociations avec la préfecture de police, qui dépend du ministère de l'intérieur, devraient être facilitées par le fait que Marseille a aussi mis en service un tel système d'« assurance-sécurité ». M. Defferre, maire de cette ville, est aussi ministre de l'intérieur et de la décentralisation.

JEAN PERRIN.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article intitulé « Des incidents marquent l'inauguration de la gare de Montpellier » (*le Monde* du 1er octobre), nous faisions dire à M. Jacky Davin : « *Nous connaissons d'une façon générale toute inauguration.* » C'est « *nous bannissons d'une façon générale* », qu'il fallait lire.

L'INEXPÉRIENCE

M. Chirac a déclaré, le vendredi 2 octobre, qu'il avait appris que M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, avait eu des entretiens avec le premier ministre sur les problèmes de la capitale. Il a ajouté :
« J'ai alors écrit au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, pour m'étonner d'une procédure dans laquelle un élu de l'opposition traite directement des affaires de la municipalité à laquelle il appartient, avec l'autorité de tutelle. Mais je mets cela sur le compte de l'inexpérience. »

Le Monde

société

L'anniversaire de l'attentat de la rue Copernic

Le premier anniversaire de l'attentat commis devant la synagogue de la rue Copernic, à Paris, le 3 octobre 1980, et au cours duquel trois personnes avaient été tuées, donne lieu à diverses commémorations. Après la « marche silencieuse » du MRAP, à laquelle a participé, le 1er octobre, M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) appelle à un « rassemblement populaire », dimanche 4 octobre, à 10 h. 30, devant la synagogue. Y participeront notamment MM. Robert Badinter, ministre de la justice ; Jacques Chirac, maire de Paris, et Jacques Attali, conseiller spécial du président de la République.

Des mesures de sécurité renforcées ont été prises dans la capitale, devant les édifices de la communauté juive, à l'occasion de l'anniversaire de cet attentat dont les auteurs, un an après, n'ont pas été identifiés.

Des « pistes » invérifiables

Le vendredi 3 octobre 1980, vers 18 heures, un peu plus de trois cents personnes sont réunies dans la synagogue du 24 rue Copernic, à Paris (16e), pour y célébrer la fête de Sim'hath Thorah (la joie de la Thorah) commémorant le don de la loi mosaïque. A 18 h. 20, une très violente explosion retentit, qui coûtera la vie à quatre personnes (1), tandis que près de trente autres seront blessées.

La charge meurtrière, d'une puissance équivalant à 10 kilos de plastic, aurait été placée dans la sacoche d'une motocyclette. Selon plusieurs témoignages, deux *motocyclistes casqués pourraient* être les auteurs de l'attentat.

Moins d'une heure plus tard, un correspondant anonyme revendique cette action auprès de l'A.F.P. au nom des Faisceaux nationalistes européens (F.N.E.), organisation qui a pris la suite de la Fédération d'action nationale européenne (FANE), groupuscule néo-nazi dissous un mois auparavant. Mais on établira un peu plus tard que cette revendication est mensongère.

Tandis qu'on parle successivement d'une « piste libyenne », et que M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, attribue, pour sa part, cet acte aux services secrets soviétiques, *l'Humanité* lance l'idée d'une « piste espagnole ». Mais la « piste chypriote » semble la plus solide. A partir des débris calcinés de la moto, on retrouvera rapidement le vendeur, un concessionnaire Suzuki de l'avenue de la Grande-Armée, puis on établira l'identité présumée de son propriétaire, un certain Alexander Panadryu, ressortissant chypriote né en 1956 à Larnaca (Chypre). De cet homme, on saura qu'il est descendu dans un hôtel *de la rue Balzac*, qu'il s'exprime en français avec un fort accent étranger, qu'il règle ses dépenses en dollars. Mais les autorités chypriotes indiquent n'avoir jamais délivré de passeport à ce nom...

La piste Panadryu, si elle a tourné court, va cependant permettre aux policiers de faire une autre découverte. Un autre citoyen chypriote supposé, Joseph Mathias, né en 1955, ayant une adresse à Nicosie (on saura plus tard qu'il s'agit d'une adresse fictive), a loué, le 23 septembre, une Citroën GS pour une durée d'une semaine, puis a prolongé la location jusqu'au 4 octobre, c'est-à-dire le lendemain de l'attentat. A cette date, au lieu de restituer le véhicule à l'agence, il l'a abandonné dans le parking de l'avenue Foch, proche de la rue Copernic.

Une organisation du Moyen-Orient ?

Aucune trace des deux soi-disant Chypriotes ne pourra être retrouvée. Pour les enquêteurs, Mathias et Panadryu ne sont peut-être, d'ailleurs, qu'une seule et même personne : les portraits-robots des deux hommes se ressemblent de façon troublante.

Enfin, l'analyse des explosifs établit qu'il s'agit de penthrite, un produit qui n'est pas commercialisé en France, mais a déjà été utilisé dans des attentats commis en Europe, et *notamment* dans des attentats revendiqués par des militants arméniens. Selon les enquêteurs, il y a déjà eu « *des échanges logistiques entre Arméniens et Palestiniens* ». Ils retiendront une probabilité d'action concertée, appuyée par une organisation du Moyen-Orient, *sans pouvoir le prouver*.

(1) Mme Aliza Shagrir, quarante-deux ans, de nationalité israélienne ; MM. Jean-Ernest Barbe, quarante et un ans ; Philippe Bouisson, vingt-deux ans ; Ilario Lopez Fernandez, quarante ans.

● ***Annonces racistes : employeurs condamnés.*** — « *Pas d'étrangers* », « *Personnel français ou Marché commun* », « *Race blanche* » : ces curieux critères d'embauche, relevés dans des fiches de l'A.N.P.E., ont entraîné la condamnation de cinq employeurs lyonnais par le tribunal de grande instance. MM. Gendreau, Deliennes (entreprise Galvano-plastic), Robert (Gardiennage Industrie), Micollier (Parent) et Mme Després (société Malsert) devront payer chacun 1 300 francs d'amende et verser 500 francs de dommages et intérêts au Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (MRAP). — *(Corresp.)*

● *Les Compagnons de la fraternité Edmond-Michelet* organisent leur septième colloque national les samedi 10 et dimanche 11 octobre prochains à Aubazine (Corrèze) ; les travaux seront consacrés au « phénomène concentrationnaire dans le monde actuel ».

★ 67, rue du Bac, 75007 Paris. Tél. 544-21-72.

POLICE

Plusieurs syndicats de policiers réagissent vivement à une déclaration de M. Defferre

Plusieurs syndicats de policiers ont vivement réagi à des *déclarations de M. Gaston Defferre* à Radio-Monte-Carlo. Le 23 septembre, le ministre de l'intérieur avait affirmé que dans un proche passé « *les policiers étaient surtout tournés vers une activité anti-ouvrière, contre les grévistes, contre les travailleurs* », et que « *dans certaines villes, étant donnée la politique du gouvernement de droite* », on avait eu affaire « *au racisme, à l'antisémitisme et aux ratonnades* ».

L'Union des syndicats catégoriels de la police (1) a réagi, au cours de son assemblée générale réunie le 1er octobre à Paris. L'U.S.C.P., qui se déclare « *indignée* », affirme que les policiers « *ont toujours exercé leur métier dans le strict respect de la légalité républicaine avec le soutien constant du peuple français* ». Pour l'U.S.C.P., la *déclaration* de M. Defferre est « *malheureuse et inacceptable* ».

Vendredi, le Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale a fait part de sa « *stupeur* » et de son « *indignation* » en déclarant : « *A travers la critique portée aux gouvernements précédents, et qui fait partie de la polémique normale en démocratie, ces excès de langage amènent les policiers à se sentir visés individuellement. Les commissaires de police ont toujours eu pour souci premier d'éviter les affrontements. Ils sont témoins que l'ensemble du corps policier se dévoue pour l'ensemble des habitants, quelle que soit leur origine.* » Le syndicat estime que les propos de M. Defferre « *ne sont pas de nature à faciliter le rapprochement entre la police et la population* ».

D'autre part, sur l'invitation du Syndicat F. O. de la police nationale, les syndicats confédérés de Lyon (C.G.T., F.O., S.C.O., S.I.P.N., Syndicat des gradés et Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police) déclarent que « *la police lyonnaise a toujours répondu à tous les appels quelles qu'aient été les difficultés* ». Ces syndicats s'élèvent « *contre le fait que la police continue à être tenue pour responsable d'un certain malaise de société* » et déclarent se refuser « *à assumer la carence de l'ensemble des structures familiales et socio-éducatives* ». Enfin, le communiqué fait part du souhait des policiers de voir « *la violence gratuite tant à l'égard des particuliers que des fonctionnaires de police sanctionnée avec objectivité, mais également avec fermeté* ».

Une délégation de l'Union catégorielle des syndicats de police doit être reçue le mercredi 7 octobre par le préfet de police de Lyon, à qui elle a l'intention de faire part de ses inquiétudes. Comme l'a indiqué un officier de paix en poste à Lyon, « *les agitateurs sont peu nombreux et nous les connaissons fort bien, car ils sont souvent passés entre nos mains. Nous reconnaissons volontiers que beaucoup d'efforts ont été faits ces derniers temps pour nous doter enfin des moyens nous permettant d'assumer correctement notre tâche, mais faut-il encore que la justice consente à jouer le rôle qui est le sien* ».

(1) Y adhèrent le Syndicat des officiers et commandants (S.C.O.), le Syndicat des gradés de la police nationale (S.G.P.N.) et le Syndicat indépendant de la police nationale (S.I.P.N.), trois organisations considérées comme proches de l'ancienne majorité.

JUSTICE

L'application de la convention européenne des droits de l'homme

Le droit de recours individuel devant la commission de Strasbourg est rétroactif

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Depuis le vendredi 2 octobre, tout individu qui s'estime victime d'une violation par la France de la convention européenne des droits de l'homme peut saisir la commission de Strasbourg. (« le Monde » du 1er octobre). Il suffit, pour cela, d'écrire au Conseil de l'Europe, 67006 Strasbourg Cedex. Une seule condition : s'être pourvu en cassation, c'est-à-dire avoir épuisé les voies de recours interne.

Cette faculté — offerte désormais à tous ceux qui auront à se plaindre des juges et de la loi française — a été saluée, vendredi, à Strasbourg, par MM. Robert Badinter et André Chandernagor, comme un fait historique. Pour le ministre chargé des affaires européennes, la reconnaissance par la France du droit de recours individuel prévu à l'article 25 de la convention couronne « des années d'espoir ». Pour le ministre de la justice, qui a officialisé avec son collègue cette reconnaissance, elle est « *un acte de foi de la France en sa justice et en ses institutions* ».

« *La France*, a déclaré M. Badinter, *témoigne à nouveau de sa volonté de conduire une politique exemplaire au service des libertés.* » Il a cité à ce propos la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat et l'abolition de la peine de mort, ainsi que les futures réformes du code pénal et du statut de la magistrature. Mais, comme l'a dit M. Chandernagor, « *aucun Etat n'est à l'abri d'une défaillance* ».

La reconnaissance du droit de recours individuel est une sécurité supplémentaire. Il n'a été assorti par la France d'aucune restriction. C'est ainsi que la commission de Strasbourg peut désormais être saisie des violations présentes et à venir des droits de l'homme, mais, aussi, si on réfère à la jurisprudence de la Cour, des manquements à la convention intervenus depuis la ratification de celle-ci par la France en 1974. Pour tous ces manquements passés, le justiciable a six mois pour saisir la commission (c'est par erreur que nous avons indiqué dans *le Monde* du 1er octobre qu'il lui fallait attendre six mois).

On imagine les perspectives offertes par cette rétroactivité. Les homosexuels condamnés en application de l'article 331, alinéa 2 du code pénal pourraient porter plainte pour discrimination, de même que les personnes victimes au cours des sept années écoulées d'une détention arbitraire ou d'une violation des *droits de la défense. Des affaires* « classées », comme celle des micros du *Canard enchaîné*, pourraient ressortir des dossiers, à l'initiative des intéressés.

La satisfaction affichée par les deux ministres doit être néanmoins tempérée. Le gouvernement de M. Mauroy n'a pas renoncé aux réserves faites par la France, en 1974, au moment de la ratification de la convention. Ces réserves et déclarations ont pour objet d'affirmer que la France ne se sent pas engagée par sa signature au cas où la Cour de Strasbourg aurait à se prononcer sur trois séries de dispositions du droit français : l'article 16 de la Constitution, le régime des sanctions dans l'armée et le monopole de la radiodiffusion. Cela ne fait pas obstacle au droit de recours individuel basé sur les dispositions correspondantes de la convention, mais ces réserves auront nécessairement des incidences sur les décisions de la Cour.

M. Chandernagor a justifié le maintien de ces réserves par la nécessité de ratifier rapidement l'article 25, et a déclaré que la question serait réexaminée lorsque les lois nouvelles sur la justice militaire et l'audio-visuel auront été votées. M. Badinter prédit que les réserves concernant l'article 16 de la Constitution seront maintenues par le gouvernement qui qu'il advienne.

BERTRAND LE GENDRE.

SPORTS

La cooptation de deux femmes illustre l'évolution du Comité international olympique

Le Comité international olympique a finalement coopté deux femmes — et non pas une, comme on s'y attendait — au cours de sa quatre-vingt-quatrième session réunie à Baden-Baden (*le Monde* du 2 octobre). Outre l'ancienne athlète finlandaise Tirjo Haeggman, âgée de trente ans, une ancienne championne d'équitation vénézuélienne, Mme Flor Isava, âgée de soixante ans, a été désignée pour remplacer son compatriote, M. José Berecasa, atteint par la limite d'âge (soixante-douze ans). Cavalière accomplie — *elle fit partie de la sélection* olympique de son pays en 1956. — Mme Isava, qui est également connue comme joueuse de tennis et de golf, a fondé la Fédération vénézuélienne de sports équestres en 1946. Devenue membre du Comité olympique national en 1960, elle préside aussi la Confédération sportive du pays, qui réunit trente-deux fédérations.

Cinq autres personnalités ont été choisies, ce qui porte à quatre-vingt-quatre le nombre des membres du C.I.O. Il s'agit de MM. Vladimir Cernusak (Tchécoslovaquie), âgé de cinquante-neuf ans, professeur d'université, vice-président du Comité olympique national ; Nikos Filateros (Grèce), âgé de cinquante-six ans, banquier, défenseur de l'idéal olympique ; Zhenliang He (Chine), âgé de cinquante et un ans, ingénieur en électricité, secrétaire général de l'Association nationale de tennis de table ; Gunther Heinge (R.D.A.), âgé de cinquante-huit ans, ancien membre de l'équipe de basket-ball de son pays, membre du conseil de l'UNESCO pour l'éducation physique et le sport, et du cheikh Fahid Al Ahmad Al Sabah, âgé de quarante-six ans, frère de l'émir du Koweït, vice-président de la Fédération arabe des sports.

Ces cooptations traduisent la volonté d'adaptation aux conditions sociales et politiques modernes de la part du C.I.O., dont le conservatisme avait été le trait dominant depuis sa création, il y a quatre-vingt-sept ans. On relève le même souci dans les directives adoptées à l'intention des fédérations internationales pour les règles de qualification, c'est-à-dire le statut « non professionnel » des athlètes (*le Monde* daté 27-28 septembre). La lettre de la règle 26, selon laquelle un compétiteur « *ne doit avoir reçu aucun avantage financier ou matériel en relation avec sa participation aux sports* » n'a pas été modifiée. En revanche, le codicile qui donne l'esprit de cette règle a été considérablement libéralisé. Désormais, les champions pourront recevoir un soutien financier selon des critères propres à chaque fédération. « *Il n'y avait pas de solution idéale, et nous avons dû tenir compte des impératifs de chaque sport ainsi que des différents systèmes sociaux et idéologiques* », a expliqué M. Daume, membre ouest-allemand du C.I.O., président de la commission de réforme des critères de sélection. Cela n'exclut pas les possibilités d'infraction : « *Autant demander au pape* — qui, par parenthèse, vient de recevoir la médaille d'or de l'ordre olympique — *s'il n'y aura plus de péché dans le monde à l'avenir* », a dit M. Daume.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

FOOTBALL. — *En match avancé pour le compte de la douzième journée du championnat de France de première division, Nancy a fait match nul sur son terrain, le 2 octobre, avec Paris-Saint-Germain (0-0).*

En championnat de seconde division, où l'on jouait un match avancé pour le compte de la onzième journée, Ajaccio a fait match nul (1-1) avec ses visiteurs du Paris F.C. ainsi que Marseille avec Libourne (0-0).

En huitième de finale de la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, le SEC Bastia sera opposé au Dynamo Tbilissi (U.R.S.S.). En seizième de finale de la coupe de l'U.E.F.A., les Girondins de Bordeaux affronteront Hambourg S.V. (R.F.A.). Les deux clubs français disputeront les matches aller le 21 octobre sur leur terrain. Les matches retour seront joués le 4 novembre.

TENNIS. — *Favorites des demi-finales de Coupe Davis, qui ont commencé le 2 octobre, les équipes d'Argentine et des Etats-Unis ont logiquement pris l'avantage (2-0), à l'occasion des simples de la première journée, face à leurs adversaires respectifs, la Grande-Bretagne et l'Australie.*

EN CONGRÈS A LA ROCHELLE

Les avocats de la Confédération syndicale redoutent une « fonctionnarisation rampante »

De notre envoyé spécial

La Rochelle. — *La Confédération syndicale des avocats, qui a réuni son congrès annuel les 2 et 3 octobre à La Rochelle, est inquiète. Son président, Me Jean-René Farthouat, l'a dit vendredi au ministre de la justice, dont les paroles apaisantes n'ont qu'à moitié rassuré ses auditeurs.*

Les doléances que Me Farthouat a égrenées devant M. Robert Badinter — qui assistait pour la première fois à un congrès syndical d'avocats — portent sur la situation matérielle des avocats. La C.S.A., qui compte cinq mille adhérents environ sur quinze mille avocats, affiche des opinions modérées. Mais elle apprécie la disparition de la Cour de sûreté de l'Etat et l'abolition de la peine de mort, comme elle s'était prononcée, sinon mobilisée, l'année dernière contre le projet « sécurité et liberté ».

La menace d'une application de la *T.V.A. aux avocats est pour l'instant* écartée. Mais les sujets d'inquiétude ne manquent pas. Me Farthouat a fait état d'une recommandation récente des ministres des affaires étrangères des pays membres du Conseil de l'Europe. Cette recommandation préconise que certaines affaires puissent être jugées sans avocat, afin de rendre la justice plus simple et moins chère. Cette recommandation rejoint une préoccupation de l'Union fédérale des consommateurs, qui souhaite pouvoir représenter ses adhérents devant les tribunaux d'instance. Il y a là une tendance qui inquiète la C.S.A.

Les avocats craignent que d'autres affaires leur échappent. M. Badinter a confié à M. Pierre Bellet, ancien premier président de la Cour de cassation, la présidence d'une commission chargée d'étudier une réforme du contentieux des accidents de la circulation. Le ministre de la justice voudrait mettre fin aux procédures interminables auxquelles donnent lieu ces accidents et simplifier le système d'indemnisation des victimes. Cela ne fait pas l'affaire des avocats : « *Que demain soit promulguée une loi écartant du prétoire tout contentieux des accidents de la circulation, et certains cabinets verront disparaître 40 à 50 %, et parfois plus, des dossiers qui les alimentent* », a dit Me Farthouat.

L'aide judiciaire

La réforme de l'aide judiciaire préoccupe tout autant la C.S.A. Pour faciliter l'accès de tous à la justice, les plus démunis ont droit à l'assistance gratuite d'un avocat. Pour bénéficier de cette aide, il faut gagner moins de 2 100 F par mois (aide totale) ou de 3 500 F (aide partielle), sommes majorées de 240 F par personne à charge. Les avocats qui plaident ces affaires sont rémunérés selon un tarif qui varie de 530 à 1 300 F. Autrement dit ils travaillent à perte. Devant les juridictions pénales, c'est pire encore : les défenseurs « commis d'office » ne sont pas du tout rémunérés.

Le plafond de ressouces qui donne droit à l'aide judiciaire sera bientôt relevé d'un tiers. Conséquence, selon Me Farthouat : à bref délai, 60 % à 70 % des affaires seront prises en charge de cette manière (contre 20 % aujourd'hui). La rémunération des défenseurs dépendra pour une part importante de l'Etat. La « *fonctionnarisation rampante* » des avocats redoutée par le président de la C.S.A.

M. Badinter s'est voulu rassurant. Le rôle de l'avocat est et restera « essentiel ». Il n'est pas question d'imposer une réforme du contentieux des accidents de la route sans « *concertation* » et le défenseur doit recevoir « *une rémunération normale de la collectivité lorsqu'il prête son concours aux moins favorisés* ». Concrètement, cela signifie que le ministre de la justice n'est pas hostile à la solution imaginée par la C.S.A. pour compléter le système d'aide judiciaire. Cette solution consiste à mettre à la charge de celui qui perd un procès une partie des honoraires de l'avocat de celui qui obtient satisfaction.

A terme, M. Badinter estime que « *ce n'est pas un avenir souffreteux qui attend la profession* » mais des années « *riches de promesses* ». Le développement du droit et notamment du droit international et de la consommation sont autant de chances à saisir. Mais il faut que les avocats prennent conscience de cette évolution. Il faut aussi qu'ils soient mieux formés. A ce sujet, M. Badinter a estimé qu'il fallait « *tendre résolument vers une pédagogie partagée par ceux qui se destinent, d'une part, au barreau, d'autre part, à la magistrature* ». Le ministre de la justice n'en a pas dit plus, mais cela signifie que la formation des jeunes avocats pourrait bientôt être améliorée.

B. L. G.

LE MAIRE DE L'ILE D'YEU PROTESTE CONTRE L'ARRIVÉE DES MILITANTS BASQUES ESPAGNOLS

(De notre correspondant.)

La Roche-sur-Yon. — M. Thomas Linaza Echevarria, vingt-cinq ans, militant basque espagnol accusé par Madrid d'avoir participé à l'assassinat de six gardes civils, est arrivé jeudi 1er octobre à 18 heures au centre hospitalier départemental de La Roche-sur-Yon. Ce militant, qui a fait la grève de la faim depuis le 30 août à la prison de Fleury-Mérogis puis à celle de Fresnes (*le Monde* du 2 octobre), a été transporté sous haute surveillance par une ambulance de la Croix-Rouge. Après les soins qui doivent lui être prodigués, M. Linaza ira rejoindre à l'île d'Yeu un autre militant assigné à résidence depuis le 21 septembre, M. Francisco Xavier Arin Baztarica (*le Monde* du 23 septembre).

A l'île d'Yeu, le maire, M. Jean-Claude Bernard, a rendu publique une motion dans laquelle il proteste contre les assignations à résidence, constatant au passage que les élus ont été mis devant le fait accompli. « *Nous craignons les animosités, les conflits, les incidents comme en 1976*, a-t-il notamment expliqué. *Nous nous insurgeons de voir l'île d'Yeu considérée comme une suite des Baumettes et de Fleury-Mérogis. Nous demandons au ministre de l'intérieur le départ des militants basques.* »

A La Roche-sur-Yon, les services préfectoraux se préparent à accueillir prochainement à l'hôpital deux autres militants basques, MM. José Miguel Arrugaeta San Emetrio, vingt-trois ans, et Miguel Angel Aldana Barena, trente-deux ans, accusés respectivement de complicité d'enlèvement et d'assassinats.

RELIGION

Le huitième centenaire de saint François d'Assise

(Suite de la première page.)

Entouré de quelques compagnons, ce troubadour en guenilles fonda, dès que Rome donna son aval, en 1209, sa première communauté dans une cabane de bois de Rivo Torto, soignant les lépreux, jusqu'au jour où l'intrusion d'un âne entendant occuper les lieux mit fin à cette première expérience franciscaine.

Quoi d'étonnant à ce que les écologistes de tous les temps considèrent François comme leur père fondateur ? Il n'est d'oiseaux, de loups, d'ânes et autres quadrupèdes, de soleil, de lune, d'étoiles, il n'est de feu, d'eau, promus « frères » ou « sœurs », qui n'aient été chantés, apprivoisés, convertis par François. Frère universel de toutes les créatures, se riant des critiques panthéistes puisque, à ses yeux, la nature est évidemment issue de Dieu depuis le ver de terre jusqu'au plus célèbre des papes.

Consanguinité spirituelle

François trouva la compagne spirituelle qui lui convenait avec sainte Claire. Elle aussi fit une fugue familiale en 1212 — elle avait quinze ans — parce que ses parents voulaient la marier. Naquit progressivement l'ordre des clarisses ou « pauvres dames ». L'histoire nous apprend — mais cela ne va-t-il pas sans dire ? — que François veilla affectueusement et sans interruption sur « *sa chère petite plante spirituelle* ». « *Jamais deux âmes ne s'accordèrent mieux dans leur manière d'envisager les choses de la terre et du ciel. On dirait une sorte de consanguinité spirituelle. Comme le Poverello, Claire était humble, miséricordieuse, charmante, optimiste et chevaleresque.* » (Père Omer Englebert.)

Lorsque Claire mourut en 1253, ses dernières paroles furent proprement bouleversantes : « *Seigneur Dieu, soyez béni de m'avoir créée...* » Deux ans après, elle fut canonisée. Ce sont peut-être les propos les plus merveilleux qui aient été suscités par la joie franciscaine. Et il est juste qu'ils aient été prononcés par une femme née, elle aussi, à Assise.

Vicissitudes des débuts de l'ordre franciscain, séjour en Egypte et au Proche-Orient, rencontre avec le sultan, stigmates sur le mont Alverne. François devait mourir le 3 octobre 1226, à la Portioncule près d'Assise, dans les bois, en présence de « Frère » Jacqueline (en fait sœur Jacqueline, et plus exactement encore, dame Jacqueline, Romaine, mère de deux fils), que François désirait rencontrer avant de rendre son âme à Dieu : « *Mets-toi aussitôt en route si tu veux me revoir encore* », lui écrit-il. *Prends avec toi du drap de cilice pour ensevelir mon corps... Apporte aussi de ces bonnes choses que tu me donnais à manger quand, à Rome, j'étais malade.* » Dame Jacqueline accourut avec un gâteau aux amandes. Mais il ne put guère y goûter. Sa « sœur la Mort », le surprit en train de chanter. Il avait quarante-six ans et était « converti » depuis vingt ans.

Sur le champ, dit la chronique, des centaines d'alouettes s'abattirent sur le toit de la cabane, tandis que « *les stigmates de ses mains et de ses pieds se détachaient comme des pierre noires sur du marbre blanc* ».

Poésie, mystique, histoire, mêlent ici leurs accents plus ou moins vérifiables. Qu'importe ? L'histoire de saint François porte des lettres de noblesse indélébiles, celles de l'amour évangélique le plus authentique, une extraordinaire et combien efficace leçon de dénuement qui a traversé les siècles. Renan a pu dire : « *Depuis Jésus, François d'Assise a été le seul parfait chrétien.* » En un siècle, trois milliers de publications sérieuses lui ont été consacrées. Si ses objurgations pour une pauvreté absolue (« ni bien foncier ni revenu fixe ») n'ont pas toujours été approuvées ou retenues, elles gardent l'inaliénable saveur de l'absolu qui est le ressort de toute religion. Et comment ne pas se réjouir avec Olivier Lacombe que « *les fleurs de la vertu bouddhique* » que sont les paramita s'accordent si profondément avec les Fioretti : patience et joie.

HENRI FESQUET.

Les chevaliers de l'impossible

Les saints passent pour être ennuyeux. Quelle erreur ! Ils réconcilieraient plutôt, s'il en était besoin, avec l'humanité. Car ils sont fascinants par leur fraîcheur, leur allant, la vérité de leur regard, leur aptitude à aller jusqu'au bout d'eux-mêmes sans éclabousser personne et à mettre ordre, douceur et tendresse là où régnait la discorde. Les saints sont les chevaliers de l'impossible.

Le saint est un passionné, il est loin d'être parfait ; car l'ardeur n'est pas garante de moralité. La vie du saint, comme celle des autres hommes, n'est pas uniforme, elle traverse toutes sortes de déboires. On ne naît pas saint, on le devient. Ses lendemains ne sont pas sûrs, et c'est pourquoi l'Eglise ne canonise jamais un vivant. Le saint vit dangereusement et connaît sa fragilité.

Ce n'est pas la vertu qui fait le saint, mais l'intimité avec le Christ. Ce tropisme lui donne un extraordinaire ascendant — car il sait voir Dieu dans les hommes. Une extraordinaire efficacité aussi, car la foi soulève les montagnes (1). *Que serait le visage de la civilisation occidentale sans la palette de ses saints ? Le saint est à l'aise dans tous les secteurs des activités humaines : Jeanne d'Arc, Saint Louis, Vincent de Paul... Il est partout chez lui. L'aisance est une de ses caractéristiques. Il réussit là où les autres échouent et avec des moyens apparemment pauvres. Sa maîtrise sur les événements étonne. Il appuie sa faiblesse sur Dieu. Il n'agit pas par ambition, mais pour qu'avance le Royaume de Dieu. Pas de sainteté imaginable sans humilité.*

Les saints sont gens supérieurement équilibrés même si — comme c'est souvent le cas — leur santé est chétive et leur psychisme perturbé. Qu'importe si Thérèse d'Avila était une grande névrosée ou Thérèse de Lisieux une grabataire ! La force d'âme est encore plus éclatante quand le corps est malade. Après tout, la sainteté — à la manière du génie — s'accommode des complexions fragiles. Thomas d'Aquin passe pour une exception.

L'important, l'étonnant, c'est le réalisme des saints. Pour quelques hurluberlus éthérés, le saint est généralement fort attentif aux choses de la terre, il sait manier les hommes et jauger les situations. Il est superactif — fût-ce de son lit. C'est un fondateur d'ordre, de couvents, d'hôpitaux, etc. Il appartient de droit à l'histoire profane et contribue à la construire, à l'accélérer.

Ainsi pourrait-on dire que le saint est celui qui perçoit le mieux — parce qu'il la vit — l'incarnation, qui est le propre de l'Evangile. Il sait réaliser l'unité entre le spirituel et le charnel, entre le divin et l'humain. Il est au centre des tensions et les assume. Il désarme la violence sans escamoter les conflits. Le saint est un signe précieux de la vérité du christianisme.

Chaque religion a ses propres saints, bâtisseurs d'harmonie et de charité universelle. L'œcuménisme de la spiritualité porte des fruits discrets mais durables. L'histoire se passerait moins difficilement des héros ou des sages que des saints. Car c'est l'esprit qui féconde l'humanité et la grâce plutôt que les idéologies et la violence. Le label de canonisation posé sur certains grands chrétiens n'est pas inutile mais n'est pas tellement important. Beaucoup seraient dignes du calendrier liturgique qui n'y seront jamais. Beaucoup de laïcs hommes et femmes, surtout, qui se sont effacés discrètement. C'est eux, pourtant, qui sont le sel de la terre. « Il n'y a qu'une tristesse, c'est de ne pas être des saints », *remarquait Léon Bloy, dans une formule difficile à oublier.*

H. F.

(1) Les phénomènes paranormaux que l'on rencontre parfois dans le sillage des saints (stigmates, jeûne absolu, miracles, prodiges) sont tout à fait marginaux et ont toujours été minimisés par les grands spirituels. Non seulement par pudeur mais aussi parce que ce sont des signes ambigus, des tentations de puissance. La foi agit sur les cœurs plutôt que les corps. Les stigmates reproduisant les blessures du Crucifié sont, eux, le fruit d'un désir de mimétisme ; ils révèlent un mysticisme dévorant qui se rencontre surtout chez des natures plus ou moins délabrées.

AUJOURD'HUI

On compte actuellement dans le monde 21 119 franciscains, 11 776 capucins et quelque 20 000 clarisses.

En France : 637 franciscains, 601 capucins (1) et 1 180 clarisses. Il convient d'ajouter des religieuses, des tertiaires, des fraternités séculières.

(1) Les capucins, fondés au seizième siècle par Matthieu de Basal, ont essayé de vivre la pauvreté d'une manière plus stricte.

● *Divers pèlerinages ou croisières* sont prévus à l'occasion de la célébration du huitième centenaire de la naissance de saint François d'Assise. Renseignements : Pèlerinages franciscains, 27, rue Sarrette, 75014 Paris. Tél. : 542-37-84.

LE GRAND RABBIN DE FRANCE ET LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION PROTESTANTE ONT ÉTÉ REÇUS A L'ÉLYSÉE

M. René Sirat, grand rabbin de France, a eu, vendredi 2 octobre, un entretien de près d'une heure avec le président François Mitterrand. Les deux hommes ont notamment évoqué la visite qu'effectuera le président français en Israël au début de 1982 et le problème de l'école privée. « *Nous sommes très heureux de ce prochain voyage qui nous touche particulièrement*, a dit M. Sirat à sa sortie de l'Elysée, *dans la mesure où c'est la première fois qu'un président de la République française se rend en Israël.* » Le rabbin Sirat a rendu une nouvelle fois hommage « *à la réaction admirable* » du peuple français à la suite de l'attentat de la rue Copernic, il y a un an.

A propos de l'enseignement privé, enfin, le grand rabbin a déclaré : « *Nous n'avons pas d'inquiétude de ce côté-là. Nous avons parlé du développement de l'enseignement juif en France*, a-t-il ajouté, *tant au niveau de l'école primaire que de l'enseignement secondaire et supérieur.* »

Le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, qui était reçu le même jour par M. Mitterrand, a interrogé le président sur la politique d'armement de la France, « *en souhaitant*, a-t-il dit, *que notre pays prenne des initiatives constructives en ce qui concerne le désarmement et la paix* ».

En quittant l'Elysée, M. Maury a précisé qu'il avait « *exprimé sa reconnaissance* » au chef de l'Etat pour les mesures prises en faveur des immigrés ainsi que pour l'initiative franco-mexicaine en faveur du Salvador. D'autre part, le président de la Fédération protestante s'est montré « *préoccupé par la situation en Nouvelle-Calédonie* » ainsi que par le problème namibien. « *Nous avons exprimé le vœu*, a alors observé le pasteur Maury, *que la France continue à avoir une politique généreuse et ouverte à l'égard du tiers-monde.* »

Evoquant, enfin, la question de l'école, le président de la Fédération protestante a déclaré : « *Nous pensons que l'école est un des problèmes majeurs de ce temps, car l'éducation nationale est devenue un tel monstre par ses dimensions que nous souhaitons que l'on aille vers une décentralisaiton et un renouvellement pédagogique.* »

● *Le Père Pierre Claverie*, de l'ordre des dominicains, a été ordonné, vendredi 2 octobre, évêque d'Oran par le cardinal Duval en présence des évêques d'Algérie, de Tunisie et du Maroc. Un millier de fidèles ont assisté à la cérémonie qui s'est déroulée à la cathédrale d'Alger. Mgr Pierre Claverie, qui est âgé de quarante-trois ans, est né à Alger où il dirigeait le centre diocésain des Glycines. Il succède, à Oran, à Mgr Tessier, nommé coadjuteur du cardinal Duval. — *(Corresp.)*

PRESSE

M. MAUROY A RENCONTRÉ LES JOURNALISTES

Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a annoncé, vendredi 2 octobre, en recevant le bureau de l'Association de la presse ministérielle, que préside M. Jean-Claude Vajou, qu'il avait l'intention de déposer, lors de la saison d'automne 1982, un projet de loi sur la presse, visant notamment à aider la presse d'opinion.

Au cours de cette réception, M. Mauroy a exprimé son souci d' « *ouvrir largement le dialogue avec les journalistes* » et de « *leur faciliter l'accès à l'information* » dans ses services, comme dans les ministères.

C'est ainsi qu'il a annoncé qu'une salle de conférence permanente sera prévue à Matignon, où il rencontrera régulièrement les journalistes et où ceux-ci pourront recueillir les déclarations des visiteurs du premier ministre.

A propos de la liberté de la presse et des problèmes déontologiques de la profession, le premier ministre a assuré de la façon la plus nette qu'il n'était pas intervenu, de quelque façon que ce soit, auprès des organes de presse et qu'il n'avait pas l'intention de le faire.

DÉFENSE

Les commissions d'appelés dans les régiments

«Les légumes sont mal égouttés, mon colonel !»

De notre correspondant

Brest. — La réunion ressemble à première vue à une assemblée d'actionnaires ou à un conseil d'administration. Ses participants se font face. Leurs regards se dirigent vers l'une des extrémités des tables accolées bout à bout. C'est là que siège le président. Il dirige les débats avec une fermeté souriante, rien ne lui échappe. Il se livre volontiers à des commentaires. Le ton des interventions est mesuré, déférent ; il ne traduit aucune crainte. Chacun s'exprime en totale liberté, spontanément ou à la demande du président.

Le président porte un uniforme, c'est le colonel du régiment, le lieutenant-colonel Pierre Vinot-Préfontaine, commandant le 41[e] Régiment d'infanterie à Châteaulin (Finistère), qui en est à sa troisième réunion de commission de la journée. Le matin, il a présidé aux travaux des commissions « foyer » et « information interne ». Après le déjeuner, il a réuni les membres de la commission d' « ordinaire », c'est-à-dire de l'alimentation. Dans un régiment comme le sien, ce sont plus de mille quatre cents bouches à nourrir chaque jour.

Dans l'armée de terre, depuis 1975, les appelés sont associés à certaines mesures intéressant la vie courante des unités. Ils font partie de commissions consultatives placées sous l'autorité du chef de corps (1). Ils ne sont pas élus, mais désignés par les capitaines de compagnie. Avant leur arrivée au pouvoir, les socialistes se déclaraient partisans d'élections à bulletin secret. M. Charles Hernu, ministre de la défense, n'a pour l'instant rien changé. Le règlement est resté le même. Les comités de soldats, qui espéraient être reconnus avec l'accession de la gauche aux responsabilités, sont toujours aussi fermement tenus à l'écart.

Volontaires

Les soldats du contingent qui composent les commissions du 41[e] R.I. sont tous des volontaires. Le colonel exige qu'ils soient capables de s'exprimer correctement, qu'ils soient à l'écoute de leurs camarades. « *Je me refuse à ce qu'ils soient des béni-oui-oui* », précise-t-il.

Le colonel a ouvert la séance. Un voltigeur de la compagnie d'éclairage et d'appui prend la parole. « *La qualité de la nourriture n'est pas à mettre en question*, dit-il, *mais ne pourrait-on améliorer* les sauces ? *Les légumes sont mal égouttés.* » Le colonel l'interrompt pour annoncer une bonne nouvelle : la dotation journalière par soldat est de 18 francs à partir du 1[er] octobre (depuis le 1[er] juillet, elle était de 17 francs). L'appelé — il a six mois de service — poursuit :

« *La cuisson des viandes laisse à désirer.* » Le colonel : « *On n'est pourtant pas limité pour le gaz.* » Le chef cuisinier, un civil, dément l'affirmation du jeune soldat. Un autre appelé vient à la rescousse de son camarade : « *La viande n'est pas assez cuite.* » Encouragé, le voltigeur affine sa remarque : « *Ce sont les viandes comme le rosbif qui sont trop saignantes.* » Désormais, le cuisinier poussera un peu plus les feux. Les pâtes, les légumes mal égouttés ? « *On s'efforce de faire pour le mieux*, dit le lieutenant chargé de l'ordinaire. *Si l'on égoutte trop les pâtes, elles se refroidissent rapidement.* »

Le repas est décortiqué par le menu. Le voltigeur est toujours sur la brèche. L'une des deux chaînes du self-service sert parfois de meilleurs repas que l'autre, observe-t-il. Un autre soldat réclame la présence d'un gradé, un sergent au moins, pour veiller à ce que les plateaux soient tous reportés à la plonge. « *Le caporal d'ordinaire n'a pas assez d'autorité* », explique-t-il.

Surveillance

Le colonel écoute, questionne, se renseigne auprès du médecin-major et du chef de ses services administratifs qui siègent à ses côtés, ordonne. Un homme du rang parle maintenant du petit déjeuner : « *On a noté une nette amélioration. (...) Le café et le chocolat sont chauds.* » Un autre déplore certains vols : « *Les premiers arrivés ont de la brioche, les autres pas.* » Heureux fantassins : chaque homme a droit à une brioche et à du pain grillé à son petit déjeuner. Le colonel commente : « *On arrive toujours à un problème de surveillance. Quand vous voyez un de vos camarades prendre la brioche d'un autre, dites-lui de la remettre à sa place. C'est de l'autodiscipline. Il est vrai que c'est plus facile à dire qu'à faire.* »

Un soldat a trouvé un mauvais goût au bœuf bourguignon. Le chef cuisinier, qui a lui-même préparé ce plat, en donne d'une traite la recette. « *C'est peut-être la fraîcheur de la viande* », se hasarde un soldat. Le colonel intervient : « *Il faut que vous sachiez qu'une collectivité comme la nôtre est soumise à des règles sanitaires très strictes. Après la réunion, je vous autorise à visiter nos installations frigorifiques.* »

Un deuxième classe interroge le colonel : « *Comment se fait-il que le menu soit amélioré quand une personnalité vient au régiment ?* » Le colonel Vinot-Préfontaine ne cache pas sa surprise. Il répond : « *J'avais un général hier. Avez-vous remarqué une amélioration du repas ?* » Un appelé en profite pour réclamer des yaourts fruités. La réponse du colonel est négative : « *Moi, j'ai cinq enfants. Il n'y en a pas chez nous. Cela coûte cher.* »

JEAN DE ROSIERE.

(1) L'article 17 du règlement de discipline générale, qui date de juillet 1975, et que le gouvernement actuel veut appliquer à la lettre, précise : « *La participation des militaires aux mesures intéressant les divers aspects de la vie de la collectivité, en dehors des questions propres à l'accomplissement du service, est assurée par la désignation de militaires de divers grades au sein de commissions constituées conformément aux dispositions des règlements de service intérieur de chacune des armées et de la gendarmerie, et aux instructions d'application.* » A l'instigation de M. Hernu, des contrôleurs des armées en ont vérifié, récemment, le fonctionnement sur place, à l'occasion de missions dans les unités.

CINQ FEMMES MÉDECINS A BORD DU CROISEUR-ÉCOLE « JEANNE-D'ARC » POUR SA CROISIÈRE ANNUELLE

Le ministre de la défense a demandé à l'état-major de la marine de prévoir l'embarquement de cinq femmes élèves officiers du service de santé à bord du porte-hélicoptères *Jeanne-d'Arc*, qui doit faire la traditionnelle croisière autour du monde pour l'Ecole navale.

Déjà, en 1979, une femme administrateur des affaires maritimes et, en 1980, une femme élève officier du service de santé avaient participé à la campagne de la *Jeanne*. Cette année, cinq femmes médecins devraient être invitées avec les élèves officiers de marine. A leur départ assistera, notamment, le médecin général Valérie André, la seule femme en France à avoir le grade de général de division aérienne.

C'est le 30 octobre que le porte-hélicoptères, accompagné de l'escorteur *Doudart-de-Lagrée*, quittera le port de Brest pour sa croisière autour du monde. Son retour est prévu pour le 31 mars 1982.

● *L'Union nationale des officiers de réserve (UNOR)* a célébré, ce samedi 3 octobre à Satory (Yvelines) puis à Paris, le soixantième anniversaire de sa création. C'est, en effet, le 25 juillet 1921 qu'un congrès a rassemblé à Versailles une centaine d'officiers de complément, sous la présidence de Raymond Poincaré, capitaine de réserve et ancien président de la République, pour y voter le principe de la création d'une union nationale des officiers dits, alors, de complément.

MÉDECINE

L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE L'EUROPE REJETTE UN PROJET DE RECOMMANDATION SUR L'INSÉMINATION ARTIFICIELLE.

L'Assemblée du Conseil de l'Europe a rejeté, le vendredi 2 octobre, par quarante-trois voix contre quarante et une, un projet de recommandation qui tendait à combler un « *vide juridique total* » en fixant les premières dispositions en matière d'insémination artificielle. Le projet, présenté par M. Vincent Tabone (Malte), prescrivait que cette technique devait être limitée aux couples mariés et réalisée sous la responsabilité d'un médecin. Il en précisait, d'autre part, les indications : les infécondités incurables et les maladies héréditaires masculines. Le consentement, par écrit, de l'homme et de la femme aurait été nécessaire, aucune filiation ne pouvant être établie entre le donneur et l'enfant, et l'exploitation commerciale du sperme étant interdite.

Les objections ont été nombreuses et de nature diverse. Certains intervenants ont notamment souligné que toute législation dans ce domaine ne pouvait qu'aider au développement de cette pratique en lui donnant une certaine publicité. Sept amendements ont été déposés, relatifs par exemple, à l'accès aux dossiers médicaux les concernant par les personnes conçues de cette manière et à la possibilité laissée aux Etats membres de déterminer quels pouvaient être les bénéficiaires de l'insémination artificielle. Le rôle des médecins — techniciens ou décideurs — a aussi été un sujet de vives controverses. En France, chaque année, le nombre des enfants nés grâce à la technique de l'insémination artificielle varie entre deux mille et deux mille six cents.

SEMAINE DU CŒUR DU 5 AU 11 OCTOBRE

La Semaine du cœur se déroulera cette année du 5 au 11 octobre. Cette campagne d'information, organisée par la Fédération nationale de cardiologie (1), aura pour thème : « La réinsertion professionnelle du cardiaque ».

La vente d'une carte du cœur aura lieu sur la voie publique, dans les bureaux de poste, les banques, les grandes surfaces, etc. Cette carte, qui comporte une identification médicale pouvant être utile en cas d'accident, ainsi qu'une fiche de renseignements sur la réadaptation, d'un prix de 10 francs, est destinée à financer les actions menées par les associations régionales de cardiologie. De plus, un numéro spécial de « Cœur et santé », revue de la Fédération, sera édité à cette occasion.

(1) 50, rue du Rocher, Paris-8[e]. Tél. : 522-52-51.

● *Epidémie virale à Dijon.* — Le plus important lycée de Dijon, le lycée du Castel, qui accueille quelque deux mille sept cents élèves, a été fermé vendredi 2 octobre dans l'après-midi pour permettre une désinfection complète de ses locaux. La veille une cinquantaine d'élèves internes avaient dû être admis à l'infirmerie de l'établissement à la suite de violents maux de tête et au ventre. Vendredi plusieurs dizaines d'élèves externes ont présenté à leur tour les mêmes symptômes, alors qu'ils n'avaient pas déjeuné au lycée. Il semble, de l'avis des spécialistes, que cette épidémie soit propagée par un virus, que les analyses en cours tentent d'identifier, et qui aurait sévit à l'autre extrémité de la ville, au Centre de rencontres internationales dont le restaurant est fermé depuis lundi. — *(Corresp.)*

ÉDUCATION

● *Les syndicats et le réemploi des maîtres auxiliaires.* — Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) jugent positives les nouvelles décisions concernant les maîtres auxiliaires et recommandant leur paiement à temps complet (*le Monde* du 3 octobre). Toutefois, selon le SNES, « *des problèmes subsistent* », surtout pour les maîtres auxiliaires « *qui ne bénéficient pas des mesures de réemploi bien que justifiant parfois d'une ancienneté importante* ».

Le S.G.E.N. précise qu'il a été reçu, vendredi 2 octobre, au cabinet du ministre de l'éducation nationale « *pour une réunion préparatoire à la négociation sur la titularisation des maîtres auxiliaires* ». Celle-ci devrait, selon le S.G.E.N., impliquer « *la mise en place d'un système de remplacement organisé avec des personnels titulaires* ».

● *Fin de la grève au lycée français d'Athènes.* — Les cours ont repris, jeudi 1[er] octobre, à la section française du lycée franco-hellénique de Aghia Paraskevi, près d'Athènes. Les professeurs français, qui s'étaient mis en grève le 28 septembre pour protester contre leur situation financière (*le Monde* du 29 septembre), ont obtenu une augmentation de 10 % de leur traitement et une exonération de 50 % sur les droits de scolarité de leurs enfants inscrits au lycée.

FAITS DIVERS

● *La fillette âgée de quatorze mois*, Emmanuelle Estival, enlevée jeudi 1[er] octobre à l'hôpital de la Timone, à Marseille (nos dernières éditions) a été retrouvée dans le hall de l'hôpital de Toulon, où une inconnue l'avait déposée.

● *Accident de car près de Granville : un mort, vingt-neuf blessés.* — Le bilan de la collision qui s'est produite à Roufflgny (Manche) entre un car et une voiture est d'un mort — le conducteur de l'automobile — et vingt-neuf blessés. La plupart des blessés ont pu quitter la clinique de Villedieu-les-Poêles, après avoir reçu des soins, mais plusieurs ont été gardés en observation.

● *Vingt-quatre blessés dans un car de ramassage du personnel de Renault-Flins.* — Vingt-quatre salariés des usines Renault de Flins (Yvelines) ont été blessés au cours d'une collision survenue le 2 octobre à proximité des usines automobiles entre un car de ramassage du personnel et un poids lourd. La collision a été violente et si certains blessés ont pu être soignés sur place, une dizaine ont dû être évacués vers les hôpitaux de la région par une dizaine d'ambulances et aussi par deux hélicoptères de la gendarmerie.

● *Collision à Paris : un mort et trois blessés graves.* — Un accident de la circulation a fait un mort et trois blessés graves dans la nuit du 2 au 3 octobre, rue de Vaugirard, à Paris (15[e]). M. Antonio Guerra, vingt-cinq ans, de nationalité portugaise, ayant perdu le contrôle de sa voiture, a violemment heurté un camion en stationnement. Il a été tué sur le coup. Ses passagers ont été hospitalisés dans un état grave.

Le Monde

culture

LETTRES

Mémoires d'un vacciné

(Suite de la première page.)

L'apolitisme, un détachement élégant et un goût certain des mondanités, vont d'abord servir de viatique à Jean Cathala. Mais l'histoire, en s'accélérant, va vite engloutir le jeune professeur, qui reconnaît bien volontiers tirer vanité des chroniques qu'il envoie au *Temps*, l'ancêtre du *Monde*. Son portrait de la Tallin insouciante des années 30 constitue un *témoignage* rare ; mais l'angoisse vient tout brouiller avec Munich, l'abandon et l'invasion de la Tchécoslovaquie, le dépeçage de la Pologne et la « libération » des pays baltes par l'Armée rouge, en août 1940. C'est là, sans doute, que se situent les pages les plus poignantes du récit de Cathala : comment, sous couvert « d'aide fraternelle » et avec l'accord express de Hitler, l'U.R.S.S. avale, puis digère, Lettonie, Estonie et Lituanie, que s'étalent déjà disputées, au fil des siècles, Danois, Suédois, Allemands et Russes.

Les cobayes

Cathala nous montre un peuple fasciné par son destin, comme paralysé, creusant d'abord avec indifférence, puis avec ardeur, sa propre tombe. Le scénario de Tallin est strictement parallèle à ceux de Riga et de Vilnius : élections à un seul candidat, manifestations d'amitié *envers* l'U.R.S.S., *soigneusement* mises en scène, appels à l'aide adressés au nouveau maître, bassesses à l'égard du proconsul (un *certain Jdanov, qui allait bientôt faire* parler de lui), apparition de la délation et du « flicage » en tous genres, rafles massives, enfin. On connaît *bien, aujourd'hui, cette mascarade* pseudo-démocratique qui allait être utilisée à Prague en 1948, à Budapest en 1956, en Tchécoslovaquie de *nouveau en* 1968, à *Kaboul il y* a moins de deux ans, et la liste n'est pas exhaustive. Mais on oublie trop souvent que ce sont les pays baltes qui ont servi de cobayes pour la répétition générale. A une exception près, mais de taille, celle de la Finlande, qui n'acceptera pas *le* destin que *lui* avaient concocté Hitler et Staline et qui va résister et se battre. Elle seule, d'ailleurs, sera *relativement* épargnée au sortir de *la tourmente. Une* leçon que Cathala, au passage, nous demande de méditer.

Jusqu'en 1940, Cathala ne sait pratiquement rien et ne veut rien savoir de plus de la réalité soviétique. L'U.R.S.S., pour lui, ne peut être qu'une idée abstraite. Il sent confusément que sa sympathie raisonnée ne résisterait peut-être pas à l'expérience. « *Je ne savais pas que je savais*, explique-t-il aujourd'hui. *Je le savais même si peu que, souvent, la connaissance de l'U.R.S.S. que j'ai acquise par la suite s'est opérée fort socratiquement en retrouvant de l'oublié.* » La réalité va s'introduire chez lui, un soir de 1941, alors que les troupes de Hitler sont déjà aux portes de Tallin, sous la forme de deux policiers, l'un russe, l'autre collaborateur. Et c'est l'arrestation, les valises vite bourrées du superflu, le dernier verre de wkisky partagé avec les deux matons. Tradition militaire et confusion idéologique obligent !

Gaulliste par atavisme, antivichyste viscéral (il a refusé d'être rapatrié en France en 1940 et ne rêve que de rejoindre les forces du Levant), Cathala entre alors dans une longue nuit. Elle le conduira de camp soviétique en camp soviétique, séjours seulement interrompus par *d'interminables voyages en wagon à* bestiaux. L'humour caustique de Cathala nous vaut alors des pages extraordinaires sur une notion peut-*être désuète mais à laquelle il doit* de vivre aujourd'hui : la dignité et son corollaire, le refus de la pitié (il mettra, nous confie-t-il quelque part, *des années à réapprendre la* pitié). Au fil du récit, également, une série de portraits en forme d'ex-voto de tous ces compagnons de détention sans *lesquels il n'aurait* pas terminé le voyage, lui l'éclopé — ne dites pas handicapé, il déteste, ça lui rappelle les chevaux surdoués ! — paralysé des deux jambes depuis l'adolescence. Citons quelques-unes de ces ombres inconnues victimes de la folie stalinienne : l'Italienne Deggli Abbati, qui enseigna le chant à Saint-Petersbourg avant de le faire à Tallin, le Hongrois Geza Jako, envoyé directement du commissariat au peuple pour la planification au goulag, le juif russe Mildenberg, qui croyait fuir les progoms de son pays *natal* en s'installant en Estonie, le juif tchèque Deutsch, coupable d'avoir pris pour femme, en premières noces, une citoyenne soviétique ; l'illusionniste Francardi, qui avait amusé toutes les nuits de Tallin à la belle époque, le Tchécoslovaque Reicin, qui ne sauvera sa peau que pour mieux mourir à Prague, au bout d'une corde, après le procès Slansky, Pierre Pusset, le menuisier parisien, Mme Ouen, la directrice d'un cours privé à Moscou.

Le départ de Thorez

Le cauchemar de Cathala va durer plus d'un an ; jusqu'à ce qu'on le libère enfin, à la demande de la délégation de la France libre, qui vient d'être autorisée *à ouvrir* un bureau à Kouybychev, la capitale de guerre. Rejoindre Kouybychev à travers la Russie dévastée et affamée tiendra du prodige. Cathala, d'ailleurs, « craquera » physiquement avant d'y réapprendre à vivre au milieu des conflits naissants de la *France libre.* Puis ce *sera* Moscou, enfin terminus provisoire de cette route du Kremlin qui fait de Jean Cathala un attaché de presse peu *ordinaire, Moscou avec son petit* monde « cosmopolite » des Alexander Werth, le correspondant du *Guardian*. André Marty déjà en lutte *sourde avec Thorez, Jean-Richard* Bloch, auquel certains Soviétiques tentent de faire comprendre certaines réalités, mais qui ne savait *pas comprendre*, Ehrenbourg, de l'*escadre* Normandie-Niemen. A condition de ne pas se poser trop de questions, gaullisme et communisme réussissaient assez bien à y coexister, d'autant plus que Staline, au nom de l'unité nationale et de la guerre « patriotique », tolérait une certaine ouverture. C'est l'époque — elle reviendra plus tard, du temps de Khrouchtchev — où il est possible de rencontrer un Kapitsa, un Pasternak, un Eisenstein, un Dovjenko, un Donskoi. Le double langage et l'omission des « disparus » exterminés par Staline restent bien sûr la règle, mais au moins se voit-on et *parfois* même espère-t-on. D'où *le* hiatus avec les Français de Londres et notamment avec le général de Gaulle qui se fera longuement tirer l'oreille avant d'autoriser Thorez à rentrer en France. Thorez, dont Cathala nous révèle pour la première fois comment *il* a gagné Moscou dès octobre 1939 : par Bruxelles où l'avocat Jean Fonteyne l'héberge, le temps pour l'ambassade soviétique *de lui établir* un passeport au nom de Prokofiev, grâce auquel il s'embarque sur un cargo russe à Anvers.

Cathala termine son récit sur l'affrontement de Gaulle-Staline de novembre - décembre 1944, dont le sort de la Pologne, d'une certaine manière, va être *l'enjeu. L'anti*communisme de de Gaulle, manifestement, le déçoit, même s'il est impressionné par l'homme. Staline, avec ses faux mystères, son art de la comédie, conserve encore toute sa capacité de fascination pour l'attaché de presse français déjà gravement atteint de la maladie du dédoublement : « *Un Moi qui savait et un autre qui croyait.* » Le temps de la guérison n'est pas encore venu. Espérons que Jean Cathala, bel et bien guéri aujourd'hui, n'en restera pas là et qu'il nous donnera la suite logique de ce *Sans fleur ni fusil*.

JACQUES AMALRIC.

★ *Sans fleur ni fusil*, par Jean Cathala. Editeur : Albin Michel. 404 p. Environ 69 F.

RECU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

M. Léopold Sédar Senghor plaide pour une communauté organique culturelle

M. François Mitterrand avait tenu à assister, vendredi après-midi, à la séance de réception de M. Léopold Sédar Senghor à l'Académie des sciences d'outre-mer. La présence du président de la République, au milieu d'un parterre d'ambassadeurs, signifiait davantage qu'une visite officielle, voire une marque d'amitié.

Comme l'a souligné M. André Blanchet, président de la compagnie, dans son allocution de bienvenue, et comme la suite des discours l'a précisé, elle confirmait l'étroite convergence de la politique actuelle concernant le tiers-monde, définie le 22 mai dernier à la conférence franco-africaine de Nice, et des projets mis sur pied par le nouveau membre associé, élu en réalité le 23 avril 1971. La cérémonie avait été différée jusqu'à ce que le président de la République du Sénégal eût abandonné ses hautes charges.

Ces projets s'inscrivent d'ailleurs en bonne place dans les préoccupations et les travaux de l'Académie, ci-devant Académie des sciences coloniales, depuis sa fondation en 1922, et dûment « *décolonisée* » le 7 juin 1957. Mais sa vocation n'a pas changé, celle « *d'étudier sous leurs aspects variés et notamment leurs aspects scientifiques, politiques, économiques, techniques, historiques, sociaux et culturels, les questions relatives aux pays situés au-delà des mers, et d'associer à cet effet des personnalités françaises et étrangères compétentes* ».

Publiée dans le détail, la liste de ces personnalités, vivantes ou disparues, serait *éloquente*. Dans tous les domaines, toutes les disciplines, on y relève les plus grands noms. Et pour être discrète, l'activité d'une académie qui comprend cent membres titulaires, vingt-cinq membres libres, cinquante membres associés et cent correspondants n'en est pas *moins intense*. Ses *nombreuses* publications en témoignent, et sa bibliothèque, riche de quarante mille volumes, est ouverte aux chercheurs et aux spécialistes. Ajoutons que, comme celles qui composent l'Institut de France (dont plusieurs membres appartiennent en même temps à l'Académie des sciences d'outre-mer), celle-ci décerne des prix fort convoités.

Dans son discours, M. René Pléven a salué au passage la mémoire du prédécesseur de M. Senghor dans les rangs des membres associés, le Malien Fily Dabo Sissoko, poète lui aussi, assassiné *par des fanatiques*, et prononcé l'éloge du « *récipiendaire* ». « *Vous avez su*, dit-il, *épargner à votre pays les luttes fratricides. Chef d'Etat chrétien d'un pays à grande majorité musulmane, la primauté que vous avez toujours reconnue au spirituel vous a assuré le respect et la confiance de toutes les confessions.* »

Parcourant les étapes d'une carrière exemplaire, il fallait donc évoquer d'abord l'éducation catholique d'un enfant qui n'apprit notre langue qu'à l'âge de sept ans, puis l'hypokhâgne de Louis-le-Grand, où il fut le condisciple et ami de Georges Pompidou, les discussions fiévreuses avec ses frères de race, l'agrégation de grammaire, la rencontre avec Aimé Césaire, « *qui entre en khâgne lorsque vous en sortez, avec Léon Damas, guyanais, élève de l'Ecole des langues orientales. De cette confluence est né un concept conquérant exprimé pour la première fois sous la plume d'Aimé Césaire par un mot débordant de substance et qui a enrichi notre langue : négritude* ».

Professeur de lycée, M. Léopold Sédar Senghor est parallèlement le promoteur et le héraut de la Résistance noire, le poète de *Chants d'ombres* et *d'Hosties noires*, puis, sous l'occupation, l'aide à la Résistance, les méditations et colloques, qui prévoyaient la dislocation des structures coloniales et préparaient l'avenir. *Pour lui*, après la *guerre*, c'est un destin parlementaire. Au Palais-Bourbon, il préconise le maintien de l'Union française combiné avec l'émancipation des peuples qui la composent. M. René Pleven le félicite d'avoir fait comprendre à plusieurs Etats, dont le Sénégal, que l'indépendance ne devrait pas être synonyme de rupture.

Une certaine idée de la francophonie

« *L'exemple de sagacité et de réalisme que vous avez donné a montré au monde que le poète, le lettré, qui représentait en 1945 les paysans, les petites gens du Sénégal rural, avait aussi la vocation et la structure d'homme d'Etat.* » Dont le prestige, une fois parvenu à la magistrature suprême, « *a rayonné hors des frontières du Sénégal, des deux côtés de l'Atlantique, sur toute l'Afrique aussi quand vous avez exhorté les Etats à se rassembler dans l'Organisation de l'unité africaine. Grâce à vous, Dakar, son université, ses centres de recherches sont devenus des pôles culturels...* »

Le « *remerciement* » de M. Léopold Sédar Senghor a associé M. Mitterrand, « *homme de culture doublé d'un écrivain de talent* », et ses confrères de l'Académie : « *Que vous soyez professeurs, chercheurs, savants ou écrivains, hauts fonctionnaires ou hauts techniciens, hommes politiques anciens ou en activité, je sais que vous avez travaillé, que vous travaillez encore outre-mer ou pour l'outre-mer, je veux dire, encore une fois, pour les peuples du tiers-monde.* »

Et d'entrer dans le vif de son propos : sa grande idée d'un « *Commonwealth à la française* », privilégiant la notion de culture en surimpression à la définition rigoureuse de l'expression anglaise qui reflète « *le nouveau regard qui s'impose si nous voulons sauver l'humanité en évitant une troisième guerre mondiale. La conférence de Nairobi a mis l'accent sur la détérioration des termes de l'échange, qui accentue les inégalités entre pays développés, riches, et pays sous-développés, pauvres. Elle a justifié, en même temps, la thèse d'un nouvel ordre économique international, réclamé par les pays pauvres. Pour ma part, j'ai toujours amendé cette thèse en affirmant que ce nouvel ordre ne saurait s'accomplir s'il n'y avait, d'abord, un nouvel ordre culturel mondial.* »

C'est alors un long plaidoyer en faveur des projets de communauté organique de la francophonie présentés par lui aux conférences franco-africaines de Kigali en 1979 et de Nice en 1980.

Car la communauté, mise sur orbite en 1958, s'était peu à peu disloquée, tout en se refaisant sous d'autres formes : des organismes permanents à vocation culturelle.

Or le projet de M. L.S. Senghor vise à réunir non seulement la France et l'Afrique noire, mais encore l'Afrique du Nord, Egypte comprise, le Moyen-Orient, le Sud-Est asiatique et l'Océanie, le Canada et les Caraïbes, « *en commençant d'abord, et naturellement, par la Belgique* ». Sans oublier la Somalie et les pays lusophones, « *s'ils le désirent* ».

En ce qui concerne le domaine économique, l'orateur rappelle les cinq propositions faites par le président Mitterrand, le mois dernier à la conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés.

Quant au domaine culturel, M. L.S. Senghor estime que trois problèmes devront être étudiés :

— Le droit à la différence ;

— La promotion des cultures du tiers-monde, « *et d'abord de leurs langues, qui sont les meilleurs véhicules des cultures* », et, pour ne citer que les langues négro-africaines, celles-ci ne sont « *ni moins complexes, ni moins riches, ni moins belles que les langues européennes ou asiatiques* » ;

— Les échanges culturels.

Et de préconiser, concrètement, les éléments de l'organisation et du fonctionnement de la communauté organique.

Enfin, dans une dernière partie, M. L.S. Senghor se fait le défenseur de la place et du rôle du français dans le monde. Rarement plaidoyer en faveur de notre langue, étayé d'arguments détaillés, politiques, géographiques, linguistiques, fut plus persuasif. Le français qu'il voudrait faire adopter comme langue de culture.

Et il souhaite que, remettant le projet de la communauté organique francophone en chantier, le président Mitterrand « *lui insuffle l'esprit nouveau qui l'habite : un esprit d'humanisme à la dimension des cinq continents, de notre planète Terre* ». — J.-M. D.

DEUX DISPARITIONS

Geneviève Serreau

L'écrivain Geneviève Serreau est morte à Paris, dans la nuit du 1er au 2 octobre, à l'âge de soixante-six ans (nos dernières éditions). Maurice Nadeau, dont elle fut la collaboratrice aux « Lettres nouvelles » de 1955 à 1976, évoque sa personnalité vaillante et « entière ».

Du théâtre à la littérature

Dans les notices au dos de ses derniers livres, Geneviève Serreau se plaisait à rappeler qu'elle avait « *travaillé plusieurs années dans l'édition, pour la revue et la collection les* Lettres nouvelles ». Dans cette part de sa vie, elle qui s'est tant *donnée au théâtre, aux romans, à* la nouvelle, elle qui se voulait avant tout écrivain, pourquoi n'aurait-elle pas tiré une certaine satisfaction ? *Nous avons travaillé, en effet*, vingt-deux ans ensemble et c'est ensemble que nous avons permis à tant d'inconnus, français et étrangers, de *voir le jour en librairie.*

Nous nous *étions rencontrés à une première* de Brecht ou Ionesco, je ne me souviens plus bien, que mettait en scène son mari Jean-Marie Serreau au Théâtre de Babylone qu'il avait fondé (mais je me souviens de la première de *En attendant Godot, où* elle m'avait invité). Elle venait de lire *Tonka*, de Robert Musil, que j'avais publié dans les *Lettres nouvelles ;* le Théâtre de Babylone battait de l'aile, elle me demanda si je ne pouvais pas la prendre comme collaboratrice. Elle m'apportait en même temps le manuscrit de son premier roman : *le Soldat Bourquin*, que je publiai aussitôt. D'autres romans devaient suivre au cours des années : *le Fondateur, Ressac, Cher point du monde*, deux recueils de nouvelles : *Ricercare* et *Dix-Huit Mètres cubes de silence*.

« *Mais comment faites-vous, Geneviève, avec vos huit heures de travail aux* Lettres nouvelles *pour trouver le temps d'écrire ? — Je me lève tous les jours à 5 heures ; jusqu'à 7 heures et demie où les gosses se préparent pour l'école, c'est le silence, le temps où je m'appartiens totalement.* » Cette capacité de travail, cette obstination matinale journalière, la caractérisent.

Pour Geneviève, les *Lettres nouvelles* étaient devenues sa chose autant que la mienne. Après la mort de *René Julliard, elle* me suivit chez Denoël pour une dizaines d'années encore, et c'est ensemble que nous avons reçu notre congé. Geneviève avait alors décidé de se consacrer entièrement à son œuvre. Le succès de sa pièce *Peines de cœur d'une chatte anglaise*, une adaptation de Balzac, vint lui donner raison. *La Lumière sur le mur*, nouveau recueil de nouvelles, puis, ces jours-ci, *Un enfer très convenable* (1) révèlent l'étendue et la force d'un talent que le grand public a fini par reconnaître.

Geneviève était fille de pasteur. Elle avait fait de solides études classiques et pris des leçons d'écriture auprès de son voisin, le poète Charles Vildrac, dont elle me vantait la *rigueur*, autant *littéraire* que morale ; d'où, chez elle, une attention quasi puritaine à la correction du langage qui lui faisait prendre en défaut maint auteur débutant et *lui* donnait — auprès de moi y compris — une autorité qu'on ne cherchait pas à discuter. Qu'on *relise* ses *traductions de Brecht ou de* Gombrowicz, pour lesquelles sans doute elle se faisait aider : elles sont parfaites. Ce *qui* ne lui interdisait pas mainte incursion dans les procédés d'écriture les plus modernes. *Un enfer très convenable* en est la plus récente illustration.

Auteur de nouvelles et de romans, je crois finalement que sa vraie vocation était le théâtre, en tout cas son amour le plus constant, sans qu'elle ait eu la possibilité d'y faire ses preuves autrement que comme animatrice et adaptatrice : sa version scénique du *Barrage contre le Pacifique* de Marguerite Duras avait été le coup d'éclat de ses débuts ; son *Histoire du nouveau théâtre* est à lire et à relire. Là où elle se mouvait le plus à l'aise, c'est en compagnie de comédiens et de quelques metteurs en scène.

Discrète, solitaire et cependant toujours prête à payer de sa personne dans les grandes causes qui nous ont requis ces dernières décennies, Geneviève passait pour « entière ». C'est qu'elle se donnait entièrement à ce qu'elle aimait, se battait bec et ongles pour le faire triompher.

MAURICE NADEAU.

(1) Voir l'article de Jacqueline Piatier dans *le Monde des livres* du 2 octobre.

■ **Le ministre de la culture, M. Jack Lang, a rendu hommage à Geneviève Serreau dans un télégramme adressé aux enfants de l'écrivain.**

Malcom de Chazal

L'écrivain et peintre Malcom de Chazal est mort, jeudi 1er octobre, à l'île Maurice. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Un visionnaire lyrique

C'est en 1948 et 1949, au milieu d'une littérature vouée encore à la conscience, à la psychologie et aux séquelles de la Libération, que surgissent, dans l'étonnement général, les deux œuvres les plus marquantes de Malcolm de Chazal, révélées par Jean Paulhan, à la Nouvelle Revue française : Sens platique *et* la Vie filtrée. *Ces pages, soigneusement choisies dans un grand nombre de plaquettes, dont la lecture intégrale est, il faut bien le dire, assez indigeste, offrent des aphorismes et des fulgurances dont on se demande encore s'ils appartiennent à l'absurde ou à la magie tropicale. Le philosophe de l'île Maurice y est inénarrable, avec des raccourcis que Lautréamont et Alphonse Allais eussent tous deux applaudis :*

« La *rose*, c'est les dents de lait du soleil.

» Sans l'ombre, la lumière ne pourrait chevaucher les objets, et le soleil trait partout à pied.

» *Là* est l'extrême nord des mots ; *là-bas*, l'extrême sud ; et *ici*, l'équateur.

» *Les comètes* sont les grands cancers de l'espace.

» Le langage, ce grand détour vers l'expression. »

Peut-on, à ce moment-là, considérer Malcolm de Chazal comme un penseur sérieux ou comme un terroriste irrésistible ? Ses raisonnements cèdent souvent à la formule à l'emporte-pièce, comme si son charme tellurique suffisait à étayer une sorte de sensualisme couvert d'images surréalisantes.

Le glissement vers la pédanterie et la vision cosmique ne manque pas de se produire. Dans les œuvres des années 50 et 60, qui ne seront plus éditées en France — Petrusmok, *imprimé à quatre cents exemplaires, à Port-Louis, en 1951, est la plus convaincante et la plus ample, — l'ambition ne connaît plus de bornes. Tour à tour astrologue, archéologue, théosophe, Malcolm de Chazal, qui refuse de quitter son île, englobe la somme des connaissances humaines, qu'il plie à une singulière géométrie de la prémonition. L'oracle est-il écouté ? Il semble que, plus trouble que jamais, le poète visionnaire ploie sous le poids d'équations à trop d'inconnues Voulant tout prouver, il perd le pouvoir du verbe.*

C'est en 1957, dans Sens magique *— publié à Tananarive — et dans ses brefs poèmes de 1968 (Editions Jean-Jacques Pauvert) que Malcolm de Chazal retrouve un peu de sa pertinence, de son humour et de son originalité. Mais nous avons alors affaire à un philosophe souriant et sobre, qui se souvient de ses trouvailles charmantes, un quart de siècle plus tôt :*

« Qui déshabillerait
La Nuit
Verrait
Le corps de Dieu.
...
Tout objet
Qui tombe
Se *signe*. »

Il faut relire ses premiers livres, d'un lyrisme impertinent et féroce.

ALAIN BOSQUET.

[Né à Vacoas, à l'île Maurice, le 12 septembre 1902, Malcolm de Chazal appartenait à une vieille famille créole d'origine forézienne, fixée dans l'ancienne île de France depuis près de deux siècles. Il a été ingénieur sucrier avant d'entrer dans l'administration des téléphones. C'est vers 1940 qu'il se met à écrire, notant des « pensées courantes ». Il se fait connaître en France avec *Sens plastique*, publié par la N.R.F. en 1947 et salué par Paulhan et Breton. Il publia ensuite *la Vie filtrée* chez le même éditeur, puis des *Poèmes* chez Jean-Jacques Pauvert. De nombreux autres textes, tels *Petrusmok* et *Sens magique*, ont été édités à Madagascar et à l'île Maurice. En France, après une longue interruption, il a publié chez Jean-Jacques Pauvert, en 1974, un nouvel ouvrage « poétique », *l'Homme et la Connaissance*. Il est aussi l'auteur de deux traités d'économie politique. Malcolm de Chazal a enfin créé une œuvre picturale d'une inspiration faussement naïve.]

JAZZ

MORT DE LA PIANISTE HAZEL SCOTT

La pianiste de jazz Dorothy-Hazel Scott est morte à New-York, à l'âge de soixante et un ans, le vendredi 2 octobre.

[Née à Port-of-Spain (Trinidad) le 11 juin 1920, Dorothy-Hazel Scott, enfant prodige, fit une apparition remarquée en 1936 à la radio, puis dans un spectacle de Broadway en 1938. De 1939 à 1945, elle joua fréquemment aux deux cafés Society de New-York, puis, jusqu'en 1957, dans de nombreux cabarets de la ville. Elle vint ensuite en France, où elle résida deux années.

On perçut d'abord dans le style d'Hazel Scott l'infuence de Earl Hines, de Teddy Wilson, d'Art Tatum, puis, dans les années 40 et au-delà, l'influence de Bud Powell. Parmi ses nombreux disques, on oubliera les versions « jazzifiées » d'œuvres de Chopin, de Bach ou de Liszt au profit de *Blues in B. Flat* (1942), *Carneval* (1945), *Brown Bee Boogie* (1947), *Thou Swell* (1952) et *The Jeep is Jumping* (1955) en trio avec Charles Mingus et Max Roach. Si depuis 1960, Hazel Scott n'a quasiment plus enregistré de jazz, elle a poursuivi une carrière de pianiste de night-club. — L. M.]

En visite privée à Athènes

M. JACK LANG APPELLE AU DÉVELOPPEMENT D'UNE « COMMUNAUTÉ CULTURELLE EUROPÉENNE »

(De notre correspondant.)

Athènes. — *En visite privée en* Grèce, M. Jack Lang, ministre de la culture, a été reçu le 1er octobre, dans un grand hôtel d'Athènes, par M. André Papandréou, président du parti socialiste grec. M. Lang a précisé qu'il se garderait bien d'évoquer les affaires politiques grecques ou françaises.

Il s'est borné à annoncer qu'il songeait à un grand festival méditerranéen à Orange ou Epidaure et à une réunion des ministres de la culture des pays d'Europe à Capri *l'hiver prochain*. Le culturel devrait être le fondement d'une grande communauté européenne. M. Jack Lang a estimé que, en raison de leurs liens très étroits, la France et la Grèce devraient être en tête du mouvement pour un conseil des peuples méditerranéens. Il a lancé un appel pour « une Alexandrie nouvelle ou une Andalousie nouvelle ».

Après avoir visité plusieurs sites archéologiques, M. Jack Lang devait passer quelques jours dans la villa de Mme Mélina Mercouri à Epidaure.

MARC MARCEAU.

● *M. Evangelos Averoff*, vice-premier ministre et ministre de la défense grec, a estimé, dans un communiqué, que la venue en Grèce de M. Jack Lang, constituait une « *ingérence étrangère directe* » dans la campagne électorale grecque. — (*A.F.P.*).

ARTS ET SPECTACLES

THÉATRE

« BENT », de Martin Sherman

Dans le camp de Dachau, sur 20 mètres carrés qu'entoure un grillage électrifié, deux déportés, Rudy et Max, transportent des pierres du matin au soir. Rudy porte l'étoile jaune, et Max le triangle rose des homosexuels.

Bent, pièce de l'Américain Martin Sherman, est un rappel des persécutions dont les homosexuels furent victimes dans l'Allemagne hitlérienne. L'auteur confronte ce racisme à l'antisémitisme.

Représenter sur une scène de théâtre un camp d'extermination ne va pas sans difficulté. Culpabilité, honte, gêne, collectives, mémoire si encombrante d'une lâcheté, qui ne se calmeront jamais, pèsent sur la salle. Mais il y a aussi une affaire de délicatesse, de tact pur et simple. De telles soirées n'admettent pas les faux pas.

Le texte de Martin Sherman, la mise en scène de l'Allemand Peter Chatel, les décors de Philippe Kerbrat, évitent, semble-t-il, les faux pas, et c'est déjà ça.

Bruno Cremer est excellent : présence forte, caractère entier, honnêteté rigoureuse de la voix, jeu d'une extrême subtilité, serré, avec des abandons de cœur, et même de presque gaieté enfantine, c'est du travail de grand acteur, il est tout à fait désolant que Bruno Cremer paraisse si peu souvent sur nos théâtres. Jean-Pierre Sentier lui donne la réplique avec sensibilité et talent. Remarquable composition de Jean-Claude Dreyfus en travesti de cabaret berlinois.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Paris, 20 h. 30.

« JACQUES ET SON MAITRE » de Milan Kundera

Il y a les livres que l'on prête, en sachant très bien qu'en réalité on les donne. On peut « prêter » ainsi le même livre à maintes reprises. On se le procure à nouveau pour l'offrir au prochain ami de passage, si, éventuellement, celui-là n'avait pas lu... Les œuvres de Milan Kundera ont sans doute commencé à circuler par ce bouche à oreille d'admiration complice joliment décrit par Julien Gracq dans *la Littérature à l'estomac*. L'écrivain tchèque, interdit dans son pays et qui, le 1er juillet dernier, a accepté de prendre la nationalité française, est vite devenu un auteur consacré.

Ceux qui, en attendant la publication de son prochain roman, continuent de prêter, comme on confie un secret toujours précieux, *le Livre du rire et de l'oubli*, que ceux-là n'aillent pas voir *Jacques et son maître* au Théâtre des Mathurins. Il y a là un malentendu, maldonne.

La pièce a été écrite par Kundera peu après l'entrée des chars soviétiques dans sa ville : Prague. Il faut en lire la préface, datée de juillet 1981, cette « Introduction à une variation », où le romancier évoque sa dette envers Diderot, et explique comment *Jacques le Fataliste* est inspiré du *Tristram Shandy* de Laurence Sterne. On pourra ensuite lire la pièce (1).

Le metteur en scène Georges Werler a fait du divertissement un spectacle à ranger au rayon des coups manqués. Parmi les comédiens, Jean-Michel Dupuis (le serviteur, Jacques) est le seul qui, par fugitives lueurs, ne se résout pas complètement au ton et aux gestes du Boulevard le plus stéréotype et le plus misogyne. Le rire, le vrai rire, ne réchappe pas de cette métamorphose d'un texte en vaudeville ordinaire.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre des Mathurins, 21 heures.

(1) Editions Gallimard.

■ Le deuxième Festival régional de la création audio-visuelle non professionnelle aura lieu les 6, 7 et 8 novembre à Sarlat (Dordogne). Renseignements : tél. (53) 08-30-30.

CINÉMA

« A nous la victoire » de John Huston

« Quand on racontera, plus tard, cette histoire, on ne la croira pas », dit un des personnages du film, commentateur radiophonique. Comment croire, en effet, qu'au stade de Colombes, sous l'occupation, les Allemands, pour servir leur prestige et leur propagande, aient organisé un match de football opposant une équipe portant la croix gammée (et destinée à triompher grâce à la mauvaise foi d'un arbitre suisse !) à une équipe de prisonniers européens ?

A soixante-quinze ans, John Huston fait preuve d'un humour extravagant, d'un goût de l'absurde qui nous ravissent. Cette incroyable histoire commence en Allemagne, dans un camp où certains ne songent qu'à s'évader et d'autres à jouer au football. Sylvester Stallone, Américain cabochard, égaré parmi les Anglais, Ecossais et Irlandais flegmatiques, réussit à s'enfuir jusqu'à Paris par le train, mais, sur les conseils de la Résistance, il se fait volontairement reprendre pour donner les instructions nécessaires à la grande cavale de toute l'équipe, à la mi-temps du match.

Avec une aisance, une maîtrise stupéfiante, la mise en scène entretient un suspense plus drolatique que dramatique. Comme autrefois dans « African Queen » (par exemple), une victoire inattendue naît d'un échec (thème hustonien par excellence). Et la partie de football est un spectacle exaltant, passionnant, une revanche sur le nazisme et l'occupation par le sport, dans l'enthousiasme collectif de la foule. Au point qu'on rêve que tout cela est, réellement, arrivé...

JACQUES SICLIER.

★ Voir les exclusivités.

PATRIMOINE

Au vingt-quatrième congrès des Archives de France

Le rôle de l'informatique

Le vingt-quatrième congrès des Archives de France, présidé par M. Jean Favier, directeur général, a regroupé, à Montpellier, environ cent cinquante conservateurs et documentalistes ainsi que des représentants des archives du ministère des affaires étrangères, de l'armée et de l'assistance publique.

Cette année, la réflexion a porté sur les procédés de conservation et, notamment, sur les applications de l'informatique. La masse de documents s'accroît de façon vertigineuse, les Archives n'arrivent plus à les traiter et les historiens ne peuvent les exploiter si les services ne se tournent pas résolument vers l'informatique.

Pendant longtemps, les Archives ont accumulé des tonnes de papier. Mais elles ne sont pas seulement les gardiennes de l'écrit. Elles sont les gardiennes de la mémoire, quel que soit son support. Tout document concernant la trace d'une activité (écrite, audiovisuelle, carte graphique, activité informatique, etc.) sont de son domaine. Peu importe le support, ce qui compte, c'est le contenu. Or les documents informatisés sont évolutifs par nature. Le problème pour l'archiviste est de savoir à quel moment il va intervenir pour figer une information.

Le résultat devrait donner des moyens accessibles à tous. Veut-on avoir accès au dossier de la Légion d'honneur d'un arrière-grand-oncle ? Veut-on connaître la vie sociale du passé à travers les minutes d'un notaire ? Il suffira d'interroger l'ordinateur.

La conservation matérielle des documents, deuxième volet du congrès, reste tributaire de l'ancienneté ou de la modernisation des bâtiments, du manque de personnel et de crédits, comme le constate M. Pierre Durye, chargé du secrétariat national des Archives nationales. D'autres équipements et d'autres restaurateurs seraient nécessaires.

Les congressistes ont enfin envisagé les modifications que la décentralisation va apporter. « *Il importe*, déclare M. Favier, *de conserver pour vivifier la vie intellectuelle et l'activité culturelle des régions, des départements, des villes. Ce n'est pas parce qu'un organisme est national qu'il doit avoir ses archives à Paris. Ce remodèlement de la carte administrative est un remodèlement des habitudes d'action. La carte des archives doit refléter la carte de la France vivante.* »

Les Archives abordent ce changement dans une période difficile. Elles ont cependant mieux supporté le contexte économique de la crise que de nombreux pays industriels amis ou voisins de la France. Elles peuvent envisager leurs nouvelles orientations dans des conditions convenables. Le gouvernement, a assuré M. Favier, est décidé à doter la France d'une infrastructure qui sera à la hauteur de son patrimoine : « *En 1982*, a-t-il dit, *nous aurons les moyens d'équiper les archives nationales et départementales et d'amorcer une progression pour rattraper le retard.* »

ROGER BECRIAUX.

■ M. François Mitterrand assistera, si son emploi du temps le lui permet, au 48e gala de l'Union des artistes, le samedi 21 novembre. C'est ce qu'annoncent les organisateurs de cette manifestation, qui aura lieu à l'hippodrome de Longchamp, sous le chapiteau du cirque Jean Richard.

■ Une lecture-spectacle du « Narcisse » de Paul Valéry est présentée samedi 3 octobre, à 20 h. 30, et dimanche 4, à 16 heures, à la petite salle du centre Pompidou. Le poète A. Camlas et les artistes T. Redler, L. Mayor et C. Mirande lisent et interprètent de larges extraits.

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'ILLUSION COMIQUE, Théâtre Présent (203-02-55), sam., 20 h. 30.
MADEMOISELLE JULIE, Cité Internationale, Galerie (589-67-57), sam., 20 h. 30.
BLAISE CENDRARS, Essaïon (278-46-42), sam., 20 h. 30.
LE JOURNAL D'ANNE FRANCK, Meudon, Mini-Théâtre (623-67-18), sam., 20 h. 45.
CYBELES, SORCIERES, Nanterre, Théâtre par le Bas (775-91-64), sam., 20 h. 30; dim., 15 h. 30.
LES LUMIERES SONT TROP FORTES, Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), sam., 20 h. 30; dim., 16 h. 30.
CALAMITY JANE, Marie-Stuart (908-17-80), sam., dim., 22 h.; dim., 16 h.
THERESE RAQUIN, Boulogne, T.B.B. (603-60-44), sam., dim., 20 h. 30.
LA NUIT ET LES EPINGLES, Théâtre Présent (203-02-55), sam., 20 h. 30; dim., 17 h.

Les salles subventionnées et municipales

Palais des Sports (828-40-90) : Carmen (sam., 14 h. 15 et 20 h. 15).
Comédie-Française (296-10-20) : l'Education d'un prince; la Double Inconstance (sam., 20 h. 30; la Locandiera (sam. et dim., 14 h. 30); Sertorius (dim., 20 h. 30).
Odéon (325-70-32) : Médée (sam., 20 h. 30; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : Tu as bien fait de venir, Paul (sam. et dim., 18 h. 30).
TEP (797-96-06) : Didier Lockwood (sam., 20 h. 30).
Centre Pompidou (277-12-33) : Autour d'O. Messiaen (sam., 18 h. 30); Paul Valery, cantate du Narcisse (sam., 20 h. 30; dim., 16 h.).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30); le Gardien d'images (sam., 20 h. 30); le Petit Gargantua (dim., 15 h.). Jean-Paul Hubert (sam., 22 h. 15).
Théâtre musical de Paris (261-19-83) : la Vie parisienne (sam., 20 h. 30, sam. et dim. 14 h. 30).
Théâtre de la Ville (274-11-24), Peer Gynt (sam. et dim., 20 h. 30).

Les autres salles

Antoine (208-77-71) : Potiche (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. 30 et 20 h. 30).
Arts Hébertot (387-23-23) : Princesse Baraka (sam., 20 h. 45; dim., 15 h.).
Astelle-Théâtre (202-34-31) : les Bonnes (sam., 20 h. 30, dim., 16 h.).
Atelier (606-49-24) : le Nombril (sam., 21 h.; dim., 15 h.).
Athénée (742-67-27) : Faisons un rêve (sam., 21 h.; dim., 15 h. 30, dernières).
Bouffes-Parisiens (296-97-03) : Diable d'homme (sam., 21 h.; dim., 15 h.)
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04) : Une femme (sam., 20 h. 30; dim., 16 h.).
Centre d'Art celtique (258-97-62) : Prévert-Breton (sam., 20 h. 30; dim., 17 h.).
Centre culturel de Belgique (271-26-16) : le Journal d'une femme de chambre (sam., 20 h. 45, dim., 15 h. 30 et 20 h. 45).
Cinq Diamants (588-11-00) : Ka (sam., 21 h.).
Cité Internationale, Grand Théâtre (589-67-57) : la Fausse Suivante (sam., 20 h. 30).
Comédie-Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Elysée (sam., 21 h. dim., 15 h. 30)
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24) : le Jardin d'Eponine (sam., 20 h. 45; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Comédie de Paris (281-00-11) : Freaks Society (sam., 20 h.); Boris Supervian (sam., 21 h. 30).
Edouard VII (742-57-49) : Deburau (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. 30).
Espace Gaîté (327-95-94) : D. Lavanant (sam., 20 h. 30); On continue à l'appeler Pantalon (sam., 21 h. 45)
Espace Marais (271-10-19) : la Mouette (sam., 20 h. 30); Si tu grimpes à l'arbre, rapporte-moi une vache (sam., 22 h. 15).
Fontaine (874-74-40) : les Trois Jeanne (sam., 20 h. 30)
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 15); Anatole (sam., 22 h.; dim., 17 h.).
La Bruyère (874-76-99) : le Divan (sam., 21 h.; dim., 15 h.).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 15); la Leçon (sam., 21 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir : Yerma (sam., 18 h. 30); Douce (sam., 20 h. 30); Louise la pétroleuse (sam., 22 h. 15). — Théâtre rouge : les Amis (sam., 20 h.); Jacques ou la Soumission (sam., 22 h. 30). — Petite salle : Parlons français (sam., 18 h. 30).
Madeleine (265-07-09). — Arsenic et Vieilles Dentelles (sam., 20 h. 45; dim. 15 h.).
Marigny (256-04-41) : Domino (sam., 21 h.; dim., 15 h.)
Marie-Stuart (908-17-80) : J'écoute un nouveau jour (sam., 20 h. 30).
Mathurins (265-90-00) : Jacques et son maître (sam., 21 h.; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam. et dim., 21 h. 15; dim., 15 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Mademoiselle (sam., 20 h. 30; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse (320-89-90) : Exercices de style (sam., 21 h; dim., 15 h.). — Petite salle : Un dibouk pour deux personnes (sam., 20 h. 30; dim., 16 h.); Ce soir je sors (sam., 22 h.; dim., 18 h.).
Nouveautés (770-52-76) : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre (sam., 21 h.; dim., 15 h. et 18 h.).
Œuvre (874-42-52) : Pa (sam. et dim., 21 h.; dim., 15 h. et 18 h. 30)
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 45; dim., 15 h. 30).
Plaisance (320-00-06) : Toews et les vipères (sam., 20 h. 30)
Poche-Montparnasse (548-92-97) : Accordez vos violon (sam., 21 h.).
Ranelagh (288-64-44) : Un soleil en pleine nuit (sam., 20 h.; dim., 15 h.).
Roquette (805-78-51) : Flora Tristan (sam., 20 h. 30); le Fétichiste (sam., 21 h. 30).
Saint-Georges (878-63-47) : le Charimari (sam., 20 h. 45; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : le Cœur sur la main (sam., 20 h. 45; dim., 15 h. et 18 h. 30).
TAI-Théâtre d'essai (278-10-79) : l'Ecume des jours (sam. et dim., 17 h.); la Famille Fenouillard sam., 18 h. 30); le Rouge et le Noir (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.); le Chien des Baskerville (sam., 22 h.); la Métamorphose (sam., 24 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Nous, on fait où on nous dit de faire (sam., 22 h.).
Théâtre en rond (387-88-14) : Douze hommes en colère (sam., 21 h.)
Théâtre du Marais (278-50-27) : Henri IV (sam., 20 h. 30).
Théâtre de Paris (280-09-30) : Bent (sam., 20 h. 30; dim., 15 h. et 18 h.).
Théâtre Paris-12 (343-19-01) : Thérèse Raquin (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Théâtre Présent (203-02-55) : la Brasse à l'envers (sam., 21 h., dim., 17 h.).
Théâtre du Rond-Point (256-70-80) : l'Amour de l'amour (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 18 h. 30).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Une heure à tuer (sam., 21 h., dim., 15 h. et 18 h. 30).
Variétés (233-09-92) : l'Intoxe (sam., 20 h. 45; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : A la rencontre de M. Proust (sam., 20 h.); le Grand Ecart (sam., 21 h. 15); Hé, dis, Jeannette, sam., 22 h. 30); le Vampire de Perraultbad (sam., 23 h. 45).
Blancs-Manteaux (887-15-84), I : Areuh = MC 2 (sam., 20 h. 15); Des bulles dans l'encrier (sam., 22 h. 30). — II. Attachez vos ceintures (sam., 21 h 30), Pit et Rik (sam., 22 h. 30).
Café d'Edgar (322-11-02), I : Tiens, voilà deux boudins (sam., 20 h. 30); Mangeuse d'hommes (sam., 21 h. 45); Electro-choc (sam., 23 h.).
Café de la Gare (272-52-51) : Marianne Sergent (sam., 20 h. 30); Qu'est-ce qu'il y a là-dedans ? (sam., 22 h.).
Coupe-Chou (272-07-23) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30).
Fanal (233-91-17) : Un ouvrage de dames (samedi, 20 h.); Francis Blanche (sam., 21 h. 15).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Douby... be good (sam., 21 h.); T'as pas vu mes bananes (sam., 22 h. 15); II : Trois Filles d'Eve (sam., 20 h. 30).
Le Point-Virgule (726-67-03) : J. Charby (sam., 20 h. 30); les Demoiselles de Rochechouart (sam., 21 h. 30) : Du ronron sur les blinis (sam., 22 h. 45)
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Florence Brunold (sam., 20 h. 30); Il en est... de la police (sam., 21 h. 30); Teleny (sam., 22 h. 30).
Tremplin de Paris (258-85-26) Trente centimètres à l'ombre (sam., 20 h. 15).
Vieille Grille (707-60-93) : G. Blanchard (sam. et dim., 20 h. 30); J.-M. Binoche (sam. et dim., 22 h., dern.).
La Vingt-Cinquième Heure (439-36-59) : Théophile (sam., 21 h. 30).

La danse

Elysées Montmartre (606-38-79) : Grand Ballet de la Martinique (sam., dim., 20 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-15) : Entretemps (dim., 20 h.).

Concerts

Sainte-Chapelle : Los Calchakis (Missa Criolla) (sam., 21 h.); Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzales (Haendel, Vivaldi, Purcell) (dim., 21 h.).
Eglise Saint-Merri : C. Heur, F. Friberg, J. Sloman (Haendel, Haydn, Mozart) (sam., 21 h.; dim., 16 h.); Concert de musique mécanique (dim., 21 h.).
Lucernaire : B. Auger, E. R. Cohen (Schumann, Max Bruch (sam., 21 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : M. Poss, P. Gazin (Bach) (dim., 17 h.).
Théâtre du Rond-Point : Orchestre de chambre de France (Vivaldi, Bach, Bartok) (dim., 10 h. 45).
Notre-Dame de Paris : J. Laboureur (Buxtehude, Bach, Duruflé) (dim., 17 h. 45).
Eglise réformée d'Auteuil, Ch. Simons (orgue) (dim., 17 h. 45).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 3 - Dimanche 4 octobre

Jazz, pop, rock, folk

Bofinger (272-87-82) : R. Urtreger, P. Michelot, E. Le Lann (sam., 21 h. 30).
Captain Video (265-58-00) : Leo Kottke (dim., 20 h. 30).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : M. Laferrière Jazz Dixieland (sam., dim., 21 h.).
Chapelle des Lombards (357-24-24) : J.-L. Chautemps, J. Di Donato, F. Jeanneau Ph. Mate (sam., 20 h. 30) (dern.); Los Hijos del Rey (sam., 22 h.).
Cloître des Lombards (233-54-09) : Roots of Rock (sam., 22 h. 30).
Dreher (233-48-44) : D. Humair, F. Jeanneau, H. Texier (sam. et dim., 21 h. 30) (dern.).
Dunois (584-72-00) : Art Studio (sam., 21 h.).
Espace Marais (271-10-10), Groupe Paulin (dim., 18 h. 30).
Gibus (700-78-88) : les Timides (sam., 22 h.).
Golf Drouot (380-22-99) : Elixir (sam., 22 h.).
Jazz Unité (776-44-26) : Sonny Grey (sam., 21 h.).
New Morning (523-51-41) : E. Jones (sam., dim., 21 h. 30).
Palace (246-10-87) : Undertones (sam., 15 h.).
Petit Journal (326-28-59) : New Orleans Wanderers (sam., 21 h. 30).
Petit Opportun (236-01-06) : Betina (sam., dim., 23 h.).
Slow Club (233-84-30) : Irakli Swing Orchestra (sam., 21 h. 30).
Tromp'cell (278-73-90) : Jazzing the Beatles (sam., 22 h. 30).

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : Premier Amour (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).
Théâtre du Rond-Point : Oh ! les beaux jours (sam., 20 h. 30; dim., 15 h.).
CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête : Alarmes 2 (sam., 20 h. 30; dim., 15 h. 30).

FESTIVAL DE SCEAUX (660-07-79)

Orangerie : The Stars of Faith (Negro Spirituals) (dim., 17 h. 30).

FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE (723-47-77)

Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre et ballet de l'Opéra national de Hongrie, dir. A. Korodi (Bartok) (sam., 20 h. 30; dim., 14 h. 30).

DANS LA REGION PARISIENNE

Arcueil, salle J.-Vilar (657-11-24) : Cuarteto Cedron (dim., 16 h.).
Breteuil, château (052-05-11) : Duo Ficavet (Liszt, Rachmaninov) (dim., 17 h.).
Champigny, Le soleil dans la tête (706-05-28) : Alma Nova (sam., 22 h. 30).
Chatou, Maison pour tous (071-13-73) : A. Guioux, J.-J. Milteau (sam., 21 h.).
Choisy-le-Roi, Kiosque (852-27-54) : P. Parson (dim., 20 h. 30).
Clichy-la-Garenne, Théâtre Rutebeuf (731-11-53) : D. Balavoine Balavoine (dim., 15 h.).
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52) : Savane (sam., 21 h.).
La Courneuve, C.C. J.-Houdremont (838-92-60) : Dublin City Ramblers (sam., 20 h. 30).
Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45) : Y. Therazlaz (sam., 21 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81) : G. Bedos (sam., 21 h.).
Neuilly, Dépôt-Vente (637-31-86) : Pick-up, rock (sam., 22 h. 30).
Rosny-sous-Bois, O.M.J. (854-56-73) : la Ballade d'Eva Murger (sam., 21 h.).
Saint-Cloud, VIe Festival d'automne : orchestre J.-F. Paillard (Mozart) (dim., 16 h.); Electre (dim., 20 h. 45).
Sceaux, les Gémeaux (660-05-64) : Melusine (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18) : Un habit pour l'hiver (sam., 21 h.).
Villeneuve-Saint-Georges, Théâtre municipal (382-11-25) : Djurdjura (sam., 21 h.).
Villeparisis, C.C. J.-Prévert (427-94-99) : les Compagnons de la chanson (dim., 14 h. 30).
Vincennes, théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) : Crime banal pour motif de peu d'importance (dim., 18 h.).
Yerres, la Grange-aux-Bois : J. Antonin (sam., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

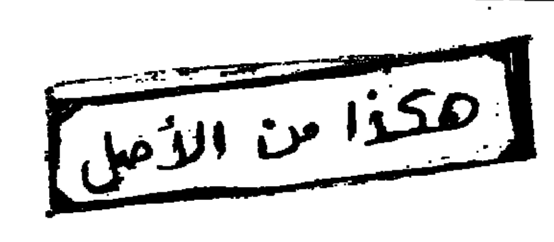
Sam., 15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : La vie commence demain, de N. Vedres; 17 h. : Films d'auteurs et films rares : The Model and the Marriage Broker, de G. Kukor; 19 h. : Belle, d'A. Delvaux; 21 h. : Marin Karmitz, dix ans de solitude : Fous de vivre, de P. Robinson. — Dim., 15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : la Danse de mort, de M. Cravenne; 17 h. : Films d'auteurs et films rares : les Voyous, de C. Saura; 19 h. : Embrasse-la pour moi, de S. Donen; 21 h. : Marin Karmitz, dix ans de solitude : l'Esprit de la ruche, de V. Erice.

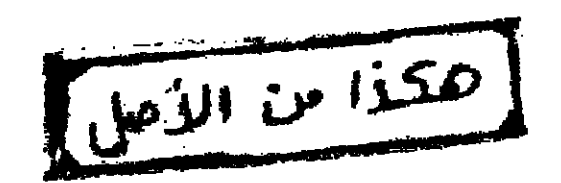
BEAUBOURG (278-35-57)

Sam., 15 h. : Films d'auteurs et films rares : l'Homme d'Aran, de R. Flaherty; 17 h. : Chacun son alibi, de M. Camerini; 19 h. : Marin Karmitz, dix ans de solitude : Baxter, Vera Baxter, de M. Duras; 21 h. : Films d'auteurs et films rares : Roméo et Juliette, de R. Castellani. — Dim., 15 h. : Films d'auteurs et films rares : Prince sans amour, de H. Kawks; 17 h. : Passe ton bac d'abord, de M. Pialat; 19 h. : Marin Karmitz, dix ans de solitude : Fou à délier, de M. Bellochio; 21 h. : Films d'auteur et films rares : le Démon du Japon, de K. Kuroki.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Angl.) (*) vers. angl. : Normandie, 8e (359-42-18). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Bretagne, 6e (222-57-97).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Marbeuf, 8e (225-18-45); Montparnos, 14e (327-52-37).
LES ANNEES LUMIERE (Suisse), vers. angl. : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
A NOUS LA VICTOIRE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62); Normandie, 8e (359-41-18); Magic-Convention, 15e (828-20-64). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93); U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44); Miramar, 14e (320-89-52); Mistral, 14e (539-52-43).
L'ARME A L'ŒIL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83); Paramount City, 8e (562-45-76).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38); Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80); Ermitage, 8e (359-15-71); George-V, 8e (562-41-46); Marignan, 8e (359-92-82); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79); Mayfair, 16e (325-27-06). — V.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70); Richelieu, 2e (233-56-70); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Nation, 12e (343-04-67); Fauvette, 13e (331-56-86); Gaumont-Sud, 14e (327-84-50); Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23); Parnassiens, 14e (329-83-11); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Wepler, 18e (522-46-01); Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).





Retraités : l'enfer, c'est l'autre PAGE IV

Termites en folie PAGE VII

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11409 - NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 4 OCTOBRE 1981



Yachar Kemal et l'épopée du peuple turc

ALTAN GOKALP

NÉ en 1923, alors qu'une Turquie nouvelle est en gestation sur les décombres d'un empire ottoman qui n'en finit pas d'agoniser, sur un terroir dévasté par les guerres, Yachar Kemal est un peu le témoin de cette transition. Son itinéraire de jeune paysan illettré, puis de militant politique, de journaliste et d'écrivain témoigne de la prodigieuse et douloureuse mutation de ce peuple de paysans. Alors que s'éteignent les raffinements baroques de l' « ottomanité », le paysan anatolien devient sujet : héros d'une guerre populaire, il prend la parole et se fait créateur. Sur le plan littéraire, c'est plus que la genèse d'un mouvement populiste-paysan. Dans une société où le roman comme genre littéraire n'apparaît qu'à la fin du dix-neuvième siècle, ces écrivains *paysans étanchent* leur soif de littérature aux mêmes sources que l'intelligentsia urbaine : dans un grand nombre de traductions – de bonne qualité – de la littérature mondiale, une œuvre importante entreprise par les éditions de l'Etat kémaliste.

A peine sorti de l'adolescence, Yachar Kemal découvre ainsi, comme tant d'autres, les rigueurs, la misère et les racines inextricables du monde qui l'entoure, en même temps que Stendhal, Tchekov ou Faulkner – et Homère, que le paysage quotidien, des légendes à peine transformées et les manières d'être des gens rendent sans cesse présent.

∴

« Vingt-six ans après la première publication de *Memed le Mince* (1), ce héros, qui est votre créature, resurgit au cœur de la société paysanne de Turquie. Il y a quelque temps, dans un reportage réalisé auprès des paysans de cette plaine de Cilicie que vous décrivez sans cesse, ces derniers, engagés *dans* une *lutte* sociale avec occupation de terres, racontent que Memed le Mince est quelqu'un qui a réellement vécu dans la région. A quoi attribuez-vous cette appropriation d'un personnage issu de votre imagination ?

– Je connais la plaine de Cilicie pierre par pierre, ses gens et leurs problèmes. Je me suis largement inspiré de ce que j'ai connu et entendu. Mais je ne fais pas une « chronique de la vie paysanne ». J'ai passé plus de temps dans les villes – avec des bourgeois, des prolétaires, avec des gens de tous les métiers, des pêcheurs, – qu'avec les paysans de chez moi.

» Cela dit, si on va plus loin, sur le plan de la littérature, on rencontrera la littérature paysanne et populaire. Une tradition de lutte nous parvient par vagues depuis le treizième siècle, de Yunus Emre (2), jusqu'à nos jours avec Nazim Hikmet (3). On m'a parlé d'une statistique curieuse en Turquie : depuis le treizième siècle, trente-huit poètes turcs renommés seraient morts assassinés. Il est de fait que la littérature et la poésie d'Anatolie sont avant tout l'expression d'une révolte. Même Yunus Emre, un mystique, le plus grand poète turc à ce jour, dit :

Ne cherche pas l'humanité
[chez les seigneurs.
Ils ont des chevaux arabes
[pour monture
Et la chair humaine pour
[nourriture.
Leur boisson, c'est le sang
[des hommes.

Quelle colère contre les puissants... Depuis les jacqueries de Baba Ishak au treizième siècle, en passant par les grands soulèvements de *Celali au dix-septième*, toutes les révoltes d'Anatolie ont eu pour mot d'ordre la Fraternité, l'Egalité et la Liberté contre les seigneurs et la tyrannie. De nombreux *Mehdi* (messies) ponctuent cette trajectoire de six siècles. Mustafa Kemal Ataturk est, lui aussi, dans le prolongement de ceux qui disent « non ». Avec lui, pour la première fois, nous avons, en Turquie, un Etat *qui s'identifie à la culture anatolienne*. Les écrivains de ma génération prennent place dans ce contexte. Même Nazim Hikmet, qui vient de l'aristocratie ottomane, se trouve au cœur de ce peuple d'Anatolie. Mis en prison pendant dix-sept ans de sa vie à cause de ses idées, c'est en prison qu'il a développé sa poésie au contact de tous les gens d'Anatolie, voleurs ou assassins, opprimés de toute sorte, le peuple dans toutes ses sensibilités.

» L'école de la littérature turque d'aujourd'hui, c'est bien la prison. C'est ainsi que Sabahattin Ali, notre premier romancier de la paysannerie (4), a été assassiné par la police turque. Kemal Tahir a écopé de quinze ans, Aziz Nesin, cinq ans, notre plus grand poète vivant, Ahmed Arif, cinq ans, notre barde national, Rudi Su, cinq ans... Je me situe dans cette lignée et, à part Mahmoud Makal (5), qui est chroniqueur, je me considère comme le premier paysan devenu romancier. Ma région, mon village, sont des viviers de poètes : de grands poètes y ont laissé une véritable tradition poétique et épique vivante. Je me suis baigné quotidiennement dans cette tradition. A huit ans, je disais des poèmes dans les villages.

– Un milieu aussi spécifique n'explique pas l'audience d'une œuvre romanesque, non seulement à travers les milieux culturels si divers de l'Anatolie, mais aussi en Europe et ailleurs...

– Je n'ai pas, pour autant, ignoré la littérature universelle. J'ai lu Dostoïevski à vingt ans, avec Tchekov et Tolstoï. J'ai essayé de faire la jonction de mes racines avec cette littérature universelle. Je citerai deux auteurs qui ont une place particulière pour moi : Faulkner et Stendhal. Stendhal est, pour moi, un de ceux qui ont le mieux compris le sens épique. Quand je commence à écrire un roman, je m'impose la relecture de deux auteurs : Nazim Hikmet pour régénérer ma langue, et Stendhal pour élargir les limites psychologiques de mon roman. Quand je lis *la Condition humaine* de Malraux, je trouve l'écriture vieillie. *Le Rouge et le Noir*, c'est comme si c'était écrit aujourd'hui. Les écrivains modernes de Turquie et d'ailleurs ne sont pas aussi modernes que Stendhal pour l'écriture. Quant à Faulkner, c'est chez lui que je trouve le plus de points communs avec ma conception du roman et avec sa manière de comprendre les rapports de l'homme et de la nature.

– Ces racines et ces références expliquent la volonté de lutte et la dimension épique que vous privilégiez. Pour ce qui est de la Turquie et de cette littérature à sensibilité paysanne, on ne peut manquer de constater que de grandes mutations démographiques et sociologiques remodèlent cette société rurale où vous situez votre action. De 90 % de la population dans les années 20, le monde rural turc est passé à un peu *plus de la moitié de la population* aujourd'hui. Le centre de gravité de la vie sociale glisse vers la ville et le prolétariat urbain.

– Moi aussi, paysan, je me suis trouvé dans la ville. Mes derniers romans se déroulent en ville. *Le Meurtre au marché des forgerons* (6) décrit cette Anatolie féodale en transformation et se situe dans le contexte de l'industrialisation de la plaine de Cilicie. *Je ne sais si vous* avez observé un serpent qui mue. Sa manière de quitter sa peau est une véritable tragédie. Notre littérature devra suivre de près ces transformations souvent destructives et tragiques de la société turque. Si nous pouvons trouver l'homme dans ce que nous faisons, nous serons aussi présents dans la civilisation des villes.

Colère

– Les rapports entre les hommes et la nature semblent jouer pour vous un rôle au moins *aussi important que les rapports* des hommes entre eux.

– C'est à nous, écrivains, d'exprimer cette colère contre la destruction de la nature, avec toute la violence dont nous *sommes capables. Ce n'est pas de* la sensiblerie, c'est de la colère qu'il faut. Si on regarde la littérature universelle, c'est aussi un cri, une violence au-delà de la psychologie individuelle. Prenez Shakespeare, Euripide, Homère... L'œuvre d'art est une violence que je trouve pour notre époque chez Dostoïevski. La nature est comme le sang de l'homme, ce n'est pas un décor ni un paysage. Certaines réalités, je les découvre mieux quand je me mets à écrire. C'est ainsi que, avec le *Meurtre au marché des forgerons*, j'ai mieux saisi tout ce que l'intrusion de l'ordre capitaliste a apporté comme destructions dans la plaine de Cilicie.

» Jusqu'aux années 30, on n'avait pas apprécié la valeur de la terre dans cette plaine, le sol était parcouru d'un réseau de racines telles qu'on faisait venir des *paysans pauvres du Taurus pour* arracher ces racines et pour permettre les cultures. L'arrachage de chaque racine était une conquête. En 1949, ils ont fait venir des centaines de tracteurs qui ont tout rasé dans la plaine. Plus de marais, plus de racines. Il n'est plus rien resté de la couverture naturelle de la plaine. Des myriades de papillons, d'insectes, des théories de flamants et d'aigles vivaient là avec les hommes.

(Lire la suite page XIV.)



MORGAN

« Les épopées sont comme des galets millénaires que polit l'eau du torrent », dit Yachar Kemal. Ancien paysan, il a fait de l'épopée du peuple turc une des grandes œuvres romanesques de notre temps.

(1) Gallimard.
(2) Poèmes de Yunus Emre ; Presses orientalistes de France.
(3) Maspero.
(4) *Yusuf le Taciturne* ; Presses orientalistes de France.
(5) *Un village anatolien* ; Plon, coll. « Terre humaine ».
(6) Gallimard, 1981.

COURRIER

Plafond (suite)

Tout à fait d'accord avec votre correspondant G.W. Boulogne qui signale, dans votre numéro du 9 août, que l'augmentation des retraites annoncée par le gouvernement ne s'applique nullement aux anciens salariés qui atteignent le plafond de retraite de la Sécurité sociale. J'ajouterais que, d'une part, ces retraités seront de plus en plus nombreux au cours des années à venir, car ledit plafond ne progresse nullement au rythme annuel de l'inflation, et, d'autre part, que l'augmentation du minimum vieillesse, qui vient d'être porté à 1 700 francs par mois (et ce n'est pas du luxe !) est en train de conduire à une autre injustice. En effet, les salariés qui auront cotisé une vie entière de travail n'auront en matière de retraite de la Sécurité sociale que quelques centaines, voire quelques dizaines de francs de plus que le minimum en question (le plafond étant actuellement de 2 865 francs par mois). Ainsi, dans mon cas personnel, à l'âge de soixante-cinq ans j'aurai cotisé pendant quarante-huit années consécutives aux Assurances sociales d'abord, à la Sécurité sociale ensuite, et ma retraite de la Sécurité sociale n'excédera que de quelques centaines de francs le minimum vieillesse. C'est donc tout le problème du plafonnement des cotisations et retraites vieillesse de la Sécurité sociale qui est posé.

Que le minimum vieillesse augmente, ce n'est que justice, et il est encore trop bas pour assurer une vie décente ; que les cadres défendent leurs retraites complémentaires, c'est leur droit, mais, de grâce, que l'on fasse « sauter » un plafond de cotisations et de retraite vieillesse de la Sécurité sociale à la fois absurde et injuste. Ce système du plafonnement pénalise déjà et pénalisera dans l'avenir des millions de retraités qui, au fur et à mesure de la progression du minimum, « tomberont » tous dans ce minimum, qu'ils aient cotisé deux ans ou cinquante ans ! Puisque la solidarité nationale est à l'ordre du jour, le bon sens et la simple justice consistent :

1) A faire payer les cotisations vieillesse de la Sécurité sociale sur la totalité du salaire, et non jusqu'à un plafond actuel de 5 730 francs par mois ;

2) A donner enfin aux salariés qui ont cotisé une vie entière de travail au moins 70 % de leur ancien revenu, quitte à trouver pour les régimes complémentaires des cadres des formules nouvelles de financement, ce qui ne doit tout de même pas être impossible !

J.A.
(Orléans.)

Nostradamus

Le succès des *Prophéties* de Nostradamus, renforcé récemment par la publication d'une nouvelle interprétation, repose sur un malentendu : bien plus qu'une vision de l'avenir, les *Prophéties* décrivent le présent de leur auteur.

D'origine juive et converti au christianisme, Nostradamus est représentatif de son temps, la Renaissance, avec son mélange de cultures, avec la fin du Moyen Age et le début de l'époque moderne, avec ses conflits et ses peurs.

Il y a donc rien d'étonnant à ce que les *Prophéties* soient sombres : morts violentes, guerres, épidémies, cataclysmes, etc. Songeons aux sujets des peintres contemporains : Dürer, Bosch, Breughel... Nostradamus ne peut guère imaginer un avenir souriant : il le décrit à l'image de ce qu'il connaît, mais en tentant de combiner différemment les événements. Comme dans un gigantesque échiquier à l'échelle du monde, il décrit des déplacements de pièces selon une combinatoire d'autant plus complexe qu'il y a bien plus de deux camps !

Jouant avec les situations, Nostradamus joue aussi avec les mots. Comme les poètes auxquels on a donné le nom de Grands Rhétoriqueurs, il jongle avec les lettres. Deux exemples : reprise systématique d'une lettre :

Flora, fuis, fuis le plus proche Romain,
Au Fesulan sera conflict donné (VII, 8).

Série d'anagrammes du mot *ire* (colère) :

L'ire insensée du combat furieux,
Fera à table par freres le fer luire :
Les departir, blessé, curieux,
Le fier duelle viendra en France nuire.

A remarquer, ici aussi, la suite fera-freres-fer-fier.

Nostradamus aime les noms étrangers («Je pleure Nisse, Mannego, Pize, Gennes, Savonne, Sienne, Capue, Modene, Malte », X, 60) et le heurt des mots de diverses langues :

Deux gros de Mende, & de Roudès & Milhau,
Cahours, Limoges, Castres malo sepmano,
De nuech l'intrado de Bourdeaux un cailhau,
Par Perigort au toc de la campano (IV, 44).

Tout comme chez les Grands Rhétoriqueurs, primauté est donnée à la forme, si bien que le sujet tend vers l'incompréhensible... ou vers l'infiniment interprétable !

Le goût des Français pour les énigmes au début de la Renaissance est attesté également par un des plus illustres contemporains de Nostradamus : Rabelais. Tous deux ont ceci de commun qu'ils ont jeté un regard lucide sur leur époque et réussi à transposer celle-ci dans un univers poétique.

Il est temps de cesser d'*interpréter* Nostradamus pour commencer à *lire* ce poète français.

DANIEL COMPERE.

Examen

Nous avons franchi la porte de la prison, nous les cinq condamnés à faire passer des examens.

Il est de tradition dans notre C.E.S. d'y recruter chaque année un lot de professeurs chargés de soumettre les reclus aux épreuves du brevet des collèges.

Les travaux manuels que j'enseigne, ça s'examine aussi, paraît-il. Alors, comme les autres, j'ai assisté à la mini-réunion de préparation qui se tenait la veille de notre départ.

Qu'ont-ils dit, au fait, à cette réunion ? Tenir compte des conditions d'étude des candidats, de leur situation, ne descendre en dessous de la moyenne qu'en cas d'absolue nécessité. Pour le reste, nous débrouiller en somme, trouver le ton juste, ni démagogue ni censeur.

Dans la petite salle de classe où on m'a casé, j'en suis encore là de mes réflexions, inquiet, finalement, de ce nouveau rôle à tenir : les diplômes doivent-ils être l'opium des prisonniers ?

Toute la matinée, je verrai défiler une vingtaine de ces candidats inhabituels. Ils ont entre vingt et quarante ans. Chacun d'eux arrive avec son objet bricolé en cellule. Ils sont plutôt émouvants.

Ces objets-résument du temps, temps arraché à la solitude, et quelques espoirs. Je finis par découvrir cela au fil des entretiens.

En fait, face à l'examinateur, les prisonniers sont plutôt timides, émus par les bonnes notes, déçus par celles jugées médiocres, réceptifs aux compliments, désolés à la moindre critique.

Les objets ne sont pas tous des créations. Beaucoup consistent en petits montages d'allumettes, mais, à leur manière, ils racontent un bout d'histoire de ceux qui les présentent.

Celui-là a trouvé le moyen de glisser la photo de trois de ses enfants dans son travail, moyen de dire... Le travail manuel, il aime bien cela. A la prison, on les envoie faire du montage pour auto à 20 francs la journée, mais on n'apprend rien à ce travail-là, on produit juste pour un pécule insignifiant. Lui sortira dans sept ans, les enfants auront grandi.

Au suivant.

J'ai sous les yeux un petit tableau, un tableau plutôt noir avec dessinée dans un coin, toute menue, une rose.

Me voilà embarrassé, je signale que je ne suis pas professeur de dessin. On ne lui avait rien dit, il ne savait pas... J'obtempère et note quand même, trop faiblement à son gré. Un autre candidat arrive, précédé d'un petit meuble de carton. C'est du travail soigné, il a fignolé les charnières, les petits tiroirs, avec assez d'astuce.

Celui-ci sortira bientôt peut-être et il est déjà inquiet pour sa réinsertion. Sept mois pour délit économique, ça vous creuse quand même un petit trou dans une vie et puis, surtout, il y aura l'interdiction de monter une autre société. *« Au juge, je lui ai dit : « Je suis peut-être moins escroc que vous » — alors évidemment... »*

Déjà, entre les mains, il m'est arrivé autre chose, rien qu'un découpage gadget fait dans un journal d'enfant, comment évaluer, commenter, faire bonne figure, car apparemment l'auteur ne rit pas du tout.

En revanche, le travail suivant témoigne d'une certaine recherche. C'est un cadre argenté pour lequel ont été récupérés des tubes vidés de leur mayonnaise puis ouverts et travaillés en imitation de métal repoussé. Le tout est d'un assez joli effet. Son auteur reconnaît volontiers le manque de soin pour l'exécution mais repart satisfait de sa note.

Du mitard, on m'extrait un candidat malgré lui, hirsute, barbu : *« Vous croyez que j'ai la tête à passer un examen, ça fait quarante jours que je suis là-dedans ; non, je n'ai rien préparé... »*

Je suggère un exercice de cartonnage à faire sur-le-champ. Cela demande à la fois de la réflexion et de l'habileté manuelle.

Le candidat dessinateur de tout à l'heure est encore dans les parages. Il tente sa chance avec ce même exercice pour une meilleure note, meilleure que son 14, que, décidément, il n'a pas digéré.

Quelques instants plus tard, pourtant, tous deux semblent avoir oublié l'examen, la note, ils s'amusent comme des fous, me réclament d'autres gadgets manuels-intellectuels pour passer le temps en cellule.

A la sortie, des collègues évoquent l'agressivité de certains candidats. Sur ce chapitre, je n'ai rien à dire, là au moins, pas de fausses notes.

De cette journée, je conserve surtout l'impression que les prisonniers ne sont pas si loin de moi ; au fond, je pourrais être l'un d'eux.

Le caractère dérisoire des objets présentés, dérisoire au regard des vies entrevues à l'occasion de leur examen, y est peut-être pour quelque chose. Il rappelle que ces gens-là aussi ont un quotidien.

S'ils sont bizarres, c'est seulement parce qu'ils haïssent les vacances scolaires, elles suppriment les heures de cours qui arrachent à la cellule. Pour précaire qu'il soit, l'enseignement *intra-muros* a au moins cette vertu.

En somme, la prison est le seul endroit où l'on n'a pas envie, l'été venu, de mettre les cahiers au feu et encore moins les maîtres au milieu.

SERGE ANANIAN
(Arcueil.)

KARL MULLER

PARTI PRIS

Histoire

Les Français se regardaient dans un miroir. Leur corps et celui des autres, leurs amours, leurs dépressions et leur cuisine. Le reste, pour ceux qui n'étaient pas chômeurs, ils s'en souciaient de moins en moins.

Le miroir est brisé. Nous étions spectateurs de nous-mêmes, nous devenons acteurs. Que nous soyons pour ou contre le changement, que nous ressentions encore, que nous ne ressentions plus ou n'ayons jamais ressenti « l'état de grâce », que nous soyons disposés à bâtir une société nouvelle, tentés plus modérément par une nouvelle société ou attachés à la société d'hier, il nous faut exister. Ne plus laisser à d'autres le soin de penser ou de se battre à notre place.

Rien ne nous en empêchait vraiment hier, que le glissement progressif vers la résignation, le désintérêt, le nombrilisme. Mais le choc a remis en route des mécanismes oubliés, fait parler des muets sinon entendre des sourds. Bon gré, mal gré, nous voici rentrés dans l'histoire.

JEAN PLANCHAIS.

Le marché de la marche

Il va sans dire que je partage le juste courroux de Vincent Colin dénonçant l'exploitation de nos légitimes désirs de briller sur les courts *(le Monde Dimanche,* 30 août*)*. Nos préoccupations sont sœurs si nos passe-temps sont différents : lui, c'est le tennis, moi, la marche en forêt. Oh ! pas loin, Chantilly, Fontainebleau. Mais les profanes imaginent mal les frais dépensés pour l'occasion.

Certes, il n'est pas nécessaire d'acquérir une licence ou d'adhérer à un club, mais les espadrilles qui vous empêchaient de vous brûler les pieds sur le sable chaud de juillet ne vous seront d'aucune utilité. De bonnes chaussures s'imposent donc : 300 F ; et comme vous êtes un marcheur démocratique mais néanmoins élégant, vous ne souffrirez pour rien au monde d'exhiber des godillots élimés ou crottés, il vous faudra donc en changer deux ou trois fois par an ; nous en sommes donc à 900 F au bas mot.

De même pour les chaussettes ; très important les chaussettes ! Souples, résistantes et douces aux pieds, que les moins fortunés achèteraient certainement grises ou noires ; mais peut-on être si peu de son siècle pour ne pas, pour une fois, sacrifier à la mode et les choisir jaune ou kaki, plus chères certes, mais bien plus seyantes : 30 F.

Quant aux intempéries, elles n'épargnent pas les marcheurs, même élégants, et il faut donc se munir d'un bon chandail (200 F), d'un imperméable (150 F) et d'une gourde (50 F), le tout rangé dans le petit sac à dos ultra-léger de couleur rouge (250 F).

Nous voilà donc armés pour une journée qui s'annonce joyeuse, mais non sans périls, car il y a les chiens. Y a-t-on pensé aux chiens ? On n'y pense jamais... sauf les lecteurs du *Monde Dimanche*. Et, pourtant, ils sont toujours au coin d'un frêne pour vous surprendre les mollets que vous avez nus, puisque vous portez un short de velours marron (100 F) sur lequel votre podomètre (200 F) se balance allègrement. Trois chiens par mois = trois visites chez le médecin = 150 F ; et je ne compte pas les points de suture ni le gourdin à pointe ferrée acquis pour les protéger (50 F), car il n'est pas toujours efficace, contre les cavaliers notamment, qui, s'ils ne mordent pas, ne manquent pas de vous renverser comme chacun sait.

On me faisait remarquer que tout cela faisait bien cher pour des loisirs. C'est bien aussi la conclusion à laquelle je suis parvenu en lisant le menu du restaurant (50 F en janvier, 70 en septembre) où je m'étais arrêté pour reprendre des forces. Encore me suis-je consolé en me disant que tout ce que j'achetais était, somme toute, français, comme d'ailleurs mon vocabulaire, et qu'il devenait urgent, dans les deux cas, de relancer la consommation intérieure. Dès lors, la marche en forêt n'était plus un simple délassement, elle devenait un acte civique

Cette idée m'a si bien réconforté que j'ai repoussé la piquette de provenance douteuse pour savourer un gevrey-chambertin (60 F). Au total, donc, près de 4 000 F : la marche en forêt est presque aussi onéreuse que le tennis !

ALAIN LAGARDE.
(Paris.)



Moyen séjour

M.F. 5, telle est maintenant l'adresse de ma vieille amie. Traduisez : moyen séjour, femmes, cinquième étage. Une traduction plus subtile et plus cynique donnerait tout simplement : dernier séjour. N'insistons pas.

Elle m'attend dans le couloir bleu-vert aux relents de javel et d'éther. Elle est déjà toute habillée : manteau noir, sac en simili cuir usé et, sur la tête, son éternel petit chapeau à plumes démodé. Elle est en train de pleurer comme une enfant, et l'aide-soignante la rassure d'un ton bourru : *« Mais elle va venir, puisqu'elle vous l'a dit. Il n'est que 3 heures... Il ne faut pas vous mettre dans ces états, mame Martin... Tenez... la voilà qui arrive... et elle vous apporte des fleurs... On est gâtée, mame Martin... On a de la visite aujourd'hui... Là... pleurez plus... »*

Je demande : *« Est-ce que je peux emmener Mme Martin prendre le thé en ville, voir les vitrines ? Cela lui ferait tellement plaisir.*

— Ah ! non, je regrette. Il faut demander une autorisation par écrit trois jours à l'avance à Mme la surveillante en chef. C'est le règlement. »

Ma vieille amie pleure. Je lui avais promis, au téléphone, que nous irions en ville. J'insiste : *« Mais je viens de Paris, j'ai fait 100 kilomètres... Je ne sais pas quand je pourrai revenir... Je ne connaissais pas le règlement... Laissez-la sortir avec moi, ne serait-ce qu'une heure...*

— Impossible, madame. C'est le règlement. Mais vous pouvez descendre dans le jardin si vous voulez... »

Nous avons pris l'ascenseur, traversé le hall immense où déambulent des malades en robe de chambre. Nous tournons en rond autour de la triste pelouse de l'hôpital que bordent des peupliers encore fluets comme des pinceaux. Nous marchons à petits pas, bras dessus, bras dessous.

« Rentrons, soupire ma vieille amie, *ce n'est pas intéressant ici, on dirait une cour de prison. »*

Dans la chambre, elle enlève son chapeau : *« Tu vois, on m'a coupé les cheveux à ras. Je voulais avoir une permanente comme d'habitude, mais on m'a coupé les cheveux à ras. C'est le règlement. Il paraît qu'à quatre-vingt-huit ans je n'ai plus besoin de permanente. Pourquoi, dis ? »* J'essaye de faire diversion : *« Votre chambre est bien, madame Martin, claire, ensoleillée, avec un grand balcon, la télé, et puis la personne qui occupe l'autre lit a l'air douce et gentille...*

— Le balcon ? Parlons-en ! L'été, on y étouffe, c'est intenable. Le reste du temps, c'est plein de courants d'air : au cinquième, tu imagines ! Et le vertige ? Il faudrait être de plain-pied avec un petit jardin bien abrité, des fleurs, des bancs... La télé ? Ça me fatigue la tête aussi. »

Maintenant, elle me parle tout bas, à l'oreille : *« Quant à la personne, comme tu dis, qui partage ma chambre, elle n'a pas soixante ans ! C'est une ancienne déportée. Quand elle est revenue des camps, elle n'a jamais pu se réadapter. Elle a traîné d'hôpital en hôpital avant d'échouer ici. Elle reste prostrée dans son fauteuil sans parler, les yeux dans le vague, les mains croisées sur son gros ventre... Si tu crois que c'est gai pour moi ! Elle ne m'a jamais dit un mot. Les autres, c'est encore pire, des gâteuses, des grabataires... Il paraît que je suis la plus valide, c'est tout dire ! »* Au-dessus du lit de ma vieille amie est accrochée une pancarte à l'intention des aides-soignantes : *« Ne pas oublier de langer Mme Martin le soir. »*

Cela me fait mal. Elle a surpris mon regard et baisse la tête, humiliée. *« J'en ai des ennuis, tu sais ! On me fait des perfusions, des piqûres... C'est pour cela qu'on n'a pas pu me garder dans la maison de retraite où mon neveu m'avait placée. Ah ! c'est triste de vieillir ! »* Elle se met à pleurer tout en sortant des photos en vrac du tiroir de sa table de nuit — un tiroir d'où s'échappe une tenace odeur de médicament. *« Là, tu vois, c'est mon pauvre mari... Tu te souviens de lui... quand nous allions chez ta grand-mère ? Là, c'est le pauvre petit que nous avons perdu à six mois... Un petit ange... Je n'ai jamais eu d'autres enfants... Et ici, qui est-ce ? Je ne sais même plus... Et puis, avec cette cataracte... »*

Je me rappelle lorsque nous venions goûter chez elle avec les enfants après une bonne promenade dans la campagne. Ce n'est pas si vieux. Elle préparait toujours un clafoutis et mettait une jolie nappe brodée sur sa table. Nous étions affamés. Elle riait : *« Mais ce sont des ogres ! »*

Elle permettait aux enfants de jouer du piano, de toucher ses bibelots. Elle sortait pour eux des trésors de son armoire...

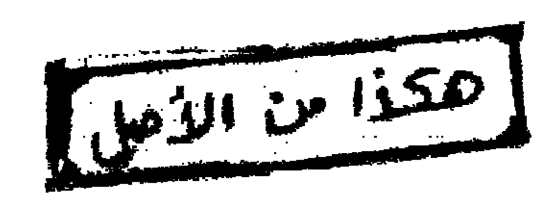
Elle allait faire ses courses, elle tenait son petit ménage. On s'exclamait : *« Elle est formidable pour son âge ! »* Et puis elle s'est fracturé le col du fémur. Elle a passé des mois à l'hôpital. Son neveu a vendu aux enchères son mobilier sous prétexte qu'elle ne pourrait plus vivre seule. Je crois que le propriétaire était pressé de reprendre l'appartement.

On l'a placée dans une maison de retraite qui était convenable. Pourtant elle s'y ennuyait beaucoup. Elle restait des heures à regarder par la fenêtre les gens du pavillon d'en face, des gens *« normaux »*, comme elle disait, qui allaient, venaient, rentraient du travail ou du marché... La vie, quoi !

J'ai dit au revoir à ma vieille amie. J'ai promis de revenir et d'écrire trois jours avant à la surveillante. J'ai dit au revoir à ma vieille amie. Je ne devais plus la revoir. Je ne le savais pas.

Dehors, j'ai respiré très fort. J'avais besoin d'air, de soleil, de lumière, du bruit, des gens, des autos... J'ai marché longtemps dans le dédale des petites rues inconnues...

GABOU.





CRIS QUEIROS

Signes

Paysans de Normandie

PAR FRÉDÉRIC GAUSSEN

CE jour-là, la famille Gauquelin entourée de ses ouvriers et de ses domestiques s'est réunie dans la cour de la Rairie, face au photographe. A gauche, de trois quarts, les pieds bien plantés en terre, l'œil perdu dans le lointain : Marcel Gauquelin. La trentaine, chemise à col raide, habit, chaîne de montre en or au gilet, chaussures de ville, il s'est fait chic pour la circonstance. A côté de lui, Marie Blanvillain, sa femme. Solide, grave, portant une lourde robe à manches bouffantes, soigneusement serrée à la taille. Un peu derrière, bien droits et vêtus de noir, Achille Stanislas et Constance, les parents de Marcel. Sérieux et endimanchés, valets et servantes posent respectueusement devant l'objectif. On aperçoit une charrette, une vache et quelques chevaux. A gauche, le bâtiment principal, en brique. Au fond, les granges. La photographie remonte aux dernières années du XIXe siècle.

Les Gauquelin sont des fermiers cossus du pays d'Ouche, en Normandie. Leur propriété approche la centaine d'hectares. L'aisance sobre qui se lit sur la photographie est le résultat de près d'un siècle d'efforts et de volonté. Vers 1810, les Gauquelin étaient de petits artisans sans grandes ressources, comme il y en avait tant. Puis, à coups d'achats, d'héritages, d'échanges, de mariages, ils ont constitué peu à peu leur bien. En 1916, un dernier achat porte leur territoire à plus de 300 hectares. Ils pourraient devenir l'une des puissantes dynasties terriennes de la région. Mais il n'en sera rien.

Revenons à la photographie. Aux pieds de Marcel et Marie il y a deux enfants. Deux garçons : André, l'aîné, en costume marin, et Bernard, d'un an son cadet, qu'une vieille nourrice aide à se tenir droit sur ses jambes. André et Bernard étaient les héritiers légitimes du domaine. Mais tous deux seront tués à la guerre de 14. Désespéré, sa vie n'ayant plus de sens dès lors qu'il n'y a plus personne à qui transmettre la terre, Marcel se suicide. C'est la fin des Gauquelin. Mais ce n'est pas la fin de la grande propriété foncière en Normandie. D'autres familles sont là, déjà en place ou en formation, prêtes à prendre la relève. Car, en Normandie plus qu'ailleurs, la famille et la terre ne font qu'un.

∴

Cette histoire que raconte Armand Frémont, professeur de géographie à l'université de Caen, dans son beau livre *Paysans de Normandie* (1), montre que le XIXe siècle connaissait déjà bien des phénomènes qui semblent caractéristiques de notre époque : la concentration foncière, la limitation des naissances, la dépopulation rurale en raison de l'industrialisation des villes. Mais, bien sûr, ces transformations n'avaient pas le rythme forcené qu'elles ont connu au cours des trente dernières années et qui a tant bousculé les esprits et les corps.

Ces changements, Armand Frémont les fait vivre à travers une série de portraits de paysans reflétant l'extraordinaire diversité humaine et sociale de cette région, elle-même si contrastée : riches prairies du pays d'Auge, forêts des boucles de la Seine, bocage de l'Orne et du Virois, landes du Cotentin, champs de blé du pays de Caux et du Vexin... Chaque pays engendre un type d'homme et un mode de vie. Chaque pays impose son histoire.

Voici Léon, accroché à sa maigre ferme de 15 hectares du pays de Caux. 15 hectares de terre médiocre et caillouteuse, dont il s'acharne, à force de peine et d'astuce, à tirer le meilleur. Au régiment, on l'appelait « Bas-de-buffet-sans-rallonge », tellement il était petit. Et à force de se pencher sur la terre, il s'est tassé encore. Il a peu fréquenté l'école et il n'est pas très causant. Mais il sait regarder les bêtes et repérer les bonnes affaires.

Il a élevé ses quatre enfants – trois filles et un garçon – dont aucun ne reprendra la terre. Alors, maintenant, il ralentit le train. Fini les vaches et les moissons. Il va se retirer sur place en bricolant un peu. Léon fait peut-être partie d'une espèce en voie de disparition : celle des petits, des agriculteurs *« non viables »*, comme disent les technocrates, définitivement à l'écart des grands courants de modernisation. Une espèce condamnée par le progrès technique et la planification. Mais qui, pourtant, met à survivre un acharnement qui déroute les experts.

∴

Et voici les hommes du changement : Gérard et Emmanuel, les deux copains de la J.A.C. qui, bravant les moqueries et les mises en garde, ont décidé de s'associer pour fonder avec la sœur de Gérard l'un des premiers GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun) de Normandie. Représentent-ils l'avenir, eux qui ont voulu tourner le dos à toute une tradition d'individualisme et de méfiance, pour affronter ensemble le défi du modernisme ? Ce n'est pas sûr. Si leur entreprise a bien tourné, elle n'a guère fait d'émules. Et Emmanuel, après quinze ans de travail en commun, a souhaité reprendre sa liberté. Les GAEC qui existent maintenant regroupent généralement des membres d'une même famille. Il faut pour s'établir ensemble un lien plus fort que la camaraderie ou qu'un projet abstrait : le lien du sang et de l'intérêt familial.

A l'autre bout de l'échelle sociale, M. D., responsable d'une des plus grandes exploitations de Normandie : 320 hectares d'un seul tenant, dans le Vexin. Technicien hors pair, diplômé de l'école d'ingénieurs agronomes de Beauvais, il partage son temps entre sa terre et Paris, Rouen ou Evreux, où il gère ses affaires et celles de la profession. M. D. est un homme important. Son père était un des notables les plus influents du pays. On faisait appel à lui quand on avait un problème professionnel ou personnel. Et pourtant M. D. ne voit pas l'avenir sans appréhension : le poids des charges salariales l'oblige à réduire progressivement son personnel et à mécaniser à outrance ses équipements. Et surtout la terre ne lui appartient pas. S'il lui fallait l'acheter, cela lui coûterait une fortune (sa ferme vaut dans les 10 millions...). Il s'inquiète parfois de la fragilité de sa situation.

∴

Le métier de la terre est ainsi fait de stabilité et de précarité. Stabilité des rythmes saisonniers, des mœurs et des croyances. Le paysan normand est un homme d'ordre. Ordre des comptes et du ménage, de la morale et de la foi. Il croit en l'éternité des choses. Il parie sur le long terme. Cet état d'esprit explique en particulier le coût toujours plus élevé de la terre. C'est le placement par excellence. Celui qui ne saurait perdre de sa valeur – même si les revenus immédiats qu'on peut en attendre sont relativement modestes et ont tendance à diminuer. C'est en Normandie que son prix a augmenté le plus vite ces dernières années : ceux qui en ont ne veulent pas la lâcher et tout le monde cherche à en acquérir, les petits comme les gros, les gens de la ville comme ceux de la campagne. On achète pour être chez soi, pour être quelqu'un, pour ses enfants, pour ses vieux jours.Pour chaque parcelle, la compétition est vive. Chaque départ est guetté et suscite les surenchères.. Seuls ceux qui ont déjà quelques capitaux peuvent suivre la course folle des prix.

Et pourtant la terre normande n'a plus, dans la hiérarchie du rendement, la place privilégiée qu'elle occupait autrefois. Sa trop grande richesse a-t-elle gâté les paysans, qui longtemps se sont contentés de « regarder l'herbe pousser », sans faire l'effort d'adaptation nécessaire ? Sans doute, puisque sa progression a été ces dernières années nettement inférieure à celle de la Bretagne ou des Pays de la Loire. Le paysan normand n'est pas de ceux qui se lancent à l'aventure. Assurer sa propre subsistance, profiter de la vie, cela vaut mieux que courir des risques inutiles. La modernisation des installations a été conduite en Normandie à un rythme mesuré. Le remembrement des communes s'est fait mollement, le confort est entré lentement dans les maisons. C'est que le progrès n'a pas de valeur en soi. Il faut l'adapter à sa propre conception de la vie. N'en prendre que ce qui est bon pour soi et ne change pas de fond en comble l'ordre des choses. Foncièrement individualiste, allergique à toute idéologie « de gauche », le paysan normand est respectueux de l'ordre établi, à condition d'en tirer le meilleur profit. Il n'hésitera pas à contourner la loi, à recourir à la fraude, si tel est son intérêt ou son bon plaisir. Il ne se laissera pas dicter sa conduite par les « bureaux ».

Ainsi nous montre Armand Frémond les paysans normands, entraînés dans le tourbillon de la modernisation, cherchent la voie moyenne qui leur permettra d'en tirer les bénéfices sans en essuyer les plâtres. Il y aura bien des laissés-pour-compte, des sacrifiés. Il y en a toujours eu. De tout temps, les routes ont vu partir les pauvres et les insatisfaits, les ambitieux et les mauvais sujets. Ou simplement ceux qu'on ne pouvait pas nourrir. Qu'ils aillent courir le monde et chercher fortune ailleurs. Les autres resteront. Pour maintenir la vie. Pour avoir la fierté de transmettre à leurs enfants – s'ils le veulent bien – ce qu'ils ont reçu de leurs parents. Le rêve brisé de Marcel Gauquelin. ■

---

(1) Armand Frémont. *Paysans de Normandie*. Flammarion. 293 p.

Retraités : l'enfer, c'est l'autre

Un beau jour, on se retrouve face à face, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. La retraite n'est pas toujours bien vécue dans les couples.

LILIANE DELWASSE

« L*E premier lundi où le réveil ne sonne pas, on s'étire dans les draps, on attend son petit déjeuner au lit, on s'apprête à faire un peu dimanche, quoi. Et ma femme qui me regardait l'air réprobateur : dis donc, tu vas pas rester à faire la grasse matinée faut que je fasse le lit, c'est pas à midi que je m'y mettrai. Je m'installe avec mes mots croisés dans la salle à manger, voilà qu'elle vient avec son aspirateur et ouvre grand la fenêtre pour aérer. Où vouliez-vous que j'aille ? Au bistrot ? Je me suis senti de trop.* » René et Jeanne ont vécu leurs quarante et un ans de mariage comme tous les couples : séparés. Il partait à 8 heures, revenait à 19 heures. Ses journées, il les passait avec la standardiste de sa société, les collègues contremaîtres, les ouvriers et son patron. Elle avec les enfants, les voisines, les commerçants. Un beau matin, ils se sont retrouvés à la retraite face à face, seul à seul, vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour toujours.

Surtout que le dernier de leurs trois enfants s'était marié trois mois avant. De quoi vivre une deuxième lune de miel, de quoi faire un nouveau départ ? Pas tant que ça. Leur vieux couple n'a rien de romantique : « *Avec l'âge, elle était devenue acariâtre, et d'un maniaque ! Quand j'étais absent toute la journée je m'en rendais moins compte. Mais là, tous les détails prennent leur importance, la casquette qui traîne, mon cendrier pas vidé, et puis sa façon à elle d'éteindre la lumière dès qu'on sort d'une pièce, ne serait-ce que quelques minutes ; quand on rentre, on se cogne partout.* »

Les couples de retraités, c'est pourtant l'avenir : autrefois on travaillait jusqu'à la limite des forces, on se couchait pour mourir. Et on mourait vite. Au début du vingtième siècle, un couple avait 15 % de chances de fêter ses noces d'or. En 1960, 39 % ; en 1980, 54 %. De nos jours, il a encore quinze à vingt ans de vie commune à prévoir après la retraite. L'accroissement de la longévité, d'une part, l'abaissement de l'âge de la retraite, d'autre part (soixante-cinq ans, puis soixante, dans la sidérurgie cinquante-cinq), on a de plus en plus de temps pour jouer les Philémon et Baucis. Malheureusement ce n'est pas toujours Philémon et Baucis, c'est plutôt, souvent, Elise et Marcel Jouhandeau.

Son territoire

La génération qui arrive aujourd'hui à la retraite a vécu avec une image classique et traditionnelle du couple : il partait chasser le mammouth tous les matins, elle gardait la caverne, entretenait le feu et léchait les petits. Quand il rentrait, elle cuisait la viande qu'il avait rapportée et lavait ses peaux de bête. A la rigueur, il débouchait les bouteilles et emmenait les garçons assister aux matches de foot. En perdant son identité professionnelle, l'homme perd son prestige, sa place sociale, sa raison d'être, lui semble-t-il, surtout s'il a beaucoup investi dans son métier comme tous les cadres, les chefs d'entreprise, les professions libérales de cette génération.

La disparition de sa vie professionnelle donne une importance accrue à sa vie relationnelle, qu'il avait tant négligée jusque-là, et à mille choses qu'il avait toujours considérées comme mineures.

Si le couple de nos jours souffre de cette surcharge affective dont on l'investit, que dire du poids de cette attente lorsqu'elle doit combler le vide laissé tout à la fois par la perte du travail et la rupture du tissu social qui en découle : collègues, réunions, déjeuners, etc. D'autant que la femme si dépendante a régné chez elle sans partage. Tout à coup, elle voit un homme envahir son territoire, entrer dans sa cuisine à 10 heures du matin, dans sa salle de bains quand elle va prendre sa douche. Il se sent de trop, invité trop discret et trop présent, étonné d'être là à toute heure, cherchant maladroitement à se faire accepter dans une maison dont il avait si peu partagé l'entretien qu'elle était à peine à lui. Et la maison, c'est sa femme : il supporte mal ses absences. « *Où vas-tu ?* » demande-t-il alors qu'elle s'apprête à faire du lèche-vitrine. La voilà coupable d'abandonner un mari qui n'a plus qu'elle. Depuis vingt ans elle téléphone à sa sœur une heure tous les matins ; il constate : « *Encore au téléphone, qu'est-ce que vous pouvez bien vous raconter comme futilités ?* » Suzanne résume : « *Il est tout le temps sur mon dos, je ne suis plus chez moi : il a même installé la presse de sa reliure dans la chambre à coucher.* »

Même ceux qui ont vécu dans l'harmonie et l'affection leur vie conjugale appréhendent ce long face-à-face que sera, selon eux, la retraite. Jean Ormezzano, psychologue de l'Ecole des parents, qui anime les stages de préparation à la retraite qu'organisent de plus en plus féquemment les entreprises, raconte : « *Les gens sont angoissés par la perspective d'être ensemble du matin au soir et du soir au matin. Ils ont peur d'étouffer : ce ne sera plus métro, boulot, dodo, mais rosiers, polar, télé. Ils ont une vision fusionnelle du couple, attendent tout de l'autre, ont besoin d'être aimé, admiré, reconnu à présent qu'ils n'ont que ce miroir pour se contempler. Ils n'envisagent pas de se séparer une journée, tant ils ont passé leur vie à s'attendre. En même temps, ils pressentent la saturation d'une présence constante.* »

Louis et Mathilde ont trente-huit ans de mariage, un ravissant pavillon dans l'Essonne, plein d'humour, de verdure et de tendresse réciproque. Pourtant, « *le début de la retraite ce fut dur,* dit Mathilde ; *Louis, pour ne pas dételer, a eu plein d'activités variées, association de retraités, université du troisième âge, militantisme syndical. Moi qui comptais le bichonner, le chouchouter, le materner comme mon dernier enfant ; il partait le matin et rentrait le soir exactement comme quand il était chez I.B.M. Je me disais : c'est bien la peine d'avoir passé une vie entière à attendre son retour le soir pour vieillir toute seule à la maison, maintenant qu'on pourrait être un peu ensemble.* » Louis rétorque : « *Tu t'attendais à me transformer en chauffeur, voilà tout : il fallait que je te conduise au super-marché, à ta chorale, à l'école chercher nos petits-fils. Comment faisais-tu avant ? Tu prenais bien la voiture pourtant. Et en même temps, tu rouspétais parce que tu n'avais plus rien à faire. Je t'avais enlevé tes occupations en reprenant la gestion du budget et l'épluchage des légumes, soi-disant.* »

Combien d'irritation pas toujours contenue et de paroles amères échangées dans ce dilemme : se forcer et tout partager dans la frustration et le sacrifice de l'un ou l'autre ou bien vieillir comme on a vécu, chacun avec ses activités. Louis et Mathilde reconnaissent avoir mis deux ou trois ans avant de trouver un modus vivendi.

Se plaire comme on est

Il y a deux façons d'assumer des tempéraments différents : s'opposer ou se compléter. Pour Hélène et Désiré, ce n'est que dans l'échange affectueux de deux curiosités, de deux sensibilités, que le couple vieillissant peut trouver son équilibre. Hélène, soixante-trois ans, suit des cours au Collège de France, s'occupe de ses œuvres et de ses associations religieuses. Désiré, soixante-cinq ans, ingénieur à la retraite depuis quatre ans, s'est mis à l'allemand et à une licence de géologie, et s'occupe de son syndicat C.G.C. Les points de rencontre : leurs sept enfants, leurs petits-enfants, leurs voyages. L'an passé, ils sont allés en Grèce pour la première fois. Avant, ils ne pouvaient pas voyager ; avec sept enfants, vous pensez ! Ce fut un vrai voyage de noces, l'éblouissement. Leur secret : « *Nous avons toujours su qu'on ne change pas son conjoint, on le prend comme il est. Et on change encore moins à soixante ans qu'à trente. Il faut se plaire comme on est, si on s'aime...* »

Mais quand la mésentente ou l'ennui ont été le lot durant la vie active, supportés tant bien que mal « *à cause des enfants* » ou parce qu'on ne se voyait que deux heures le soir et le dimanche, la retraite est vécue comme le bagne, d'autant qu'on ne peut la distinguer du phénomène de vieillissement biologique, rarement ressenti autrement que comme une déchéance.

Marcel a cessé de mettre le Coca Cola en bouteilles, en même temps qu'Yvonne de pointer à l'E.D.F., il y a six mois. Ils ont déménagé dans un joli trois-pièces pour être plus au large. Pourtant, là non plus, ils ne se supportent pas, tout au moins Yvonne. Militante au P.S.U. et à la C.F.D.T., elle sortait le soir à des réunions syndicales et politiques, vivait une vie riche de contacts, d'amis, parfois d'amours. Sa récente fracture du fémur laisse des séquelles. Yvonne est clouée chez elle, « *retraitée et infirme* », dit-elle avec rancune ; « *je n'aurai plus que lui à regarder tous les jours qui me restent à vivre, lui dont je méprise depuis vingt-cinq ans le loto et le tiercé. Encagée avec quelqu'un qui vous agace, pouvez-vous imaginer pire fin de vie ?* » Lui, suppliant : « *Ecoute, quand tu pourras remarcher, tu sortiras, tu reverras tes amis, tu ne seras pas qu'avec moi, ça ira mieux. On n'est pas malheureux quand même.* » Elle : « *Parle pour toi, tu t'es toujours contenté de peu, la médiocrité, ça t'a jamais pesé.* » Lui : « *je fais ce que je peux pour te soulager. Je fais tout.* » Elle : « *justement, t'es toujours là. J'ai plus rien à faire, tuer le temps en attendant qu'il vous tue. Ca ira mieux ? quand ? Après, c'est la mort.* »

Un silence lourd, puis elle reprend : « *On fait des efforts pour s'accommoder quand on est jeune ; toute une vie à vivre, ça vaut des concessions. A soixante ans, pour ce qu'il nous reste, ça vaut plus la peine de se forcer... Pourtant, il est pas méchant ; alors en plus il me donne mauvaise conscience de ne pas l'aimer.* » Josiane, soixante-sept ans, renchérit : « *On est vieux et malade et on a le temps d'y penser* ». Pierre, son mari, s'est pendu l'an dernier. Elle lui disait : « *Quand est-ce que je serai débarrassée de toi ?* » Il avait quitté le garage où il travaillait depuis 1940 à Avallon. « *C'est ce que les gens disent toujours : « Ils sont à la retraite. » J'étais pas à la retraite, moi, je faisais les lits et le ménage et la cuisine comme avant. C'est toujours sur l'homme qu'on se base. Mes journées à moi, elles avaient jamais compté et ça continuait, j'étais sans importance.* »

Panique au premier fiasco

Robert Baguet, responsable de l'INRAC (Institut national pour la retraite active), explique que l'impuissance souvent passagère des hommes de soixante ans est trop souvent dramatisée et laisse une plaie et une angoisse secrètes chez une génération qui a tant valorisé la virilité. « *Dans une société où l'amour est associé à la jeunesse et à la beauté, trop de couples n'ont plus de vie sexuelle parce qu'ils croient que ce n'est plus de leur âge, surtout les femmes qui ont souvent mal vécu leur sexualité dans cette génération. Les hommes, eux, paniquent au premier fiasco ; ils se disent : ça y est, c'est fichu, je suis vieux.* » Une responsable de « S.O.S. couples » raconte que de plus en plus d'appels téléphoniques émanent de retraités malheureux en ménage. Les plus de soixante ans représentent environ 4,5 % des appels. « *L'ombre de la mort qui se profile donne plus d'âpreté à la vie sexuelle — qui tout au fond des gens est la marque de la pulsion de vie — plus d'inquiétude aux échecs. Pourtant l'amour au troisième âge n'est plus réduit à une lubricité sénile comme autrefois.* »

Elle met en garde contre ces couples qui ne fonctionnent qu'avec une mobilisation totale sur un projet commun envahissant, qui cache le manque de dialogue réel. Beaucoup de couples ne sont que des parents et n'ont d'autre lien que les enfants ou la maison. Or la retraite coïncide souvent avec le départ des enfants et une maison vidée de son sens. On s'apercoit alors que cela faisait des décennies que l'on ne s'était pas parlé. A force de regarder ensemble dans la même direction, on a oublié de se voir, à force de se taire on n'a plus rien à se dire. Frédéric, cinquante-neuf ans, se plaint : « *On a bien le temps de bavarder à table, maintenant, mais aucun de nous n'ose commencer, c'est comme si on ne se connaissait pas.* »

L'expérience de Robert Baguet lui fait constater que dans les milieux modestes la retraite tant attendue est mieux vécue que dans les classes aisées. On n'y est pas déshonoré par une partie de boules, l'apéro au bistro, la pêche toute une journée. « *Bricoler, jardiner,* dit Dédé, manœuvre à la retraite, *j'en rêvais depuis l'âge de douze ans quand j'ai commencé à balayer les quais de gare et les wagons de chemin de fer. Alors si la bourgeoise râle un peu, tant pis, je vais prendre un pastis ou deux avec les gars et on se fait une belote.* » La « bourgeoise » soupire avec indulgence : « *Il a bien mérité son petit repos avant le grand, allez ! Oh, je lui en veux pas de mettre de la boue dans ma cuisine, si seulement il mettait ses patins pour la salle à manger...* » La perte des responsabilités, en revanche, est plus durement ressentie par ceux qui ont cru longtemps que leur pouvoir sur les autres — si infime fût-il — durerait toujours. L'homme perd son autorité dans la société en même temps que la femme son pouvoir chez elle : les deux frustations s'additionnent plus souvent qu'elles ne s'annulent.

Recommencer comme à vingt ans

Encore la retraite est-elle prévisible, attendue, souvent soigneusement préparée. Mais la conjoncture économique fait que les préretraités sont de plus en plus nombreux à accumuler les problèmes des retraités et ceux des chômeurs. Une mise au rancart mal vécue quand on a donné trente, quarante ans de sa vie à l'entreprise qui vous rejette, le citron bien pressé. C'est sur la vie du couple que rejaillit naturellement le malaise de celui qui vient de subir un choc psychologique. Ces retrouvailles à deux sont abordées dans les plus mauvaises conditions possibles. Gaston Dancien, directeur du personnel d'une entreprise importante en Lorraine, ne digère pas la façon dont il a été « remercié » : le patron l'a invité à déjeuner un vendredi ; au dessert, il lui a annoncé que, le lundi, son bureau serait affecté à un autre service. Depuis il se morfond, refuse de sortir, ne se rase pas et interdit à Gilberte, sa femme, d'inviter une amie à prendre une tasse de thé ou à organiser une sortie au cinéma.

Parfois, au contraire, on aboutit à un repli sur sa maison, sa famille, sa vie privée, et à un dégoût profond pour la société marâtre. François regrette amèrement toutes les soirées et les week-ends gâchés sur ses dossiers : « *Si j'avais su comme on nous traite à présent... Ma femme était bien trop bonne de supporter ça et de regarder la télévision toute seule. Je vais me rattraper. Je vais m'occuper d'elle jour et nuit.* »

Que les années de retraite ne soient qu'une longue scène de ménage est une des angoisses fondamentales perçues par les animateurs de stages de préparation à la retraite. L'essentiel pour y échapper, d'après eux, est avant tout de garder son autonomie et ses activités. Lui n'aime que le bricolage : inutile de traîner dans les magasins spécialisés une femme qui n'aime que la brocante et les antiquaires. Un autre danger est de ne pas rester là où on a vécu les derniers temps : le déménagement à la campagne pour la retraite, c'est rompre avec son milieu, ses amis, son environnement : à brève échéance l'ennui, à longue échéance la solitude totale pour celui qui reste. George et Marie, n'ayant que l'autre pour interlocuteur et témoin dans ce coin de Lozère préparé depuis longtemps pour leur retraite, ont été ravis de retrouver Asnières où ils avaient eu la sagesse et les moyens de conserver un appartement. Leur tête-à-tête y a perdu son agressivité.

« *Naturellement, on a plus de chances d'avoir une retraite vivante et animée si l'on a eu beaucoup d'enfants et partant de petits-enfants : une masse de galopins qui déboulent le mercredi ou bien en vacances, ça empêche de s'appesantir sur la fuite des jours et l'amertume du « jamais plus »*, explique la grand-mère de neuf petit-enfants. Bien étalés dans le temps, les benjamins des enfants sont encore souvent au foyer lorsque le père arrive à la retraite, ce qui évite une coupure complète sur tous les plans avec la vie active : Désiré, en prenant sa retraite, avait encore deux filles sur sept au lycée : cela les a empêchés, Hélène et lui, de se retrouver en dehors du coup en tant que parents et en tant que productifs tout à la fois.

Gabrielle, soixante-treize ans, évoque avec mélancolie le problème inverse : « *Les vieux couples se plaignent de mal vivre leur retraite. Qu'ils pensent à tous ceux qui la vivent seuls, leur retraite, dans le veuvage et la solitude ; ça c'est triste ! et qu'ils aient un peu de tendresse et d'indulgence pour leur vieux compagnon. Ils le regretteront toujours trop tôt.* »

Plus de 10 % des divorces ont lieu après cinquante ans, 5 % après soixante. C'est beaucoup quand on a « si longtemps tracé le même sillon, attachés au même joug ». A force d'aller danser dans les clubs du troisième âge que méprisait Bernadette, sa femme depuis quarante-huit ans, Fred a un jour bravé les critiques de ses quatre enfants et les sourires ironiques de ses petites-filles et a reconvolé en justes noces avec une autre. « *C'est pas que la chair est plus fraîche,* reconnaît-il, *c'est que pendant quelques années on a l'impression de recommencer comme si on avait encore vingt ans.* » Une exception.

Une exception aussi, M. et Mme de W. qui ont fait élever un mur au milieu de leur salon pour le séparer en deux. Maugréant et renâclant, la majorité des retraités, heureusement, broutent là où ils ont été attachés, en montrant parfois un triste exemple à leurs enfants. Et le combat cessera faute de combattants. ■

CROQUIS

Enfants

On marche rue Vieille-du-Temple, la tête pleine de brume : rendez-vous au journal, réponse à faire à la lettre recommandée du Trésor public, coups de téléphone à donner, « papiers » à rédiger d'urgence réclamés par un rédacteur en chef sans pitié, les chaussures percées qu'il convient de remplacer, le projet d'opéra avec le copain perdu de vue...

On marche, tel un automate, et puis, soudain, on bute sur une troupe d'enfants. Ce ne sont pas des enfants de troupe. Ils n'ont pas l'air triste des héros du roman d'Yves Gibeau. Au contraire, ils rient, ils se bousculent, les uns s'accrochent aux parkas des autres. Ils ont douze ou treize ans, peut-être. Ils font de grands gestes, ils ont de curieux rictus, leurs regards étranges nous foudroient. Ce sont quelques-uns des « autres ». Ils ne sont pas comme nous qui vaquons à nos affaires : une baguette, 300 grammes de steak haché, trois yaourts, un paquet de papier-toilette...

Ce sont quelques-uns parmi les « autres ». On a soudain un nœud au creux de la poitrine. Les monitrices crient, essaient de rassembler ceux qu'on leur a confiés. Une petite pluie lancinante griffe mélancoliquement les façades.

On est bouleversé. On fend la petite foule. Une vingtaine de paires d'yeux chavirés, flous, se rivent dans vos yeux. On a presque envie de fuir. On a presque honte d'être là. On n'a pas de temps à perdre, nous !

Et on se souvient qu'on est père d'un enfant qui a eu de la chance, qui, grâce à la ténacité des parents, à leurs efforts, à leur volonté, a échappé, tant bien que mal, au « ghetto » promis. D'un enfant fou, oui fou de Prévert, qui collectionne, astucieusement, les éditions originales du poète de « *Paroles* », d'un grand garçon de presque vingt ans qui est apprenti-berger en Corrèze. Il est le « fils gagné ». Il s'appelle Vincent. On s'éloigne, les yeux humides, le cœur battant.

ANDRÉ LAUDE.

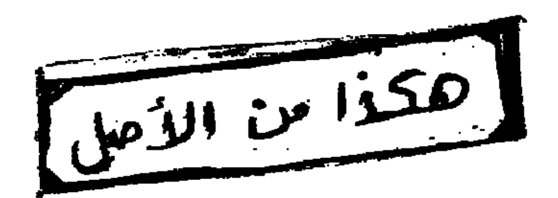
Hamburger

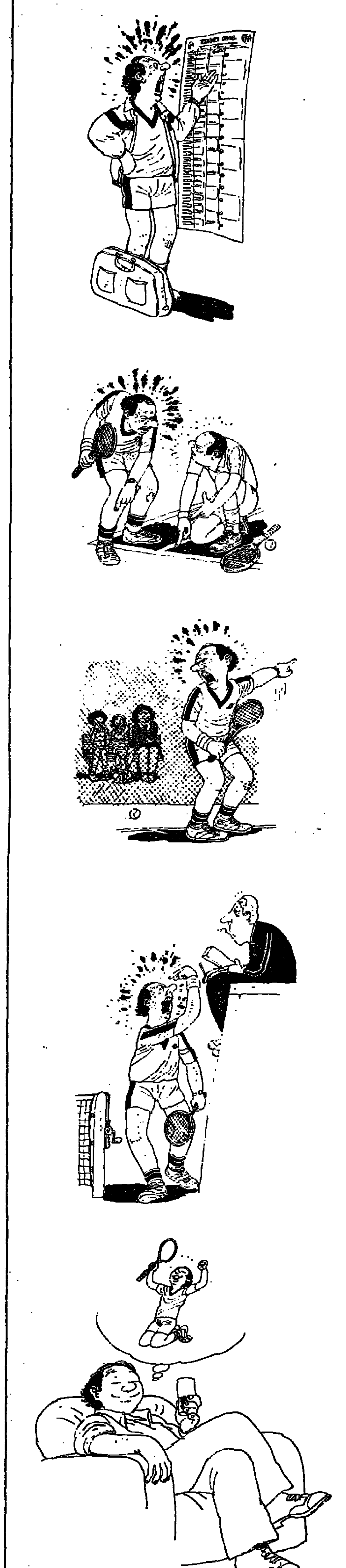
Le sourire de Marie scintille dans la fumée furieuse. Elle se lèche les babines, renifle les hamburgers, défaille devant les cheeseburgers. Mustapha, le cuistot, lui tend sa pitance. Elle décore son Big Mac d'arabesques étoilées d'un ketchup flamboyant. Elle tire sur la paille de son Coca qui bave.

Marie se goinfre. Elle déguste l'Amérique en silence, comme dans un rêve, s'imaginant loin du boulevard Sébastopol, à New-York, à San-Francisco, dans le Nevada, dans l'Arkansas, au grand canyon de la Mort, devant les chutes du Niagara. C'est un repas d'apôtres, un cérémonial occulte, un rituel inconnu.

Marie se dépêche de tout avaler. Sur la table il ne reste pas une miette de ce festin des dieux. A la dernière bouchée, elle reprend son épopée, valsant sur ses patins à roulettes, dévalant le boulevard, les écouteurs coincés aux oreilles, comme si elle se dirigeait à toute allure vers la Terre Promise.

DANIEL ACCURSI




CLAUDE LAPOINTE

30-2

Les ringards du tennis

Les dix mille joueurs classés au bas de l'échelle par la Fédération de tennis sont une race à part. Ils courent les tournois et supportent toutes les avanies.

JEAN-CLAUDE CHARLET

DES dizaines de 30-2 de tout âge se battent farouchement chaque week-end pour conserver leur classement : ce sont les fantassins du tennis. Les courts se sont multipliés ces dernières années, et le moindre chef-lieu de canton a le sien, aujourd'hui. Il n'empêche qu'il n'y en a toujours pas suffisamment et que, dans la plupart des clubs, on se bat en fin d'après-midi pour arracher quarante-cinq minutes de tennis à l'hôtesse, qui joue avec les badges comme le portier d'hôtel avec les clefs des chambres.

On estime que près d'un million de Françaises et de Français tapent dans la petite balle blanche ou jaune. Heureusement pour les autres, la grande majorité jouent très peu souvent. Les fanatiques appartiennent, eux, à une espèce difficile à vivre. Ils comprennent mal que, après avoir quitté leur bureau en douce une heure avant la fermeture de l'entreprise et avoir ignoré quelques feux rouges sur le parcours, ils ne puissent trouver un créneau. Ces trois quarts d'heure ou cette heure (c'est selon les clubs) dont ils ont rêvé toute la matinée, *on ne peut toujours la leur accorder.*

Dix fois plus

La Fédération française de tennis (ou plutôt son ordinateur) a classé 50 065 joueuses et joueurs en 1981. 80 000 avaient « fait un tour » dans cet ordinateur, qui en a donc éliminé une trentaine de milliers. Voici dix ans, les classés étaient dix *fois* moins nombreux (5 382 exactement). Mais entre le haut du pavé, on veut dire Yannick Noah et les neuf autres « raquettes » qui composent la première série internationale, et un 30-2, il n'y a pas un monde, mais un véritable gouffre. Le 30-2 est, en effet, l'espèce la plus modeste, la plus pâle de cette échelle des valeurs, mais il s'agit d'une sorte de génération spontanée. Ils (et elles) *sont environ dix mille qui* s'accrochent à ce premier classement.

Chaque année, au printemps, lorsque les mensuels consacrés au tennis (*Tennis Magazine, le Monde du tennis* et *Tennis de France*) publient un numéro deux fois plus épais que les autres, un numéro qui donne le nom de *tous les classés, ils voient leur* vente augmenter dans des proportions considérables. La parution de ces tableaux est, en quelque sorte, une *officialisation.* Celui (ou celle) qui n'a jamais réussi à être même l'espace d'une seule saison 30-2 ne peut comprendre.

Réunis, ils équivaudraient donc à la population d'une sous-préfecture. Mais, justement, ils ne seront jamais réunis. Car ces 30-2, dont beaucoup ne parviendront pas à conserver leur classement, besognent tout l'été dans les tournois, de Biscarrosse à Perros-Guirec, de Masevaux à Nîmes et de Lille à Gap.

70 F de l'heure

Ils ne décident d'ailleurs souvent de leurs vacances, géographiquement parlant s'entend, qu'en fonction des tournois. Et ces tournois, ils les courent avec avidité. Souvent, leur présence y est brève. Ils déboursent entre 50 et 70 F pour l'engagement. Et si, par bonheur, ils franchissent deux ou trois tours, ils devront autant de fois offrir à la buvette du club un pot à l'adversaire (les éternels battus d'entrée ont cet avantage : ils n'ont pas de frais de boisson) et à l'arbitre éventuel. A moins que celui-ci n'ait eu du mal à faire taire sa partialité, ce qui est souvent le cas, affirment-ils. Et les consommations à l'intérieur des clubs défient toute concurrence...

30-2 étant le premier classement fédéral, on rencontre dans cette catégorie toutes sortes de joueurs. Cela va du quinquagénaire qui a décidé une fois pour toutes de ne plus se soucier des emballements cardiaques que les courses folles sur le revers provoquent chez lui au gamin de douze ans que papa suit partout comme une merveille, mais qui, l'an prochain vraisemblablement, aura échappé au groupe des 30-2 qui comprend plus de ringards que d'espoirs.

Mais on ne saurait s'attacher à ces jeunes, puisqu'ils s'apprêtent à émigrer chez les 30-1, 30 ou 15-5. *Les vrais 30-2, ce sont* les joueurs qui se battent depuis vingt ou trente ans sur la terre battue ou le mateco. Bon nombre d'entre eux pourraient se contenter des tournois de vétérans — l'état civil les y autoriserait. M. mais non, ils ne sacrifient qu'au sérieux.

Le tennis est un sport éprouvant. On peut disputer sa première partie à 8 heures du matin et être convoqué pour la seconde à *midi : pas question* de déjeuner. Et s'il y a du retard dans le déroulement du tournoi, le deuxième match finalement n'interviendra que dans l'après-midi. Et on le disputera le ventre creux et les jambes lourdes. Et puis on sort d'une rencontre avec un « croco » qui ne sait que renvoyer inlassablement, qui ne retourne que des balles molles et qui fait donc commettre la faute, pour tomber au tour suivant sur un *gosse qui lifte « à la mort »* et cherche les angles. Et qui, sans pitié, se moque de son adversaire, le félicite vivement quand il a exécuté un point en ratant un coup droit ou en faisant un « bois ».

Pas tendre

Et puis, les mioches sont presque toujours flanqués du père et de la mère. *Par des gens qui se* demandent comment on a osé opposer à leur futur champion un type sans doute plus qu'âgé qu'eux-mêmes. Le gamin, lorsqu'il aura mis le « pépé » en capilotade, ne cachera pas, en commentant le match pour ses copains, qu'il s'est rasé comme ce n'est *pas possible. Inévitablement,* à l'autre bout du bar, devant son eau minérale, le 30-2 entendra.

Il est vrai que le 30-2 vieillissant n'est pas toujours tendre non plus pour le rival plus jeune : « *Si j'avais quinze ans et si j'avais un jeu comme ça, je ferais autre chose...* »

Mais les confrontations les plus pittoresques sont celles qui ont lieu entre « vieux ». Car, là, on est à égalité. A égalité ? Au départ seulement, car, après l'ex*plication, on évoquera longuement « cette saleté de tennis-elbow »*, dont on est tout juste remis, ou bien on arguera du fait que, le bureau passant quand même avant le tennis, il y avait bien deux semaines qu'on n'avait pas mis les pieds sur un court.

Celui qui sera éliminé pourra sans peine invoquer d'autres excuses. Par exemple, il utilise une nouvelle raquette et il ne s'y fait pas. Ou bien encore la marque de balles imposée *pour ce tournoi* ne lui convenait pas. Ou alors il se sent perdu sans arbitre de chaise. Non que son adversaire ait triché ou contesté, mais il a besoin d'être assuré par cette présence perchée. Il y a aussi celui dont les chances se sont envolées lorsqu'il est tombé trois gouttes d'eau. « *Pensez, avec mes verres de contact...* » Ou encore, tout simplement, c'est qu'on a mal joué : « *Un débutant m'aurait ridiculisé. Je n'y comprends rien.* » L'autre, en face, encaisse sans rien répondre. Il faudra qu'il se satisfasse de cette victoire bidon.

Avec le « Michelin »

Bidon..., c'est justement le mot à ne jamais prononcer au tennis si on lui donne un autre sens. On vexe. Et pourtant, pour certains qui s'engagent dans un tournoi chaque semaine, le *Guide Michelin* est aussi précieux que la raquette en fibre de carbone. La ronde des compétitions s'accompagne de celles des bonnes tables, et la silhouette est assez différente de celle d'un McEnroe.

Ils sont convaincus que le port des tenues dernier cri (on s'habille comme Vilas si on ne peut lui ressembler d'aucune autre manière) retiendra le regard qui *aurait pu s'attarder sur le tour de* taille. Ils portent un bob coquet, et leur short s'orne d'un petit carré de tissu éponge qui fait penser à une épitoge. Au reste, c'est bien pratique, ne souriez pas.

Et, pourtant, malgré tous ces travers, le 30-2, celui de l'espèce la plus commune, est digne d'une certaine estime. C'est qu'il sait se battre comme si chaque partie était une finale de Roland-Garros.

Si son coup droit est plutôt faiblard, son revers inexistant et son smash inefficace, il est capable, *parce qu'il regarde plus que tout* autre, pour copier, la télévision les jours de retransmissions d'Internationaux, de disséquer le jeu de Lendl. Et d'expliquer pourquoi Borg n'a pas réussi à gagner à Wimbledon.

Dira-t-on qu'il y a peut-être un gourou, un Tiriac, dans chaque 30-2 ? ■

CROQUIS

Chez moi

Dans l'autobus qui traverse la Seine, s'installent devant moi un petit garçon et une petite vieille, la grand-mère. Le petit garçon ressemble à l'ours qu'il tient dans son bras droit : les yeux serrés autour du nez, le museau allongé, les oreilles larges. Là s'arrête la ressemblance. Il est très intelligent et parle sobrement.

Chemin bras de Seine.

— Regarde de ton côté, je regarde du mien, dit la petite vieille.

— Moi je n'ai rien, dit-elle.

— Moi non plus, dit-il.

La Seine coule sans bateaux.

— J'ai peut-être une petite barque au loin, dit le petit garçon.

Ce n'est pas vrai, il n'y a rien.

Deuxième bras de la Seine. Même jeu.

— De ton côté il y a deux péniches mais elles ne bougent pas, dit la grand-mère.

Le garçon la repousse rapidement.

— Ce n'est pas chez toi.

— Chez moi je n'ai plus rien, dit-elle.

Je n'ai rien non plus, dit-il.

DOMINIQUE HALÉVY.

PARIS

La brigade des « stups » face à la remontée de la drogue

La toxicomanie progresse à nouveau de manière inquiétante. A Paris, le commissaire Marcel Morin renforce son équipe, mais reste pessimiste.

PATRICK BENQUET

LE quartier – son entrelacs de rues sombres, ses immeubles vétustes aux façades sordides, sa population en majorité nord-africaine – ne s'est pas brusquement transformé. Pourtant, armé d'une acuité nouvelle, le regard qui se pose sur ce coin de Belleville découvre tout à coup bien autre chose, là où le passant distrait et peu averti ne voit qu'un fourmillement exotique.

Que fait ce jeune Arabe qui semble avoir pris racine debout sur le trottoir, feuilletant un journal qui, manifestement, n'a plus rien à lui apprendre; et ces deux autres, accroupis contre un mur comme si leur attente ne devait pas avoir de fin; et ce chapelet d'hommes, le regard absent, appuyés contre les voitures en stationnement, le long de la rue principale...

Paranoïa ? Non ! répond fermement le commissaire Christian Gallot, qui commente cette visite guidée d'un des quartiers les plus « chauds » de Paris. C'est bien de drogue qu'il s'agit ! Toutes ces sentinelles immobiles, saluant d'un coup d'œil narquois le passage des policiers, immédiatement repérés par tout le quartier, ne sont que les relais visibles – guetteurs ou rabatteurs – d'un réseau multiforme et éclaté, transformant ces quelques rues animées en marché ouvert de toutes les toxicomanies.

Touristes

Et s'il fallait encore en douter, l'allure des quelques jeunes Européens égarés dans le quartier achèverait de convaincre l'observateur sceptique. Que vient-il chercher, en effet, cet adolescent qui, après avoir longuement hésité, se décide à sortir d'une voiture garée en double file et, se tenant douloureusement le ventre, s'engouffre dans un café minable dont la vétusté tranche avec sa mise soignée ? Et ces deux marginaux, les épaules secouées de tics nerveux, déambulant dans une quête qu'on imagine sans peine désespérée ? De la drogue, de toute évidence, celle qu'a trouvée cette jeune fille, inquiétante de maigreur, qui sort furtivement d'un immeuble, en jetant alentour des coups d'œil inquiets.

Véritable souk de la drogue – la plus dure, l'héroïne, qui accroche et dégrade irrémédiablement – Belleville illustre jusqu'à la caricature le changement profond qu'a connu ce trafic ces dernières années. Fini le temps des *« gros bonnets »* internationaux, des réseaux soigneusement articulés autour de laboratoires clandestins, implantés sur le sol français. La French Connection est bien morte; les *« fourmis »* ont pris la relève. *« A Belleville, ce sont les Tunisiens »*, affirment les policiers de la brigade des « stups » ; *« Pas des travailleurs immigrés*, tiennent-ils à préciser, *mais des touristes bénéficiant de visas de trois mois qui leur permettent de faire des aller et retour. »* Le faubourg Montmartre, autre haut lieu de trafic, serait, lui, aux mains de *« truands israéliens »* circulant également sous le couvert de visas touristiques.

Toxicomanes, trafiquants : l'atomisation du marché a gommé quelque peu la frontière. Comment les qualifier, ces drogués qui réunissent de l'argent et expédient l'un d'entre eux, en charter, à Bangkok, avec mission de ramener, enveloppé dans un préservatif masculin dissimulé dans l'anus ou dans le vagin, les 100 grammes de *« pure »*, achetés 500 F en Thaïlande, et qui, rallongés au lactose, fourniront le kilogramme de *« blanche »* qui calmera leur manque ? Propagateurs en tout cas, tant il est vrai que les prix *« à la consommation »* (1 000 F le gramme d'une héroïne coupée à plus de 90 %) poussent inévitablement le toxicomane à faire des adeptes.

Belleville, le faubourg Montmartre, la place de la République, la zone piétonnière des Halles et de Beaubourg (cauchemar des policiers tant il est difficile d'y *« planquer »*) : les points de fixation ne manquent pas. Un nouveau « fast food » sur une grande artère : la drogue apparaît, et le patron catastrophé demandera aux policiers ce qu'il doit faire après avoir découvert, sur les murs des toilettes de son établissement, les traces de sang qui signalent le passage d'un héroïnomane mal en point. L'ouverture d'une officine de jeux électroniques boulevard de Strasbourg, et les commerçants du voisinage signaleront l'arrivée de la *« blanche »*.

L'augmentation constante du nombre des interpellations et des décès par overdoses (voir encadré) le montre : le trafic de drogue prospère à Paris, au grand dam de Jacques Chirac et de certains députés et conseillers de la ville, de la majorité comme de l'opposition, qui bombardent le cabinet du préfet de police de notes comminatoires. Mais que fait donc la police ?

Routine

Et chacun de se retourner vers le commissaire divisionnaire Marcel Morin, qui, depuis le mois de mai dernier, dirige la Brigade des stupéfiants et du proxénétisme (B.S.P.) à la préfecture de police.

Inconnu du grand public, le personnage avait pourtant derrière lui un palmarès digne des justiciers modernes dont les médias font grande consommation. La destruction des laboratoires marseillais de la French Connection en 1972-1973, c'est lui !

« Il y a urgence, car il y a eu négligence », affirme le nouveau patron des « stups » à Paris, armé de sa riche expérience marseillaise et décidé à en découdre avec les trafiquants et... les pesanteurs administratives. *« Après le démantèlement des réseaux marseillais, on a considéré que le problème était réglé et on a cessé d'investir dans la lutte contre la drogue. »* La pression se relâchant, la toxicomanie a repris sa courbe ascendante. Le rapport de Monique Pelletier de janvier 1978 (*le Monde* du 20 janvier 1978) tira une première fois la sonnette d'alarme; en vain ! L'aggravation se poursuivit, la routine aussi.

Arrivé au quai des Orfèvres fin mai 1981, le commissaire Morin présente à ses supérieurs, un mois plus tard, un plan de renforcement et de réorganisation des effectifs : il est accepté. De quarante-quatre, le nombre des policiers anti-drogue passera, dès fin octobre, à soixante-six : vingt-deux inspecteurs supplémentaires, choisis par le commissaire Morin dans les brigades territoriales.

Quelques hommes de plus, un meilleur matériel, peut-être un jour des locaux plus vastes que ceux du 36 quai des Orfèvres, et d'ici à la fin 1982 une réorganisation complète du dispositif sur la région parisienne (1) : mais pour quoi faire ? Avant de répondre à la question, le commissaire Morin pose un préalable : *« Ce n'est pas la police qui résoudra le problème global de la toxicomanie. On a eu trop tendance à se décharger sur nous de la lutte contre ce fléau. Nous ne sommes pas les éboueurs de la cité. »* Face à une société anxiogène et à une magistrature critiquée, le commissaire Morin se fixe un objectif délibérément modeste : *« Rendre plus difficile l'initiation à l'héroïne. »* Car, pour lui, c'est bien là que se situe l'intolérable : *« Avec 100 balles en poche, n'importe qui, aujourd'hui, peut en une demi-heure trouver sa dose d'héroïne à Paris. »*

Indicateurs

Derrière ce *« n'importe qui »* on sent l'angoisse des policiers qui voient quotidiennement des jeunes ravagés par l'héroïne pour le plus grand profit – les marges bénéficiaires sont énormes – des revendeurs. *« A Marseille, à partir de la deuxième année, sur un nombre constant d'interpellations – quatre cents par an, – on a pu réduire de 30 % par an le nombre des mineurs interpellés. C'était bien la preuve qu'on ne voyait pas se créer de nouvelles générations de toxicomanes. »*

Une priorité : l'amélioration de l'accueil des 3 000 à 4 000 interpellés qui passent, chaque année, dans les locaux exigus du 36 quai des Orfèvres (2) ; pour les aider à décrocher éventuellement – libres aux éducateurs, aux médecins de se brancher directement à ce goulet d'étranglement obligatoire, – mais surtout par souci

1980 : 100 overdoses
(Paris et Petite Couronne)

- **Evolution du nombre des toxicomanes déférés au parquet :**
  1976 : 901
  1977 : 1 023
  1978 : 1 536
  1979 : 2 310
  1980 : 2 500 (non déférés au parquet : 2 200)
  1981 : 1 737 (au 31 août)
  En 1980, sur les 2 500 déférés au parquet, 459 étaient des trafiquants ; 295 des usagers et des trafiquants ; 1806 uniquement des usagers.
- **Evolution des décès par overdose (trouvés sur la voie publique, à l'exclusion des décès dans les hôpitaux) :**
  1978 : 43
  1979 : 45
  1980 : 100
- **Substances utilisées :** héroïne : 1 376 ; haschich : 303 ; cocaïne : 39 ; morphine : 2 ; opium : 2 ; L.S.D. : 4 ; médicaments : 11.
- **Professions :** sans profession : 631 ; sans emploi : 350 ; employés : 389 ; ouvriers : 151 ; étudiants : 76 ; commerçants : 59 ; artistes : 36 ; lycéens : 15 ; écoliers : 10 ; enseignants : 3 ; divers : 17.
- **Lieux d'interpellation :** voie publique : 1 272 ; cafés : 144 ; domicile : 163.

(1) Sur les trois départements de la Petite Couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), qui relèvent de la préfecture de police, un groupe d'une dizaine de personnes, dans chacune des brigades territoriales de chaque département, sera spécialisé dans la répression des trafiquants. Deux autres groupes s'occuperont des aéroports d'Orly et de Roissy. L'ensemble sera coordonné par le commissaire Morin.

(2) Ils sont systématiquement fichés (avec photo), même pour quelques grammes de haschich. Le fichier de la B.S.P. mis en place il y a dix ans compte environ 60 000 identités.

La vie en rose

Cadences en baisse à Goncelin

En pleine campagne des législatives, un atelier de la SATMA décide l'« autorégulation du travail ». Un mois de conflit, compromis avec le patron. Une nouvelle combativité.

MARYSE WOLINSKI

CHANGEMENT de faction, par une après-midi tiède de rentrée à l'atelier dit de formation de la SATMA (1), entreprise de traitement de l'aluminium à Goncelin (Isère), village du Grésivaudan, au creux de la chaîne de Belledonne et du massif de la Chartreuse.

Le béret vissé sur le crâne, face rubiconde de paysan montagnard percée de deux petits yeux bleus pétillants, des gouttes de sueur suspendues à ses poils de barbe mal rasés, le polo trempé – *« la faute à ce maudit ventilateur qui ne ventile rien »*, – Noël, O.S. à l'atelier de formation quand il ne bêche pas son jardin, dispose la bobine d'aluminium sur l'une des quatre-vingt-une « bécanes ». Difficile, la reprise, après les vacances, dans cette forêt de machines fumantes. Irrespirable.

Comme le climat de l'atelier avant le printemps dernier. Une mauvaise organisation des tâches, accrues depuis une vague de trente-cinq départs en préretraite un an plus tôt et une nette reprise de l'activité, dans un atelier géographiquement mal conçu à l'origine et jamais repensé depuis. Un malaise qui s'enflait au fil des mois. Un « ras-le-bol » nourri par le contexte politique au lendemain des présidentielles. Bien que circonspect – on ne sait jamais..., – Noël lance : *« On ne s'est pas étendu à l'atelier. Mais ça nous a secoués la victoire de la gauche. »*

Ils ont été suffisamment secoués, en effet, pour que l'une des quatre factions – la plus combative certes – de cet atelier, qui tourne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, passe à l'action, le 4 juin dernier. Vite rejointe par les autres avec l'assentiment tacite du chef d'équipe. Une décision collective : mettre en pratique une norme de production compatible avec la charge de travail estimée par l'équipe elle-même. Une norme définie en fait dans le plan de redressement conçu un an auparavant par l'ex-directeur devenu P.-D.G., mais jamais appliquée : surveillance de treize machines par factionnaire au lieu de vingt, voire davantage certains jours.

Une action originale. Pas de grève, pas de manifestation houleuse à la porte de l'usine, mais une *« autorégulation du travail »*, prouvant une certaine volonté du personnel de continuer à produire, mais dans de meilleures conditions. Cette norme a été appliquée pendant un mois de « lutte », coïncidant avec la campagne pour les législatives.

Un véritable avertissement pour la direction de la SATMA, filiale du groupe nationalisable Pechiney-Ugine-Kuhlmann. Une entreprise de deux cent vingt-cinq personnes liée au développement de l'électronique, mais dont le rythme de croissance varie au gré des commandes, de plus en plus capricieuses. Notamment pour l'une des deux branches d'activité de la société : celle des feuilles d'aluminium raffiné de haute pureté, destinées à la fabrication des condensateurs, traitées en partie à l'atelier de formation.

Péril jaune

Techniquement à la pointe, très performante et bien placée sur le marché (2) il y a quelques années, la SATMA est *« aujourd'hui en retard de quelques longueurs »*, comme le remarque l'un de ses cadres. Des longueurs imputables à la conjoncture – qui n'a pas permis d'investir suffisamment – mais aussi, semble-t-il, à un manque de prévisions et d'organisation du travail, voire de diversification de la clientèle. Autrement dit, il faut aujourd'hui cravacher sur les bases chancelantes du passé. Avec les concurrents japonais – précédemment clients – aux trousses. *« Ici,* souligne sans humour M. Jean Mercier, directeur de la société, *le péril jaune n'est pas un vain mot. »* Et le P.-D.G., M. Nicolas Zarpas, d'affirmer que pour se sortir d'une passe difficile la productivité doit progresser de 50 %.

Pourtant, des machines obsolètes dorment encore dans les ateliers, attendant d'être rénovées un jour. Et le service de recherches – essentiel dans une activité où les produits sont techniquement très évolutifs – stagne (3). Enfin, côté social, malgré une certaine ouverture récente, les choses n'avancent que lorsqu'un conflit, longuement mûri, éclate.

Une attitude attentiste à tous les niveaux, provoquant rancœur, amertume et parfois démobilisation. L'absentéisme n'est plus seulement saisonnier. Des lenteurs diverses dont les uns et les autres se rejettent la responsabilité. Tous rappellent le renouvellement récent du personnel d'encadrement : à la direction, il y a un an, M. Jean Mercier, homme de terrain, chaleureux, arrive peut-être un peu tard. Comme le chef de l'atelier de formation. Les propos pimentés d'accent agenais de ce prof de physique, reconverti dans le privé, sont plutôt sévères pour ses prédécesseurs. Tout aussi sévères que les propos des factionnaires à son égard...

Dans cet atelier, précisément, pour limiter les bobines défectueuses et les déchets, un contrôle du produit fini a été introduit au printemps dernier dans l'organisation du poste de travail. Sans consultation préalable ni des intéressés ni du comité d'entreprise. Il n'a pas fallu moins d'un mois de formation pour que les factionnaires apprennent à effectuer ce contrôle, présenté par la direction comme une amélioration de la qualification du poste, mais perçu en même temps par les ouvriers comme une surcharge de travail. Mais l'époque était mal choisie : les paysans étaient aux champs, les commandes reprenaient, et le parc de machines à surveiller, et donc à contrôler, d'autant plus important. L'introduction de ce contrôle et le refus de la direction d'embaucher très vite des factionnaires supplémentaires ont servi de détonateur. Des idées de cadence nouvelle gambergeaient depuis longtemps dans la tête des machinistes de l'atelier.

Mais ils n'ont pas été les seuls artisans de ce projet, équarri par la section syndicale C.F.D.T., la seule en place mais activiste en diable. Avec la victoire de la gauche aux présidentielles, le moment était propice. *« Nous étions regonflés par le contexte politique »*, expliquent des délégués du C.E., qui ont, avec le personnel de l'atelier, déterminé les diverses revendications : diminution du parc des machines, renforcement de l'équipe, reconnaissance effective de la qualification du poste, amélioration des conditions de travail sur la manutention des bobines et la sécurité électrique.

Riposte immédiate : un huissier vient constater les faits, et des lettres avertissent les factionnaires du danger encouru par la société du fait de la nouvelle cadence et... de l'abattement de salaire prévu. Pourtant le moral est au beau fixe. La nouvelle majorité inonde la France et ses campagnes d'affiches « pour une force tranquille ». Une jeune député socialiste s'apprête à ravir le siège d'un vieux routier de la droite.

Vers le consensus

La radio libre locale (Radio-Grenoble) donne la parole à un O.S. de l'atelier, tandis que le journal régional – réticent auparavant – publie un article sur le conflit. Les factionnaires, eux, surveillent non plus treize machines mais quatorze, pour limiter les pertes. Et cela jusqu'au 30 juin, lorsque les feuilles de salaire arrivent, portant les retraits annoncés. L'enthousiasme retombe, alors que les délégués du C.E. décident d'ester en justice pour les *« préjudices causés aux factionnaires et à l'institution du C.E. »*.

Sûre désormais de la fidélité, pour un proche avenir, du plus important client américain, la direction embauche quatre « temporaires ». S'ensuivent des négociations serrées, qui aboutissent à un protocole d'accord réduisant le parc à quinze machines, intégrant dans le salaire de base la prime versée au moment de la mise en route du contrôle, et portant décision de faire réaliser une étude de poste avant la fin de l'année. La direction a jeté du lest et les délégués ont fait un pas. Pour la bonne marche de la SATMA, en pleine période de reprise de son activité. Et vers un consensus souhaité par tous.

Hier le conflit, aujourd'hui la nationalisation de PUK et l'extension des droits du personnel à l'intérieur des entreprises, prévue par le rapport du ministre du travail. Ce qui a changé, ce qui va changer à Goncelin ? Rien, si l'on en croit M. Jean Mercier, très serein. La SATMA n'a pas attendu le programme socialiste pour ouvrir ses comptes et publier ses projets. *« C'est vrai,* objectent les délégués du C.E., *mais une fois décidés et exclusivement dans la branche annexe. »*

Reste que l'attente est grande parmi les factionnaires et surtout les délégués du C.E., emmenés par le délégué de la section syndicale, M. Paul Spender, un cadre du service de la recherche, un battant du syndicalisme. Pour eux, avec les nouvelles conditions politiques, tout espoir, tout rêve, est permis. M. Jean Mercier a pris l'initiative des primes à l'innovation, un début prometteur. Le comité d'entreprise aura davantage voix au chapitre.

Chez les militants, on discute, on suppute. On se lance – sérieusement – du « camarade ». On évoque déjà les luttes de l'avenir (proche) : la revalorisation du pouvoir d'achat, la sécurité à l'atelier, la surveillance de l'étude de poste, l'accord interprofessionnel sur la durée du travail... ■

(1) Société anonyme de traitement des métaux et alliages.

(2) La SATMA est très fortement exportatrice : 65 à 80 % pour les produits du condensateur, vers les Etats-Unis et l'Extrême-Orient.

(3) 5 % du chiffre d'affaires.

d'efficacité : ils sont le matériau de base des policiers, la source principale des renseignements permettant de remonter jusqu'aux vendeurs.

Désormais, cet accueil fonctionne aussi la nuit, un inspecteur traitant les cas qui se présentent durant ces heures propices aux arrestations sur la voie publique. *« Cela évite de se retouver le matin avec des dizaines de personnes en garde à vue et, du coup, cela améliore le contact. »* Si on veut faire du renseignement, c'est primordial. Contrairement au policier en uniforme, qui ne suscite que haine chez le toxicomane, le flic en civil des « stups » est un peu du même monde. Il a été recruté en fonction de son *« esprit de dialogue »* et surtout de son *« absence d'aversion envers les toxicomanes »*.

Ce traitement rapide des drogués arrêtés permet également de relâcher immédiatement les simples usagers de haschisch que les policiers négligent pour se consacrer à l'héroïne, mais que des gardiens de la paix soucieux de *« faire du chiffre »* ont tendance à *« arracher »* — c'est le terme — avec parfois un zèle intempestif (3).

Plus nombreux, les inspecteurs anti-drogue vont pouvoir se spécialiser. Déchargés des tâches d'accueil et du coup moins connus du petit monde de la drogue où l'information circule très rapidement, une partie des effectifs vont se consacrer à la répression pure des trafiquants, par l'utilisation des renseignements obtenus à l'accueil ou par l'infiltration du milieu, devenue aléatoire du fait de l'inexistence de réseaux véritablement structurés.

« Planques »

Face aux *« fourmis »*, la tâche est délicate. Premier et unique commandement du *« dealer »* avisé : ne jamais se faire prendre avec plus d'une dose sur soi. Le système de défense consistera alors à se reconnaître coupable d'*usage* de drogue afin de bénéficier de l'indulgence que la loi de *1970* reconnaît — à juste titre — aux toxicomanes, considérés comme des malades, par opposition aux trafiquants, traités en délinquants.

Revenons à Belleville. L'Européen au regard trop insistant, le curieux, ou le policier, est immédiatement repéré par les guetteurs. Le client potentiel, lui, est rapidement accroché par un rabatteur. Dans ses poches, il n'y a rien. Il ne fera qu'indiquer la *« planque »* — sur un pneu de voiture, sous une gouttière, dans une boîte aux lettres désaffectée — où se trouve l'unique dose que le toxicomane aura déjà payée, un peu plus loin, au vendeur. Les plus méfiants exigent même que la « came » soit consommée sur place. Les traces de sang sur les murs moisis d'humidité, les sachets vides d'héroïne jonchant le plancher défoncé d'une pièce noirâtre au fin fond d'un immeuble à moitié effondré du quartier, sont là pour en témoigner.

Dans ces conditions, comment prendre le vendeur la main dans le sac ? D'autant que la justice se montre exigeante sur les preuves de la matérialité du trafic. Il faudra intervenir rapidement pour qu'un *« dealer » « balancé »* par un de ses clients n'ait pas le temps de jeter son stock dans les toilettes, avant l'intrusion des policiers à son domicile. Il faudra trouver la petite balance qui sert à doser l'héroïne, ou l'argent de la vente illicite... *« On n'enquête pas sur un trafic comme on enquête sur un crime,* explique le commissaire Gallot. *C'est une longue recherche préalable avant d'arrêter le trafiquant, et, une fois l'opération déclenchée, c'est tout bon ou tout mauvais. »*

L'optimisme n'est pas de mise à la B.S.P. L'éclatement des réseaux de vente en mini-cellules indépendantes a rendu la tâche des policiers des plus difficiles. Pour un revendeur arrêté, neuf continuent de courir. La fermeture de certains cafés, la saisie de quelques kilos de marchandise, sont des victoires bien dérisoires face à l'ampleur du phénomène. Quant aux rafles spectaculaires organisées à la demande du préfet, sous la pression des élus, ou l'îlotage des quartiers, réclamé à cor et à cri, les policiers de la B.S.P. préfèrent en sourire. Mais ils n'ont pas vraiment d'alternative et partagent tous la conviction que le mal empire... ■

(3) Avant de les relâcher, la police leur fait signer une déclaration certifiant qu'ils ont pris connaissance des dangers de la toxicomanie et des possibilités de traitement. A la deuxième interpellation, une convocation leur est remise pour se rendre chez le procureur de la République.

FLÉAU

Termites en folie

Ils hantent nos sols, nos maisons et nos imaginations. Les personnages concernés naviguent entre le silence et la panique.

PIERRE AUDIBERT

On croyait ces petites bêtes exotiques en diable. C'était l'Afrique, avec ses termitières tape-à-l'œil, style menhirs ou cathédrales, photographiées par des nuées de touristes et étudiées sous toutes les coutures par les zoologistes. Alors, farfelues ces histoires de termites en France ? Pas photogéniques, en tout cas. Quand le propriétaire d'un pavillon de Maisons-Alfort ou celui d'un appartement de Bordeaux découvrent les petites fourmis blanches grouillant, bien cachées, dans les murs ou les plinthes, c'est plutôt la panique. Et le silence. Les victimes se taisent, comme s'il s'agissait d'une maladie honteuse.

Une importation africaine de plus, c'est évidemment la théorie la plus simple, à laquelle s'accrochent certains spécialistes. L'ennui est que le termite d'Afrique est à peu près aussi proche de celui de France que le zébu de la vache normande. Autant admettre, dans ces conditions, que la variété française est bien de chez nous. On connaît d'ailleurs son existence depuis des siècles. Jean de Feytaud, auteur d'un livre sur le peuple des termites (1), fait même remonter leurs dégâts au XVe siècle, lorsqu'un plancher s'effondra à La Rochelle, faisant de nombreux morts et blessés, à l'occasion d'une réception présidée par le dauphin Charles, régent de France. Heureusement, ce genre de catastrophe ne s'est produit que rarement au cours des siècles. Mais les termites continuent de grignoter consciencieusement nos maisons. Discrètement, sans se faire trop remarquer. Depuis peu, leur zone d'influence s'étend. En 1953, on notait leur présence dans une dizaine de départements. Aujourd'hui, on les trouve dans une quarantaine. Et comme il faut cinq à dix ans avant de les déceler, c'est vraisemblablement plus de la moitié de la France qui est contaminée.

Les dents de la terre

La douceur du climat aidant, un de leurs terrains favoris est la Charente-Maritime. *« Nous avons les huîtres, le pineau...et les termites »*, lance, ironique, Jean-Jacques Perlade, fonctionnaire du ministère de l'équipement, spécialement chargé de ce fléau, à La Rochelle. D'une grande caisse entreposée dans son bureau, il extrait des pièces à conviction : poutres de bois transformées en pâte feuilletée, tapisseries striées de galeries intérieures, isolants en polystyrène troués comme du gruyère, tuyaux en caoutchouc percés, câbles électriques entaillés sur 10 centimètres, rongés jusqu'aux fils, ces derniers tout roussis après le court-circuit qui en a résulté... et voilà les termites qui jouent aux « dents de la terre » ! En Charente-Maritime, on estime qu'une maison sur cinq est touchée. Parfois, les dégâts sont importants. Dans les années 60, la sous-préfecture de Saintes a été traitée *in extremis*, avant que les planchers ne s'effondrent. Pour la restaurer, il a fallu tout démolir, sauf les quatre murs de façade. A la même époque, on s'aperçut aussi que les archives du Musée maritime de Rochefort étaient réduites en bouillie.

De leur fief du sud-ouest de la France, les termites ont essaimé vers l'est, poussant des pointes jusque vers Grenoble. La région parisienne n'est pas en reste. Vers 1945, on découvrit les premiers termites à Paris. Aujourd'hui, plusieurs quartiers sont concernés, dans les 5e, 6e, 15e, 16e, 17e, 18e et 19e arrondissements. Depuis quelques années, c'est au tour de la banlieue, à Montreuil ou Viry-Châtillon par exemple. En 1981, la contagion a ainsi gagné quatre nouveaux départements : Isère, Hautes-Alpes, Corrèze et Essonne.

A l'instar des humains, les termites profitent de l'essor des moyens de transport. Une imprudence est si vite arrivée : un déplacement de bois de démolition, de meubles, de déblais de terre contaminés, et un nouveau foyer se déclare. Ils se propagent facilement, malgré l'« esprit de la ruche » qui les caractérise, avec son mode d'organisation sociale très strict et hiérarchisé. Normalement, une termitière compte une grande majorité d'« ouvriers » et quelques « soldats », individus sexués mais neutres, la fonction de reproduction étant surtout l'apanage du couple royal. Mais si un groupe se trouve fortuitement séparé de sa termitière d'origine, lors d'un transport de bois par exemple, il s'adapte aux circonstances. N'y aurait-il plus de reproducteurs ? Dans ce cas, certains ouvriers, voire des soldats, le deviennent en modifiant leur alimentation, selon un planning familial poussé à l'extrême. De nouvelles colonies se créent, par une sorte de « bouturage ». Dans une grande maison peuvent ainsi cohabiter quatre ou cinq termitières autonomes.

A l'origine, les termites vivent dans le sol. D'une souche d'arbre, ils font leur quartier général. Mais irrésistiblement l'habitat humain les attire. Creusant des galeries souterraines, et guidés par on ne sait quel instinct, ils s'installent dans les maisons du voisinage. Outre le bois et le papier qui constituent leur nourriture, ils y trouvent la chaleur et l'humidité dont ils ont besoin. Bref, le confort. Habitat ancien ou moderne, tout leur est bon. On a cru un temps que le béton armé les repousserait. Ainsi, la ville de Royan, dont un quartier était envahi par les termites, fut-elle reconstruite en béton après les bombardements de la guerre. Las ! les termites sont restés. Même trois étages de parkings souterrains ne leur font pas peur. Ils s'infiltrent par les joints de dilatation ou les tuyauteries, et accèdent aux appartements. S'ils trouvent moins de bois à manger dans les maisons récentes, du moins disposent-ils d'une atmosphère douillette, grâce au chauffage central systématiquement installé dans les villes après guerre. Quant au réseau multiple des canalisations (eau, air, électricité...), il favorise leur goût du voyage, incognito.

Carton-pâte

Une fois installés, ils demeurent invisibles. Leur camp est établi dans la cave, où ils trouvent un calme propice, à moins qu'ils ne préfèrent la mousse plastique d'une double cloison. Dans leur univers clos, en jouant sur la ventilation et l'humidité, ils se créent un microclimat favorable. Sous les plinthes de bois, ils profitent même de la douce chaleur des fils électriques. Tels des mineurs de fond, ils commencent alors leur prospection, goûtent un peu à tout, en creusant des galeries ici et là. Plus tard, vient l'exploitation en grand, quand ils jettent leur dévolu sur une poutre ou une bibliothèque. Un travail d'artiste : ils s'arrêtent toujours avant la destruction finale, ne serait-ce que pour ne pas périr sous les décombres, ou d'être obligés de déménager en catastrophe ! Et surtout, ils ne sortent jamais en surface. Ils évident en profondeur, mais les apparences sont sauves. Sans bruit, une maison est transformée en décor de carton-pâte.

Dans ces conditions, comment déceler leur présence ? Quand on s'en aperçoit, il est souvent trop tard. Petits affaissements, cadre de fenêtre qui se désagrège, tournevis qui s'enfonce dans le bois comme dans du beurre... Ce genre de dégradations apparaît par hasard, à l'occasion de travaux de peinture ou d'entretien. Par les orifices surgissent alors, ô surprise, les petites fourmis blanches, après des années ou des dizaines d'années d'impunité.

Sinon, peu d'indices visibles, et encore faut-il un œil exercé. Tels ces petits cordons terreux plaqués sur un mur de cave : ce sont des tunnels que les termites ont construits en surface, afin de passer un obstacle trop dur à creuser. Plus rares sont les petits ponts qu'ils bâtissent derrière un meuble, pour y accéder à partir du mur . Exceptionnellement, ils fabriquent des tubes de terre pendant au plafond, sortes de stalactites qui leur servent parfois de récupérateurs d'humidité. Leur ingéniosité est sans limites... et leurs erreurs minimes. Ainsi, à force de trop lécher l'intérieur d'une tapisserie, ils en crèvent la surface. Bien sûr, ils rebouchent aussitôt les trous, mais sans pouvoir redonner sa couleur d'origine à la tapisserie. Celle-ci apparaît alors piquetée par endroits... c'est un nouvel indice au demeurant fort discret.

Quand ils sont repérés, la chasse commence. Les entreprises de traitement des bois reçoivent d'abord des appels angoissés venant des particuliers. Il convient de les rassurer . Parfois, une simple rumeur sur la présence de ces bestioles dans le voisinage suffit à créer la psychose. Si l'attaque est réelle, encore faut-il savoir s'il s'agit de termites ou bien d'autres insectes du bois comme le capricorne, le lyctus ou la vrillette. Lorsque le doute n'est plus permis, une intervention spécifique s'impose. Vite, supplient les victimes, comme si c'était une fuite d'eau au robinet, alors que les termites sont là depuis des années et qu'on n'en est plus à quelques mois près.Sans attendre, quelques autodidactes achètent le premier insecticide venu pour se lancer dans un « safari » désespéré. Mieux vaut s'adresser à une entreprise spécialisée, car le traitement nécessite l'installation de véritables chantiers, pendant une semaine ou plus. Ainsi, à Paris, sur vingt neuf mille interventions contre les insectes effectuées en un an par le service d'hygiène de la ville, cinquante seulement concernent les termites, mais celles-ci occupent plus de temps que toutes les autres réunies. Dans les cas extrêmes, un remède de cheval est nécessaire : arracher les plinthes et les planchers, dénuder les circuits électriques... Comme chez cette dame qui voyait tomber dans son lustre des petites bêtes grillées au passage. Pour faire place à l'équipe d'intervention antitermites, *elle a dû déménager durant un mois.*

L'opération consiste à implanter des barrages chimiques. Dans le sol, la cave, à la base des murs, on fore des trous à intervalles réguliers. Puis, au pistolet, on y injecte un insecticide à effet prolongé — plus de vingt ans. Les termites succombent, ou du moins restent emprisonnés, leur retraite coupée, avant de mourir de soif. Travail délicat, qui demande de bonnes références professionnelles et du savoir-faire, si l'on veut éviter les récidives. En ville, les conditions de travail sont particulièrement éprouvantes. Souvent, les plans des canalisations sont introuvables. *« Je frémis quand on fait des trous près d'un tuyau de gaz »*, avoue un spécialiste. Quant aux trottoirs, il est interdit de les percer sans autorisation. Nouveau casse-tête...

Malgré cela, les chantiers anti-termites passent facilement inaperçus. Le traitement s'effectue à l'intérieur des maisons. A l'extérieur, seules quelques marques de trous en façade témoignent d'une intervention. Rien de spectaculaire, même si ce travail coûte aussi cher qu'un ravalement de façade. Souvent, les voisins ne sont pas au courant. Pour éviter les cancans, on a même vu une entreprise de traitement utiliser des camions banalisés...

Faudrait-il peindre en rouge les maisons traitées pour prendre conscience du problème ? Les rares connaisseurs se plaignent du laxisme des autorités à l'égard de ce fléau. Pourtant son incidence économique est grande. Une intervention coûte en moyenne 8 000 F dans un pavillon, et peut dépasser 100 000 F dans un immeuble. Pauvres propriétaires ! Le plus cher est encore la restauration qui s'ensuit, surtout dans les bâtiments historiques. Combien coûtera le détermitage de la Sorbonne à Paris, alors qu'on connaît depuis longtemps l'existence de foyers d'infection tout autour ?

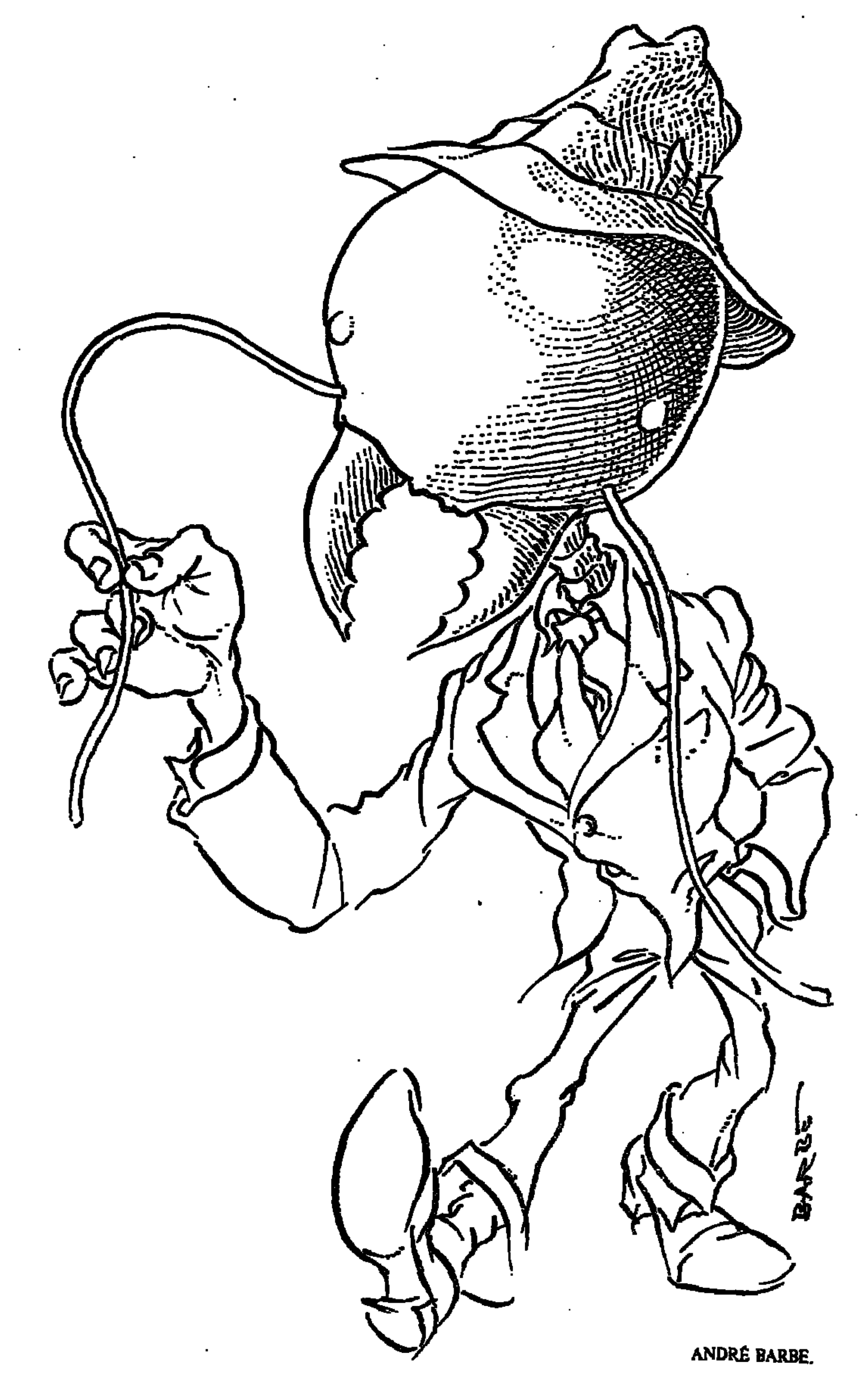
Loi de la jungle

Depuis 1970, un projet de loi déclarant les termites fléau national dort dans les tiroirs. Toutefois, c'est une arme à double tranchant : la dénonciation des méfaits occasionnés risque en effet de susciter l'affolement généralisé. Prudence ! Seules des dispositions sont prises à l'échelle régionale, à Paris avec le service de désinfection de la Ville, en Charente-Maritime et en Loire-Atlantique, avec des services de contrôle dépendant du ministère de l'équipement. Prochainement, un nouveau dispositif devrait être mis en place en Vendée. C'est à peu près tout. Quant aux subventions, elles sont exceptionnelles.

L'exemple positif est celui de Seiches-sur-le-Loir (Maine-et-Loire). Dans cette agglomération proche d'Angers, les termites avaient attaqué en force. Les propriétaires, regroupés en association, ont réussi à obtenir du conseil général une aide de 70 % pour financer les travaux.

(Lire la suite page VIII.)

(1) Collection *Que sais-je*, n° 213.



ANDRÉ BARBE.

Termites en folie

(Suite de la page VII.)

Pour ne pas être en reste, la commune a ajouté 20 %. La ville de Nantes s'est aussi engagée dans cette voie. Aux 25 % de subventions du conseil général, la municipalité ajoute autant pour les actions groupées de propriétaires. Dans les villes, une action isolée est en effet peu efficace. Bloqués ponctuellement, les termites contournent l'obstacle, et resurgissent par les murs mitoyens ou les étages supérieurs. Dans un immeuble, un accord collectif est indispensable.

Le plus crucial est l'information du public. Là où ils existent, les services officiels peuvent donner des conseils ou exercer des contrôles. Ailleurs, c'est la loi de la jungle. Les entreprises de traitement des bois font la pluie et le beau temps. Parmi les cinq cents qui existent en France, certaines ne se gênent pas, jouant sans vergogne sur l'affolement des gens. Dans les zones pavillonnaires, elles pratiquent le porte-à-porte, pour recommander la lutte contre les capricornes ou les termites. Des équipes en blouse blanche débarquent, avec dépliants publicitaires à l'appui. Pour un peu, on les prendrait pour des envoyés de la mairie. Tant pis si le travail est mal fait. Les clients n'y connaissent rien. Après, il est trop tard. En cas d'avalanche de réclamations, l'entreprise disparaît, après dépôt de bilan, pour resurgir dans un département voisin sous un nouveau nom, toujours aussi pompeux, style « laboratoire » ou « centre européen ». Ce genre de combines est courant. Avec une somme minime, n'importe qui peut créer son affaire de traitement des bois, et les clients ne manquent pas...

Parmi toutes ces entreprises, seules une quarantaine ont l'agrément du Centre technique du bois (2). C'est là au moins une garantie de sérieux, car le Centre exerce un contrôle régulier sur les travaux effectués, l'agrément étant renouvelable chaque année.

A La Rochelle, Jean-Jacques Perlade assiste, insastisfait, à l'extension géographique du domaine des termites. Selon lui, il faudrait généraliser les traitements préventifs dans les constructions nouvelles, au niveau des bois et des remblais de terre. On en est loin. Même en Charente-Maritime, où un arrêté préfectoral les impose (ainsi que dans les Deux-Sèvres et en Guadeloupe), les entreprises de construction les appliquent souvent à la légère. Les compagnies d'assurances accordent bien une garantie de dix ans, mais les termites apparaissent plus tard. Quant aux entreprises fabriquant les câbles et les isolants, elles ne prévoient pas en général de produits spéciaux résistants aux insectes. Toutefois, dans une installation géothermique à Jonzac (Charente-Maritime), les isolants ont été protégés, afin d'éviter de futures déperditions de chaleur. Est-ce le premier pas, ou faudra-t-il attendre qu'une centrale nucléaire soit contaminée par les termites ? ■

(2) Le Centre technique du bois, 10, avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris, fournit notamment la liste des entreprises de traitement agréées par ses soins.

CRIBLE — par Annie Batlle

REPÈRES

Amour et chocolat

Michaël Liebowitz, de l'Institut de psychiatrie de l'Etat de New-York, pense qu'il y a une phénylthélanine spécifique en relation avec l'émotion amoureuse (le chocolat étant riche en phénylthélanine pourrait être, par conséquent, recommandé contre le chagrin d'amour). *(Psychologie*, nº 139. 8, rue de Choiseul. 75001 Paris. Téléphone : 260-95-00.)

Planche à voile pneumatique

La planche à voile Twinsurfer se compose de deux flotteurs tubulaires pneumatiques en tissu nylon-néoprène portant un pontage de contreplaqué marine vernis à surface antidérapante, d'un mât d'aluminium avec cardan de montage, d'une voile de Térylène avec fenêtre, d'un wishbone d'aluminium en deux pièces avec poignées caoutchoutées et d'une dérive de contreplaqué marine.

Le pontage à charnières se replie pour former un coffre dans lequel on loge tout le reste de l'équipement. L'ensemble tient dans un sac solide de nylon enduit de vinyle, de 125 × 30,5 × 20,5 cm et pèse 25 kg. Il se porte sans difficulté et peut être posé même sur le toit d'une décapotable. Le montage prend une dizaine de minutes. *(Actualités industrielles de Grande-Bretagne*, 35, rue Saint-Honoré. 75001 Paris. Téléphone : 266-91.62.)

Droit des enfants

La nomination d'un porte-parole officiel pour la défense des droits des enfants a été rendue publique par le gouvernement norvégien. Il s'agit de Mme Malfrid Grude Flekkoy qui a toujours milité en faveur des enfants, qu'il s'agisse de questions sociales, scolaires, d'amélioration du milieu de vie, de santé. *(Norinform.* B.P. 241,Sentrum Oslo I. Norvège. Téléphone : (02) 11-46-85.)

Une colle chirurgicale

Le docteur Khadry A. Galil, chirurgien à l'Université de l'Ouest Ontario, vient de mettre au point une colle chirurgicale qui a la propriété de sécher en moins d'une seconde, sous la forme d'une mince couche plastique qui arrête les saignements.

A la différence des sutures, ce produit, appelé *Band-Aids Liquide*, ne nécessite pas d'anesthésie, ne crée pas de cicatrice et s'arrache de lui-même. Il se pourrait même que ce produit soit bactéricide, car on a vu souvent des blessures se cicatriser d'elles-mêmes après en avoir été enduites. On n'en est encore qu'au stade du prototype, et le docteur Khadry A. Galil prévoit des tests intensifs sur des animaux avant de l'utiliser systématiquement sur l'homme.

BOITE A OUTILS

La révolution pédagogique

Le rapport Simon traitait des problèmes de l'informatique et de l'éducation par un spécialiste de l'informatique. Les Communautés européennes ont demandé à Bertrand Swartz, spécialiste des problèmes d'éducation et de formation, professeur à Paris-Dauphine, conseiller de l'Agence de l'informatique, auteur de *l'Éducation demain* et *Une autre école*, son approche de la question.

L'étude, remise aux Communautés en octobre dernier, vient d'être publiée. Il ne s'agit pas d'un gros rapport effectué par toute une équipe mais d'un exposé synthétique sur la révolution pédagogique que constitue le micro-ordinateur, par un homme fondamentalement préoccupé par l'égalité des chances en matière d'éducation et qui tente de prouver l'intérêt considérable de l'ordinateur comme outil d'apprentissage, l'importance qu'il prendra dans la culture et les risques considérables que l'ordinateur non maîtrisé peut présenter.

A noter : un rappel des expériences pédagogiques en cours aux U.S.A. Un panorama des possibilités qui s'ouvrent à l'enseignement sous toutes leurs formes et niveaux (enfants, adultes, handicapés, éducation professionnelle) dans les décisions qu'elles appellent et dans les choix financiers qu'elles imposent. Une préconisation de programme budgétée pour la France. *(L'informatique et l'éducation.* Documentation française, 29 à 31, quai Voltaire, 75340 Paris, Téléphone : 261-50-10.)

Une anticipation de l'évolution

Percées spectaculaires en biologie, en médecine, en sciences physiques ; révolution dans les usines, famine catastrophique et disparition d'un milliard d'êtres humains ; fin des mégapolis ; invasion de robots super intelligents ; source illimitée et non polluante d'énergie grâce à la fusion du thermonucléaire ; prolongement de la jeunesse pour l'homme ; communications interplanétaires ; troisième révolution industrielle. On trouve tout cela dans *les Cinquante Prochaines Années*, de Robert W. Prehoda, articulé et réparti sur le demi-siècle à venir.

Le prospectiviste américain affirme : « *Il ne s'agit pas d'un livre de science-fiction ni de vulgarisation mais une anticipation de l'évolution. Tout ce qui est décrit ici existe actuellement à un stade plus ou moins avancé, et tous les scientifiques que j'ai consultés croient que cette évolution est possible.* » L'évolution décrite est non seulement présentée comme possible mais aussi comme souhaitable. Elle aboutit à une civilisation hautement technicienne, résolvant la plupart des problèmes dans la mesure où il existe un contrôle de la démographie. Elle repose sur le principe de l'optimisation (que l'auteur incite à mettre rapidement en pratique) : à savoir, la prise de conscience que toute entité vivante ou non a une taille, un nombre d'unités optimum, dicté par les influences et les contraintes de l'environnement.

Qu'on soit attiré ou atterré par l'utopie technologique, ce petit livre stimulant peut, en dessinant le futur, comme le souligne l'auteur, nous aider à en être maîtres et non victimes. *(Your next fifty years*, par Robert W. Prehoda. Ace Books. 360 Park Avenue South. N.Y. N.Y. 10010.)

BLOC-NOTES

Médecine et informatique

Sous le patronage de la World Association for Medical Informatics (WAMI) et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (C.E.), se déroulera du 26 au 30 avril 1982 à Strasbourg (Conseil de l'Europe) le 5e congrès international sur « l'organisation de la santé et l'informatique médicale ». Ce congrès annuel est axé sur les thèmes suivants : impact des technologies nouvelles sur l'organisation des soins ; informatique hospitalière ; intérêt de l'archivage des données ; systèmes à base de multiprocesseurs ; réseaux et systèmes distribués ; évaluation des applications informatiques ; normalisation des données et des procédures : possibilité et utilité ; dialogue médecin-ordinateur ; traitement des images ; traitement des signaux cardiaques ; méthodes et modèles.

Secrétariat du congrès : WAMI, 74, rue de la Colonie, 75013 Paris.

ETRANGER

La véritable histoire des Araucans et de leur roi

L'écrivain Jean Raspail a beaucoup romancé l'épopée d'Antoine de Tounens, roi d'Araucanie. Les documents historiques et ses successeurs réhabilitent la mémoire d'Orélie-Antoine Ier.

PATRICK CHASTENET

« J'*AVAIS été roi quatre jours. Qui peut en dire autant ? Quatre jours... L'éternité... Où est la différence ?* » Pour le personnage fantasque merveilleusement décrit par Jean Raspail dans son dernier roman, ce détail n'importe guère en effet (1). Qu'est le temps pour un roi qui trône dans le surnaturel ? Quelque part « *entre le Verbe et le rhum* » ! On ne peut certes pas reprocher à un grand écrivain d'avoir écrit, après bien d'autres, les Mémoires imaginaires d'Antoine Tounens. Encore moins d'en avoir tiré un livre à succès. On peut néanmoins s'interroger sur la nécessité qu'avait Jean Raspail, écrivain et explorateur, de travestir à ce point l'histoire du peuple Araucan et de celui qui fut durant près de trois ans son souverain légitime. Histoire qu'il connaît parfaitement du reste, comme ses sources bibliographiques le prouvent.

Pourtant, une fois encore, la réalité dépassait la fiction. N'y avait-il pas assez de romanesque dans l'authentique épopée de cet avoué périgourdin parti fonder en 1860 une dynastie de princes français en Amérique latine, sur un territoire situé au nord de la Terre de Feu ?

Décidément, la presse n'aura pas porté chance au premier roi d'Araucanie ! Pas même à ses successeurs ; alors qu'elle reste aujourd'hui leur seule arme. Car si Jean Raspail était fondé à prendre toutes libertés avec la réalité historique, les critiques prenant son récit pour argent comptant l'étaient beaucoup moins.

Lors de son passage à « Apostrophes » (2), l'écrivain n'a rien fait pour lever le doute. On a donc pu lire et entendre, entre autres inexactitudes, que le refus du tribunal de Périgueux d'admettre la noblesse de sa famille avait quelque peu ébranlé la santé mentale d'Antoine de Tounens ; qu' « *incapable d'honorer une dame* », son impuissance sexuelle avait brisé ses espoirs de devenir officier ; que ne parlant pas un traître mot de la langue de ses futurs sujets, il les avait séduits par la magie du verbe ; qu'en fait de farouches guerriers il s'agissait d'une race d'ivrognes invétérés sur qui il avait régné en tout et pour tout quatre jours ; qu'enfin la mort elle-même ne parvint pas à lui rendre quelque dignité, puisque l'on mentionna sur son acte de décès l'infamante profession de « cultivateur »...

Au prix du sang

Après avoir lu ou entendu toutes ces gentillesses, on s'attend logiquement à rencontrer parmi les successeurs d'un tel monarque des illuminés plus ou moins sympathiques, en mal de titres et de médailles. Une fois encore, la réalité est quelque peu différente. En fait de farfelus, on trouve parmi les sept membres actuels de la « maison royale d'Araucanie » des universitaires, des cadres occupant des postes de responsabilité dans les secteurs public ou privé. Mais avant toute chose des êtres unis par une cause : la protection des droits des minorités autochtones du Chili et de l'Argentine.

En défendant la mémoire d'Orélie-Antoine Ier, roi d'Araucanie, ses successeurs tentent de protéger du génocide les enfants de Caupolican et de Lautaro. Cette race de héros, dont parlait la *Revue catholique de Santiago* (3) un an avant le début du règne d'Orélie-Antoine Ier (alias de Tounens), qui « *parvint à soustraire son front orgueilleux du joug espagnol... et sut, au prix de son sang, conserver son territoire, son indépendance et sa liberté* ».

On peut bien sûr contester la logique de l'équation consistant à considérer que la liberté des minorités indiennes passe par la reconnaissance de la légitimité orélienne... On ne peut pas ne pas croire à la sincérité de ceux qu'elle anime. Présenté de façon lapidaire, leur raisonnement est le suivant : Antoine de Tounens a permis aux diverses tribus vivant en Araucanie, en Patagonie et dans les pampas de s'unir contre l'envahisseur argentin et chilien, désireux de se partager ce territoire deux fois et demie plus vaste que la France. Tourner en dérision la monarchie orélienne, tenter d'effacer sa mémoire, c'est, d'une part, réduire à néant trois siècles de résistance indigène ; c'est, d'autre part, abandonner cette « *race de bronze* » chantée par Pablo Neruda à la politique d'« intégration » menée sous les deux dictatures sud-américaines.

Il n'est donc pas indifférent de savoir que ce qui fonde en 1981 la survivance d'une dynastie française en Amérique latine ne se réduit pas à un vain culte du souvenir. D'emblée, le comte de Catiray, président du Conseil du royaume, annonce la couleur : « *L'histoire du peuple araucanien mérite en soi plus d'attention que l'aventure exceptionnelle d'Antoine de Tounens.* » Notre interlocuteur, grand jeune homme de vingt-huit ans, chemise Lacoste, nous reçoit, parfaitement à l'aise, dans sa mairie de Rivedoux-Plage (Charente-Maritime). Également conseiller général du canton de Saint-Martin-de-Ré, il va se lancer dans une brillante plaidoirie à la gloire des Araucans et un véritable cours d'histoire latino-américaine.

A l'écouter, on comprend aisément pourquoi les Araucans furent l'objet d'un poème épique espagnol. « La Araucana », qui les présente comme de violents barbares, n'est pas seulement l'œuvre d'un poète mais d'un conquérant. Alonzo de Ercilla, en effet, ne maniait pas que la plume si l'on en juge par certaines de ses manières aux effets pédagogiques incertains mais très en vogue à l'époque. Après la bataille de Quipeo en 1557, il fit trancher à la hache les mains du cacique Galvarino pour, dit-il, « *lui inspirer une salutaire terreur* ». C'était mal connaître la farouche détermination de ce peuple, qui, déjà en 1470, avait été baptisé « *promaucaes* » par l'Inca dont il venait de stopper la marche victorieuse : c'est-à-dire « *guerriers sauvages et libres* ».

En définitive, le comte de Catiray reprend pour nous la thèse qu'il a défendue dans son Mémoire de maîtrise d'histoire (4). « *A partir de l'auteur argentin Armando Braun Menéndez, je me suis posé les questions suivantes : l'Araucanie est-elle une nation ? Si oui, est-elle indépendante ? Antoine de Tounens est-il le représentant légitime de cette nation ou bien un humoriste sans intérêt ?* »

Les réponses apportées nous éloignent de l'œuvre romanesque sans espoir de retour ! A l'anarchie primitive des Araucans décrite par Raspail, le comte oppose le tableau d'une organisation socio-politique très structurée. Sa base est constituée par le chef de famille : maître de sa *ruca* (maison). « *On n'entre pas chez lui, mais on peut l'assiéger.* » Les familles d'un même lignage constituent un *low* ou *rhue* : sorte de village gouverné par un cacique héréditaire. Mais si le cacique n'a pas d'héritier apte à commander, les chefs de *ruca* se réunissent pour élire un successeur qui transmettra à son tour le cacicat à sa descendance mâle.

« Ulmen » et « toqui »

La réunion sur un même territoire (*villemapus* : toute la zone) de plusieurs *lows* ou *rhues* forme un *aillarehue (*neuf *rhues)* dirigé par un *ulmen.* « L'aillarehue *est un peu l'équivalent de notre canton, et, si le cacique fait fonction de maire, l'*ulmen *supervise comme un conseiller général.* » Par ce clin d'œil, notre interlocuteur nous signifie qu'en matière de pouvoir local ces « sauvages » n'avaient rien à nous envier. Au dessus des *ulmens* on trouve un *toqui* à la tête de chacune des quatre provinces de la nation araucanienne. Ils désignent des *apo-ulmen* (juge des *ulmen*) sorte de missi-dominici chargés d'inspecter les tribus. « *Quant au* Yog *et au* Buta-Yog, *ils correspondent en gros à notre Assemblée nationale et à notre Sénat ; ils délibèrent sur les intérêts de la race et désignent un chef pour les quatre* butasmapu *(provinces).* »

En temps de paix, le *toqui* (le tétrarque) règne mais ne gouverne pas. Ses sujets sont tenus de l'écouter mais non de lui obéir. Cependant, cette structure politique mixte a quasiment toujours fonctionné dans sa version guerrière. Après avoir résisté victorieusement à l'impérialisme inca, les Araucans durent combattre les troupes espagnoles.

Atrocités

En 1540, Francisco Pizarro tourne ses yeux vers le territoire des Aucas (hommes libres), l'autre nom des indigènes d'Araucanie. C'est le début du génocide

qui se poursuit actuellement sous d'autres formes. En 1541, Pierre de Valdivia parvient aux rives du rio Mapocho et fonde la ville de Santiago. Six ans plus tard, les Aucas rasent celle de Coquimbo. En 1548, effrayés par les chevaux et les arquebuses, ils connaissent leur première défaite. Valdivia, *« au nom de Sa Majesté Très Catholique »*, fait couper les mains et le nez à ses prisonniers et les renvoie chez eux ainsi mutilés. Galvanisés par de multiples atrocités – dont le premier prêtre espagnol ordonné sur le continent latino-américain fera le récit (5), – les Aucas retrouvent leur identité d' « hommes libres ». Ils remportent alors victoire sur victoire, obligeant les conquistadores à signer un traité de paix reconnaissant leur indépendance.

Les Espagnols rouvrent les hostilités, en empoisonnant au cours d'un banquet le chef victorieux Ainavillo. Son successeur, le grand *toqui* (général en chef) Caupolican, lève une troupe de soixante-dix mille hommes à l'armement moderne et forme une cavalerie sur le modèle de ses ennemis. Après avoir contemplé les centaines d'étendards blancs frappés de l'étoile rouge (étoile que l'on retrouve aujourd'hui sur le drapeau chilien), Pierre de Valdivia paie de sa vie le lâche assassinat du chef Ainavillo. Le 2 décembre 1553, les Aucas ont vengé leur honneur.

Menés par Caupolican et le célèbre Lautaro, nommé général à seize ans, les combats se poursuivront néanmoins. En 1604, on peut espérer un succès militaire total pour les indigènes ; mais de nouvelles expéditions punitives font cent vingt mille morts parmi les Indiens. Après la bataille de Morales (1773), le traité solennel de Santiago, signé au nom du roi d'Espagne, reconnaît les accords antérieurs et – pour la quatrième fois – les frontières de l'Araucanie. Lorsqu'en 1816 en Argentine et en 1822 au Chili la République est proclamée, les nouveaux Etats reconnaissent les anciens traités. Le cacique Malal signe même avec les autorités républicaines, le 10 janvier 1823, un traité entérinant pour la sixième fois consécutive l'indépendance des Araucans...

Le combat continue

« Donc, au moment où Antoine de Tounens prépare son projet, ni le Chili ni l'Argentine ne peuvent prétendre à la souveraineté sur ces régions qu'elles n'occupent pas, ne peuplent pas, et dans lesquelles elles ne peuvent même pas pénétrer. » Le cours d'histoire se poursuit désormais avec un autre professeur et dans un environnement plus austère. Nous avons troqué le charme paisible des soirées de l'île de Ré pour un quartier animé de Paris. Le prince Philippe d'Araucanie nous reçoit dans l'agence de relations publiques qu'il dirige. Cinquante-quatre ans, habillé sport, portant moustaches et lunettes en demi-lune, cet ancien journaliste ne parvient pas à cacher le désarroi suscité par une lecture détaillée de *l'Argus de la presse*. *« Le livre de Raspail détruit une réalité qui, pour être discrète, n'en n'est pas moins efficace. »* Le chef de la maison royale tire calmement sur sa pipe et poursuit : *« Si le règne d'Orélie-Antoine a duré quatre jours, mon combat n'a plus de sens. Ces affirmations seront reprises dans la presse chilienne pour nous discréditer... »*

Si l'on admet, avec les Oréliens, qu'au moment de l'expédition de l'avoué périgourdin ces terres incontrôlées par la France, l'Espagne et l'Angleterre, farouchement indépendantes des Républiques chilienne et argentine, peuvent être considérées comme *res nullius*, on reste en droit de s'interroger sur la légitimité d'une dynastie de princes français en Amérique latine.

Le contexte historique apporte une première réponse. James Brooke débarque à Sarawak (Malaisie) en 1840, devient rajah en 1842, et, trente-six ans plus tard, l'Angleterre place son Etat sous son protectorat. Cabet, lui, fonde son Etat d'Icare, au Texas, puis dans l'Illinois. Va pour un Etat ! Le colonialisme était dans l'air du temps ! Mais pourquoi une monarchie ? Le roi, à qui l'on posa la question sur tous les tons, répondit que le terme de « république », *« par le fait du Chili, était devenu un synonyme de déloyauté »*.

Mais la véritable raison n'est-elle pas plutôt cette soif de titres de noblesse qu'il n'a pu étancher en France ? Le prince Philippe sourit et nous livre ses explications ; s'il avait été Anglais, son opération aurait réussi ; Napoléon III rêvait de la création d'une monarchie catholique en Amérique latine pour contrebalancer l'influence de la république protestante américaine. A cause des difficultés rencontrées au Mexique, il n'a pu soutenir Antoine de Tounens dans sa tentative de fonder l'Etat de Nouvelle France en Araucanie. Néanmoins, beaucoup d'éléments laissent à penser qu'il a bénéficié de la bienveillance active de l'Empereur (6). Enfin, il existe une autre raison : *« La notion de présidence de la République était trop abstraite pour les Indiens. Ils avaient combattu le roi d'Espagne ; il leur fallait un roi pour s'unir contre les militaires chiliens et argentins. »*

Emprisonné

Mais comment Antoine de Tounens est-il parvenu à se faire couronner par ces indomptables tribus ? Comment a-t-il même pu les approcher ? Il commence par résider vingt-sept mois au Chili, où il apprend l'espagnol et réunit le *maximum* d'informations sur ses futurs sujets. Il noue également ses premiers contacts, si l'on en croit sa correspondance. *« J'avais auparavant fait part au cacique Manil du dessein que j'avais formé, et j'en avais reçu une réponse des plus encourageantes. »* Son successeur, le *toqui* Quilapan, qui deviendra le vice-président de son conseil et son ministre de la guerre, fut donc informé du sens de sa visite. Il bénéficia, par ailleurs, d'un retour en force de la vieille légende du dieu blanc qui aidera les Indiens à lutter contre ses frères envahisseurs. A moins qu'en adepte de l'« intox », il n'ait pu manipuler les sorcières araucanes qui annonçaient sa venue.

Lorsqu'au cours de la première entrevue il promet aux chefs indigènes de les débarrasser des colons chiliens, il est accompagné d'un interprète qui traduit en mapuche son discours prononcé en castillan (7). Au soir du 20 novembre 1860, le royaume unifié d'Araucanie-Patagonie repose sur une Constitution inspirée de celle de la Deuxième République. Un mois plus tard, quelques centaines de milliers de sujets le désignent comme l'*apo-toqui « le seigneur des seigneurs »*. Privé de tout soutien extérieur conséquent, il s'absentera quatre fois de son territoire, pour finalement mourir en Périgord.

Si son règne effectif est indéniablement de courte durée – de décembre 1869 à juillet 1871. – Orélie-Antoine dirigea militairement le combat pour l'indépendance. Les Chiliens mirent sa tête à prix, tentèrent à plusieurs reprises de le faire assassiner et finirent par l'emprisonner. *« En définitive, on n'avait pas besoin de présenter de Tounens comme un impuissant sexuel ni les Indiens comme des brutes alcooliques pour faire un très beau livre »*, déclare avec regret Philippe d'Araucanie, cinquième successeur d'Orélie-Antoine Ier et prince en exil... pour l'éternité. Mais, après tout, comme l'écrivait Boileau : *« Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. »* ■

(1) *Le Monde* du 5 juin 1981 : « Un roi de Patagonie. » *Moi, Antoine de Tounens, roi de Patagonie.* Jean Raspail, (Albin Michel), 1981. Jean Delaborde, marin et explorateur, évoque lui aussi l'histoire d'Antoine de Tounens dans son livre « Patagonia », que viennent de publier les éditions Robert Laffont (p. 48-52).

(2) Emission du vendredi 21 août 1981.

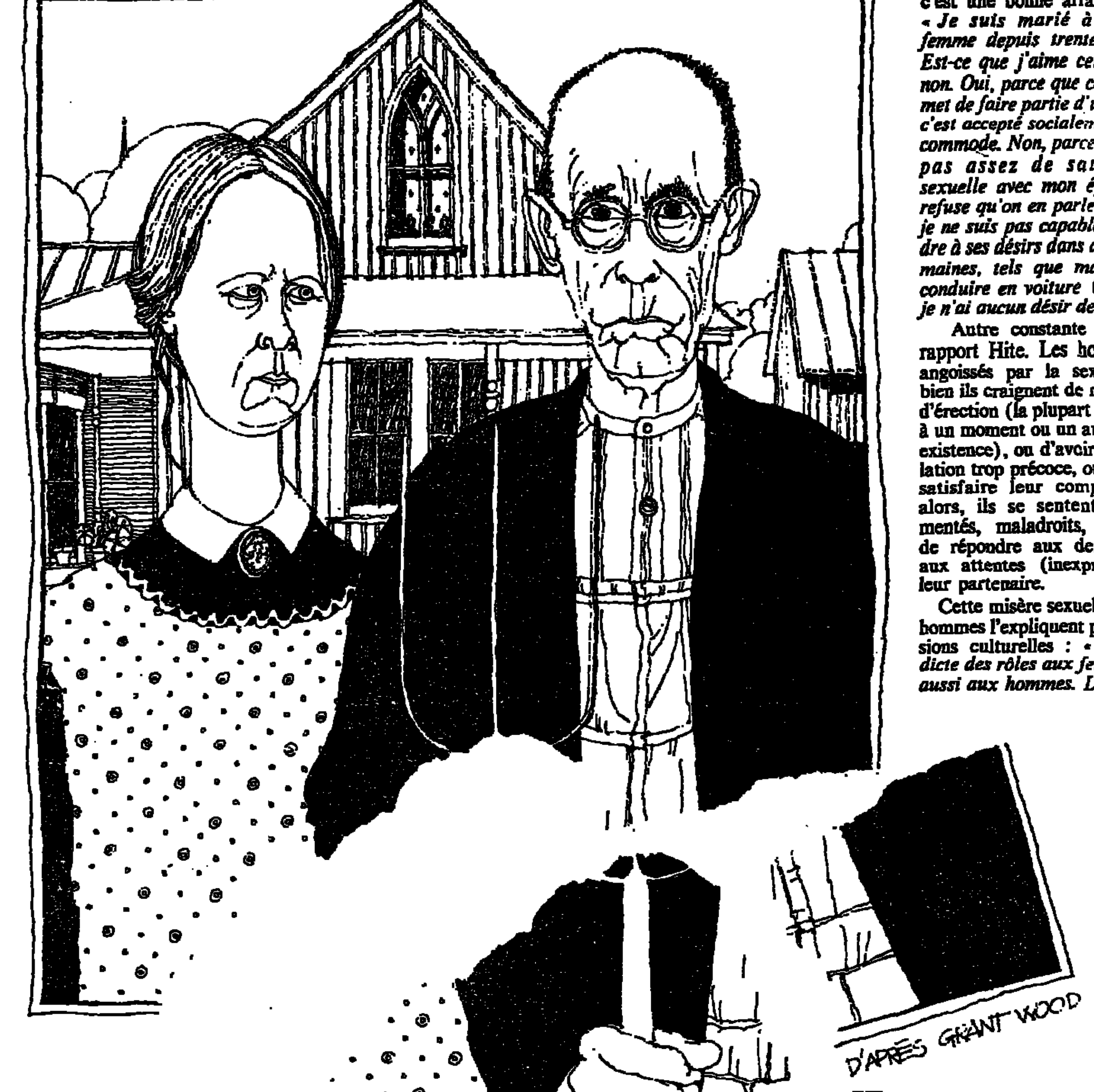
(3) *Revue catholique de Santiago*, 8 juin 1859.

(4) « Légitimité de la monarchie orélienne fondée en Araucanie ». Mémoire de maîtrise. Paris-X, Nanterre, 1976.

(5) Bartolomé de Las Casas. *Brevisima relacion de la destrucion de las Indias.* T 110, p. 136, Biblioteca de autores espanoles, Madrid, Ediciones Atlas.

(6) Philippe, prince d'Araucanie, *Histoire du Royaume d'Araucanie (1860-1979). Une dynastie de princes français en Amérique latine.* La Rochelle. S.F.A. 1979.

(7) Il apprendra le mapuche par la suite comme en témoigne un de ses livres : *L'Araucanie, notice sur les mœurs de ses habitants et sur son idiome, qui n'a aucun rapport avec les idiomes européens*, chez Feret et Fils. Bordeaux, 1877.



JYH

ÉTATS-UNIS

La sexualité des hommes

Le premier rapport Hite (en 1976) sur la sexualité des femmes américaines a connu un succès foudroyant, le second (qui vient de paraître) sur la sexualité des hommes ne devrait pas avoir moins de retentissement.

PIERRE DOMMERGUES

IL y a cinq ans, paraissait le premier rapport Hite sur la sexualité féminine (1). L'immence majorité des femmes y affirment qu'elles n'atteignent l'orgasme qu'à la suite de la stimulation directe du clitoris. Moins d'un tiers d'entre elles connaissent l'orgasme vaginal. Le livre est traduit en seize langues. 750 000 exemplaires vendus en édition normale et 2 500 000 en poche. Avec le rapport Kinsey et les études de Masters et Johnson, c'est l'ouvrage le plus cité sur la sexualité moderne.

Consacré à la sexualité masculine, le second rapport Hite (2), qui vient de paraître aux États-Unis, est établi à partir d'un échantillonnage encore plus grand (7 239 hommes de treize à quatre-vingt-dix-sept ans) et d'un questionnaire très étoffé de cent soixante-huit points. Les conclusions n'en sont pas moins étonnantes et d'autant plus convaincantes qu'elles n'excluent ni la contraception ni le paradoxe.

La première révélation, c'est que l'homme (américain...) connaît l'orgasme le plus « puissant », le plus « satisfaisant », en se masturbant et non pas au cours du rapport sexuel. La masturbation est d'ailleurs l'activité sexuelle la plus répandue : moins de 1 % des hommes interrogés ne l'on pas pratiquée. Exemplaire, cette remarque d'un des hommes interrogés : *« J'ai plus ou moins deux vies sexuelles, l'une avec ma femme, l'autre avec moi-même »*. La technique la plus fréquente n'est pas le mouvement du corps imitant la pénétration, mais celui de la main. La masturbation n'est pourtant pas toujours bien vécue : dans l'enfance et l'adolescence, elle s'inscrit souvent dans un contexte de terreur et, dans l'âge adulte, elle est souvant présentée comme un substitut à l' « acte véritable ». Par ailleurs, un nombre croissant d'hommes souhaitent être stimulés manuellement ou oralement par leur partenaire-femme, cette activité pouvant déboucher, ou non, sur une éjaculation extra-vaginale. Tous souhaitent enfin des caresses plus nombreuses et plus diversifiées.

Colère

Contre-révélation : ces hommes qui, à l'instar des femmes du premier rapport Hite, éprouvent le plus grand plaisir *physique dans la stimulation* manuelle préfèrent pourtant à près de 90 % – et c'est la différence essentielle avec les femmes – le rapport sexuel traditionnel. Pourquoi ? Certainement pas pour le plaisir physique (3 % seulement mentionnent l'orgasme dans leur évaluation), mais pour deux séries de raisons : *affectives et psychologiques* d'abord (c'est l'occasion d'un contact total, d'une intimité globale, le sentiment d'être aimé et accepté), idéologiques et culturelles ensuite, n'est-ce pas l'expression « naturelle » et « instinctive » de l'impulsion sexuelle, telle qu'elle est toujours enseignée ? Certaines réponses suggèrent que le rapport sexuel classique est la seule circonstance – culturellement admise – où l'homme peut se laisser aller à l'émotion. Bref, sexualité et tendresse sont dissociées. *« L'orgasme est essentiel*, rappelle l'un des questionnés, *mais le rapport sexuel est en soi quelque chose d'affectif. Pour l'orgasme, la masturbation est une solution beaucoup plus simple. »*

Seconde révélation : la quasi-totalité des hommes en veulent aux femmes. La colère (sexuelle) de la femme a été explorée au cours de la dernière décennie, mais celle des hommes est peu connue. Pourquoi cette colère masculine ? Elle se résume en ces quelques mots : *« Plus, sexuellement, j'en veux plus ! »*. Les femmes refusent trop souvent de faire l'amour. Elles font trop rarement les premiers pas, et se contentent de dire oui ou non. Elles ne savent pas stimuler les hommes ou refusent de le faire. Avec la libération sexuelle, plus que jamais, elles « jouent sur les deux tableaux ». Quelques hommes se demandent pourquoi, mais la majorité a bonne conscience, même parmi ceux qui ont lu le premier rapport Hite ! La colère est le plus souvent « rentrée », et les hommes considèrent massivement les infidélités conjugales comme des « compensations », des « équilibrages », voire des « petites vengeances ». Les Américains trompent beaucoup leurs épouses : plus de 70 % des hommes mariés depuis plus de deux ans ont des relations sexuelles hors mariage.

Pourtant, ces mêmes hommes ne veulent pas vivre seuls. S'ils ne sont pas encore mariés, ils rêvent mariage. S'ils sont divorcés, *ils rêvent remariage*. Pourquoi ?

Parce que, tout bien considéré, c'est une bonne affaire. Ainsi : *« Je suis marié à la même femme depuis trente-deux ans. Est-ce que j'aime cela ? Oui et non. Oui, parce que cela me permet de faire partie d'une famille, c'est accepté socialement et c'est commode. Non, parce que je n'ai pas assez de satisfaction sexuelle avec mon épouse, elle refuse qu'on en parle, et parfois je ne suis pas capable de répondre à ses désirs dans d'autres domaines, tels que ma façon de conduire en voiture* (sic). *Mais je n'ai aucun désir de divorcer. »*

Autre constante du second rapport Hite. Les hommes sont angoissés par la sexualité. Ou bien ils craignent de ne pas avoir d'érection (la plupart d'entre eux à un moment ou un autre de leur existence), ou d'avoir une éjaculation trop précoce, ou de ne pas satisfaire leur compagne. Ou alors, ils se sentent inexpérimentés, maladroits, incapables de répondre aux demandes ou aux attentes (inexprimées) de leur partenaire.

Cette misère sexuelle, certains hommes l'expliquent par les pressions culturelles : *« La société dicte des rôles aux femmes mais aussi aux hommes. Les hommes sont prisonniers des stéréotypes autant que les femmes... »*. Ils insistent sur l'image qui leur est donnée, dans l'enfance et l'adolescence, d'un père absent ou associé à la vie sportive et brutale, d'une mère surprésente ou dévalorisée, des autres enfants avec lesquels trop de jeux sont interdits. Bref, un sentiment de solitude et l'impossibilité de communiquer.

La sexualite masculine s'améliore avec l'âge. Les réponses sont unanimes. La satisfaction est plus grande à trente ans qu'à vingt, à quarante qu'à trente, etc. Et c'est à partir de la cinquantaine, voire de la soixantaine, que *l'accélération est la plus sensible*. Parce que l'érection, malgré la mythologie, reste puissante, même si elle est moins fréquente. Et surtout, parce que les hommes sont moins soumis aux pressions culturelles et plus attentifs à leur sexualité globale ainsi qu'à celle de leur partenaire.

Âge

Mais, dira-t-on, ce rapport n'est pas scientifique. A supposer que les 119 000 questionnaires aient été envoyés à des Américains « représentatifs » et que les réponses reflètent une distribution socio-économique correcte, les personnes qui ont répondu ne l'ont fait que parce qu'elles ont *choisi* de le faire. Il s'agit donc d'un échantillonnage marqué de subjectivité sans doute.

Pourtant, à lire ses réponses – réflexives et libres – à des questions précises, on a le sentiment que ces témoignages – parfois publiés dans leur totalité, parfois présentés en montage – sont plus vrais que ceux qui auraient pu être obtenus par les techniques plus « scientifiques », par exemple, des sondages. C'est le vécu sexuel des hommes (américains) qui est ainsi transmis. Une première histoire orale de la sexualité masculine. De plus, certains récits, les plus longs, se lisent comme des nouvelles centrées sur une ou plusieurs épiphanies. Cette enquête sociologique relève aussi de la littérature. Ce n'est pas sa moindre originalité. ■

(1) Shere Hite *The Hite Report*, MacMillan, New-York, 1976 et, dans une version abrégée, *le Rapport Hite*, Laffont, Paris, 1977.

(2) Shere Hite *The Hite Report on Male Sexuality*, 1 230 pages, Knopf, New-York, 1981. A paraître aux éditions Laffont en 1982.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

VIES

« Plongez avec Hélène à Flic-en-Flac »

Hélène, l'Auvergnate, a monté une petite entreprise de plongée sous-marine pour touristes. A l'île Maurice.

J.-J. SCHAETTEL

HÉLÈNE est belle. Du visage fin et osseux ressortent deux yeux bleus et rieurs. Les cheveux blonds sont coupés court. La silhouette est élancée, sportive et musclée comme peut l'être le corps d'une jeune femme qui, plusieurs heures durant chaque jour, soulève des bouteilles d'air comprimé pesant 20 kilos chacune. Le maillot de coton blanc imprimé de lettres bleues facilite les présentations : « *Dive with Hélène, plongez avec Hélène à Flic-en-Flac, île Maurice* ».

Hélène a vingt-sept ans. Elle est P.D.G., secrétaire, plongeuse, relations publiques et unique employée de « L'exploration sous marine Hélène Foyen » à Flic-en-Flac, un petit village de la côte ouest de l'île Maurice.

Hier, son aventure de plongeuse du bout du monde aurait sans doute suscité de longs récits lors des veillées dans son Auvergne natale. Aujourd'hui, à l'époque où le gros Boeing d'Air France relie en une quinzaine d'heures les 70 kilomètres qui séparent la petite île de l'océan Indien de la France, l'histoire de la jeune femme paraît bien simple, marquée seulement du sceau de la volonté et du bon sens.

Sur la plage de sable blanc, barrée par le récif de corail dont seuls Bayo et Modane, les deux pêcheurs mauriciens, connaissent le secret pour passer leur barque à marée haute, le travail est dur. Les plongées le matin : fatigue physique des descentes à 30 ou 40 mètres, tension nerveuse surgissant de la responsabilité d'un groupe de quatre ou cinq plongeurs à surveiller sans relâche. Les relations publiques l'après-midi : contact avec les clients des hôtels, baptêmes de plongée en piscine. Et puis, quelle que soit l'heure, chaque jour, préparation et gonflage des lourdes bouteilles d'air comprimé, entretien du compresseur, nettoyage des détendeurs. « *Un vrai travail de docker. Chaque soir à 22 heures, je tombe de sommeil. C'est fatigant, mais ça me plaît.* »

Forcer le destin

Depuis quatre ans qui lui paraissent une éternité, Hélène a quitté son laboratoire de recherches agronomiques de Jouy-en-Josas et les recherches sur le lait et ses dérivés, « *toujours les mêmes têtes et les mêmes petits problèmes* ».

Un jour, elle est partie. Non point du jour au lendemain, sur un coup de tête comme trop souvent on s'imagine ce genre de départ. D'abord, Hélène a voyagé. Sur les pricipaux sites sous-marins du globe. Cuba, Tahiti, la mer Rouge. Toutes les vacances qui passent ainsi en expéditions lointaines de quelques semaines. Et puis, un jour d'été 1976, l'île Maurice. Un premier séjour de vacances. Retour en France. Un an plus tard, l'aventure. « *Il faut oser, forcer le destin*, dit-elle aujourd'hui sur un ton qui laisse deviner l'évidence de la décision. *Le démarrage a été dur. La création d'entreprise à l'autre bout du monde pose, en les aggravant, les mêmes problèmes qu'en France.* » L'importation du compresseur, du matériel de plongée. Les premières difficultés : la panne du compresseur, inutilisable pendant six mois par manque de pièces de rechange. Le premier exercice déficitaire, et les remboursements d'emprunt qui n'attendent pas.

L'accueil au village de Flic-en-Flac a été bon. Les pêcheurs ont rapidement compris leur intérêt. Bayo et Modane sont payés pour chaque plongeur qui embarque. En quatre années, ils ont pu se construire une maison en dur, qui résiste aux cyclones. Et ils sont fiers de leur bateau, le plus grand du village.

« Mon affaire »

« *J'ai réussi, non sans mal, à acquérir une indépendance. Je peux dire : c'est mon affaire. Je travaille en priorité avec l'hôtel la Pirogue, proche de Flic-en-Flac, mais je garde mon indépendance. J'y tiens. Même si cela signifie renoncer à la sécurité de l'emploi. Il faut travailler quand les clients sont là, c'est-à-dire principalement durant l'hiver européen, qui correspond à l'été ici. Et aussi au mois d'août. Le mois des vacances françaises a des répercussions touristiques jusqu'à l'île Maurice* ». Etre indépendante, c'est aussi accepter les « creux », prendre le risque de ne pas travailler en pleine saison, pendant quinze jours ou trois semaines, quand un cyclone empêchera le bateau de sortir.

Aujourd'hui, Hélène entrevoit ce qu'elle appelle « *la sortie du tunnel* ». La réussite ? « *Loin de là. D'ailleurs, je ne sais pas à quoi cela correspond. Ici je suis heureuse et je vis bien. A Maurice, cela signifie : manger à sa faim, avoir son coucher de soleil quotidien, pouvoir plonger. Les fonds sous-marins sont pour moi une émerveillement chaque matin renouvelé.* »

Pas question pourtant de vivre ainsi toute une vie. « *C'est trop fatigant, je ne tiendrai pas le coup. Physiquement, l'organisme vieillit deux fois plus vite en plongée. Et puis, je suis une femme. Je veux me marier, avoir des enfants. Impensable avec la vie que je mène actuellement.* »

Le retour en France est exclu. Pour l'instant. « *Je n'en ai aucune envie. Quand je vois la tête des gens dans le métro, ça me fait peur. En France, on a perdu la qualité de vie. Ici les gens sont heureux, ils ne sont pas riches, mais ils ont peu de besoins.* »

Changer alors pour le besoin de changer ? Peut-être. « *Je n'ai pas de projets précis pour l'instant. Mais je sais que demain, dans un an, deux ans peut-être, j'aurai envie de repartir. Découvrir l'Afrique toute proche par exemple. Monter des safaris photo. Faire aimer la nature comme je fais aimer ici à mes plongeurs le corail et les poissons, les fonds sous-marins. Ces fonds que certains Mauriciens détruisent irrémédiablement en pêchant à la dynamite.* » ■

ESPAGNE

El Pais austère mentor d'une démocratie qui se fait

Né un mois avant la mort de Franco, le quotidien *El Pais* est devenu le mentor de la vie politique et culturelle espagnole. Malgré ses contradictions.

RAMON-LUIS ACUNA

DEPUIS cinq ans, un journal maintient jour après jour des positions tolérantes, progressistes et indépendantes avec l'appui des éléments les plus actifs de la population. C'est, en Espagne, une situation inédite.

El Pais (« le Pays ») est devenu le quotidien le plus influent de la péninsule, il fournit le « menu » politique, social et culturel des Espagnols, il axe la plupart des débats et il façonne les opinions. Son titre donne, sans doute, la meilleure définition de sa vocation et de son ambition.

Offre-t-il une sorte de condensé de la jeune démocratie espagnole, qui a à peu près son âge ? En tout cas, il représente bien une Espagne qui monte et oblige à réviser le cliché d'un pays fatalement voué à l'intransigeance et à l'intolérance.

Les locaux spécialement construits pour *El Pais* sont situés dans une banlieue en plein essor. Un bâtiment aveugle, laid, imposant, fonctionnel. Une voiture de la police nationale veille à la porte, mais le contrôle est discret. A l'intérieur, le visiteur laisse sa carte d'identité à ses gardiens en uniforme. Règle fréquente dans une capitale où les attentats ne sont pas rares. En 1978, une bombe a tué un employé. L'attentat n'a pas été revendiqué de façon précise, mais, depuis lors, le directeur, Juan-Luis Cebrian, a une escorte permanente et le journal est soumis à une surveillance que le temps a rendu nonchalante.

Dès avant la fin du long règne du général Franco s'est répandue en Espagne une envie contagieuse de changement. La « *démocratie organique* », comme se baptisait bizarrement le régime, avait de moins en moins de prise sur le peuple espagnol. Le projet de lancement d'*El Pais* réunit des personnalités d'origines politiques diverses, centristes, socialistes, et même communistes, toutes résolument hostiles à la dictature en train de s'éteindre. Il ne s'agissait pas d'un petit noyau, mais d'une large mosaïque d'opposants à un régime qui avait ligoté l'Espagne pendant quarante ans.

Conçu pendant l'interminable agonie de Franco, *El Pais* n'obtient l'autorisation de paraître qu'un mois avant sa mort, et son premier numéro n'est publié que six mois après, le 4 mai 1976.

Selon José Ortega Spottorno, le promoteur du quotidien, « El Pais *répond à une tradition de journaux espagnols cassée par la dictature. Il s'agissait de journaux traditionnels, sérieux, d'analyse en profondeur. Le prédécesseur immédiat de notre quotidien était* El Sol, *mais* El Sol *était plus intellectuel, plus confidentiel, comme aurait voulu être au départ* El Pais, *aujourd'hui dépassé par son propre succès* ».

Pour José Ortega Spottorno, aujourd'hui président du conseil d'administration, le journalisme est une vocation héréditaire. Son arrière grand-père fonda *El Imparcial*, son grand-père, Ortega Munilla, fut un journaliste célèbre, son père, le philosophe José Ortega y Gasset, collabora assidument à *El Sol*, à l'instar de toute la « génération de 98 », composée de brillants écrivains espagnols.

Quand, suivant la tradition familiale, celui que le monde intellectuel espagnol a surnommé « *Pepe Ortega* » entreprit de créer *El Pais*, le général Franco grogna : « *Je n'autoriserai pas « les Ortega » à publier un journal. Comme s'ils étaient tous encore vivants* ».

Mais celui qui n'était encore que le prince Juan Carlos accueillit avec sympathie cette initiative et, après beaucoup d'avatars, *El Pais* passa de la préhistoire à l'histoire en obtenant le feu vert un mois avant la disparition du dictateur.

Paradoxes

Premier paradoxe : la conception d'un journal libéral sous le règne d'un homme aussi profondément antilibéral que Franco. Le nouvel « *establishment* » espagnol, la « *nouvelle classe dirigeante* » semblaient s'être donné rendez-vous autour de l'entreprise : cinq cents actionnaires, un éventail complet de l'opposition, toutes tendances confondues, mais aussi beaucoup d'hommes politiques de l'ancien régime, apparemment convertis aux vertus de la démocratie.

Tous ceux qui, en cette nouvelle Espagne, voulaient se débarrasser de ses structures politiques archaïques souhaitaient être actionnaires d'*El Pais*. Très rapidement, le journal compta mille trois cents actionnaires, ce qui, en élargissant l'éventail, lui permit de gagner son indépendance.

Second paradoxe : en pleine décadence apparente de l'écrit face à l'audiovisuel, alors que les journaux de tout le continent étaient en crise, réduisaient leur tirage, subissaient des concentrations ou changeaient de mains, on vit surgir à Madrid un quotidien tout à fait classique. Il se maintint, puis s'imposa, et finit par devenir indispensable.

Le journal se définit lui-même dans sa déclaration liminaire comme « *libéral, indépendant, socialement solidaire, national, européen, et attentif à la transformation qui s'opère aujourd'hui dans la société occidentale* ». En aucun cas révolutionnaire, ni dans sa forme ni dans son contenu. Un journal de 64 pages aux titres discrets et aux éditoriaux clairs, qui tient plutôt du modèle anglo-allemand que du modèle latin, tout en restant adapté à la mentalité espagnole. Anglais quant à la structure du contenu, allemand quant à la technique d'impression et au tirage. Un journal de qualité plutôt que populaire, très orienté vers le domaine culturel. Quelques-uns des « experts » et autres « concurrents » ne cachèrent pas un certain soulagement à la vue de ses premiers numéros. Ils pensaient que l'expérience était vouée à l'échec ou resterait limitée à un public restreint.

La nuit du 23 février 1981. Les rues de la capitale espagnole sont désertes. Il y a seulement une petite foule de manifestants aux environs de la Chambre des députés où le lieutenant-colonel Tejero et deux cents gardes civils ont séquestré le chefdu gouvernement, le gouvernement au complet et tous les parlementaires. L'Espagne tout entière a l'oreille collée aux transistors. Les différentes radios, l'agence nationale de presse Efe, toute la presse écrite, à l'exception du quotidien *El Alcazar* – d'extrême droite ,– agiront et réagiront avec un sang-froid qui démontrera leur bonne santé démocratique.

Mais, dans le commentaire des événements, *El Pais* va devancer tout le monde avec une édition spéciale pour condamner le « *putsch* » à 9 heures du soir, trois heures seulement après le début de l'opération séditieuse, pour exprimer l'opinion générale.

D'autres éditions spéciales et les éditoriaux des journaux rejetteront unanimement, le lendemain, le coup d'Etat, dont l'issue est encore incertaine, mais *El Pais* a le premier montré la voie et réconforté ses lecteurs.

Il avait su, une fois de plus, traduire le désir de liberté de l'Espagnol d'aujourd'hui, sa volonté de modernisation, mais les avait aussi confortés.

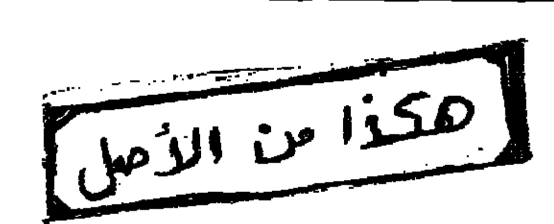
Certes, les Espagnols les plus attentifs aux événements et à l'évolution des idées se fâchent de temps en temps contre *El Pais*. Ils n'en reconnaissent pas moins qu'il est devenu le mentor de la vie politique, la référence obligatoire.

Les bouchées doubles

Obligatoire également sur le plan culturel. En donnant une importance toute particulière aux beaux-arts et aux belles-lettres, il veut répondre à la soif de culture de l'Espagne actuelle... Même si les livres essentiels circulaient au vu et au su de tous dans la dernière décennie du franquisme – pour la plupart dans des éditions latino-américaines dirigées par des républicains espagnols, – au moment de la disparition du régime, la société espagnole était affamée de culture. Elle en réclame aujourd'hui encore. *El Pais* satisfait en partie cet appétit, du moins en ce qui concerne l'actualité la plus immédiate, et Rafael Conte, chef de la rédaction littéraire, a pour ambition de donner à son journal une place de premier plan dans la culture ibéro-américaine.

La jeunesse espagnole, en particulier, met maintenant les bouchées doubles. Quitte à avoir une indigestion aussi bien de produits autochtones que de textes plus ou moins bien traduits. L'Espagne publie vingt-quatre mille livres par an et se situe au sixième rang mondial de l'édition par le nombre des titres, avant l'Italie. Ce grand souffle culturel, le journal

X



a su le canaliser et même créer une catégorie de lecteurs quotidiens, dont l'intérêt essentiel n'est pas le moins du monde la politique.

Chaque jour, près d'un million de lecteurs font confiance à *El Pais* pour interpréter les rebondissements d'une vie nationale agitée. C'est un chiffre extraordinairement élevé en Espagne pour un journal qui s'adresse ouvertement à une classe déterminée, d'universitaires, de cadres, d'étudiants et de notables. Plus de la moitié des lecteurs appartiennent à un groupe minoritairement privilégié, ces 5 % de la population espagnole dont le revenu familial est qualifié sans ambages d'« *élevé et confortable* » par un prospectus publicitaire de l'entreprise.

Un transatlantique

Ce sont les lecteurs eux-mêmes, pour une fois, qui ont créé l'événement : « *El Pais*, dit son directeur, *est, en cinq ans, passé de l'état de barque à celui de transatlantique : le lecteur influence davantage un journal qu'on ne le croit.* »

Ces lecteurs, *El Pais* les a littéralement créés, au moins pour 20 % de ses acheteurs habituels, jeunes, dans leur majorité. A la jeunesse de la clientèle répond la jeunesse des journalistes : vingt-huit ans en moyenne à la naissance du journal. Un succès presque immédiat et surtout les dimensions qu'il a prises furent une surprise, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du journal. Surprise de l'influence politique acquise aussitôt, surprise de la rapide rentabilité économique.



JEAN-PIERRE CAGNAT.

El Pais vendait 90 000 exemplaires à sa parution en 1976, 120 000 exemplaires en 1977 au moment de l'arrivée au pouvoir du premier ministre Adolfo Suarez et d'une plus grande ouverture démocratique. En 1980, il a dépassé les 200 000 et son tirage se situe actuellement autour de 250 000 exemplaires, un des plus gros en Espagne. Les augmentations de son audience ont coïncidé avec la publication de rapports très critiques sur l'institut séculier catholique Opus Dei, sur la comptabilité de la télévision espagnole ou sur la première tentative de coup d'Etat militaire du lieutenant-colonel Tejero, l'« Opération Galaxie ». *El Pais*, affirment les responsables, va passer de 64 pages à 96, ce qui permettrait notamment de publier les 14 pages de publicité qui restent actuellement au marbre.

La société anonyme qui l'édite, Prisa (Promotora de Informacion S.A.), distribue des dividendes entre les mille trois cents actionnaires depuis 1979, après avoir quasiment *épongé son déficit en* 1978. « *En 1980*, El Pais *a gagné 400 millions de pesetas* », tient à signaler le directeur, Juan-Luis Cebrian, trente-sept ans.

Cebrian *a été un enfant* prodige du journalisme espagnol. Fils d'un journaliste franquiste, il a choisi l'information démocratique, notamment comme sous-directeur d'un journal à tendance libérale dans les années 70, *Informaciones*, dont *El Pais* a hérité une partie des lecteurs. Rédacteur en chef dès l'âge de dix-huit ans d'un quotidien à grand tirage, *Pueblo*, de Madrid, il a été aussi le directeur de l'information de la télévision espagnole lors d'une de ses tentatives d'« ouverture ».

Cebrian, discret et précis, tient à revendiquer la paternité de la ligne éditoriale : « *Notre ligne est marquée par la direction dans le contexte d'un pacte libéral, d'indépendance et d'information véridique.* »

Cette ligne éditoriale a défendu – sans être seule en son genre dans la presse espagnole – une démocratisation en profondeur de la société, la légalisation du parti communiste, une Constitution qui a aboli la peine de mort et qui a permis la création des autonomies régionales. Elle a dénoncé tout excès de pouvoir, aussi bien dans la police que dans l'armée ou la magistrature, cette dernière prise de position ayant d'ailleurs valu un procès à Juan-Luis Cebrian.

Les éditoriaux d'El Pais n'ont pas encore eu le temps d'intégrer l'ironie, le sarcasme, l'humour comme ceux de certains grands journaux européens. Ils sont longs, sérieux, didactiques, documentés. Indignés, lorsqu'ils jugent les derniers attentats de l'ETA *militaire*. Moraux, lorsqu'ils condamnent Coluche et sa parodie de la démocratie. Laïques, lorsqu'ils donnent satisfaction aux vieilles idées de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Vigilants, lorsqu'ils dénoncent la survie d'habitudes franquistes ou la permanence dans les coulisses du pouvoir de personnages de l'ancien régime. Des leçons austères de démocratie appliquée.

Catalogue

Pour le reste, *El Pais* a comme seule limite à la liberté de publication la liberté des autres. « *Plutôt partisans de publier que de ne pas publier, nous ne traitons cependant des scandales de la vie privée que s'ils ont des répercussions politiques.* » Accusé d'être constamment négatif, de personnaliser à l'excès l'information internationale, d'être déjà un peu stéréotypé, d'avoir une section économique étrangement conservatrice, le plus jeune grand journal démocratique européen n'est pas encore un produit fini. Et, comme toute chose humaine, il vit au milieu des contradictions.

Le conseil d'administration est un catalogue de l'ancienne opposition au franquisme. Parmi ses vingt membres, il y a des socialistes, des centristes, des indépendants et un ex-communiste, l'économiste Ramon Tamames. La plupart de ceux qui ont été ministres des gouvernements démocratiques de ces cinq dernières années sont actionnaires d'*El Pais*, qui parfois ne les a pas pour autant ménagés.

L'équilibre délicat de l'indépendance est maintenu par la répartition très dispersée des actions. « *On a découvert et déjoué quelques ventes secrètes d'actions qui avaient pour objectif une concentration de pouvoir.* » Parmi les actionnaires, un groupe de libéraux et d'anti-franquistes revenus d'exil et devenus conservateurs estiment qu'*El Pais* va trop loin. C'est une menace pour le journal. Cette tendance a en effet, de temps à autre, l'appui de M. Manuel Fraga Iribarne, ancien ministre de Franco, président du parti de droite Alianza Popular, et qui avait aidé – encore un paradoxe – à la parution du journal et en est resté l'un des actionnaires.

Un virage idéologique du journal est-il pour autant concevable ? Sans doute pas. Pour la nomination d'un nouveau directeur, la rédaction a le droit d'être consultée. Le conseil d'administration nomme le directeur, mais les rédacteurs donnent leur opinion. Si les deux tiers votent contre le nouveau directeur, le conseil en tient compte, même s'il n'est pas obligé de suivre cet avis.

Un véritable pacte existe entre la direction et le personnel, régularisé par le statut de la rédaction, une déclaration de principe approuvée par l'assemblée générale des actionnaires en juin 1980. Un comité de rédaction de cinq membres est convoqué au moins une fois par mois par le directeur pour entendre ses conseils, ses initiatives et son point de vue sur les éventuels conflits internes. C'est la « voix » de la rédaction, le fleuron d'*El Pais*, mais ce n'est pas une société de rédacteurs participant à la propriété de l'entreprise, *comme il en existe en France.*

« El Pais *est une société capitaliste typique* », assure fermement Jesus de Polanco, conseiller délégué, poste qui concentre toutes les décisions de l'entreprise. Il explique qu'il n'y a rien de spécial dans l'organisation du journal, puisque bien d'autres sociétés de tous bords tiennent compte de l'avis de leurs employés pour la désignation des responsables.

De Polanco, homme d'affaires comblé par l'impact croissant d'*El Pais*, n'en précise pas moins que le nombre des ennemis du journal augmente en relation directe avec son succès. En fait, tous les problèmes d'*El Pais* découlent de sa réussite. D'abord, les fortes pressions exercées de toutes parts. Le directeur Juan-Luis Cebrian a même été accusé d'avoir des rapports avec le K.G.B. La bombe meurtrière de 1978. Et puis les contraintes quotidiennes...

En outre, le crédit obtenu par le quotidien lui confère une redoutable responsabilité à l'égard de la société espagnole. Responsabilité qui peut chaque jour être remise en cause. Autre problème, technico-financier celui-là : la nécessité de l'expansion. Après avoir bien supporté ses premières maladies de jeunesse, la société ne peut se contenter du *statu quo*. Elle a comme objectifs immédiats de moderniser sa technologie, de publier une édition à Barcelone, de paraître le lundi, d'augmenter le nombre de pages, de créer beaucoup de suppléments et d'introduire un système de télématique.

« *Le journal continue d'être un projet*, dit Jesus de Polanco. *Le jour seulement où nous aurons tranformé cet évènement en une institution, nous aurons réalisé notre projet* ». ■

REFLETS DU MONDE

Daily Mail

Un voleur de voiture doué

« Selon les constructeurs, écrit le quotidien populaire britannique DAILY MAIL, il est impossible de voler une Rolls-Royce. C'est pourtant ce qui est arrivé au comédien Mike Yarwood. Et sa voiture a été utilisée pour le « casse » d'une bijouterie. »

Pourtant, ajoute le journal, *« même la police se plaignait qu'il fût impossible de déplacer une Rolls garée en stationnement interdit. Ces voitures ont en effet des serrures à mille combinaisons différentes et montage spécial. Même si l'on parvient à s'introduire dans la voiture par effraction et à faire démarrer le moteur, la transmission automatique restera verrouillée dans la position « parking ». La clé de contact doit être tournée pour permettre d'engager une vitesse. La combinaison de cette clé est conçue de telle façon qu'on n'a qu'une chance sur vingt-quatre mille de parvenir à en faire une fausse. Et c'est bien pourquoi Rolls-Royce est résolu à percer ce mystère : comment la limousine de Yarwood a-t-elle pu être emmenée ? »*

Pariser Kurier

Une réforme de poids

Le *PARISER KURIER*, bimensuel franco-allemand, écrit : *« Depuis le 1er juin dernier, quelque chose a changé sur les étiquettes allemandes : la livre a disparu au profit du gramme et du kilogramme. La réforme a suscité une certaine surprise chez les consommateurs habitués de longue date à acheter 2 livres de pommes de terre, 1 demi-livre de fraises ou même 1 quart de livre de champignons. Les vendeurs ont constaté avec stupéfaction que leur clientèle achetait désormais 100 grammes de fromage, alors qu'elle achetait autrefois en moyenne 1 quart de livre. Sans atteindre la complexité des réformes analogues entreprises en Grande-Bretagne en faveur du système décimal, la disparition de la livre en République fédérale d'Allemagne bouleverse les habitudes. La douzaine commence à connaître le même sort, tout comme le joule a remplacé, sans vraiment encore s'imposer, la calorie. Ces décisions ont été prises dans un souci de standardisation des poids et mesures en Europe. »*

TROUD

Ah ! Ces petits détails

« Les urbanistes soviétiques construisent des boîtes vides, alors que des milliers de personnes habitent encore des taudis », accuse le journal des syndicats *Troud* citant en exemple le cas de la ville de Troula, centre historique, pratiquement rasé par les armées nazies pendant la guerre :

« Toula, qui compte six cent mille habitants, c'est à présent d'un côté des milliers d'isbas disloquées, s'enfonçant dans la terre, des baraques de bois de guingois aux toits de tôle rouillée, et de l'autre côté des immeubles modernes de briques brunes qui semblent surgir un peu de partout. Mais ce ne sont que des boîtes vides. Il faut les regarder de loin : ces appartements ne sont pas habitables et ne le seront pas avant des années. Un chef de chantier explique : « Depuis deux ans, j'ai construit cent six appartements. Mais ensuite ni l'eau, ni le chauffage, ni l'électricité n'ont été installés. Du coup les boiseries ont travaillé (...). »

Et pendant ce temps, un habitant sur cinq au moins vit dans des taudis. Le problème est au fond le même partout, et cela bien que des efforts considérables soient faits en matière de construction : chaque année, un million d'appartements sont remis à des familles soviétiques. Mais 20 % de la population vivent encore dans des appartements communautaires, avec le cauchemardesque partage d'une seule cuisine, salle de bains, toilettes (...).

L'espace légal maximal consenti aux *« priviligiés »* qui ont la chance de vivre seuls en famille est de 10 mètres carrés par personne. L'effort actuel porte sur la création de villes satellites autour des grands centres urbains. Ainsi, en l'an 2 000, Moscou devrait en *compter huit, d'un million d'habitants* chacune. Celles qui existent déjà ne sont guère différentes des cités-dortoirs occidentales. Les problèmes y sont comparables : montée de la criminalité, manque de magasins, de crèches et de lieux de rencontres pour les jeunes, difficultés pour les transports en commun. Bref, l'intendance *ne suit pas... Au point que parfois* on en arrive à des immeubles neufs inhabitables comme à Toula, version moderne des fameux villages dont n'existaient que les façades et que faisait construire le général Potemkine pour impressionner l'impératrice Catherine II dont il était le favori.

Des coqs bien complaisants

L'U.R.S.S. a fait cette année la première expérience de l'heure d'été entre le 1er avril et le 30 septembre. Dressant un premier bilan, l'organe des syndicats soviétiques *TROUD* affirme qu' *« elle a permis d'économiser pour l'ensemble du pays quelques milliards de kilowatts/heures d'électricité. Les meilleurs résultats ont été obtenus pendant les mois d'avril et de mai. Par contre, les économies d'énergie ont été moins sensibles en juin-juillet – époque pendant laquelle la consommation d'électricité est toujours faible – et quasiment nulles au mois d'août. Globalement, l'expérience a donc été positive même dans les campagnes, où les coqs, phénomène que les spécialistes n'ont pas encore expliqué, ont fait preuve d'une capacité d'adaptation remarquable. »* Reste à constater *si les cocoricos seront retardés* d'une heure le 30 septembre par ces coqs si complaisants.

ARAB TIMES

Pauvres célibataires

« Les jeunes Koweïtiens acceptent de moins en moins le système de la dot », rapporte le quotidien de langue arabe de l'émirat, *ARAB TIMES*. A la différence d'autres pays de la région, c'est en effet le garçon qui doit offrir une dot à sa future femme. Les jeunes filles koweïtiennes attendent une dot minimale de 1 500 dinars (30 000 F) en liquide, sans *compter les bijoux et le paiement* des dépenses occasionnées par les cérémonies. C'est pourquoi tant de Koweïtiennes en âge de se marier restent célibataires.

« Un père koweïtien a cependant marié sa fille contre la dot symbolique de 250 fils (5 F) », relève avec satisfaction le quotidien qui s'interroge en conclusion : *« Si les premières années du mariage doivent être consacrées à rembourser les emprunts, l'argent permet-il donc d'apporter le bonheur aux jeunes couples de l'émirat ? »*

DOSSIER

Indochine nouveau champ clos des grandes puissances

Deux fois déjà le théâtre de guerres coloniales, l'Indochine, devenue communiste, est dominée actuellement par le Vietnam. Mais le troisième conflit, à propos du Cambodge, a redistribué les cartes : Chinois et Américains contre Soviétiques et Vietnamiens.

PATRICE DE BEER

La domination vietnamienne

Pendant des décennies, les livres d'histoire et de géographie français nous ont enseigné l'Indochine, plus beau fleuron de l'empire, dont les fastes exotiques avaient ébloui les visiteurs des Expositions coloniales. La guerre d'Indochine – la première – s'étant achevée par la capitulation de Dien-Bien-Phu ; cette entité, créée de toutes pièces par la colonisation aux dépens de l'empire d'Annam, du royaume du Cambodge et de principautés laotiennes, volait en pièces et ses différents morceaux accédaient à l'indépendance. Les communistes vietnamiens avaient précédé l'événement dès 1951 en dissolvant le P.C. indochinois, remplacé par trois partis nationaux. L'Indochine disparaissait du présent pour entrer dans l'histoire. La décolonisation avait fait son œuvre, certes imparfaitement puisqu'il fallut attendre 1975 pour qu'une deuxième guerre s'achève par la réunification du Vietnam.

Pourtant, voici que l'Indochine renaît de ses cendres. Jamais, depuis un quart de siècle, ce mot n'avait été autant utilisé, et par ceux-là même qui en avaient sonné le glas. En occupant Phnom-Penh, les Vietnamiens ont, en effet, réunifié l'Indochine, à leur profit. Poètes, les Vietnamiens ont trouvé une charmante expression pour définir ce nouvel état de fait : *« Les trois courants d'un même fleuve »*. Récusant le terme de *« Fédération indochinoise »*, jugé révolu depuis 1951, et qui rappellerait par trop l'ère coloniale, ils parlent désormais d'Indochine tout court, voire de *« bloc »* indochinois.

Confédération pourrait aussi être le terme propice à définir le nouveau rapport de forces indochinois. Confédération dont le mouvement communiste vietnamien représente le tronc. En effet la plupart des dirigeants des deux petits pays qui gravitent autour d'un Vietnam qui les écrase de son poids politique et démographique sont issus du P.C. indochinois ou ont été formés au Vietnam du Nord. Que ce soient les chefs du Pathet-Lao, devenu parti populaire révolutionnaire lao (P.P.R.L.), ou nombre de ceux qui gouvernent aujourd'hui à Phnom-Penh. Le chef du parti populaire révolutionnaire khmer (P.P.R.K.), M. Pen Sovan, est resté de 1954 à 1979 au Vietnam. Le chef de l'Etat, M. Heng Samrin, ancien Khmer rouge, a passé l'an dernier plusieurs semaines de *« recyclage »* politique... au Vietnam. Constitutions khmère et vietnamienne se ressemblent, les élections ont lieu au printemps à quelques jours d'intervalle, le vocabulaire sonne à l'unisson, le Laos et le Vietnam ont collectivisé ensemble, et libéralisé de concert. Experts, cadres et militaires vietnamiens servent dans les deux pays voisins. On n'envisage guère l'inverse.

La pendule serait-elle revenue en arrière de plus d'un siècle, au moment où – avant l'occupation française – l'empire d'Annam tentait d'affermir sur des royaumes khmer et laotiens en pleine décadence une suzeraineté que lui disputait le Siam (ou Thaïlande) ? Les Vietnamiens s'en défendent, qui parlent de relations bi ou trilatérales sur pied d'égalité entre Etats liés par des traités en bonne et due forme. Ces textes servent de justification juridique à la présence de troupes vietnamiennes au Cambodge et au Laos.

« Grand frère » contre « bandits »

Autre justification, idéologique cette fois, celle de l'*« internationalisme prolétarien »* qui avait déjà justifié en 1968 l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie. Enfin, le Vietnam s'estime menacé non seulement directement le long de sa frontière chinoise, mais encore au Cambodge et au Laos par les *« impérialistes »* américains, les *« réactionnaires »* chinois et leurs alliés de l'ASEAN (1), en particulier la Thaïlande, qui soutiennent des groupes de *« bandits »* – Khmers rouges, sihanoukistes et Sonsaniens du F.N.L.P.K. (Front national de libération du peuple khmer) au Cambodge et au Laos, maquisards de droite au sud et pro-chinois au nord. D'où la volonté affirmée par Hanoï de ne quitter le Cambodge que lorsque la *« menace chinoise »* ne pèsera plus sur l'Indochine.

Cette peur d'un éventuel encerclement chinois mais aussi ce sentiment d'être le *« grand frère »* de ses petits voisins jugés trop faibles pour se défendre contre les ennemis du Vietnam expliquent sans doute la raison pour laquelle Hanoï, qui a déjà tant à faire sur son propre territoire, s'est lancée dans une aventure étrangère qu'elle avait, en son temps, si violemment reprochée aux Français et aux Américains. Les lourdes tâches à entreprendre au Vietnam n'en sont guère facilitées.

La récente libéralisation économique ne s'est pas accompagnée d'une libéralisation politique et des dizaines de milliers de personnes sont toujours en *« rééducation »* dans des camps de travail. Toutes ces difficultés sont invoquées par des centaines de milliers de fugitifs – les *« boat people »* – qui sont partis chercher un avenir meilleur, les premiers parce qu'ils étaient liés au régime déchu pro-américain, les suivants par déception – ne leur avait-on pas promis que la réunification apporterait la paix et la prospérité ? – ou pour fuir la répression. Des dizaines de milliers sont morts en mer, ont été victimes des pirates ou croupissent dans des camps de transit. Ce mouvement semble en outre encouragé actuellement par les Américains qui y voient un autre moyen d'affaiblir un Vietnam menaçant pour les régimes pro-occidentaux de l'ASEAN et trop lié à l'U.R.S.S.

Prêt à reconnaître le *statu quo* atteint par les armes en 1975, les pays de l'ASEAN avaient vu avec préoccupation Hanoï établir son emprise sur le Laos ; ils s'étaient inquiétés de l'entrée du Vietnam dans le bloc soviétique ; ils ont été saisis de frayeur par le renversement des Khmers rouges – qu'ils craignaient aussi, mais qui étaient un moindre mal – par les soldats de Hanoï et l'arrivée au pouvoir d'une équipe de Khmers dévoués au Vietnam. Ils ont resserré leurs liens entre eux, ont cherché appui à Washington, accepté celui de Pékin qui cherchait à effacer l'échec subi au Cambodge et le peu de succès de la *« leçon »* qu'il avait voulu infliger aux Vietnamiens (février-mars 1979). La Thaïlande, lieu d'asile obligatoire des centaines de milliers de réfugiés laotiens et khmers, est aussi devenue la base de repli des résistants auxquels la conférence internationale sur le Cambodge réunie aux Nations unies en juillet 1981 a donné un appui tacite.

Une situation irréversible ?

En même temps, les Nations unies, par le biais de l'UNICEF et de la Croix-Rouge internationale, ont fourni une aide d'urgence considérable – des centaines de millions de dollars – qui s'est ajoutée à celle du Vietnam et de l'U.R.S.S. pour relever le Cambodge de ses ruines et combattre la famine. Mais cette aide doit être interrompue à la fin de 1981.

Par le biais du conflit cambodgien, l'Asie du Sud-Est et l'Indochine sont devenues encore une fois un des champs clos où les grandes puissances règlent leurs comptes sur le dos de pays du tiers-monde. L'inquiétude est de plus en plus grande au sein de l'ASEAN que ce nouveau conflit, où les cartes ont été redistribuées – Chinois et Américains d'un côté, Soviétiques et Vietnamiens de l'autre, alors que la guerre précédente opposait les Américains aux trois autres protagonistes, – ne dégénère en vaste affrontement armé. Ce qui ne pourrait que profiter à une Chine qui fait également peur et aux Etats-Unis dont la politique antisoviétique agressive et sans nuance inquiète plus qu'elle ne rassure. La France, pour sa part, vient de réaffirmer qu'elle se tenait là comme ailleurs à des principes fondamentaux, dont le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à la non-intervention dans les affaires intérieures d'un autre pays. Condamnation de l'expansion vietnamienne, qui s'accompagne logiquement de celle des méthodes expéditives des Khmers rouges.

L'Indochine va-t-elle rester l'une des régions malades de la planète ? On peut d'autant plus le craindre que Vietnamiens et Chinois ont de la politique une vision à très long terme. Mais des changements politiques prévisibles dans ces deux pays pourraient peut-être faire évoluer la situation. En Chine, M. Deng Xiaoping, l'homme de la confrontation, approche des quatre-vingts ans. Au Vietnam, la relève préparée depuis 1976, et amorcée avec les élections du 26 avril 1981, devrait se concrétiser avec la réunion du Ve congrès du P.C.V. à la fin de l'année. Une partie de la nouvelle génération passe pour plus pro-soviétique que l'ancienne, qui dirige le mouvement communiste indochinois depuis plus d'un demi-siècle ; mais la nomination en juillet à la tête de l'Etat d'un des *« durs »* du régime, M. Truong Chinh, qui a longtemps passé pour un pro-chinois, pourrait aussi indiquer que Hanoï entend desserrer la tutelle du Kremlin. Enfin, des indices montrent que les nouveaux responsables de Phnom-Penh trouvent eux aussi pesante la tutelle de Hanoï et regardent vers une Union soviétique plus lointaine, et plus riche. La situation en Indochine est *« irréversible »*, répète-t-on depuis bientôt trois ans au Vietnam. Pourtant, l'histoire de l'humanité est riche en exemples de régimes qui se sont proclamés éternels.

(1) Association des Nations d'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

Quarante années de conflits

La dernière année de paix qu'a connue l'Indochine est bien lointaine : 1938. Et encore ne s'agissait-il là que d'une paix coloniale. Présents en Annam depuis le dix-septième siècle avec Alexandre de Rhodes, les Français ont établi leur protectorat sur le Cambodge en 1863, sur l'Annam en 1883, sur le Laos en 1893, transformé la Cochinchine en colonie (1867), avant de réunir leurs possessions au sein de l'Indochine française. Glorifiée par les images d'Épinal – Francis Garnier et les Pavillons noirs, – la colonisation a aussi connu son envers d'exploitation et de répression. Surtout au Vietnam, où naquit le mouvement révolutionnaire qui, après avoir chassé Français et Américains, gouverne aujourd'hui à Hanoï.

Humiliés par l'occupation militaire japonaise pendant la seconde guerre mondiale, massacrés ou incarcérés après le coup de force nippon du 9 mars 1945, les Français ne purent réagir quand, le 2 septembre, Ho Chi Minh prononça l'indépendance de la République démocratique du Vietnam. Le roi Sihanouk en avait fait de même au Cambodge et le prince Phetsarath au Laos : mais les choses rentrèrent vite dans l'ordre français dans ces deux royaumes, alors que le Vietnam allait sombrer dans sa première guerre. 1946 fut l'année des négociations manquées. Les troupes françaises redébarquèrent tandis que les concessions d'Ho Chi Minh et du Vietminh se heurtaient aux atermoiements, à l'impuissance ou à la mauvaise foi de ses interlocuteurs. Après le bombardement de Haïphong par la marine de l'amiral d'Argenlieu, Hanoï se soulevait le 19 décembre et le gouvernement vietnamien prenait le maquis. La guerre allait durer huit ans.

Première grande guerre coloniale française, elle s'acheva en 1954 par la chute de Dien-Bien-Phu et la signature des accords de Genève. La R.D.V. devenait indépendante, mais réduite à la moitié nord du pays ; le Sud, anticommuniste, devait voter deux ans plus tard sur la réunification. Le non-respect de cette clause par Saigon, soutenu par les Américains, fut à l'origine de la deuxième guerre d'Indochine. En 1953, le Cambodge avait accédé à l'indépendance, ainsi que le Laos, dont deux provinces restaient sous le contrôle du Pathet-Lao communiste.

La répression anticommuniste au Vietnam du Sud entraîna l'insurrection de 1960 et la création du Front national de libération, qui se transforma neuf ans plus tard en Gouvernement révolutionnaire provisoire. Kennedy jeta les États-Unis dans l'engrenage de la guerre en 1961 en envoyant les premiers combattants et les premiers avions. D'escalade en escalade, le nombre des G.Is' s'élevait à 550 000 en 1967, tandis que les bombardements s'étendaient au Laos et au Vietnam du Nord. C'était l'époque où un général américain voulait ramener le Nord à l'« âge de pierre ». Mais le Vietnam, soutenu par l'U.R.S.S., la Chine et une large partie de l'opinion internationale, résista et contre-attaqua. L'offensive du Têt – le Nouvel An vietnamien, – en 1968, poussa Johnson à accepter de négocier à Paris.

Les drames du Cambodge

La guerre se poursuivit, toujours aussi meurtrière, surtout avec le retrait progressif des Américains et la « vietnamisation » préconisée par le président Nixon. En mars 1970, au Cambodge, le prince Sihanouk fut renversé par un coup d'État militaire pro-américain. Le général, puis maréchal, Lon Nol lança le Cambodge dans une guerre qui lui avait été épargnée. Les révolutionnaires locaux, les Khmers rouges, soutenus à l'origine par Hanoï mais farouchement indépendants, auparavant quelques milliers, seront les maîtres du pays cinq ans plus tard.

Les accords de Paris de février 1973 mirent fin à la guerre au Vietnam, puis au Laos. Sur le papier, car la lutte continuait entre les deux régimes qui se disputaient la représentation du Sud. Lancée en février 1975, l'offensive finale des troupes de Hanoï dirigée par le général Van Tien Dung, la « campagne Ho Chi Minh » conduisit en deux mois à l'effondrement du régime sudiste et à la prise de Saigon le 30 avril. La seconde guerre d'Indochine s'achevait, une fois encore, par la victoire des révolutionnaires de Hanoï.

17 avril, chute de Phnom-Penh, 30 avril, chute de Saigon, 2 décembre, chute de la monarchie laotienne, à la suite d'un long processus de grignotage pacifique dont ce petit pays avait le secret. Après trente ans de guerre, plus de quatorze millions de tonnes de bombes, des millions de morts et d'invalides, plus de dix millions de réfugiés déracinés, l'Indochine avait viré au rouge communiste et semblait connaître à nouveau la paix. Pourtant, dès le mois de mai, éclatait le premier incident de frontière entre le Cambodge et le Vietnam. On y prêta moins d'importance qu'à la chape de silence que les Khmers rouges avaient abattue sur le pays où commençaient à filtrer des rumeurs à peine croyables : massacres, exodes, travail forcé.

En décembre 1977, les incidents khméro-vietnamiens avaient dégénéré en véritable conflit, la première guerre entre deux États communistes. Elle se termina, le 7 janvier 1979, par l'entrée des troupes vietnamiennes à Phnom-Penh, dont elle chassaient les Khmers rouges, installant à la place d'autres Cambodgiens à leur dévotion. Pour réussir cette campagne, Hanoï avait dû, en 1978, se lier plus étroitement encore à l'U.R.S.S., signer un pacte avec elle, rejoindre le Comecon, après avoir resserré en 1977 sa tutelle sur le Laos par un pacte du même type. La rupture se consommait entre Hanoï et Pékin, qui soutenait les Khmers rouges, en 1978. En février 1979, les troupes chinoises entraient au Vietnam pour lui donner une « leçon » ; elles s'en retiraient un mois plus tard.

Depuis lors, la République populaire du Cambodge, proclamée le 10 janvier 1979, s'est dotée d'une Constitution et d'un gouvernement mis en place après les élections du 1er mai 1981. Toutefois, le Kampuchéa démocratique (Khmers rouges) reste membre des Nations unies et reconnu par une majorité de pays, et les troupes nationalistes (favorables au prince Sihanouk ou à M. Son Sann) contestent toujours la légitimité du régime provietnamien.

Rebâtir les ruines

Si l'Indochine forme actuellement un tout politique, elle conserve ses différences géographiques au sein de cet ensemble que représente l'Asie du Sud-Est. Plaines à riz abondantes, le long de la mer ou de fleuves, dans les deltas ou au bord du Tonlé Sap (Cambodge), séparées par des montagnes ou des plateaux boisés et dépeuplés. Les ravages de la guerre n'ont épargné aucune région. Dans une économie essentiellement agricole, la paysannerie représente plus de trois quarts de la population ; seul le Vietnam possède une industrie digne de ce nom.

● **VIETNAM : Vaincre le déficit alimentaire.**

Avec ses 54 millions d'habitants pour 332 000 km², le Vietnam fait figure de géant dans une Indochine dont il représente à lui seul plus de 80 % de la population. Celle-ci se concentre le long des plaines côtières et dans les deux grands deltas, au nord celui du fleuve Rouge, au sud celui du Mékong. Le delta du fleuve Rouge est sans doute une des régions les plus surpeuplées de la planète, où l'homme bâtit des digues de plus en plus hautes pour contrôler les humeurs du fleuve.

Un des principaux projets du régime communiste est la redistribution de la population du pays, un rééquilibrage drainant les bras en surnombre pour exploiter des millions d'hectares en friche propices aux cultures industrielles ou riches forêts. Des « nouvelles zones économiques » y ont été créées (ainsi que dans d'autres régions moins isolées). Mais les résultats ne sont pas encore probants, les Vietnamiens demeurant réticents à quitter les plaines fertiles où ils vivent depuis des siècles. Pourtant une telle stratégie économique, bien appliquée et combinée à une meilleure exploitation des terres à riz, serait indispensable pour réduire un considérable déficit alimentaire partiellement compensé par l'aide soviétique : plusieurs millions de tonnes par an, alors que le plan quinquennal (1976-1980) prévoyait d'atteindre l'autosuffisance. Cette révision à la baisse des objectifs du plan a d'ailleurs affecté tous les aspects de la vie économique depuis 1975. Les calamités naturelles, la mauvaise gestion, les difficultés de la socialisation du Sud, l'aventure militaire au Cambodge et la guerre avec la Chine en sont les causes. Les mesures de collectivisation accélérées en 1978 ont été considérablement relâchées en 1980, à l'initiative d'économistes « libéraux », y compris au Nord.

Il faudra cependant beaucoup de temps pour surmonter les séquelles de la guerre et pour insuffler le sens de l'efficacité à une bureaucratie pléthorique et mal adaptée à son rôle de gestion. Pourtant, bien que très peuplé et affligé d'une démographie galopante (taux de natalité de plus de 4 %), le Vietnam est un pays aux riches possibilités agricoles et industrielles. Il a été le premier en Asie du Sud-Est à se doter de sa propre industrie lourde, basée sur ses propres minerais ; il exporte un anthracite de haute qualité, et ses ressources en pétrole apparaissent prometteuses. Bien irrigués, les deux deltas pourraient fournir trois belles récoltes par an, tandis que la mer est beaucoup plus poissonneuse que le golfe du Siam, surexploité. Toutefois, le Vietnam manque de capitaux pour développer ses richesses. Son occupation du Cambodge et son alignement sur le Kremlin lui ont aliéné des pays dont l'aide aurait été bienvenue.

● **CAMBODGE : Oublier le cauchemar.**

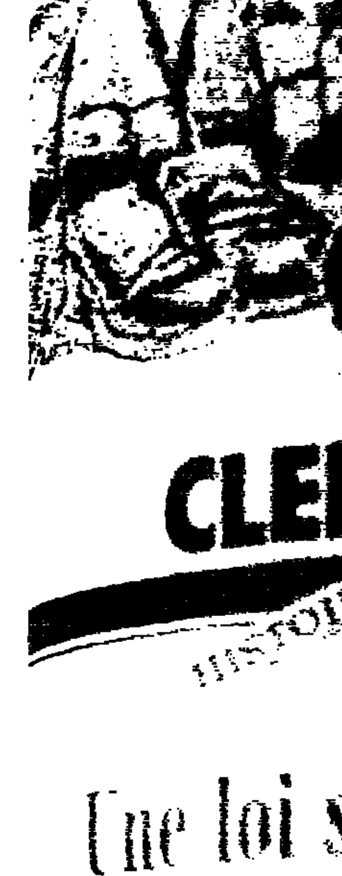
Le plus petit des trois par la superficie, avec 181 000 km², le Cambodge est peuplé d'environ 5 millions d'habitants. Onze années de cataclysmes ont mis en pièces une économie agricole où le riz était à la fois la principale production et la principale ressource d'exploitation, avec l'hévéa. La guerre et les bombardements, le régime khmer rouge, avec ses déplacements de population et ses gigantesques travaux hydrauliques parfois effectués à tort et à travers, puis l'occupation vietnamienne, la suppression de la monnaie pendant quatre ans, ont laissé des séquelles qui ne disparaîtront pas de sitôt, même avec l'aide internationale. Le début de normalisation reste précaire, local, et pourrait pâtir à nouveau si le nouveau régime tentait d'instaurer une collectivisation de l'agriculture. Dans le domaine industriel, quelques usines tournent au ralenti, faute de pièces de rechange et de matières premières.

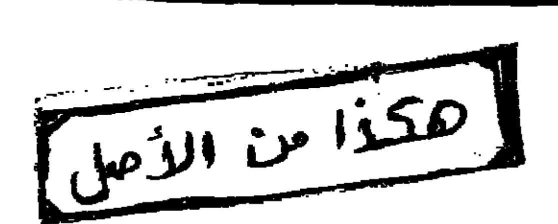
Il ne faudrait toutefois pas rêver à un Cambodge idyllique. Certes, le passé se compare sans peine favorablement au présent. Mais, même en période de paix, le Cambodge a connu des disettes et des famines locales et une exploitation de la paysannerie : de 1900 à 1937, la production de riz par tête a diminué de 30 %. Il n'en reste pas moins qu'avec ses terres fertiles et irrigables, avec ce vaste réservoir d'eau et de poissons que constitue le Tonlé Sap, le Cambodge est le pays d'Indochine le plus favorisé sur le plan agricole.

● **LAOS : Une économie enclavée.**

Le moins peuplé des trois pays, avec 3,2 millions d'habitants pour 236 000 km², le Laos est aussi le plus pauvre. Importateur traditionnel de riz, il n'avait guère bénéficié de la colonisation française. Pays enclavé, dépendant de la Thaïlande jusqu'en 1976 pour son commerce puis, de plus en plus, du Vietnam, avec lequel il est allié et qui lui fournit aide et experts, le Laos n'a pas les moyens de développer un potentiel pourtant prometteur : sur le plan agricole, élevage, cultures d'exportation (thé, café), bois ; sur le plan minier, potasse et fer. Qui plus est, l'exil de plus d'un dixième de sa population depuis 1975 l'a saigné de ses forces vives et de ses rares techniciens. Son P.N.B. par habitant est d'environ 90 dollars.

Après 1977, la République démocratique et populaire a connu un début de coopérativisation et de collectivisation, accompagnées d'une bureaucratisation contraignante. Depuis 1979, à l'instar du Vietnam, l'économie a été libéralisée. Mais la production de riz glutineux demeure faible, les communications difficiles, la main-d'œuvre insuffisante de même que l'aide étrangère, occidentale ou venue du bloc soviétique. La principale ressource en devises reste l'exportation de l'électricité du barrage sur la Nam Ngum vers la Thaïlande. ■





هكذا من الأصل

RICHARD MARTENS

CLEFS

HISTOIRE

Une loi sociale imposée aux syndicats

La loi sur la « liberté syndicale » de 1884 fut-elle un progrès démocratique ou un « traquenard » policier ? Largement utilisée par la suite pour les luttes salariales, elle fut imposée dans un climat d'émeute par un gouvernement soucieux de canaliser le mouvement ouvrier.

ALAIN DALOTEL

LA révolte des ouvriers polonais de l'été 1980, leurs exigences du droit de grève et du droit à s'organiser syndicalement de façon autonome, ont conduit des commentateurs à faire un parallèle avec les « conquêtes ouvrières » en France, le droit de grève en 1864 et surtout la « liberté » syndicale obtenue avec la loi du 21 mars 1884. D'autres se sont demandé si le gouvernement polonais en paraissant céder ne voulait pas légaliser la révolte.

Mais cette loi de 1884, dite Waldeck-Rousseau, finalement adoptée sous un ministère Ferry dans une période troublée, avait-elle été accueillie comme une victoire par la classe ouvrière ? Ne visait-elle pas à contrôler le mouvement ouvrier ?

Cette loi libérale, que l'on présente comme une extension des droits de l'homme — la liberté d'association était une vieille revendication ouvière — est en fait très restrictive : l'article 3 prévoit que *« les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles »*, tandis que l'article 4 impose le dépôt, à la préfecture de la Seine ou dans les mairies des localités, des statuts des syndicats, ainsi que celui des noms et adresses des membres de leurs bureaux. Enfin, l'article 10 exclut les travailleurs « immigrants ». Pour que les syndicats l'acceptent, l'État a dû engager presque dix ans plus tard une épreuve de force.

C'est en mai-juin 1893 que le pouvoir entre en lutte ouverte contre les syndicats. Installés à la Bourse du travail, 3, rue du Château-d'Eau, depuis le 22 mai 1892, les syndicalistes l'ont transformée en « sanctuaire ouvrier » en y développant la propagande révolutionnaire par des meetings prônant la grève générale, ce moyen révolutionnaire imaginé par le mouvement ouvrier et théorisé par l'anarchiste Tortelier et les deux « guesdistes » en rupture Briand et Pelloutier. On a parlé de *« la nuit du 4 août de la bourgeoisie »*, car la subvention annuelle, de plus de 50 000 F, versée par la municipalité de Paris, où siègent de nombreux socialistes, sert, bien qu'elle provienne de la préfecture, à soutenir les grèves.

Loin d'être reconnaissants envers l'État, les syndicalistes refusent de le reconnaître. Déjà l'inauguration de la Bourse avait « navré » les autorités. Seuls les élus s'étaient levés et découverts lorsque *la Marseillaise* avait été exécutée : les ouvriers, restés ostensiblement assis, demandaient *la Carmagnole*, certains criant : *« A bas la bourgeoisie ! »*. En 1893, on ne compte plus que 250 syndicats, représentant de 100 000 à 250 000 syndiqués, et 120 refusent de se conformer à la loi de 1884 en dénonçant ses dispositions comme policières.

La peur bourgeoise de ce « centre révolutionnaire » s'est renforcée en 1893 à cause des activités du « Comité du 1er mai ». Il y a eu, ce jour-là, des bagarres autour de la Bourse fermée. A la Chambre, Yves Guyot, économiste libéral naguère populaire, demande qu'on nettoie les « détritus » de la Bourse (il qualifie ainsi chômeurs et grévistes). Un meeting de protestation est organisé le 14 mai contre ce « renégat » : les anarchistes y souhaitaient la mort de tous les députés ; on y parle, en présence de Briand, de la grève générale. L'agitation se poursuit. Fin mai, il est question d'organiser plus activement une « caisse des grèves ».

Ultimatum

Le 5 juin, le préfet de la Seine, Poubelle, donne par affiches un mois aux syndicats rebelles pour se conformer à la loi de 1884. Cet ultimatum est le signal d'une intense campagne de résistance, chacun des groupes ou partis socialistes ayant une implantation dans les deux structures syndicales, la Fédération nationale des syndicats et la Fédération des Bourses du travail. Guesdistes, possibilistes, allemanistes, blanquistes, socialistes indépendants s'y concurrencent, parfois durement. En juin 1893, les trois derniers groupes ont des militants enclins à prêter l'oreille aux anarchistes qui veulent résister avec « les pavés et les bombes ». Paule Minck, féministe et socialiste révolutionnaire, leur concède quelque raison, rappelant l'hostilité du congrès constitutif de la Fédération nationale des syndicats, qui, à Lyon, en 1886, sur proposition de Dumay, avait demandé, au nom des droits de l'homme, l'abrogation de cette loi qui transforme les bureaux syndicaux en « succursale de la préfecture de police ». (Dès 1884, les chambres syndicales ouvrières et les partis possibiliste et guesdiste rejetaient la loi sur les syndicats).

Au cours du mois de juin, l'effervescence à la Bourse reste très forte. Deux grands meetings de 4 000 personnes s'y tiennent, le 12 et le 26, contre la « provocation gouvernementale ». Conseillers et députés socialistes sont présents.

Allemane serait prêt à se battre : *« A la violence opposons la violence*, s'écrie-t-il. *Citoyens, soyez tous ici le 5 juillet »*. Paule Minck, de son côté, espère un *« soulèvement qui amènera la révolution »*. Mais il apparaît que les socialistes, devenus pour la plupart favorables au développement d'une législation ouvrière, ne veulent que la révision de la loi « imparfaite » de 1884 et non son abrogation pure et simple comme la majorité des syndicats rebelles. (En 1892, dans une conférence, le guesdiste Zévaès défendait même la loi de 1884). L'abrogation de l'article 4, policier selon eux, leur suffirait. D'autre part, une certaine unité d'action s'établit entre les syndicalistes de la commission exécutive de la Bourse et les socialistes. La « crise syndicale » prend une coloration politico-parlementaire : Vaillant et Dumay sont chargés d'interpeller les autorités, l'un à l'Hôtel-de-Ville, l'autre à la Chambre.

Avec les étudiants

Le 25 juin, les crédits ayant été bloqués par le gouvernement, beaucoup de syndicalistes envisagent leur soumission après un baroud d'honneur. Les jours suivants, tandis que la procédure judiciaire contre 102 syndicats est accélérée, les syndicalistes semblent chercher « moyen de transiger », car le bruit court que seule l'action judiciaire suivra son cours. La commission exécutive annule le meeting du 1er juillet, craignant des discours violents des jeunes, blanquistes, allemanistes et anarchistes, qui ne veulent « céder qu'à la force » et menacent d'occuper la Bourse. A la Maison du peuple, Briand a fait une vibrante conférence sur la grève générale. Les autorités, bien qu'on leur décrive les syndicats ébranlés, sont averties qu'il risque d'y avoir du « grabuge ».

Curieusement, c'est contre un monôme étudiant qu'une féroce répression s'abat le 1er juillet. Le consommateur d'un café du quartier Latin, l'employé de commerce Nuger, est tué. A l'origine de l'affaire, il y avait eu la condamnation d'étudiants pour une grosse plaisanterie au bal des Quat'zarts qu'un sénateur puritain, *Béranger, fondateur d'une* Ligue pour la décence des rues, n'avait pas appréciée.

Les brigades spéciales ont attaqué les manifestants avec une violence inattendue. Les bagarres qui s'étendent à tout le quartier Latin continuent les 2 et 3 juillet. Des ouvriers descendus des faubourgs viennent se battre sur les barricades. Le 4 juillet, 4 000 manifestants, toutes origines mêlées, attaquent la préfecture de police aux cris de *« Mort aux sergeots ! Mort aux assassins ! »* Les barricades qui sont édifiées ensuite sont tenues par de jeunes ouvriers, des *« graines de Ravachol »*.

Ce jour-là, les tentatives de jonction ouvriers-étudiants se concrétisent : les travailleurs ont envoyé trois couronnes pour les obsèques de Nuger, les étudiants font savoir qu'ils iront au meeting de la Bourse prévu le soir même. Mais au « comité général », rue du Château-d'Eau, on ne goûte guère l'émeute du quartier Latin, qui serait menée par des « souteneurs », la violence, *estime-t-on, ferait* « le jeu de la bourgeoisie » et les étudiants sont « des fils de bourgeois ». C'est en réalité le problème de la forme de la résistance à employer le 5 juillet qui se pose, voire celui de la résistance tout court. Les *anarchistes sont pour* (600 hommes ont passé la nuit du 3 au 4 à la Bourse), mais le secrétaire de la Bourse, Lhermitte, manœuvre contre avec Briand. Ils projettent une sorte d'union des socialistes et des syndicalistes à tendance parlementaire. Le meeting du 4, dans ces conditions, est très houleux, mais les leaders socialistes ne se laissent pas « déborder ». Allemane *« préconise le calme »*, car, d'après lui *« la place des ouvriers n'est pas dans la rue »*. Il y a quand même une manifestation aux alentours du bâtiment et quelques heurts avec la police. Le fiacre d'un « jaune » de l'urbaine est renversé (les cochers sont alors en grève).

La nervosité va persister toute la journée du 5, tant rive gauche que rive droite. Dès 10 heures, le quartier Latin « appartient à l'émeute ». Il y a de nouveaux contacts ouvriers-étudiants. Des délégués des deux sexes de la *Maison du peuple, ce groupe* d'ouvriers révolutionnaire de Montmartre constitués en coopérative-alibi, se rendent au Comité des étudiants pour les inviter au meeting du 6 juillet impasse Pers. Mais cette tentative échouera, car beaucoup d'étudiants, effrayés de l'orientation sociale que prend le mouvement, ne veulent plus descendre dans la rue (le groupe des étudiants socialistes est très minoritaire et il est finalement resté, avec son leader Zévaès, dans un cadre strictement parlementaire).

Le soir même, au meeting de la Bourse, après que possibilistes et anarchistes se sont empoignés, l'un de ces derniers s'écriant : *« Il faut taper sur l'autorité »*, Briand attaque les étudiants, *« fils de bourgeois nourris de votre travail »*. Puis, sous les huées, il prêche le calme et la grève générale : *« Si vous ne pouvez faire la révolution violente, vous pouvez la faire pacifiquement, décrétez la grève générale pour demain. »*

Toute la soirée, il y a des bagarres sporadiques avec les forces de l'ordre près de la Bourse. On veut lutter à la base, mais aucune organisation, aucun homme jouissant de quelque influence n'a pris de véritable décision quant à la résistance. Deux cents « enragés » seulement sont restés dans la Bourse.

Le pouvoir, informé de cette démobilisation, fait occuper la Bourse du travail par la police et *l'armée le lendemain 6 juillet* à 14 heures. Les 21 délégués syndicalistes présents sont expulsés *manu militari*, y compris ceux dont les organisations sont en règle avec la loi. (Il est vrai qu'ils s'étaient solidarisés dès le 5 juin avec les rebelles).

Expulsion

Cette opération de police a *surpris tout le monde*, semant la stupeur. *Le Figaro* lui-même écrit : *« Ce malfaisant imbécile de Dupuy, qui joue avec la révolution comme les idiots avec le feu, vient encore de provoquer la population parisienne en exécutant un véritable coup d'État à la Bourse du travail »*.

Les syndicalistes, qui envisagent un meeting « pour la grève générale », restent prudents. La commission exécutive « ne veut pas de tapage dans les rues ». A la Maison du peuple, qui a proposé l'asile aux syndicats, se tient un meeting en l'absence des chefs socialistes pourtant convoqués. Clovis Hugues, Briand, Michel Zevacco, la femme Berthier, Tortelier et Paule Minck vont, selon *le Figaro, « y prêcher la guerre civile »*. Différentes ripostes sont proposées : manifestation pour troubler le 14 juillet, création d'un comité de salut public, *grève générale et même une* prise d'armes. Si la majorité de l'assemblée est hostile aux étudiants, la combativité est très forte : on vote par acclamation *« le projet de ne sortir que le revolver en poche »* et l'on se sépare aux cris de *« Vive la Révolution ! Vive la grève générale ! Au Château-d'Eau ! »*.

De graves affrontements se produisent dans les quartiers proches de la Bourse, surtout dans les onze et douzième arrondissements. Aux barricades, aux jets de pierres et aux quelques coups de feu des manifestants répondent des brutalités policières.

Pendant ce temps, la plupart des élus socialistes de Paris se querellent à l'Hôtel de Ville avec le préfet qui leur interdit d'y entrer. Ils feront un *« Manifeste aux citoyens »* dans lequel ils conseillent : *« Restez calmes dans votre force et votre droit »*, dénonçant les « provocations » et renvoyant au « verdict prochain » des élections générales. La commission exécutive de la Bourse fait de même en s'adressant aux travailleurs qui *« déjoueront les complots réactionnaires en opposant le calme qui convient »*. Personne n'ignore que des renforts de troupes de 15 000 hommes ont été acheminés sur Paris. Déjà *le Gaulois* réclame plus de répression car *« la révolution a retrouvé ses quartiers »*.

Le lendemain soir, une nouvelle émeute se développe sur les mêmes lieux aux cris de : *« Vive la Commune ! Vive l'anarchie ! »*. Ce sont surtout, comme la veille, de jeunes ouvriers qui y participent armés de leurs frondes. Socialistes et syndicalistes réitèrent leurs appels. Allemane dit notamment : *« Il est temps (...) de revenir non pas aux temps héroïques, mais à la dignité (...). Soyons calmes dans notre mépris et organisons la grève générale. »*

Le mot d'ordre effectif de grève générale ne sera pas donné, mais la Bourse indépendante qui va s'installer rue de Bondy n'y a pas renoncé. Le congrès national corporatif (12-16 juillet) met sur pied un comité d'organisation de la grève générale dont le responsable Girard alias Boudin, alias Pasteur, est un mouchard. (Il transmet dès le début ses circulaires à la police.) *Ce n'est pas* un hasard, car déjà les autorités comptent se servir de la grève générale comme ferment de division entre les forces syndicales et socialistes.

En ce qui concerne l'affrontement entre l'Etat et les syndicats, ceux-ci, conseillés par leur avocat, qui n'est autre que Millerand, choisissent bientôt la voie légale. Ils sont rongés par la démoralisation. La tension anti-« flics » persiste dans les quartiers populaires jusqu'au début août : la Maison du peuple sert de local fortifié aux syndicats.

Cette loi de 1884 fut-elle, ainsi que l'affirma en 1893 le préfet Poubelle, *« essentiellement démocratique »*, un *« véritable progrès »*, ou comme le dirent les syndicalistes un *« traquenard »*, une *« loi de police » ?* Constatons qu'en abrogant un des fleurons individualistes de la Révolution (loi Le Chapelier de 1791) et qu'en neutralisant pour les syndicats les articles 291 à 294 du code pénal, ainsi que la loi d'avril 1834, elle levait les dispositions qui permettaient la répression contre les associations ouvrières. Un droit plus collectif semblait se mettre en place. Mais, si l'article 416 du code pénal contre un *« plan concerté »* entre travailleurs était abrogé, les articles 414 et 415 en faveur de la « liberté du travail » restaient en vigueur, malgré leur dénonciation par les ouvriers.

La fermeture de la Bourse, ce *« foyer d'agitation (...), rendez-vous de tous les groupes révolutionnaires »*, se situait dans un contexte répressif de grande envergure, puisque les « lois scélérates », visant entre autres à pousser les socialistes à se démarquer des anarchistes, furent adoptées quelques mois plus tard. Néanmoins, nombre de militants syndicaux résolurent finalement de se servir de la loi de 1884 pour la lutte salariale et, lorsque les radicaux au pouvoir se lancèrent dans une offensive de séduction juridique en 1895-1896, ils en vinrent à la reconnaître, parfois très formellement, avec l'intention de la détourner. La Bourse du travail retrouva alors son activité.

En 1893, l'application effective de cette liberté « octroyée » visait à interdire aux syndicats d'abriter des activités socialistes. Elle favorisa paradoxalement l'entrée des anarchistes dans les organisations de travailleurs (aux côtés des allemanistes et des blanquistes). Phénomène dont la conséquence bien connue fut l' « autonomie » de la C.G.T. par rapport aux partis, consacrée par la charte d'Amiens en 1906. ■

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Pierre Sorlin, *Waldeck-Rousseau*, Paris, A. Colin, 1966.

Jean-Marie Mayeur, *les Débuts de la IIIe République*, Paris, Le Seuil, 1973.

Jean Bruhat/Marc Piolot, *Esquisse d'une histoire de la C.G.T.*, Centre confédéral d'éducation ouvrière, 1967.

Robert Brécy, *la Grève générale en France*, EDI, Paris, 1969.

Jacques Julliard, *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe*, Paris, Le Seuil, 1971.

Henri Dubief, *Le Syndicalisme révolutionnaire*, textes choisis et présentés, Paris, A. Colin, 1969.

Jean Maitron, *le Mouvement anarchiste en France*, Paris, Maspero, 1975.

Daniel Ligou, *Histoire du socialisme en France*, *Paris*, P.U.F., 1962.

Yachar Kemal et l'épopée du peuple turc

(Suite de la première page).

» En 1957, il n'y avait plus un seul de tous les aigles qui couvraient les rochers près de chez moi, comme un nuage noir. A la suite d'une épidémie de peste chevaline, un grand nombre de chevaux étaient morts. Les aigles avaient désinfecté les cadavres, mais ils étaient empoisonnés par les cadavres qu'ils avaient mangés... La nature dans la plaine est tellement changée que, actuellement, avec les rizières, une espèce nouvelle de mouche contre laquelle les insecticides ne peuvent rien est apparue. Nous finissons par considérer la nature comme notre ennemie, et de même que nous rendons l'homme infirme en détruisant toutes les valeurs qu'il a pu créer, nous faisons partager à la nature nos contradictions et nos exploitations de classe.

— Comment « dire » cette nature, avec ses drames et ses tragédies ?

— La structure du roman, son écriture et sa langue doivent pouvoir rendre compte de cette relation indissociable. On me reproche de faire des phrases trop longues, parfois, dans mes romans. Si on y regarde de près, ces phrases longues sont toutes celles qui concernent la nature. La langue pour décrire la mer n'est pas la même que celle qui décrit le galop d'un cheval. Les rythmes, les intonations, la musicalité, doivent pouvoir rendre le délire, le cri de joie ou de protestation de la nature. Lorsque le rythme de la nature change, celui de la vie change aussi.

— Dans les sociétés dites développées du monde industriel, les enfants sont à l'écart de la société des adultes. Dans vos romans, non seulement les enfants ne sont pas mis « hors circuit », mais c'est à eux que revient la tâche de résoudre les contradictions de la société des adultes. L'enfant apparaît chez vous comme un lieu d'héroïsme créateur ou destructeur. Quelle est cette enfance que vous revendiquez ?

— Pour moi, les enfants ne sont pas des êtres inachevés. Ils ont les mêmes qualités et les mêmes bassesses que nous. Ce n'est pas parce qu'il leur manque le savoir et l'expérience que nous devons les considérer de haut. Lorsqu'un poulain vient de naître, au bout d'une dizaine de minutes il se dresse pour têter sa mère, et, s'il n'y parvient pas, il meurt. C'est la dure loi de la nature. En Anatolie, dès qu'un enfant arrive à marcher, il se trouve au cœur de l'existence. Très rapidement, il participe à la vie des autres, il conduit le bétail, aide aux travaux des champs... Il se trouve dans un processus d'apprentissage en participant à la production avec les adultes.

» En revanche, dans cette autre espèce humaine qui se répand un peu partout maintenant, les enfants subissent un traitement tout différent. L'éducation ne sert qu'à les gaver de toutes sortes de connaissances qu'on leur fourre dans le crâne à travers un entonnoir. Ils apprennent tout par cœur. Dès qu'on prend un enfant et qu'on lui dit : *« Je vais t'apprendre ceci »*, c'est le commencement du mépris pour lui, et de la fin des rapports d'égalité entre les hommes. Il ne faut pas s'étonner, après un tel système éducatif, de l'ampleur des dégâts psychologiques que subissent ces enfants qu'on tente de dresser comme des animaux, ni de ce qu'ils n'aient plus peur, par la suite, d'appuyer sur le bouton qui peut détruire l'humanité.

» C'est cet apprentissage abstrait — que nous avons hérité de la Grèce antique, de la tradition académique, — qui nous empêche d'avoir accès à une conscience historique. Nos écoles sont des lieux de torture qui écrasent les enfants. Il y eut cependant cette merveilleuse expérience des instituts villageois en Turquie, qui tentait de casser le cycle infernal. Le but de ces instituts n'était pas d'amener l'école au village ; c'était d'apprendre en produisant et d'échanger les expériences de ceux qui produisaient. Vivre dans la nature et apprendre dans la vie, avec ses mains et ses yeux... Mon espoir est dans ces millions d'individus qui ne savent ni lire ni écrire, encore. C'est eux qui vont nous sauver. Je tremble à l'idée que toute l'Anatolie apprendra à lire et à écrire avec notre système d'éducation malsain. Que signifie le seul fait de lire et d'écrire ? Un mensonge, s'il n'y a pas un système d'éducation digne de ce nom qui le sous-tend.

— Les légendes et les traditions populaires d'Anatolie sont constamment présentes dans vos textes. L'ethnologue de l'Anatolie retrouve un environnement familier dans les thèmes et les éléments mythiques qui vous inspirent. Comment situez-vous ces données dans une œuvre romanesque ?

— De même qu'on parle de l'accumulation de capital, je pense qu'on peut parler d'une accumulation du savoir du peuple en face de la nature. Dans sa lutte millénaire pour exister, chaque fois que l'homme s'est senti faible ou perdant, il a eu recours à une création de mondes de rêves et d'espoir. C'est un besoin aussi essentiel que celui de manger ou de dormir. Les rêves de paradis qui nous viennent d'Arabie ne sont que verdures et torrents. En Anatolie centrale, en Cappadoce, de tout temps, les gens n'ont rien eu à brûler pour se chauffer ou s'éclairer. C'est la steppe, il n'y a ni huile ni bois. Ce sont les ténèbres dès le coucher du soleil. Les ténèbres ont toujours terrorisé le genre humain. Or toutes les légendes que j'ai collectées dans cette région parlent de lumière. On cherche des lumières surnaturelles, on en trouve... Tout est lumière, c'est un paradis de lumière.

» En revanche, dans ma région, en Cilicie, il y a les forêts du Taurus. Pendant l'estivage, on coince un bout de résineux dans un mur, on le brûle toute la nuit, on fait des feux devant les maisons ; la lumière fait partie de la vie quotidienne des gens. Or il n'y a pas de légendes de lumière chez nous. La plupart des légendes ont une base matérielle, ce sont autant de réponses à la vie matérielle. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles c'est en période de crise que naissent les prophètes.

— Comme dans votre trilogie *le Pilier, Terre de fer, ciel de cuivre* et *l'Herbe qui ne meurt pas* (7).

— Dans les années 30, il y avait une sécheresse incroyable chez nous. Pendant trois ans, hommes et bêtes ne savaient plus où donner de la tête. Il y eut peut-être une vingtaine de « saints » et illuminés *(evliya)* qui sont apparus alors, pour apaiser la colère du Divin. Dans notre village, il y avait Ali, qui, un beau jour, s'est érigé en *evliya*. Chaque maison réservait son plus beau matelas pour lui ; personne n'arrivait à se partager Ali. S'il passait deux jours chez quelqu'un, c'était la bagarre généralisée : *« Vous accaparez notre saint, vous voulez tout pour vous »*, disaient les paysans au bénéficiaire du séjour d'Ali. Ali, pour sa part, essayait d'être équitable avec tout le monde, pour faire profiter chacun des espoirs que faisait naître sa « sainteté ».

» Et puis, un beau jour de 1933, il s'est mis à pleuvoir... Quelle pluie ! On aurait dit que la terre comme le ciel étaient troués. Les semailles de cette année-là, sur une terre qui avait attendu trois ans, ont donné des récoltes comme on n'en avait jamais vues. L'herbe des pâturages arrivait aux genoux ; les ruches, le miel, les figues et les grenades, toute la plaine était en folie. Personne ne pensait plus à Ali, notre intercesseur auprès du Divin. Il a commencé à dormir dans les écuries. Les enfants le poursuivaient avec des comptines obscènes faisant rimer « saint » et « cul ». Puis c'étaient les adultes qui lui mettaient la main au cul pour rigoler. Tous ceux qui lui baisaient les pieds pour quêter l'abondance et la pluie, quand il était « saint », redoublaient de railleries. Ali ne disait pas un mot. On l'a destitué de sa charge de berger. Personne ne lui donnait plus rien à manger. Un matin on a trouvé son corps 5 kilomètres plus loin, dans la rivière. Il s'était suicidé. J'aimais bien Ali ; c'est de son souvenir qu'est née la trilogie.

— Vous vous réclamez d'une tradition orale, mais Memed le Mince est un héros de roman, même si les paysans d'Anatolie se sont approprié le personnage. Que devient cette tradition de conteurs populaires et de bardes errants face au genre romanesque, écrit, que vous illustrez avec l'introduction de la notion de best-seller à travers votre œuvre, en Turquie ?

— Il y a quelque temps, je me trouvais dans un village de Thrace. On m'a dit : *« On va écouter Fehmi Terzi, un conteur remarquable qui raconte des histoires de Memed le Mince. »* Nous avons été l'écouter. Je ne me suis pas présenté. Eh bien, ce qu'il racontait était merveilleusement plus beau que ce que j'avais écrit, ou ce qu'un écrivain peut faire. A force de se balader de village en village, de modifier tel personnage, tel fait, tel lieu, et cela en lisant dans les yeux d'un auditoire de paysans, il avait créé une merveille, avec le peuple. Les épopées sont comme des galets millénaires que polit l'eau du torrent, avec le temps. J'étais émerveillé de voir cela, chez ce conteur de Thrace. » ■

(7) Gallimard.

ACTUELLES

Travail partagé

« ...Il faudrait que le travail fût réparti entre tous les travailleurs, méthodiquement, afin que chacun travaillant et n'ayant plus à perdre son temps et parfois sa santé à la recherche vaine d'un travail fournissant un salaire, tout travailleur puisse vivre (...).

» Si, pour occuper tout le monde, il était nécessaire de ne travailler que tous les deux jours, on se conformerait à cette situation (...).

» Le travail est un devoir, nous dit-on ; alors qu'on nous donne le moyen de remplir ce devoir, que l'on ne fasse pas travailler des hommes dix-huit heures, même vingt heures par jour, pendant que d'autres, cherchant du travail, il leur est impossible d'en trouver.

» Le partage du travail nous le donnera et, grâce à lui, le travail deviendra un droit et non, comme aujourd'hui, une faveur.

» Beaucoup de gens qui se posent en défenseurs de l'ouvrier, les chefs de sectes, les meneurs, les anciens internationalistes, usés dans les revendications du droit social, s'évertuent à trouver des combinaisons qui permettent aux prolétaires de sortir de cette gêne désespérante, mais aucun d'eux n'a pensé au partage du travail ».

∴

Dans *la Fin du chômage par le partage du travail*, brochure de 1902, l'auteur suggère aussi l'emploi à mi-temps pour les femmes mariées avec un enfant, et « l'intégralité du salaire minimum » pour celles qui en ont plusieurs. Son nom, Emile Pacault, ne semble pas avoir été retenu par les spécialistes en la matière. Injuste, non ?

JEAN GUICHARD-MEILI.

PUBLICITÉ

L'Amérique a la migraine

CLAUDE FISCHLER

UN ethnographe martien a débarqué en grand secret aux Etats-Unis. Sa physionomie, repoussante pour les Terriens, lui interdisant de se mêler aux autochtones, il s'est cloîtré dans une chambre de motel et regarde voracement la télévision. Il saute frénétiquement d'un canal à l'autre et prend fébrilement des notes sur son calepin d'enquêteur. Grâce à des complicités dans le personnel, nous connaissons en substance quelques-unes des réflexions que le spectacle de la publicité télévisée lui inspire sur la société américaine.

Il est clair pour un observateur martien lucide que les Américains jouissent — si l'on peut dire — d'une « mauvaise santé de fer ». L'affection la plus répandue, si l'on en juge par le nombre des remèdes proposés, semble être la migraine. Excedrin, Anacin, Bufferin, l'aspirine Bayer et quelques autres spécialités présentent chacune tant d'avantages sur les autres que le choix paraît difficile. Celle-ci apporte le soulagement le plus rapide, mais celle-là est tamponnée et n'irrite donc pas l'estomac ; l'une est recommandée parce qu'elle contient moins d'aspirine, l'autre parce qu'elle ne contient que de l'aspirine. *« Peu importe ce que vous prenez le jour : la nuit, prenez Excedrin P.M. »* : ainsi, les habitants de ce pays ont mal à la tête jour et nuit.

Les Américains éternuent beaucoup. Mais, Dieu soit loué, ils disposent d'antihistaminiques qui les soulagent mieux les uns que les autres : en voici un dont l'effet dure douze heures au lieu de six ; certes, mais en voilà un autre qui soigne non seulement le rhume des foins mais aussi le rhume tout court...

Mais les maux de l'Amérique — un observateur attentif le découvre vite — ne se cantonnent pas aux organes nobles que sont le chef et le nez. Osera-t-on le dire ? Les fondements du pays seraient eux-mêmes atteints. L'un des *commercials* (en bon français : un spot publicitaire) les plus courants, c'est celui de cette Préparation H qui soulage les douleurs hémorroïdaires et *« aide même à résorber l'enflure »*...

Dans un tout autre ordre d'idées, il semble clair à l'ethnographe extra-terrestre que les Américains ont avec l'alimentation un rapport fort étrange. N'est-il pas étonnant, par exemple, qu'ils paraissent envier à ce point la nourriture de leurs chiens et chats ? Toutes ces croquettes, tous ces pâtés, ces granulés, font littéralement saliver les maîtres chaque fois qu'ils en servent une ration à leur animal favori. Pourquoi donc n'en consomment-ils pas eux-mêmes ? Trop de calories ? On les voit pourtant se pâmer d'aise devant les pizzas de Pizza-Hutt, dégoulinantes d'un fromage qui file comme de la colle, se délecter avec une volupté extatique de sandwiches épais à s'en décrocher la mâchoire, montrer tous les signes d'un véritable orgasme alimentaire avec des hamburgers-éponges en emballage carton...

Conseil d'ami

Analyste pénétrant autant que sensible observateur, notre Martien ne tarde pas à dégager un certain nombre d'hypothèses sur le fonctionnement de la publicité télévisée américaine. Il constate que les films se ramènent à quelques types de scénarios de base et que le langage publicitaire se caractérise par un petit nombre de règles grammaticales simples.

A tout seigneur tout honneur : d'abord le scénario de la démonstration comparative. A blanchit mieux que B, C contient plus de principes actifs que D, E soulage plus rapidement les démangeaisons que tous ses concurrents réunis. L'Amérique terre promise de la publicité, Madison Avenue Mecque de l'*advertising* ? Allons donc : faites le test télévision (comme dirait un spot de lessive), et vous verrez que les *commercials* américains ne lavent pas plus blanc, ils délavent.

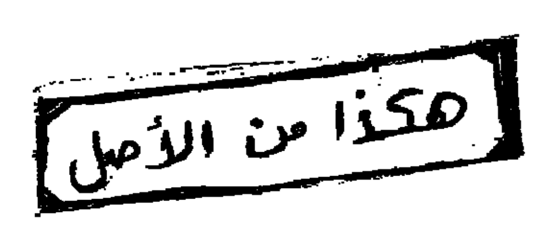
Second type de scénario : l'ami-qui-vous-veut-du-bien. Dans un film publicitaire, on ne laisserait jamais un ami seul aux prises avec ses difficultés, même les plus intimes. On ne peut lui laisser ignorer qu'il a mauvaise haleine et que tel bain de bouche le sauvera ; qu'il existe une serviette hygiénique, une pommade pour les hémorroïdes, un spray pour les pieds, un désodorisant corporel, un shampooing antipelliculaire, un produit pour rendre les mains douces et la vaisselle brillante (c'est le même), les cheveux soyeux et le linoléum resplendissant, et que sa vie en sera changée. C'est toujours un

CONTE FROID

Le boulot

Quand on réduisit le temps de travail hebdomadaire de moins d'un quart d'heure par jour on trouva que c'était bien peu. Mais tous ceux qui auraient pu avoir un accident du travail durant ce dernier quart d'heure trouvèrent que c'était trop long.

JACQUES STERNBERG.



ami cher, une personne proche, qui pose la main sur l'épaule du malheureux et se charge de lui ouvrir les yeux. Curieusement, celui-ci ne connaît pas le produit miracle : sans doute n'a-t-il pas la télévision.

Un type de film très répandu, note l'analyste martien, c'est celui de l'*endorsement* : une personnalité connue *endosse* littéralement la responsabilité de vous recommander le produit. *« Hi ! I'm Muhammad Ali »* (« Bonjour ! Je suis Mohammed Ali »). Et l'ex-Cassius Clay, regardant la caméra au fond des yeux, affirme qu'il détient l'arme absolue contre une autre plaie de l'Amérique avec le *Roach Trap*, ou piège à cafards. Le Martien a ainsi fait connaissance avec l'acteur Karl Malden *(American Express)*, le tennisman Björn Borg *(J.V.C.)*, des joueurs de golf, de base-ball, de basket, de football américain, des mannequins, des romanciers, des metteurs en scène, Orson Welles lui-même (le nez dans un verre de vin californien) ou le président d'Eastern Airlines (l'ex-astronaute Borman) en personne.

La bière du sportif

Même lorsqu'ils n'entrent dans aucune de ces catégories, les films appliquent presque toujours des règles intangibles : le nom de la marque doit impérativement être cité dans les *premières secondes* ; un spot doit présenter un argument de vente et un seul ; on ne recule jamais devant la redondance et la répétition : il faut que le spectateur « mémorise » bien.

Les stratégies publicitaires. étant bâties sur les mêmes procédures de tests et les campagnes appliquant les mêmes règles, on aboutit à une remarquable uniformité. Ainsi, tous les brasseurs passent leurs films dans les « tranches » consacrées au sport, quand ce sont les hommes qui regardent. Problème posé : comment « vendre » au public sportif de la bière *light* (basses calories) ? Réponse probable des tests : la *light beer* est perçue comme une boisson moins virile, moins « forte » que la *regular*. Apparemment, un homme n'est pas censé se préoccuper de sa ligne. *Il* faut donc un alibi pour la boire : ce sera le goût. Et pendant des après-midi entiers, on voit défiler des spots identiques où des mâles virils trempent d'abord leurs lèvres avec méfiance dans de la *light beer* puis, conquis, déclarent avec délice qu'elle vaut largement la *regular*.

Ne noircissons pas le tableau à outrance. Voici un film qui arrachera peut-être un sourire à notre Martien, à condition qu'il possède quelques notions de base à la fois en matière de consumérisme et de judaïsme : c'est celui de Hebrew National, une marque de charcuterie cachère. Oncle Sam est debout, face à la caméra, un hot-dog à la main. Une voix *off*, caverneuse, – celle des Dix Commandements, – énonce : *« Le gouvernement permet que l'on utilise des viandes surgelées. »* Sourire indulgent d'Oncle Sam. Mais la voix *off*, sèchement : *« We don't. »* (« Nous, nous ne le faisons pas. ») Le sourire s'efface. La voix reprend : *« Le gouvernement autorise l'usage des colorants. »* Le sourire réapparaît, mais fait place à l'ahurissement quand la voix répète : *« We don't. »* Un temps : *« Nous sommes cachers. Et c'est devant une autorité plus haute encore* (la caméra quitte Oncle Sam et s'élève vers les nuages) *que nous avons à répondre... »* ■

LANGAGE

Québécismes bien vivants

JACQUES CELLARD

IL y a un contraste remarquable entre la pauvreté de l'Hexagone en dictionnaires régionaux et la richesse du Québec en ces mêmes dictionnaires, qui sont pour eux « nationaux » mais n'en demeurent pas moins, linguistiquement, des dictionnaires d'une variété régionale du français. La pauvreté est notoire, et ce n'est pas notre propos du jour.

La richesse remonte à près d'un siècle avec, en 1894, le *Dictionnaire canadien-français* de Sylva Clapin, bien fait, et qui avait en particulier l'avantage de rapprocher, à travers des citations intéressantes, des mots canadiens-français de mots régionaux du vieux pays. Depuis celui de Sylva Clapin, une bonne dizaine de dictionnaires du parler québécois ont vu le jour.

Le plus récent est aussi le plus impressionnant. Près de 15 000 mots ou expressions (les 20 000 annoncés par l'auteur sont très optimistes), qui ne sont, affirme Léandre Bergeron (1), que *« tous les mots proprement et spécifiquement québécois »* à l'exclusion de ceux *« qu'on retrouve facilement dans un Robert, un Larousse ou un Quillet »*.

Voire. Car c'est par centaines qu'on voit apparaître avec surprise, parmi ces mots spécifiquement québécois, des mots ou des expressions que nous connaissons et employons tous sans imaginer un instant qu'ils venaient d'outre-mer. Ainsi, au hasard, *antigel, en acompte, animaux* (bétail de la ferme), *se brancher* (comme en français familier d'aujourd'hui), *brailler, chialer, découcher, être grosse* (enceinte), du *gruau*, le *décompte* des votes, *décolorer*, le *parc* (comme le parc Monceau ou un parc naturel), une *rallonge* électrique, un *chiffonnier* (le meuble, traduit bizarrement en « français » par vanity), et jusqu'à l'*annuaire téléphonique*, qui serait le mot « québécois » pour... Bottin.

Sans parler des expressions : *avoir le compas dans l'œil, se fourrer le doigt*, toujours *dans l'œil, perdre les pédales, passer un mauvais quart d'heure, être bête comme ses pieds* ou *ne pas avoir sa langue dans sa poche*, et d'autres, qui n'ont rien de particulièrement québécois.

Une « parlure » vigoureuse

On retrouve ici une petite erreur commune à bien des descriptions de français régionaux, présentés avec une fierté respectable mais un peu naïve comme « plus riches » ou « plus créatifs » que le français de Paris. Et pour le démontrer, les auteurs (ici Léandre Bergeron qui oppose *« la créativité quotidienne dont font preuve les Québécois »* au *« conformisme stérilisant qui paralyse la plupart des sociétés occidentales trop bien éduquées »*. Suivez mon regard : il s'agit de la France), les auteurs donc comparent en diagonale une variété de français, québécoise par exemple, au français du dictionnaire de l'Académie ; et encore, celle-ci étant beaucoup plus ouverte aux créations qu'on ne l'imagine.

Le résultat est couru d'avance, Il serait très différent si l'on comparait, à niveau social équivalent, le québécois de chaque jour au « parisien » de chaque jour.

Nombre encore de ces mots présentés comme québécois pure laine sont une prononciation, effectivement particulière au Québec, de mots communs à toute la francophonie. Ainsi *cheuf*, pour « chef », *parapuie* pour « parapluie », *parcer* pour « percer », *huppe, hardin*, ou *hambe* (avec un H fortement expiré) pour « jupe », « jardin » et « jambe ».

C'est bien en effet une particularité de la langue québécoise, mais une particularité phonétique, et non lexicale. A ce compte, un dictionnaire du marseillais n'aurait plus un mot de commun avec un dictionnaire du français.

En fait, comme ses prédécesseurs, L. Bergeron a surtout misé sur la quantité pour prouver l'originalité du québécois en tant que langue. Mais cette originalité n'est mise en doute par personne, ni là-bas ni ici ! Parler de « langue » est sans doute excessif. Dans le domaine français, la frontière entre « langue » et « dialecte » passe, croyons-nous, entre le français et le créole, qui n'est plus un dialecte, même s'il n'est pas une langue absolument autonome. Le critère le plus immédiat, en l'espèce, est celui de l'intercompréhension généralisée. Or on ne peut vraiment pas dire qu'aucun Québécois n'est jamais compris par aucun Français.

Et en tout cas, même si l'on ramène le vocabulaire original du français du Québec à un nombre de mots plus conforme à la réalité, quatre mille peut-être, le québécois n'en est pas moins une « parlure » vigoureuse et délectable, marquée à la fois par l'héritage rural et catholique des pays de l'Ouest français et par une coexistence difficile, mais finalement bénéfique, avec les Anglo-américains et, ne pas l'oublier, les Indiens.

Tout cela se voit plus clairement dans le second de ces dictionnaires récents, celui de *la Langue québécoise rurale* (2). L'auteur a suivi une voie très différente de celle de Léandre Bergeron. Celui-ci a accumulé sans grand contrôle des mots ou des expressions entendus par lui-même ou ses correspondants. Rogers a choisi, plus classiquement, de s'en tenir au dépouillement de onze romans paysans ou ruraux québécois, de 1904 à 1951, de sorte que les deux mille cinq cents mots ou expressions enregistrés sont chacun appuyé et éclairé d'une citation.

En outre, l'auteur signale ceux de ces mots qui sont par ailleurs en usage régional en France, même s'il paraît ignorer par exemple que le *whist* n'a rien de spécialement québécois, et qu'on y jouait ici dès la fin du dix-septième siècle.

Ce sont des réserves de détail. L'essentiel reste la richesse authentique de ce vocabulaire québécois, auquel il manque par la force des choses, dans ces deux dictionnaires, la saveur de l'accent ! ■

(1) Léandre Bergeron, *Dictionnaire de la langue québécoise*, 572 p., VLB éditeur, Montréal. Diffuseur pour la France : « Distique », 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris, tél. : 354-39-46.

(2) David Rogers, *Dictionnaire de la langue québécoise rurale*, 246 p., même éditeur, même diffuseur.

∴

● *Cuiller à pot (suite)*. Le sabre d'abordage ainsi nommé existe bien, et l'on peut en voir un exemplaire, au moins, au musée de Dol-de-Bretagne. En fait, c'est ce sabre tout entier qui présentait l'apparence d'une « cuiller à pot », avec sa courte lame un peu courbe et sa coquille de garde en creux de louche. C'était l'arme des duels expéditifs, de sorte que la cuiller à pot « sabre » revient très fort dans cette petite course à l'étymologie.

INTERLUDE

Aller-retour

J'essaie d'imaginer la surprise des poissons quand ils ont vu la première fois passer un sous-marin.

Quand j'étais petit, je pensais que les morts nous regardaient du haut du ciel. Je croyais que les étoiles étaient leurs cigarettes allumées. Et quand je voyais filer une étoile, je me disais :
« Tiens, il y a un mort qui vient de jeter son mégot *pour aller dormir*.

La lune est une espèce de soleil destitué, privé de son pouvoir. C'est un soleil qui vit uniquement avec ses souvenirs.

On dit que la montagne n'a accouché que d'une souris. Mais n'est-ce pas extraordinaire qu'une montagne accouche d'une souris ?

Je suis tellement fatigué qu'il m'arrive de m'endormir au milieu d'un rêve.

VASSILIS ALEXAKIS.

POESIE

Jean-Pierre Faye

Jean-Pierre Faye est un théoricien du langage. De 1958 à 1970, il publie les six volumes d'*Hexagramme* (dont *l'Ecluse*, prix Renaudot en 1964). Puis, *Langages totalitaires* (1972), *Inferno, version* et *l'Orale (détail)* (1975). Ses poèmes ont été réunis en six recueils : *Fleuve renversé* (G.L.M. 1959), *Couleurs pliées* (Gallimard, 1965), *Verres* (Seghers/Laffont 1977), *Syeeda* (Shakespeare & Co), *l'Ensemble des mesures* et *Sacripan furieux* (Change errant). Il anime depuis 1968 la revue *Change*.

Récit martelant

je rends conte à tous les points du cercle du jour
des contes qui me sont portés pour me marteler
et des points torturants d'aussi loin qu'ils soient
[rapportés
et des martèlements qui me sont voisins jusqu'à leur
[danger
jusqu'au point du rapport au fer qui n'est plus supporté
quand leur quadrilatère là se fait rompre aux angles
et je ne cesserai de regarder pendant qu'on brise les
[angles
ni d'entendre pendant qu'à côté et ailleurs on couvre le
[jour
et je tenterai de porter le rapport sur ce qui n'est pas
[supporté
je ne couvrirai pas l'écoute pendant que j'entends
[marteler
j'écouterai tout ce qui subit domination et danger
et qui me vient des points torturants par ce qui m'est
[rapporté

∴

des points opposés sur le cercle par ça qui s'est rapporté
j'entendrai le messager brisé de là où sont rompus les
[angles
où ils sont dispersés et jetés à la merci et en danger
où est abolie la nuit après tous les points du jour
et l'on n'en peut plus d'entendre sur elle marteler
l'on ne veut donc rien savoir de ce qui n'est plus
[supporté

nous attendrons ici le récit de ça qui n'est plus supporté
et nous entendrons et subirons ce qui nous est rapporté
nous nous laisserons par cela cribler et marteler
je tendrai les doigts vers la douceur meurtrie des angles
la tête dans la nuit et marchant tout de même sur le
[jour
là où ils sont sous la puissance et dans le danger

∴

et s'ils sont à la merci et en puissance de danger
même criblés de récit au point qu'on ne peut supporter
il reste à l'entendre crépiter au travers de la nuit et du
[jour
soutenant l'insoutenable assaut de ce qui est rapporté
et tendant la main dans la blessure de l'angle
où la meurtrissure est revenue lacérer et marteler

j'entendrai le récit et j'irai le marteler
ce qui se soulève devant la seigneurie du danger
la main au fond de la blessure dans l'angle
et les yeux face à ça qui se peut supporter
entendant venir de tous les points torturés et rapportés
des corps qui sont source et ressource pour le jour.



Le Monde

DIMANCHE

M R. PETE était exaspéré au plus haut point. Il était dans l'administration consulaire depuis plus de vingt ans et il avait eu affaire à toutes sortes de gens irritants : des fonctionnaires qui ne voulaient pas entendre raison, des commerçants qui prenaient le gouvernement britannique pour une agence de recouvrements, des missionnaires qui ressentaient comme une injustice flagrante toute tentative de traitement équitable ; mais il ne se souvenait pas d'un cas qui l'ait mis dans un plus grand embarras. C'était un homme aux manières conciliantes, mais sans aucune raison il s'emporta contre son commis, et il s'en fallut de peu qu'il ne renvoie son secrétaire eurasien parce qu'il avait mal orthographié deux mots dans une lettre qui lui était présentée pour recevoir sa signature officielle. C'était un homme consciencieux et il ne pouvait se persuader de quitter son bureau avant que la pendule ne sonnât quatre heures ; mais dès qu'elle sonna, il se leva d'un bond et demanda son chapeau et sa canne. Parce que son boy ne les lui apportait pas immédiatement, il le houspilla rondement.

On dit que les consuls deviennent tous un peu bizarres ; et les commerçants, qui peuvent vivre trente-cinq ans en Chine sans apprendre assez de chinois pour demander leur chemin dans la rue, disent que c'est parce que les consuls sont obligés d'apprendre cette langue ; et il n'y avait aucun doute, Mr. Pete était incontestablement bizarre. Il était célibataire et, à cause de cela, on l'avait envoyé dans une série de postes qu'en raison de leur situation isolée on jugeait ne pas convenir à des hommes mariés. Il avait vécu seul si longtemps que son penchant naturel à l'excentricité s'était développé jusqu'à l'extravagance ; et il avait des habitudes qui surprenaient les étrangers. Il était très distrait. Il ne prêtait nulle attention à sa maison, qui était toujours en grand désordre, ni à sa nourriture ; ses boys lui servaient ce qu'ils voulaient, et lui faisaient tout payer un prix excessif. Il était infatigable dans ses efforts pour réprimer le trafic de l'opium, mais il était la seule personne de la ville à ignorer que ses domestiques détenaient de l'opium dans le consulat même, et qu'un trafic florissant de drogue s'effectuait ouvertement derrière l'enceinte, par la porte de service.

C'était un collectionneur passionné et la maison que lui fournissait le gouvernement était remplie d'objets divers qu'il avait rassemblés un à un : étains, cuivres, bois sculptés ; telles étaient ses entreprises les plus avouables ; mais il collectionnait aussi les timbres, les œufs d'oiseaux, les étiquettes d'hôtels, et les oblitérations postales : il se vantait de posséder une collection d'oblitérations qui n'avait pas sa pareille dans tout l'Empire. Durant ses longs séjours en des endroits isolés il avait beaucoup lu, et, sans être un véritable sinologue, il avait de la Chine, de son histoire, de sa littérature et de ses habitants une connaissance bien plus grande que la plupart de ses collègues ; ses lectures étendues lui avaient apporté, non pas la tolérance, mais la vanité. Il avait une apparence singulière.

Son corps était petit et frêle, et, quand il marchait, il donnait l'impression d'une feuille morte poussée par le vent ; et puis il y avait quelque chose d'extraordinairement bizarre dans ce petit chapeau tyrolien, orné d'une plume de coq, très vieux et très usé, qu'il portait perché crânement sur le côté de sa grosse tête. Il était complètement chauve. On voyait que ses pâles yeux bleus étaient faibles derrière les lunettes, et une moustache tombante, irrégulière et sale, ne cachait pas le pli maussade de la bouche. Ce jour-là, en tournant au coin de la rue où se trouvait le consulat, il se dirigea vers le mur d'enceinte de la ville, car c'était le seul endroit de cette populeuse cité où il fût possible de se promener à l'aise.

∴

C'était un homme qui prenait son travail au sérieux, se tourmentant à s'en rendre malade pour le moindre détail, mais en général une promenade sur le rempart l'apaisait et le reposait. La ville se trouvait au milieu d'une grande plaine et souvent, au soleil couchant, on pouvait apercevoir, du rempart, les montagnes aux sommets neigeux, à l'horizon, les montagnes du Tibet ; mais cette fois-ci il marchait rapidement, sans regarder ni à droite ni à gauche, et son épagneul grassouillet folâtrait autour de lui sans qu'il lui accordât un regard. Il parlait tout seul, rapidement, d'une voix basse et monocorde.

La cause de son irritation était la visite qu'il avait reçue ce jour-là d'une dame qui disait s'appeler Mrs. Yü, mais qu'il insistait pour appeler miss Lambert, avec une passion toute consulaire pour la précision. Cela seul suffisait à enlever toute aménité à leur conversation. C'était une Anglaise mariée à un Chinois. Elle était arrivée deux ans auparavant d'Angleterre avec son mari, qui avait étudié à l'Université de Londres ; il lui avait fait croire



MICHEL VALDMAN

Nouvelle

Le consul

PAR SOMERSET MAUGHAM

qu'il était un grand personnage dans son pays, et elle s'était imaginé qu'elle allait se trouver dans un palais fastueux et occuper une haute position sociale. La surprise fut amère quand on l'amena dans une maison chinoise de piètre apparence, grouillante de monde : il n'y avait même pas un lit à l'européenne, pas un couteau, pas une fourchette : tout lui parut très sale et malodorant. Ce fut un rude coup quand elle découvrit qu'elle devrait vivre avec le père et la mère de son mari et quand il lui dit qu'il lui faudrait faire tout ce que sa belle-mère lui dirait ; mais, comme elle ignorait totalement le chinois, ce n'est qu'au bout de deux ou trois jours passés dans la maison qu'elle se rendit compte qu'elle n'était pas la seule femme de son mari. On l'avait marié encore enfant, avant qu'il ne quittât sa ville natale pour apprendre la science des barbares. Quand elle lui fit d'amers reproches pour l'avoir trompée, il haussa les épaules. Il n'y a rien qui empêche un Chinois de prendre deux épouses s'il le désire, et il ajouta, avec un respect tout relatif pour la vérité, que nulle femme chinoise ne considérait cela comme une épreuve.

C'est après avoir découvert cela qu'elle fit sa première visite au consul. Il avait déjà entendu parler de son arrivée (en Chine, chacun sait tout sur tout le monde), et il l'avait reçue sans surprise. Il n'avait guère de sympathie à lui montrer. Qu'une femme étrangère puisse épouser un Chinois le remplissait déjà d'indignation, mais qu'elle le fasse sans prendre les renseignements nécessaires le vexait comme un affront personnel. Elle n'était pas le genre de femme dont l'apparence puisse faire croire qu'elle se rendrait coupable d'une telle folie. C'était une jeune personne, robuste et trapue, de petite taille, sans beauté, et à l'esprit pratique. Elle était habillée d'un costume tailleur à bon marché et portait un béret écossais. Elle avait de mauvaises dents et un teint brouillé. Ses mains étaient grandes, rouges et peu soignées, ce qui faisait penser qu'elle avait l'habitude des gros travaux. Elle parlait l'anglais avec un accent cockney pleurnicheur.

– *Comment avez-vous fait la connaissance de Mr. Yü ?* demanda le consul d'un ton glacial.

– *Eh bien, voyez-vous, ça s'est fait comme ça,* répondit-elle. *Papa avait une très belle situation et, quand il est mort, maman a dit : « Eh bien, ce serait un gaspillage criminel de laisser toutes ces chambres vides, je vais mettre un écriteau à la fenêtre. »*

Le consul l'interrompit.

– *Il avait un meublé chez vous ?*

– *C'est-à-dire, ce n'était pas exactement un meublé*, dit-elle.

– *Disons un appartement, alors ?* » répliqua le consul, avec son mince sourire, vaguement suffisant.

C'était en général l'explication de ces mariages. Alors, parce qu'il la trouvait très stupide et vulgaire, il lui expliqua brutalement que, selon la loi anglaise, elle n'était pas mariée avec Yü, et que ce qu'elle avait de mieux à faire, c'était de retourner immédiatement en Angleterre. Elle se mit à pleurer et, s'attendrit un peu. Il lui promit de la confier à quelques dames de la mission qui s'occuperaient d'elle pendant le long voyage, et même, si elle le souhaitait, il verrait si, en attendant, elle ne pourrait pas venir habiter à l'une des missions. Mais, tandis qu'il parlait, miss Lambert sécha ses larmes.

– *A quoi bon retourner en Angleterre ?* dit-elle enfin. *Je n'ai pas d'endroit où aller.*

– *Vous pouvez aller chez votre mère.*

– *Elle était tout à fait opposée à mon mariage avec Mr. Yü. Je n'aurais pas fini d'en entendre parler si je rentrais maintenant.* »

Le consul commença à discuter avec elle, mais, plus il discutait, plus elle se montrait déterminée, si bien qu'à la fin il s'emporta.

– *Si vous voulez rester avec un homme qui n'est pas votre mari, ça vous regarde, mais je me lave les mains de toute responsabilité.* »

Sa réplique lui était restée sur le cœur.

– *Alors, vous n'avez pas de raison de vous en faire* », dit-elle, et l'expression de son visage lui revenait chaque fois qu'il pensait à elle.

∴

C'était il y a deux ans, et il l'avait revue une ou deux fois depuis lors. Elle s'entendait très mal, semblait-il, avec sa belle-mère et avec l'autre épouse de son mari, et elle était venue voir le consul pour lui poser des questions saugrenues sur ses droits selon la loi chinoise. Il renouvela son offre de la rapatrier, mais elle restait inébranlable dans son refus de partir, et leur entretien s'achevait toujours par un accès de colère du consul. Il était presque disposé à plaindre ce coquin de Yü qui avait à maintenir la paix entre trois femmes en guerre ouverte. D'après le témoignage de son épouse anglaise, il ne la traitait pas mal. Il essayait d'être équitable envers ses deux épouses.

Miss Lambert n'embellissait pas. Le consul savait que d'ordinaire elle portait des vêtements chinois, mais, quand elle venait le voir, elle mettait un costume européen. Elle était de plus en plus échevelée. Son état de santé souffrait de la nourriture chinoise, et elle commençait à donner des signes de maladie à faire pitié. Mais véritablement il reçut un choc ce jour-là quand on l'introduisit dans son bureau. Elle ne portait pas de chapeau et ses cheveux étaient en désordre. Elle était en proie à une crise de nerfs.

– *Ils sont en train d'essayer de m'empoisonner* », cria-t-elle, et elle posa devant lui un bol de nourriture à l'odeur nauséabonde. *« C'est empoisonné*, dit-elle. *Je suis malade depuis ces dix derniers jours, ce n'est que par miracle que j'en ai réchappé.* »

Elle lui conta une longue histoire détaillée et assez vraisemblable, assez du moins pour le convaincre : après tout, rien n'était plus probable ; les Chinoises utilisaient les méthodes familières pour se débarrasser d'une intruse qui leur était odieuse.

– *Savent-ils que vous êtes venue ici ?*

– *Bien sûr que oui ; je leur ai dit que j'allais les dénoncer.* »

Le moment était enfin venu pour une action décisive. Le consul la regarda de sa manière la plus officielle.

– *Eh bien, il ne faut pas que vous retourniez là-bas. Je refuse de supporter plus longtemps vos sottises. J'exige que vous quittiez cet homme qui n'est pas votre mari.* »

Mais il se trouva impuissant devant l'entêtement insensé de la femme.

Il répéta tous les arguments qu'il avait employés si souvent, mais elle ne voulut rien entendre, et, comme d'habitude, il se mit en colère. C'est alors qu'en réponse à sa dernière et pressante question elle lui fit cette remarque qui lui fit perdre tout son calme.

– *Mais enfin, qu'est-ce donc qui vous fait rester avec cet homme ?* », s'écria-t-il.

Elle hésita un instant et une lueur curieuse passa dans ses yeux.

– *Il y a dans la façon dont es cheveux sont plantés sur son front quelque chose qui me plaît. Je n'y puis rien !* », répondit-elle.

Le consul n'avait jamais rien entendu de si scandaleux. C'était vraiment le comble. Et à présent, tandis qu'il marchait à grands pas pour essayer de calmer sa colère, bien qu'en général il ne fût pas homme à user d'un langage grossier, il ne put vraiment se contenir, et il éclata :

– *Ah ! les femmes, quelles emmerdeuses !* » ■

Traduction de J.-C. Amalric.

Ce texte fait partie du deuxième volume de l'édition des *Nouvelles complètes* de Somerset Maugham, à paraître chez Julliard, sous le titre *Madame la colonelle*. Le premier volume, *les Trois Grosses Dames d'Antibes*, a été publié en 1980.

SPECTACLES

LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

BEAU-PERE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (540-45-91) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

BELLES, BLONDES ET BRONZEES (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA BOUM (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM AMERICAINE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LA CHASSE SAUVAGE DU ROI STAKH (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LE CHOC DES TITANS (A., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

LE CHOIX DES ARMES (F.) (*) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE DERNIER METRO (F.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DIVA (F.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

ELEPHANT MAN (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

L'EQUIPEE DU CANNONBALL (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : V.o., Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

GARDE A VUE (F.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée 8e (359-29-46) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GRANDE ZORRO (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (F.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (F.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-45-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (F.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LILI MARLENE (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

AU-DELA DU REEL, film américain de Ken Russel (*). — V.o. : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LA FEMME D'A COTE, film français de François Truffaut : [illegible]

INSEMINOID, film américain de Norman J. Warren : [illegible]

LORRAINE CŒUR D'ACIER (F.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

MADAME CLAUDE 2 (F.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-89-52) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MALEVIL (F.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

MOI, CHRISTIANE F. (All.) (*) V.o. : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

NEIGE (F.) (*) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Studio 28, 18e (606-36-07) H. Sp.

NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Studio 28, 18e (606-36-07) H. Sp.

OUTLAND (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) — V.f. A.B.C., 2e (236-55-54) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

POUR LA PEAU D'UN FLIC (F.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

PUTAIN D'HISTOIRE D'AMOUR (F.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

REGARDS ET SOURIRES (Ang., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

REINCARNATIONS (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

REPORTERS (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.-Tun.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

THIS IS ELVIS (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52).

TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Tourelles, 20e (636-51-98), h. sp

UN AMOUR INFINI (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88)

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA VIE CONTINUE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA VIE EN MAUVE (A., v.o.) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les festivals

BUSTER KEATON (v.o.) Marais, 4e (278-47-86), Steamboat Bill Jr (sam.) ; Ma vache et moi (dim.) — Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40), Sherlock Jr (sam.) ; le Mécano de la « générale » (dim.)

A L'AFFICHE J.-P. MOCKY, Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32) : Un linceul n'a pas de poche (sam.) ; l'Etalon (dim.).

ETTORE SCOLA (v.o.), Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h 20 : Nos héros réussiront-ils... ; 18 h. 20 : les Nouveaux Monstres ; 20 h 20 : le Fouineur ; 22 h 20 : Affreux, Sales et Méchants.

ALAIN RESNAIS, Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h. : Muriel ; 20 h : Mon oncle d'Amérique.

MARLENE DIETRICH (v.o.) Action La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Impératrice rouge (sam.) ; Morocco (dim.).

ALGERIE (v.o.), Haussmann, 9e (770-47-55) : Omar Gatlato (sam.) ; Chronique des années de braise (dim.).

MADE IN GODARD, Studio 43, 9e (770-63-40) en alternance : Alphaville ; le Petit Soldat ; la Chinoise ; Made in U.S.A. ; Deux ou trois choses que je sais d'elle ; Une femme est une femme ; Sauve qui peut (la vie) (version T.V.).

COURTS METRAGES, (vidéo) Studio 43, 9e (770-63-40) : [illegible]

J. TOURNEUR (v.o.) : [illegible]

CARL DREYER (v.o.) : [illegible]

CYCLE DETOURS SANS RETOUR : [illegible]

APPROCHE DU NOUVEAU FANTASTIQUE : [illegible]

SERGIO LEONE (v.f.) : [illegible]

FRANCE DE LA NOUVELLE VAGUE A NOS JOURS : [illegible]

D. RISI, D. MUTI (v.o.) : [illegible]

GERARD DEPARDIEU : [illegible]

RADIO-TÉLÉVISION

M. Guy Thomas entend développer l'information sur FR 3

Tandis que les changements dans les directions régionales continuent de provoquer remous et contestations, M. Guy Thomas, président de FR 3, a déclaré — alors qu'il était à Nancy — qu'il entendait maintenir les informations régionales sur les trois chaînes et développer même le temps consacré à celles-ci sur la troisième chaîne en embauchant du personnel supplémentaire dans chaque centre d'actualités télévisées.

A Nice, le personnel de la station FR 3 - Côte d'Azur a vivement réagi à la suite de la nomination de M. Gérard Morin (jusqu'alors chef des services au bureau régional de la station) à la direction de la région Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon et de son remplacement par M. Max Gaussen (jusqu'alors chef du bureau régional d'information à Toulouse *dont le successeur n'est pas* encore désigné). Selon le communiqué, voté à l'unanimité moins une voix, le personnel (SURT-C.F.D.T., C.G.T., F.O., S.N.J. autonome, S.N.J.-C.G.T.) a exprimé sa « *désapprobation devant ces décisions contraires à l'esprit du 10 mai* », dénoncé « *l'inadaptation des structures existant à la station et les méthodes de travail imposées par les responsables mis en place par certains pouvoirs politiques* », s'est étonné de ce que « *ces responsables soient toujours en place* » et « *bénéficient même de promotions jugées choquantes* ».

A Nancy, où M. Guy Thomas est venu pour installer officiellement la nouvelle directrice, Mme Claudine Winter (*le Monde* du 18 septembre), et le nouveau rédacteur en chef, M. Michel Barre, le président de FR 3 a déclaré que « *si l'on voulait rendre effective la régionalisation, il fallait maintenir les informations régionales sur les trois chaînes, sans quoi la concurrence des deux autres les ferait disparaître* ». « *L'objectif de la troisième chaîne*, a ajouté M. Guy Thomas, *est de mettre cent cinquante minutes supplémentaires par semaine à la disposition des stations régionales (leur laissant le soin de choisir entre une heure d'actualités par jour, la mise en place d'un journal le dimanche ou un décrochage en cas d'événements importants.* »

Bien que FR 3 n'ait obtenu que « *partiellement les crédits nécessaires à sa politique de régionalisation* », M. Guy Thomas a précisé que la chaîne prévoyait actuellement d'embaucher « *une dizaine de personnes dans chaque centre d'actualités télévisées, de développer les moyens techniques, d'inciter les régions à produire* », pour que celles-ci « *ne soient pas les prestataires de services d'intérêts parisiens* ».

Soulignant la nécessité d'associer tous les personnels des stations et de pratiquer la concertation (« *notamment dans la procédure des nominations ou départs des rédacteurs en chef qui n'auront plus lieu en rafales* »), M. Guy Thomas, devant l'unanimité de la rédaction de FR 3-Nancy à défendre le cas de M. Jean-Pierre Delgado (rédacteur en chef remplacé par M. Michel Barre, a décidé de « *réexaminer son dossier* », mais il s'est montré ferme en revanche sur le cas de M. Gérard Delenclos, chef du bureau régional d'informations de Reims, dont le retrait a causé, a-t-il dit, « *une turbulence passagère* ».

L'ANDORRE DEVIENT PROPRIÉTAIRE DE SES RADIOS

Le conseil général des Vallées d'Andorre a ratifié le 30 septembre, par 19 voix contre 8, le protocole d'accord mis au point par les délégués permanents des coprinces (M. François Mitterrand et l'évêque d'Urgel), mardi 29 septembre, à Perpignan

Après des mois de négociations, l'Andorre devient propriétaire de ses radios, et les anciens concessionnaires (la SOFIRAD pour Sud-Radio, EIRASA pour Radio-Andorre) seront indemnisés. Les émissions qui déborderont du territoire andorran gérées par une société andorrane de droit public dont le conseil d'administration sera composé paritairement des représentants des coprinces et du conseil général. Les décisions seront prises à l'unanimité.

Dans l'immédiat et en attendant la mise en place des structures nouvelles, les *stations seront gérées* par un comité de gestion composé de deux membres désignés par les coprinces et le conseil général.

Dans les jours qui viennent, Sud-Radio sera fermé symboliquement, puis autorisé à rouvrir. Après six mois d'arrêt, Radio-Andorre renaîtra. — (Corresp.)

PRÉCISION

Le Monde a, sous le titre « Sérénité et liberté », rendu compte, dans son numéro daté du 16 mai 1981, d'un article signé docteur Meries, mettant en cause plusieurs journalistes de l'audiovisuel, dont M. Joseph Paletou.

Alors que cet article, que *le Monde* avait reçu en service de presse, lui avait été présenté comme devant être publié dans le prochain numéro du bulletin du Mouvement d'action humaniste qu'anime M. Denis Clair, il s'est révélé que l'article attribué au *docteur Meries, dont* l'existence n'est pas établie, n'a pas été publié.

Ainsi que nous l'avons nous-mêmes signalé (*le Monde* des 18 et 19 mai 1981), M. H. Cailavet, ancien ministre, dont notre information avait rappelé qu'il est le coprésident d'honneur de ce mouvement, s'était désolidarisé des mises en cause individuelles que contenait l'article signé docteur Meries.

Bien que sa bonne foi ait été surprise, *le Monde* tient à faire état de ces précisions, ainsi que de ses regrets.

RADIOS ASSOCIATIVES CONTRE RADIOS COMMERCIALES

La fédération Léo-Lagrange, la Fédération française des M.J.C., l'Union fédérale des consommateurs, la Confédération syndicale du cadre de vie, l'Union européenne des consommateurs, la Ligue de l'enseignement et la Fédération nationale des radios libres (F.N.R.L.) viennent d'exprimer leur satisfaction, dans un communiqué commun, à la suite de l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi concernant les radios libres, et demandent que leurs représentants *soient majoritaires au sein de* la commission paritaire qui attribuera les dérogations.

Jeudi 1er octobre, lors d'une conférence de presse, la F.N.R.L., tout en affirmant sa volonté « *de constituer un front commun avec toutes les associations* », a reconnu les faiblesses de la loi de 1901 régissant le secteur associatif et souhaité sa révision avant la discussion du projet de loi sur l'audiovisuel. La F.N.R.L., qui s'est pourtant toujours élevée violemment contre tout recours à la publicité (*le Monde* du 22 septembre), a affirmé qu'elle pourrait être utilisée selon des conditions strictes.

Enfin, évoquant l'hypothèse du brouillage de « ses » radios, la fédération a déclaré être décidée à en défendre les fréquences, l'un des responsables envisageant même « *d'occuper les radios commerciales qui seront illégales dès que la loi sera définitivement adoptée* ».

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 4 OCTOBRE

— « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* » reçoit M. Laurent Fabius à 18 h 15.

— *M. René Monory*, sénateur (U.D.F.) de la Vienne, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

Samedi 3 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Variétés : Deux numéros un du rire.
Roger Pierre et Jean-Marc Thibault.

21 h 30 Série : Mme Colombo.
Le mystère de la voiture.
Une journaliste est tuée au cours d'une manifestation politique. Kate enquête.

22 h 30 Sports : Télé-foot.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les cinq dernières minutes : Mort au bout du monde.
De C. Loursais. Avec J. Debary, M. Eyraud, C. Millet...

Une enquête sur la mort « accidentelle » d'un instituteur

22 h 5 Document : Un monde différent.
Plutôt mourir libre que vivre esclave.

23 h Les carnets de l'aventure.
Kayak au Népal et au Colorado.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Portrait de Michèle Morgan.
Une émission d'H. Chapier.
Michèle Morgan se raconte en tant qu'actrice, en tant que peintre, en tant que grand-mère... On la retrouve aussi dans de nombreux extraits (Gribouille, Quai des brumes, Passage to Marseille...).

21 h 25 Parisiana 25.
Ballet de R. Petit : Z. Jeanmaire, D. Ganio, L. Bruno, J.-C. Gil et le Ballet national de Marseille.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Champ contre champ.
La rentrée sous le signe du « polar ».

FRANCE-CULTURE

20 h, Le petit pauvre, de J. Copeau. Avec : P. Avron, etc.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5 La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 45, Comment l'entendez-vous ? Mozart par M. del Castillo.
20 h 45, Soirée lyrique (concert donné au Grand Auditorium, le 21 mai 1981) : « Mathilde de Sabran », de Rossini, par le Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, dir. M. Arena, chef des chœurs A. Boulfroy. Avec T. Zylis-Gara, B. Brewer, A. Terzian...
22 h 30, Ouvert la nuit : Bach, par les interprètes francophones.

Dimanche 4 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.

9 h 30 Orthodoxie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du seigneur.

11 h Messe.
Au couvent des Frères mineurs à Paris : prédicateur : P. Dagonet.

12 h La séquence du spectateur.

12 h 30 TF 1 - TF 1.

13 h Journal.

13 h 20 Sérieux s'abstenir.

14 h 15 Les nouveaux rendez-vous.
Une émission d'E. Ruggieri et R. Grumbach.

15 h 30 Dessin animé : Snoopy.

16 h 15 Sports première.

17 h 40 Série : Julien Fontanes, magistrat.
Une femme résolue.

19 h 15 Les animaux du monde.

19 h 45 Série : Suspens.

20 h Journal.

20 h 30 Cinéma : Un taxi mauve.
Film français de Y. Boisset (1977). Avec C. Rampling, P. Noiret, A. Belli, P. Ustinov, F. Astaire, E. Albert Jr, M. O'Sullivan (Rediff.).
Un journaliste français, retiré dans un village irlandais, se lie d'amitié avec quelques êtres auréolés de mystère, et s'aperçoit que le goût de vivre est plus fort en lui que le désespoir. Affrontements sentimentaux, drame, amour et folklore. L'Irlande est belle, les acteurs sont prestigieux. Mais Yves Boisset a illustré le roman de Michel Déon sans faire passer à l'écran sa subtilité littéraire.

22 h 25 Magazine musical : Arcana.
Yannis Xenakis.
Un musicien contemporain, architecte et mathématicien, un esprit pluridisciplinaire.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
English Spoken.

11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Dimanche Martin (suite)
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Vegas ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.

17 h 5 Série : La fin du marquisat d'Aurel.

18 h La course autour du monde.

19 h Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Théâtre contemporain : Ardèle ou la Marguerite.
De J. Anouilh. Mise en scène : P. Mondy et R. Piétri. Réal. : P. Desfons. Avec D. Ivernel, V. Vignon, M. Chevallier, J. Magre. Enregistré au Théâtre Hébertot.
Tante Ardèle est amoureuse d'un bossu.

22 h 5 Document : Les grandes heures du palais du Luxembourg.
Par A. Decaux. Réal. : A. Tarta.
Les trois siècles d'histoire du palais construit par Marie de Médicis.

22 h 50 Le petit théâtre d'Antenne 2.
Le Fantôme du zouave, de R. de Obaldia.
Gertrude et Aglaé roulent en petite voiture d'infirme à la recherche du fantôme d'un zouave.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16 h Documentaire : Les prédateurs de la mer.

16 h 50 Prélude à l'après-midi.
Stabat mater, de Boccherini, par l'Ensemble de la Follia. Solistes : T. Hert, K. Oshita, soprano, J.-C. Orliac, ténor.

18 h Théâtre de toujours : l'Auberge de l'ange gardien.
D'après la comtesse de Ségur. Une émission de Claude Santelli. Réal. : M. Cravenne (redif.).

19 h 40 Spécial DOM-TOM.
Le point sur la situation en Nouvelle-Calédonie ; La rentrée scolaire dans les départements d'outre-mer.

20 h Télé-test.
Une émission de l'Institut national de l'audiovisuel.

20 h 30 Série : Architecture et géographie sacrée.
N° 4. Reims, cathédrale du sacré. Une émission de P. Barba-Negra.

21 h 25 Journal.

21 h 40 Quelqu'un : le R.P. Guy Gilbert.

22 h 30 Cinéma de minuit (cycle R. Siodmak) : le Chemin de Rio.
Film français de R. Siodmak (1936), avec K. de Nagy, J.-P. Aumont, M. Dalio, S. Prim, J. Berry, G. Préville, C. Granval (N., Rediffusion).
Deux journalistes, un homme et une femme, s'embarquent sur un bateau emmenant à Rio-de-Janeiro, des jeunes filles destinées à une maison de prostitution. Le rabatteur du trafiquant responsable de cette traite des blanches cherche à se venger de lui.
Inspiré d'un reportage de l'époque, ce curieux film (brillamment dialogué par Henri Jeanson), joue sur deux registres : comédie et drame. C'est la partie dramatique, avec ses personnages louches, qui est réussie.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : Les communautés de base.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie : Le Saint-Esprit dans l'Eglise.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand-Orient de France.
10 h, Messe : au couvent des Capucins, à Versailles.
11 h, Regards sur la musique : Dardanus, de Rameau.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Le lyriscope : rencontre avec R. Raimondi.
14 h, Sons : Sao Paulo.
14 h 5, La Comédie-Française présente : « le Misanthrope », de Molière.
16 h 5, Musiques actuelles Nice-Côte-d'Azur : Manca 81.
17 h 30, Escales de l'esprit : La comtesse de Ségur (Diloy le chemineau)
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Poésie et traduction.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Lacan radiophonique.
23 h, Musique de chambre : Milhaud, Zbinden, Tansmann, Moss.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert-promenade : musique viennoise et légère (Dvorak, Chopin, Lincke, Translater, Zelwecker, J. Strauss, Svendsen, Liszt, Offenbach, Schubert...).
8 h 2, Dimanche Matin : musiques chorales, œuvres de Brahms ; 9 h 2, Les classiques favoris (et à 10 h 30) ; 9 h 30, Cantate pour le dimanche : cantate « Christus der ist mein Leben », de J.-S. Bach.
11 h, Concert (en direct du Théâtre du Rond-Point, à Paris) : « Concerto alla rustica » ; « Concerto pour violon et violoncelle », de Vivaldi ; « Concerto brandebourgeois » de Bach ; « Danses roumaines », de Bartok, par l'Orchestre de chambre de France, dir. M. Bart.
12 h 5, Magazine de la musique contemporaine ; 12 h 45, Tous en scène « spécial tap danse » ; 13 h 30, Jeunes solistes : Y. Toyoda, violon, et A. Jacquon, piano, interprètent Chausson, Paganini et Ravel.
14 h 15 Les après-midi de l'orchestre : histoire de la direction d'orchestre en France, « Arturo Toscanini », Bayreuth-Salzbourg (Wagner, Mozart, Beethoven).
18 h 15, La tribune des critiques de disques : la « Sonate funèbre », de Chopin ; 19 h, Jazz vivant : les orchestres des Basie's Alumni, aux Festivals de Fontainebleau et de Nice ; 20 h 5, Equivalences (non voyants) : entretien avec André Marchal (Franck).
20 h 30, Concert (échanges internationaux, Berlin, le 8 juin 1981) : « Concerto pour piano et orchestre » ; « Symphonie n° 1 », de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. E. Jochum, avec A. de Larrocha, piano.
22 h 30, Ouvert la nuit : une semaine de musique vivante ; 23 h, Saturnales (Dvorak, Scriabine, Viotti, Chopin).

Le Monde

économie

AFFAIRES

Le soixante-huitième Salon du cycle et du motocycle

La bicyclette va bien, c'est moins vrai pour les deux-roues à moteur

M. Charles Fiterman, ministre des transports, a inauguré le 2 octobre le soixante-huitième Salon du cycle et du motocycle, porte de Versailles, à Paris. Le ministre n'a pas mis moins de deux heures et demie pour faire le tour de cette exposition.

Dans une allocution, M. Fiterman, après avoir félicité les fabricants français de cycles pour leur dynamisme, s'est prononcé pour le développement des pistes cyclables et a annoncé qu'une étude allait être entreprise sur les raisons profondes de la situation très difficile dans laquelle se trouve l'industrie du cyclomoteur.

Même si cinquante et un exposants motos, cinquante-quatre exposants cycles et dix-sept constructeurs de voiturettes, entourés de quelque trois cent trente firmes d'équipements et accessoires pour le véhicule et son conducteur y tiennent stand, représentant ensemble pas moins de dix-neuf pays, même si un grand nombre de nouveautés y sont visibles, force est de reconnaître que le soixante-huitième Salon international du cycle et motocycle (1) n'est pas, et loin de là, placé sous le signe de l'optimisme. Car on peut, sans forcer le trait, résumer — nous le ferons, à dessein, un peu schématiquement — la tendance du moment de la façon suivante : le vélo va à peu près bien ; la moto, elle, va bien mal ; quant au cyclomoteur, lui, il se porte très mal...

Le goût des Français pour les choses de la nature ayant été stimulé, la bicyclette est devenue aujourd'hui plus un engin de loisir qu'un véhicule strictement utilitaire. Elle a vu sa production globale progresser, entre 1975 et 1980, de 45 %. Ainsi, l'an dernier, c'est un total de 2 776 000 machines que la France a livrées, tant sur le marché français qu'à l'exportation. On notera que sur l'ensemble des vélos vendus en France l'an dernier, 19,2 % seulement étaient importés, dont 76,1 % étaient italiens, 8,2 % espagnols, 4,6 % provenaient du Royaume-Uni et 3,3 % de Taiwan. Aujourd'hui, la France occupe, sur un marché mondial estimé à environ 55 millions de bicyclettes par an, la septième place, devancée par la Chine populaire (11 millions), le Japon (7 millions), les Etats-Unis (7 millions), l'U.R.S.S. (5,5 millions).

La situation du motocycle est autrement inquiétante, alarmante même, lorsqu'on sait que, sur les 169 916 véhicules de cette catégorie livrés en 1980 sur le marché français, 98,5 % étaient japonais, 4 % italiens et 1,7 % ouest-allemands, la production nationale se limitant à seulement 1,5 %. Les vraies raisons de cet effondrement, qui date de 1974, les fabricants l'expliquent — à juste titre — par deux mesures, au demeurant fort discutables : le port du casque, devenu obligatoire voici sept ans, puis, en mars 1980, l'interdiction de mettre en vente des cyclomoteurs dotés d'une boîte de vitesses.

A ces mesures, pour le moins intempestives, est venue s'ajouter la concurrence étrangère, toujours plus vive et plus compétitive. Sur une production mondiale de cyclomoteurs estimée à 2 600 000 unités, dont l'Italie fabrique 1 010 000, la France ne livre plus que 650 000 machines.

Le décret du 3 janvier 1980, fixant les trois nouvelles définitions des motocyclettes, « *véhicules à deux roues pourvus d'un moteur thermique et ne répondant pas à la définition du cyclomoteur* », a, de la même manière, porté un terrible coup à la moto. On sait qu'il existe désormais des motos dites « de 1re catégorie » (cylindrée inférieure à 80 cm3, vitesse limitée à 80 kilomètres à l'heure), de « 2e catégorie » (moins de 400 cm3 de cylindrée) et de « 3e catégorie » (cylindrée supérieure à 400 cm3), et que, partant, trois permis de les conduire, bien distincts et réglementant strictement l'âge des candidats, sont devenus nécessaires à qui veut en prendre le guidon.

Le cas de la 125 centimètres cubes

Le crédit toujours plus coûteux, l'obtention des différents permis devenant, elle aussi, plus onéreuse, le prix excessivement élevé des assurances, notamment pour les jeunes conducteurs, autant de facteurs qui, conjugués, devaient inéluctablement entraîner une désaffection du marché. A telle enseigne que, lors des six premiers mois de 1981, les ventes de motos d'une cylindrée de 125 cm3 n'ont totalisé que 26 195 unités, alors que l'année précédente, durant la même période, on avait livré 45 751 des mêmes machines, soit une baisse de 32,36 %. Or, les 125 cm3 représentaient à elles seules, jusqu'en 1980, quelque 65 % du marché total de la moto en France !

Une étude, réalisée par l'importateur français de la marque japonaise Yamaha, fait porter à la réforme du permis moto l'entière responsabilité de cet état de choses. Pour les auteurs, cette funeste réforme a « *précipité le marché dans le déclin* », et, de surcroît, « *a déstabilisé une corporation employant 30 000 personnes au travers de 6 000 petites entreprises, dont près de 20 % se trouvent aujourd'hui en difficulté* ». Ajoutant que ces mesures ne sont pas pour encourager des industriels à investir dans un marché assurément fort instable, l'étude aborde le plan de la sécurité, dénonçant le danger représenté par les machines de 80 cm3, « *limitées par décret à 75 kilomètres à l'heure dans un trafic lancé à 90, 110 ou 130 kilomètres à l'heure* »... — J.-M. D.-S.

(1) Porte de Versailles, jusqu'au dimanche 11 octobre inclus. Prix d'entrée : 12 F. En semaine, de 9 h 30 à 19 h 30 ; samedi et dimanche, de 9 h à 19 h 30. Nocturne le mercredi, jusqu'à 22 heures.

ÉTRANGER

PRÈS DE HUIT MILLIONS D'AMÉRICAINS SONT AU CHOMAGE

Washington (A.F.P., A.P.). — Le taux de chômage aux Etats-Unis s'est situé à 7,5 % de la population active en septembre contre 7,2 % en août et 7 % en juillet. En mai, le chômage avait atteint 7,6 %. Selon le département du travail, le nombre de chômeurs touche près de 8 millions de personnes (7 966 000), soit 309 000 de plus que le mois précédent.

Dans la population blanche, le taux de chômage s'élève à 6,5 % (en hausse de 0,4 %), tandis qu'il atteint 15,1 % pour la population noire (+ 0,1 %).

L'aggravation du chômage est, selon le département, en partie due à la baisse de l'emploi dans les administrations. Ainsi, les réductions budgétaires du président Reagan ont entraîné dans les services non fédéraux une diminution de 145 000 emplois. 98,3 millions d'Américains étaient employés à plein temps en septembre.

● *Le ministre des finances et du plan de Koweït*, M. Abdel Al Hamad, a été élu, le 2 octobre, président de la prochaine assemblée annuelle du F.M.I. et de la Banque mondiale. L'élection de M. Al Hamad a été acquise à l'unanimité au cours de la dernière session de l'assemblée annuelle de 1981. La prochaine réunion se tiendra à Toronto (Canada), à la fin de septembre 1982. — *(A.F.P.)*

LES INDUSTRIELS EN ÉQUIPEMENTS POUR AUTOMOBILES ESPÈRENT AU MIEUX UNE STABILISATION DE LEURS ACTIVITÉS.

M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, a inauguré, le jeudi 1er octobre, le cinquième Salon des équipements de l'automobile, Equip'Auto, au parc des expositions de la porte de Versailles à Paris.

La balance commerciale française des équipements pour automobiles est toujours bénéficiaire (17,8 milliards de francs d'exportations en 1980 et 11,2 milliards de francs d'importations). Les industries de l'équipement emploient environ cent vingt mille salariés ; elles sont touchées par la crise comme la construction automobile. Toutefois, l'accroissement des ventes à l'étranger a permis de limiter les effets de la récession. Ces industriels espèrent une stabilisation des affaires à défaut d'une reprise.

De leur côté, les industriels du matériel de la réparation — présents aussi à Equip'Auto — se sont déclarés prêts à répondre à la demande des compagnies d'assurance qui, alarmés par le danger que constitue la remise en circulation de véhicules sommairement réparés après des chocs sérieux, envisagent de créer mille cinq cents centres de contrôle technique des véhicules accidentés.

★ Le Salon international des industries d'équipement et d'entretien de l'automobile (Equip'Auto) se tient jusqu'au 8 octobre au parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris.

AGRICULTURE

LE CONGRÈS DE LA F.N.A.F.R. A SAINT-ÉTIENNE

Les jeunes familles du milieu rural préféreraient un aménagement du temps de travail à une amélioration des gains

La Fédération nationale des associations familiales rurales, qui regroupe dans trois mille cent groupes locaux quelque cent quarante mille familles, tient les 3 et 4 octobre son trente et unième congrès, à Saint-Etienne, sur le thème : « Jeunes familles solidaires pour une nouvelle société rurale ».

La F.N.A.F.R. a réalisé une enquête qui servira de base aux travaux du congrès, afin de saisir l'évoluton des mentalités, évolution des besoins aussi, depuis que les salariés ont pris le pas sur les agriculteurs et les professions libérales, dans le milieu rural.

Par ailleurs, la Fédération demande diverses mesures, telles qu'une simplification du système des prestations familiales, avec leur intégration dans la déclaration annuelle des revenus, le développement des associations de soins à domicile, la limitation des cumuls emplois-retraites, l'attribution d'une pension de retraite aux mères de famille ayant élevé trois enfants, le versement de la pension de reversion dès le décès du conjoint. La FNAFR demande encore que, pour ce qui regarde le logement, les transports, les déplacements et les loisirs, l'artisanat et le commerce, et les écoles notamment maternelles, les besoins spécifiques du milieu rural soient pris en compte.

L'évolution des mœurs

L'enquête de la FNAFR n'est pas un sondage au sens habituel du terme, puisqu'il s'agit de réponses à un questionnaire, apportées par des membres adhérents, ou proches, des associations locales. Le volume des dossiers traités (5 608) donne cependant à l'enquête une valeur indicative des préoccupations des couples de moins de trente-cinq ans (dont les réponses représentent 43,5 % du total), par comparaison avec les autres plus âgés (56,5 % des réponses). Si la quasi-totalité des couples interrogés souhaitent continuer à vivre en milieu rural, quel que soit leur âge, les avis divergent d'une classe d'âge à l'autre, pour ce qui regarde, en premier chef, l'évolution des mœurs. (Les réponses apportées par les plus de trente-cinq ans sont indiquées entre parenthèses) Les couples les plus jeunes considèrent, à 26,1 %, que le mariage est un engagement qui peut être annulé (contre 12,8 % pour les plus de trente-cinq ans). Neuf couples sur dix pensent souhaitable qu'un des parents reste à la maison pour s'occuper des enfants, 79,8 % jugent positive ou insuffisante la législation sur la contraception (57,7 %), 39,4 % celle sur l'interruption volontaire de grossesse (23,1 %) ; 42,6 % sont hostiles à la législation sur le divorce (62,3 %), 14,7 % trouvent nuisible la majorité à dix-huit ans (24,1 %).

Bien que, dans l'une et l'autre catégorie, la composition des groupes socioprofessionnels ne soit pas comparable, on remarque une attitude différente encore devant la question du travail.

46,9 % des jeunes couples préféreraient un aménagement du temps de travail à une amélioration des gains (43,9 %) ; 46 % sont pour une réduction des horaires (28 %) et 33 % pour un abaissement de l'âge de la retraite (56,5 %).

Les plus jeunes — à 48,4 % — sont encore plus favorables que leurs aînés à l'institution d'une allocation parentale (34,3 %), comme première mesure de politique familiale souhaitée. Vient en second lieu le versement d'une allocation dès le premier enfant, pour 24,1 % (37,4 %).

En revanche, ils sont moins nombreux, 26,7 %, ceux qui accepteraient de payer plus de cotisations sociales au titre de la solidarité (27,7 %) et encore moins nombreux — 11,9 % — à accepter de payer plus d'impôts (18,8 %). L'enquête indique encore ce que les uns et les autres attendent d'une association familiale rurale, les jeunes souhaitant plus que leurs aînés la mise à disposition par l'association de services.

LE CONTENTIEUX FRANCO-ITALIEN SUR LE VIN

La Commission reproche à la France son peu d'empressement à libérer les vins dédouanés

La Commission européenne a envoyé, vendredi 2 octobre, un avis motivé à la France, concernant le blocage des vins italiens par les douanes françaises. Il s'agit de la seconde étape de la procédure d'infraction engagée contre Paris qui, selon la Commission, ferait obstacle au jeu normal de la circulation des échanges dans la Communauté. La France, selon cette procédure, dispose d'un délai de cinq jours pour se mettre en règle, faute de quoi la Commission pourrait saisir la Cour européenne de justice.

De son côté, l'Italie a entamé une autre procédure, par laquelle elle saisit la Commission du contentieux franco-italien. Après quoi Rome pourrait s'adresser directement, au bout de trois mois, à la Cour européenne de justice. En fait, et M. Bartolomei, le ministre italien de l'agriculture, l'a déclaré vendredi à Rome, cette procédure n'a pour objectif que de préserver le droit. Dans la pratique, la lenteur des délibérations contraint les deux pays à choisir « *des voies parallèles* » pour régler le problème.

L'avis de la Commission n'est d'ailleurs pas très sévère pour la France. Elle considère que les irrégularités relevées par les services douaniers sont formelles et qu'il n'y a pas volonté de fraude de la part des Italiens. En d'autres termes, la Commission recommande à la France de ne pas se livrer à un abus de droit.

Plus précisément, la Commission reproche à la France plusieurs retards : celle-ci a attendu plusieurs semaines avant de demander à l'Italie de régulariser la situation des vins déjà entrés en France. De même, la Commission reproche les retards apportés au dédouanement des vins, après le retour des bordereaux, retards qui continuent et que les experts bruxellois peuvent apprécier dans la mesure où ils reçoivent les doubles des documents transmis par les autorités italiennes. Ainsi, fin septembre, sur 320 000 hectolitres « régularisés », 62 000 hectolitres seulement avaient été dédouanés.

L'avis motivé de la Commission ne compromet donc pas la tentative de conciliation qu'elle a opérée en proposant aux deux parties de fixer une date limite pour mettre un terme à ce contentieux et de mettre à leur disposition des fonctionnaires pour examiner les documents et arbitrer les points litigieux. A cet effet, une réunion des experts des deux pays avec ceux de la Commission doit se tenir mardi 6 octobre à Bruxelles.

LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE DE L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE FAVORABLE AUX THÈSES FRANÇAISES

La commission de l'agriculture de l'Assemblée européenne a adopté, vendredi 2 octobre, un avis sur le projet de budget communautaire 1982, considéré comme très favorable aux thèses françaises.

Ainsi la Commission présidée par Henry Plumb, conservateur britannique, s'est-elle prononcée pour la suppression de la taxe de coresponsabilité sur le lait, pour la création d'une agence communautaire d'exportation des produits agricoles, pour un meilleur contrôle et le freinage des importations de produits concurrents en provenance des pays tiers (autres que des pays A.C.P.). En outre, la Commission considèere que la fixation des prix agricoles ne doit pas dépendre des ressources disponibles dans un budget communautaire plafonné, mais être fondée sur l'évolution du revenu des producteurs et celle des coûts de production des exploitations moyennes. Le projet a été présenté par le député François-André Fanton (gaulliste), largement modifié par les amendements proposés par les communistes français, avec le soutien des socialistes.

CONJONCTURE

Le projet de loi de finances pour 1982 propose d'amnistier certaines infractions fiscales et douanières

Le projet de loi de finances pour 1982, qui va être discuté au Parlement, comprend deux articles proposant d'amnistier certaines infractions fiscales et douanières.

Au moment où le gouvernement a décidé de renforcer la lutte contre la fraude fiscale, il paraît souhaitable de permettre aux personnes ayant commis certaines infractions, telles que des omissions ou des insuffisances de déclaration, de régulariser spontanément leur situation sans être lourdement pénalisées, est-il écrit en substance dans l'exposé des motifs concernant la fiscalité.

L'article de loi stipulera que sauf en cas de manœuvre frauduleuse, les pénalités fiscales de quelque nature qu'elles soient (pénalités fixes ou proportionnelles, intérêts ou indemnités de retard ou amendes) ne seront pas applicables aux contribuables qui auront fait connaître spontanément, avant le 1er août 1982 et avant tout engagement d'une procédure administrative ou judiciaire à leur encontre, les insuffisances de déclaration qu'ils auraient commises.

Le bénéfice de la mesure sera subordonné au paiement de l'impôt en principal correspondant par le contribuable.

L'exposé des motifs à l'article concernant l'amnistie en matière douanière précise, quant à lui, qu'au moment de l'institution d'un impôt sur les grandes fortunes et dans le but d'assainir certaines situations, « *il paraît souhaitable d'ouvrir aux personnes détenant des avoirs à l'étranger en infraction avec la loi la possibilité de régulariser leur situation.* » Cette mesure aura notamment le mérite de mobiliser davantage de capitaux au service de l'économie du pays, ont-ils ajouté.

L'article de loi stipule que les détenteurs d'avoirs placés à l'étranger pourront les rapatrier, avant le 1er mars ou le 1er juin 1982 (selon la nature de ces avoirs) « *en acquittant pour solde de tout compte une taxe forfaitaire de 25 %* ».

Ce projet de loi précise encore que les résidents français qui continueraient de détenir des avoirs à l'étranger après ces dates limites, ou qui en constitueraient de nouveaux, devraient pouvoir justifier de leur origine régulière ainsi que de leur situation régulière au regard des droits de succession, quelle que soit l'ancienneté de ces avoirs.

LES RÉACTIONS SYNDICALES AU PROJET DE BUDGET

Le projet de loi de finances pour 1982 continue de susciter des réactions parmi les organisations syndicales qui souvent en dénoncent la « *timidité* ».

— *M. Georges Séguy* a estimé, le 2 octobre, à Lyon, que le projet de budget comportait des insuffisances sérieuses. Le secrétaire général de la C.G.T. a déclaré qu' « *en matière de fiscalité les côtés négatifs l'emportent nettement. Les plus riches ne sont pas suffisamment frappés et l'accroissement de la charge fiscale pour les salariés petits et moyens ne se justifie pas* ».

M. Séguy se trouvait à Lyon pour le lancement de l'Institut d'histoire sociale dont la C.G.T. a décidé la création.

— *Les agents C.G.T. des impôts* (SNADGI-C.G.T.) se demandent pour leur part « *si le gouvernement n'est pas trop timide* ». Ainsi, le SNADGI estime qu'il serait possible d'« *aller plus loin immédiatement* » en instituant une tranche d'imposition à 65 % et une exonération pour les plus bas revenus. En outre, la C.G.T. des impôts critique l'impôt sur la fortune, soulignant qu'il risque de devenir « *un monstre fiscal aussi difficile à appliquer que la taxation des plus-values* ».

— *La C.F.D.T.* en critique plusieurs points : croissance des dépenses militaires « *exagérée* » ; fiscalité « *trop largement fondée sur la consommation pénalisant les bas revenus* ». Tout en estimant positives et « *allant dans le sens de ses revendications* » un grand nombre de dispositions, la C.F.D.T. estime « *que des mesures plus audacieuses doivent être engagées pour faire contribuer toutes les catégories sociales et professionnelles aux dépenses de solidarité nationale* ».

— *Le syndicat général des impôts F.O.* se félicite quant à lui « *des mesures envisagées pour faciliter et intensifier la lutte contre la fraude fiscale* », mais considère « *que l'essentiel reste à faire pour rendre le système fiscal plus juste et plus équilibré* ». Il estime que « *seuls l'accroissement des moyens de la direction générale des impôts et l'aggravation des sanctions fiscales, actuellement très douces* », permettraient de rendre le contrôle fiscal « *moins marginal* ». Les agents F.O. critiquent aussi la « *timidité* » de l'impôt sur la fortune dont « *le caractère distributif sera quasiment nul* » et « *le rendement dérisoire* ».

SOCIAL

L'aménagement des horaires dans une P.M.E. vendéenne

Travailler au rythme des saisons...

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — Travailler plus en période de pointe, moins en morte-saison... Comme les paysans travaillant au rythme des saisons, les six cent cinquante employés des établissements de confection Albert aux Herbiers (Vendée) acceptent depuis trois ans de modifier leurs horaires en fonction des collections. L'accord d'entreprise signé en décembre 1978 prévoit une durée maximale de travail de 45 heures par semaine. Dans la réalité et en période de forte activité, les 43 h. 20 n'ont jamais été dépassées. Les heures effectuées au-delà des quarante heures sont capitalisées. Il ne s'agit pas d'heures supplémentaires mais d' « *heures normales déplacées* » bénéficiant d'une majoration de 25 % — quatre heures de travail ouvrant donc droit à cinq heures de repos. Ce système, outre qu'il répond à des nécessités économiques, permet de créer du temps libre pour la majeure partie du personnel. Cette année, les personnes travaillant chez *Albert* pourront prendre environ deux semaines de « *vacances* » supplémentaires...

Tout irait donc pour le mieux dans cette entreprise si le 15 septembre, la direction n'avait pas reçu un procès-verbal de l'inspection du travail lui reprochant un certain nombre d' « *infractions* » dont un manquement à la législation sur le repos hebdomadaire. Pour M. Delbosc, inspecteur du travail, il convient « *soit de limiter la durée hebdomadaire de travail à 42 heures, soit d'attribuer le repos compensateur pour les heures effectuées au-delà de cette limite...* ». Pour la direction, « *il n'y a pas lieu de recourir au repos compensateur puisque la durée moyenne hebdomadaire de travail sur l'année ne dépasse pas les 40 heures et que le système du crédit d'heures est une formule adaptée à l'entreprise, acceptée par tous* ».

La semaine dernière, le P.-D.G. M. Marcel Albert, s'est rendu au ministère du travail, où il a reçu, dit-il, un accueil très compréhensif. Il a posé une seule question : « *L'espoir, aujourd'hui, réside-t-il dans l'application littérale d'articles législatifs périmés, inadaptés à la réalité économique ou d'une capacité d'innovation respectueuse du contexte économique global et du consensus social au sein de l'entreprise ?* » Pour ce patron, qui n'a pas la réputation d'être hostile au progrès social, il faut assurer « *le droit au travail par un aménagement du droit du travail* ». « *Je fais appel à la responsabilité de chacun et de tous, pour qu'ensemble, si nous voulons vivre et demeurer au pays, nous autogérions les contraintes saisonnières de notre profession en montrant le chemin* », ajoute le P.-D.G. vendéen, qui ne paraît pas décidé à se laisser faire. Au passage, il rappelle que sa formule a permis à l'Etat d'économiser en 1981 près de 500 000 francs. En effet, le « *crédit d'heures* » évite de recourir au chômage technique en période creuse. « *Nous ne contestons pas le bien-fondé de la législation* », explique encore le directeur du personnel, M. Cunault, « *mais notre souci de progrès social et de défense de l'entreprise ne nous permet pas d'être inquiétés sur des broutilles et pour de prétendues infractions au droit du travail.* »

En attendant la suite de la procédure, l'industriel vendéen multiplie les contacts pour tenter de pouver le bien-fondé de son système d'aménagement du temps de travail. « *Si on ne peut pas introduire un peu de souplesse dans les horaires de travail*, affirme-t-il, *c'en est fini de la compétitivité de nos entreprises.* » Et, avec un demi-sourire, il ajoute : « *Veut-on, oui ou non, redonner le moral aux entrepreneurs pour la reconquête du marché intérieur ?* »

HERVÉ LOUBOUTIN.

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Nouveaux nuages sur les relations Est-Ouest

Au cours d'une semaine marquée par l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international à Washington, le marché des eurocrédits s'est montré calme. L'absence de certains responsables, qui se sont rendus précisément à l'assemblée du Fonds, a prolongé la période de gestation des eurocrédits, ce qui est fort mal supporté par les emprunteurs et les prêteurs. Cette pause de l'activité risque fort de se poursuivre pendant au moins deux semaines, les vacances musulmanes commençant les jours prochains. On sait que le monde arabe joue un rôle capital dans le recyclage des pétrodollars, pain quotidien de l'euromarché.

Par ailleurs, la tempête qui a secoué les Bourses de valeurs mondiales n'a pu que rendre prudentes bien des banques, tout au moins pour l'instant. En même temps, les nuages s'accumulent sur les relations financières entre l'Ouest et l'Est, dont la dette atteint 57 milliards de dollars. Un accord, certes, est intervenu pour l'ajournement du remboursement de la dette polonaise privée (2,4 milliards de dollars), qui se fera en sept ans et ne commencera qu'en 1985 : d'ici là, seuls les intérêts seront versés avec une marge de 1,75 % au-dessus du taux interbancaire à Londres (Libor). Mais la Roumanie, à son tour, éprouve de graves difficultés, certaines rumeurs fâcheuses circulant sur les paiements extérieurs.

Un tel climat rend pour le moins difficile les appels à l'euromarché lancés par les pays de l'Est, quel que soit le crédit des emprunteurs. La semaine dernière, la Crocker National Bank de Californie, agissant comme chef de file unique, a placé 45 millions de dollars d'acceptations bancaires à six mois pour le compte de la Privredna Banka de Zagreb, emprunteur yougoslave. La brièveté du délai témoigne de l'embarras du marché devant l'évolution des relations Est-Ouest.

Quinze jours auparavant, la Deutsche Aussen Handelsbank de R.D.A. avait sollicité Morgan Grenfell aux fins de lever 25 millions de dollars auprès d'un groupe de cinq banques. La banque londonienne n'y aurait pas réussi, n'ayant reçu que deux réponses positives sur cinq, la sienne d'abord, et celle de la Moscow Narodny Bank, bien entendu. Les Allemands de l'Est auraient tout de même pu trouver 20 millions de dollars auprès d'un groupe de banques arabes.

Après l'avis donné par le gourou de Wall Street, John Granville, de vendre *tous* les portefeuilles en actions, et qui n'a pas été suivi d'effets, jusqu'à maintenant du moins, les facteurs pouvant entraîner une baisse profonde subsistent, et pourraient s'accentuer les prochaines semaines. Le Trésor des Etats-Unis doit lever bientôt près de 35 milliards de dollars, ce qui ne contribuera pas *à faire baisser les taux. C'est dire* que l'optimisme ne règne pas sur un marché international des capitaux toujours aussi déprimé.

Les obligations en eurodollars à taux fixe ont été délaissées : la remontée du taux du Libor à six mois au-dessus de 18 % a découragé les acheteurs potentiels et a dissuadé les professionnels d'en « porter », le bilan financier de l'opération redevenant négatif. Les nouvelles émissions en obligations à taux fixe, qui avaient atteint 1 milliard de dollars durant la dernière quinzaine, sont tombées à presque rien. Seule une société américaine de services publics (gaz et électricité), la Northern Indiana, s'est présentée pour 50 millions de dollars à sept ans et 17 1/4 % de coupon annuel. Sur le marché secondaire, la dernière émission à deux tranches de la Banque mondiale, de Genstar et de la National Bank of Canada, ont perdu 3 points du fait de la hausse des taux à court terme.

Toujours les taux variables

La seule activité réelle du marché primaire a été du côté des émissions à taux variable, où la Banque française du commerce extérieur a levé en Extrême-Orient 125 millions de dollars à *sept ans avec une marge de 0,25 %* sur la moyenne du taux interbancaire (Libor) offert et demandé. Les commissions versées pour cette opération par cette banque appartenant à l'Etat français se sont élevées à 1,50 %, au même niveau que celles acquittées par les deux établissements, également sous contrôle de l'Etat, le Crédit lyonnais et le Crédit foncier, qui ont récemment levé au Moyen-Orient respectivement 50 millions et 75 millions de dollars. Les marges avantageuses obtenues par ces emprunteurs, s'appuyant sur l'Etat français il est vrai, contrastent avec celle qu'a consentie la République d'Irlande pour son émission de 100 millions de dollars à sept ans, avec réduction possible à cinq ans. Les Irlandais ont dû payer 0,25 % sur le taux interbancaire « offert » mais ont obtenu une compensation avec une commission de 0,50 % seulement sur l'opération, qui, menée sous l'égide de la Manufacturers Hanover, ressemble davantage à un eurocrédit qu'à une euro-émission.

Le Mexique maltraité

Un autre pays, assoiffé d'emprunts, a été assez maltraité par le marché. C'est le Mexique, dont les appels successifs sous forme d'émissions à taux flottant finissent par s'effectuer aux conditions du secteur privé. Merrill Lynch a pu constater à quel point le marché était saturé de dettes mexicaines : son émission de *25 millions de dollars sur sept ans* pour le groupe industriel d'Etat Saltillo S.A., lancée avec une marge de 0,75 % sur le taux interbancaire « offert », s'est heurtée aux réticences des prêteurs. Après avoir décidé, au départ, d'effectuer seul l'opération, Merrill Lynch essayait, la semaine dernière, de s'associer à d'autres pour placer cet emprunt.

Un autre record en matière de taux d'intérêt a été établi ces derniers jours sur le marché du franc luxembourgeois, secteur public, avec le lancement, par la Banque générale du Luxembourg, d'un emprunt obligataire de 600 millions de francs luxembourgeois à *13 % et dix ans pour le compte de* la CECA. Ce coupon record se compare favorablement avec les rendements actuels de 12,75 % et devrait séduire ces investisseurs « coriaces » que sont, proverbialement, les médecins et les dentistes belges.

Dans le secteur des euromarks, *les prêteurs ouest-allemands* ont, à nouveau, assuré le succès d'une émission de 100 millions de deutschemarks à 10 3/4 %, à échéance de 1989, pour l'Asian Development Bank. Le niveau élevé du coupon — au voisinage du plus haut historique — payé par les emprunteurs étrangers n'a pas incité les prêteurs internationaux à s'intéresser à nouveau à ce marché, tant ils redoutent une nouvelle hausse. La prochaine émission figurant au calendrier porte sur 100 millions de deutschemarks d'obligations à 10 3/4 % pour le Conseil de l'Europe.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Net repli du dollar - Faiblesse du franc

Les marchés des changes ont été affectés de vifs remous cette semaine, dans une atmosphère assez nerveuse, dans des rumeurs renouvelées d'« ajustement » au sein du système monétaire européen (S.M.E.), tandis que le dollar était agité de mouvements divers pour, finalement, fléchir assez fortement en fin de semaine.

En reprise huit jours auparavant, la monnaie américaine, rechutait lourdement en début de semaine, en liaison avec une baisse des taux aux Etats-Unis (voir en rubrique marché monétaire). D'autre part, l'annonce d'une brusque aggravation du déficit commercial des Etats-Unis, porté de 1,46 milliard de dollars en juillet, à 5,61 milliards de dollars en août, jetait un froid. Les jours suivants un regain de tension sur les taux de l'eurodollar *faisait remonter les cours, au* voisinage de 5,60 F à Paris et 2,33 DM à Francfort. Puis, subitement, à la veille du week-end, les cours du « billet vert » fléchissaient sensiblement, retombant en dessous de 5,50 F et de 2,39 DM, un certain désenchantement sur les perspectives à court terme de l'économie américaine se conjuguant avec des rumeurs de « réajustement » au sein du S.M.E.

En Allemagne, certains journaux fixaient au 12 octobre la date dudit réajustement, le quotidien italien *La Repubblica* parlant du 11 ou 18 octobre, après un « accord secret » entre hauts responsables européens au cours de l'assemblée du Fonds monétaire international qui s'est tenue cette semaine à Washington. Le *Corriere Della Serra*, citant des « milieux autorisés de la Bundesbank », estime que *le « réajustement »* pourrait s'effectuer en élargissant les marges de fluctuation du franc français, du franc belge et de la lire, ce qui correspondrait à une dévaluation de 4 % pour cette dernière monnaie. Partout, on a fait allusion aux entretiens entre MM. Mitterrand et Schmidt les 7 et 8 octobre à Laché. *Certains experts objectent*, toutefois, que la crise belge ne facilite guère un tel réajustement, mais, actuellement, tout est possible, d'autant qu'une rechute du dollar, en raffermissant le mark, aggraverait les tensions au sein du S.M.E., bien vives déjà il y a quinze jours, lors de la première chute de la monnaie américaine.

Ces *tensions ont* coûté cher à la Banque de France, dont le bilan au 24 septembre porte la trace des sorties de devises enregistrées au cours de la semaine précédente, plus précisément le vendredi 18 septembre. Nous avions cité un chiffre de 1,5 à 2 milliards de dollars pour cette seule journée : or la Banque avoue 8,6 milliards de francs de sorties, soit un peu plus de 1,5 milliard de dollars. Une telle hémorragie, qui fait suite aux 7 milliards de francs du mois d'août et aux 50 milliards de francs évoqués par M. Mitterrand « avant » le 21 mai 1981, donne à penser que l'épuisement progressif de nos réserves en devises ne saurait se poursuivre trop longtemps sans inconvénients graves.

Au reste, la tenue du franc n'était guère satisfaisante vendredi 2 octobre dans l'après-midi, le cours du mark à Paris ayant franchi les 2,40 F à nouveau et s'étant rapproché du cours plafond de 2,4093 F. C'est le fameux « syndrome du week-end », qui traduit l'inquiétude des opérateurs devant la possibilité d'un ajustement de parité pendant ledit week-end. La livre sterling, qui s'était raffermie subitement après le relèvement des taux d'intérêt outre-Manche, a reperdu une bonne partie de ses gains, dans un pessimisme persistant.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once, qui avait fortement fléchi, revenant de 450 dollars à 421 dollars, s'est redressé en fin de semaine, en liaison avec des incidents au Moyen-Orient.

FRANÇOIS RENARD.

LES MONNAIES DU S.M.E.* DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

2 octobre 1981

MARK ALLEMAND / FLORIN NÉERLANDAIS / COURONNE DANOISE / FRANC FRANÇAIS / LIVRE IRLANDAISE / FRANC BELGE / LIRE

Plafond — Plancher

−0,25 / −0,50 / −0,75 / −1 / −1,25 / −1,50 / −1,75 / −2,00 / −2,25 / −3,25 / −3,50

*Système monétaire européen

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.-U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	— —	— —	— —	— —	— —	— —	— —	— —
New-York	1,8255 1,7920	— —	18,2199 17,9452	51,8268 50,8981	43,7828 43,1499	2,6738 2,6336	39,5022 38,6922	0,0852 0,0850
Paris	10,0192 9,9859	5,4885 5,5725	— —	284,45 283,08	240,30 240,45	14,6653 14,6760	216,80 215,61	4,6779 4,7369
Zurich....	4,1694 4,1529	1,9295 1,9685	35,1555 35,3257	— —	84,4789 84,9406	5,1556 5,1843	76,2196 76,1656	1,6442 1,6733
Francfort	3,5223 3,5275	2,2840 2,3175	41,6146 41,5886	118,372 117,729	— —	6,1028 6,1035	90,2231 89,6691	1,9463 1,9699
Bruxelles	68,3193 68,0422	37,4250 37,9700	6,8188 6,8138	19,3962 19,2887	16,3857 16,3840	— —	14,7837 14,6914	3,1891 3,2276
Amsterdam	4,6212 4,6314	2,5315 2,5845	46,1254 46,3800	131,199 131,292	110,83 111,52	6,7641 6,8066	— —	2 157,22 2 196,95
Milan	2 142,22 2 108,10	1 173,50 1 176,40	213,81 211,10	608,18 597,61	513,79 507,61	31,3560 30,9823	463,55 455,17	— —
Tokyo ...	423,15 411,26	231,80 229,50	42,2350 41,1844	120,13 116,58	101,4886 99,0291	619,37 604,42	91,5662 88,7986	0,1975 0,1950

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 2 octobre, 2,3677 F contre 2,4281 F le vendredi 25 septembre.

Les matières premières

Recul des métaux - Faiblesse persistante du caoutchouc

Le courant d'air glacé qui a balayé les grandes Bourses de valeurs mobilières a fait éternuer les marchés de matières premières au début de la semaine, mais des velléités de reprise, pas toujours couronnées de succès d'ailleurs, sont rapidement intervenues. C'est *ainsi que la tendance est restée* lourde sur les métaux ; tandis que les contrats de denrées favorisés par des facteurs spécifiques ont généralement fait bonne figure. Pour sa part, le caoutchouc s'est illustré par de nouveaux reculs.

METAUX. — *La reprise du travail à la fonderie Horne de Noranda au Québec et celle des mineurs de Toquepala au Pérou, après quarante-quatre jours de grève, ont pesé sur les cours du cuivre, de même que les réductions de prix décidées par les producteurs américains. Toutefois, l'annonce d'un conflit à la mine de Bougainville en Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'intention déclarée du Chili de ne pas accroître ses ventes en 1982 ont constitué des éléments de soutien.*

Faiblesse du plomb et du zinc à la suite de l'abaissement des tarifs des producteurs américains qui, dans le cas du zinc, jette un doute sur le maintien de l'augmentation pratiquée par leurs homologues européens.

Irrégularité de l'argent, qui n'a que peu tiré parti de la détente du loyer de l'argent aux Etats-Unis et du regain de tension au Moyen-Orient, après le bombardement d'installations pétrolières au Koweït. L'administration américaine a fixé au 14 octobre la première vente de métal provenant de ses stocks stratégiques.

TEXTILES. — *Assez bonne tenue de la situation économique de l'industrie textile et des estimations du département de l'agriculture des Etats-Unis situant la récolte de cette année au niveau record de 70,6 millions de balles, soit 8 % de plus qu'en 1980.*

CAOUTCHOUC. — *La chute des cours prend une tournure dramatique pour les pays producteurs comme la Malaysia, l'Indonésie, Sri-Lanka, la Thaïlande et quelques autres qui se trouvent confrontés, de ce fait, à de sérieux problèmes économiques. Devant le peu d'espoir de voir intervenir rapidement un changement d'orientation, la Malaysia manifeste l'intention de réclamer un relèvement des cours d'intervention lors de la réunion de l'organisation internationale à Kuala-Lumpur le mois prochain, et d'ores et déjà, les exportateurs du pays ont décidé d'accroître leurs stocks de 20 % au-dessus de leur volume courant. Seul point positif : certains fabricants de pneumatiques européens, appâtés par la faiblesse des cours, songent sérieusement à réduire de 15 à 20 % leurs achats de caoutchouc synthétique au profit du caoutchouc naturel.*

DENREES. — *L'offre, moins importante que prévu, de la C.E.E. lors de sa vente hebdomadaire de mercredi a été jugée « constructive » par les opérateurs sur le sucre. Mais l'estimation d'une récolte mondiale de 95,12 millions de tonnes (brut) en 1981-1982, contre 86,47 millions en 1980-1981 par la firme ouest-allemande F.O. Licht, a ensuite jeté un froid. Simultanément, les négociants britanniques Woodhouse, Drake and Carey ont fait état d'un excédent mondial de 2,8 millions de tonnes pour la même période.*

Les achats opérés quotidiennement depuis le 28 septembre par l'organisation internationale pour le stock régulateur ont provoqué une hausse du cacao. Hésitation des cours du café, en dépit de l'accord sur les quotas d'exportation conclu entre les membres de l'organisation internationale. On craint en effet que les producteurs ne cherchent à accroître leurs ventes hors quota.

CEREALES. — *La révision en baisse de 11 millions de tonnes à 454 millions de tonnes de l'estimation de récolte mondiale du Conseil international du blé pas plus que l'annonce de l'achat probable de 10 millions de tonnes, en sus des 8 millions de tonnes déjà prévues, par l'Union soviétique aux Etats-Unis n'ont pu empêcher un fléchissement des cours.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

Cours du 2 octobre

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (wirebars) comptant, 907,50 (947) ; à trois mois (high grade), 942 (974) : étain comptant, 907,50 (947) ; à trois mois, 8 315 (8 265) : plomb, 387,50 (401) ; zinc, 467 (502) ; aluminium, 826 (845) ; nickel, 2 760 (2 985) ; argent (en pence par once troy), 516 (515). — New-York, (en cents par livre) ; cuivre (premier terme), 74,35 (77,60) ; argent (en dollars par once), 9,32 (9,56) ; platine (en dollars par once), 405,50 (423,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne, 91,17 (91,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 422-437 (433-437). — Penang : étain (en ringgit par kilo), 35,44 (35,42).

TEXTILES. — *New-York (en cents* par livre), coton, oct., 65 (62,46) ; déc., 65 (64,90). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), oct., 398 (398) : jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, 255 (243). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, oct., 41,50 (42).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 53,50-55 (54,50-56). — Penang (en cents des Détroits par kilo), 228,50-229,50 (245-46).

DENREES. — *New-York (en cents* par lb, sauf pour le cacao en dollars par tonne) : cacao, déc., 2 222 (2 150) ; mars, 2 288 (2 245) ; sucre, janv., 12,40 (12,38) ; mars, 13,05 (13,03) ; café, déc., 129,60 (130,20) ; mars, 125,10 (123,50). — Londres (en livres par tonne) : sucre, janv., 172,50 (174) ; mars, 179,50 (181,40) ; café, nov., 1 066 (1 085) ; janv., 1 080 (1 086) ; cacao, déc., 1 307 (1 298) ; mars, 1 312 (1 315). — Paris (en francs par quintal) : cacao, déc., 1 323 (1 295) ; mars, 1 325,50 (1 325) ; café, nov., 1 135 (1 140) ; janv., 1 150 (1 170) ; sucre (en francs par tonne), nov., 1 850 (1 775) ; déc., 1 865 (1 790) ; tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), oct., 182,30 (184) ; déc., 188,50 (190,90) ; Londres (en livres par tonne), oct., 142 (142) ; déc., 134,30 (136,40).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, déc., 422 1/2 (423 1/4) ; mars, 449 (448) ; maïs, déc., 297 1/2 (298) ; mars, 306 (305 3/4). — Indices Moody's, *1 008,50 (1 018,10) ; Reuter, 1666,10* (1 674,30).

Le marché monétaire

Confusion aux États-Unis

La confusion la plus complète continue à régner sur le marché financier des Etats-Unis, où l'évolution des taux est de plus en plus incertaine. Certes, en début de semaine, la réduction du taux de base *prime rate* des banques se poursuivait, la Continental Illinois ramenant le sien de 19 1/2 % à 19 %. Mais son exemple n'était guère suivi, la Citibank, notamment, restant sur ses positions. Par ailleurs, M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale (le F.E.), réaffirmait, une fois de plus, la nécessité de contenir la progression de la masse monétaire en maintenant des taux élevés. Joignant le geste à la parole, le FED intervenait sur le marché entre banques (la Federal Funds) pour relever les taux, tombés à 14 %, qui passaient à 15 %, 16 % et même 17 %. Du coup, une certaine tension se manifestait sur le marché de l'eurodollar, où l'échéance à six mois progressait de 1/2 % à plus de 18 %.

Les pronostics les plus divers ont, une fois de plus, été formulés. A la Maison Blanche, l'un des conseillers du président a, naturellement, prédit une détente graduelle, mais assez prononcée, du loyer de l'argent. De son côté, l'Institut Wharton Econometries, dirigé par M. Lawrence Klein, prix Nobel d'économie et démocrate bon teint, estime que les taux, actuellement de 19 % à 19,5 %, devraient être supérieurs à 20 % cet automne et marquer un sommet au cours de l'hiver. Prenant une position intermédiaire, le président de la First Intestate Bank, dix établissements des Etats-Unis, table sur une baisse modérée du loyer de l'argent d'ici à la mi-1982, fondant son estimation sur la baisse de la demande de crédit que l'on peut attendre du ralentissement présumé de l'économie et de la réduction des impôts, propre à renforcer l'épargne, donc les disponibilités.

En attendant, la demande de crédit reste très vive aux Etats-Unis, ce qui semble indiquer que les emprunteurs parient toujours sur l'inflation, et ce qui consterne M. Paul Volcker, anxieux devant cette création monétaire persistante. Mais le coût prohibitif des émissions d'obligations qui, du fait de la baisse des cours et de *la forte tension des taux à court* terme, s'effectuent à 18 % et presque 19 %, décourage les candidats à l'emprunt, notamment les entreprises qui se tournent vers le crédit bancaire à court terme, un peu plus cher actuellement, mais susceptible de baisser ultérieurement, ce qui n'est pas le cas des obligations à vingt ou trente ans. Le système financier américain est entré ainsi dans un véritable cercle vicieux.

Ajoutons que les besoins du Trésor des Etats sont toujours énormes, 35 milliards de dollars dans les deux prochains mois, ce qui risque de pousser les taux à la hausse. Le plafond de la dette publique a été porté de 985 milliards de dollars à 1 080 milliards de dollars. En 1940, cette dette atteignait 43 milliards de dollars, en 1975, 553 milliards de dollars et 1 000 maintenant. Son service annuel a triplé en six ans, passant de 32,7 milliards de dollars en 1975 à 108 milliards de dollars environ en 1982, soit 3,4 % du P.N.B. contre 1,1 % en 1940.

En Grande-Bretagne, se conformant aux indications du marché et de la Banque d'Angleterre, les banques ont, à nouveau, relevé leur taux de base de 2 points, le portant de 14 % à 16 %. Les autorités monétaires sont anxieuses de freiner la baisse de la livre, qui augmente le taux d'inflation.

En France, la Banque centrale a *acheté 6 milliards* de francs d'effets bancaires au taux de 17 3/4 % inchangé, le loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire se maintenant à 18 1/2 %. Sur le front des obligations, les rendements du marché secondaire sont restés stables : 16,86 % contre 16,88 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 16,53 % contre 16,54 % pour ceux à moins de sept ans, 17,17 % contre 17,12 % pour ceux du secteur public et 18,18 % pour le secteur privé, selon les indices Paribas. Manifestement, les taux ne baissent plus, et le lent fléchissement observé depuis l'été a pris fin.

Sur le marché primaire, la Caisse nationale de l'énergie (C.N.E.) appelle, pour le compte de l'E.D.F., 3 milliards de francs à 17,40 % et six ans. Cette émission devrait se placer sans trop de peine en raison de sa durée réduite (la C.N.E. partage, avec l'Etat, le privilège d'émettre à *moins* de sept ans du papier « bancale » d'entrée de jeu), alors que les emprunts récents à taux fixe, Crédit national et surtout R.A.T.P., n'ont guère soulevé d'enthousiasme, « collant aux doigts » comme disent les spécialistes : les investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances, caisses de retraits) les ont manifestement boudés, et c'est le public qui assure une partie du relais.

Les émissions à taux variable, en revanche, continuent à connaître un vif succès, en raison de l'incertitude qui pèse sur l'évolution des rendements, le sentiment étant plutôt à la hausse l'année prochaine. La formule retenue est toujours celle de l'indexation sur le taux moyen des obligations garanties (T.M.O.), avec, cete semaine, 150 millions de francs chacun pour le Crédit général industriel et Finarep, et surtout la SAPAR, qui a pu porter de 1 milliard de francs à 1,5 milliard de francs son émission annoncée la semaine précédente, grâce au succès qu'elle rencontre.

La SAPAR, on le sait, est un « sous-marin » d'E.D.F., naviguant en surface, il est vrai, chargée de tester la formule des taux variables, tandis que la C.N.E. lance les émissions à terme fixe pour le compte de la même E.D.F., cette dernière sollicitant, sous son nom, le marché du papier commercial aux Etats-Unis, avec un beau *succès : une division du* travail, en quelque sorte. Il est vrai que notre producteur national d'électricité doit emprunté 28 milliards de francs en 1981 et à peu près autant l'année prochaine.

Au fur et à mesure que les semaines s'écoulent après la décision de limiter sévèrement la rémunération des dépôts à court terme, les effets de cette mesure apparaissent lentement. Les établissements collecteurs ont enregistré une très nette diminution de leurs dépôts à terme, dont une partie se serait dirigée vers les obligations (notamment l'emprunt d'Etat de 15 milliards de *francs, record historique*), et une petite partie vers les comptes sur livrets les caisses d'épargne. Mais pour l'instant, une part très appréciable de ces placements seraient redevenus liquides, c'est-à-dire à vue. Si ce phénomène s'accentue, la Banque de France devra prêter quelques munitions à des établissements *en état de* manque... — F.R.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

Après la suppression de l'anonymat

Le calme semble revenu sur le marché de l'or

La suppression, à compter du 1er octobre, de l'anonymat des transaction sur l'or a entraîné un recul des cours de 5 % environ, jeudi, sur le marché officiel, en même temps qu'une nette contraction du volume d'affaires mais, dès le lendemain, l'ambiance était sensiblement plus calme.

Après avoir perdu près de 4 300 F jeudi, le lingot abandonnait encore 3 140 F en fin de semaine pour s'établir à 87 360 F mais les transactions retrouvaient un rythme plus normal avec l'échange de 250 lingots contre 50 seulement la veille.

Le même phénomène était également constaté sur le napoléon, qui perdait encore 8,90 F, à 891 F, très nettement moins que les 46 F de la veille, tandis que la négociation portait sur 1 500 pièces au lieu de 250, précédemment.

Faut-il en conclure que tout est redevenu comme avant sur le marché de l'or après vingt-quatre heures d'émotion bien compréhensible ? Certainement pas. Cette décision annoncée, mercredi 30 septembre, par le ministre du budget, M. Laurent Fabius, a eu pour effet immédiat de « geler » en grande partie les transactions, acheteurs et vendeurs se tenant prudemment à l'écart du marché. Quant à la baisse observée sur les cours, elle est certes importante au regard des fluctuations observée habituellement sur le métal fin mais bien inférieure à ce que craignaient tant de professionnels... que la Rue de Rivoli.

Les plus visés dans l'immédiat sont naturellement les officines spécialisées qui, à l'inverse des banques et des charges d'agents de change, réalisent l'essentiel de leur chiffre d'affaires sur les métaux précieux et les pièces d'or. Reprochant au gouvernement ce qu'ils trouvent être une grave erreur psychologique, ces professionnels affirment qu'ils s'attendent à une chute de leur activité d'au moins 30 % au bénéfice d'un marché parallèle, jusqu'alors marginal mais qui ne demande qu'à prendre corps.

Ce danger, nul ne le nie et les pouvoirs moins que quiconque, sachant pertinemment que, à titre d'exemple, le napoléon se négociait aux alentours de 1 100 francs environ, jeudi matin, hors de l'enceinte officielle où son cours réel s'établissait à 900 francs en séance. A vrai dire, le « marché noir » a toujours plus ou moins existé en France, notamment depuis l'instauration d'une taxe qui est actuellement de 6 % et dont M. Fabius vient de confirmer qu'il n'était nullement envisagé de la supprimer. Pour y remédier, le fisc dispose de son arsenal classique de répression de la fraude, le marché parallèle étant, dans une certaine mesure, « autolimité » par le risque inhérent à ce genre de transactions où le plomb a quelquefois le poids de l'or. Le poids seulement !

La suppression de l'anonymat ne vise que les seules transactions et en aucune façon la détention du métal précieux par les particuliers, que tout le monde est bien en peine d'évaluer, d'ailleurs, les chiffres variant largement autour de 5 000 tonnes, ce qui place la France au « hit-parade » de la thésaurisation, au coude-à-coude avec l'Inde. A première vue, le marché a peu de chances de voir un jour la couleur de ce stock colossal, et il est peu probable que l'obligation faite aux clients de devoir maintenant décliner leur identité les incite à sortir pièces et lingots du traditionnel bas de laine. A ce sujet, il n'est peut-être pas inutile de souligner que le ministre du budget ne s'est jamais prononcé clairement sur la levée ou non de l'anonymat. Interrogé à plusieurs reprises sur le sujet, notamment au cours d'une récente émission télévisée, M. Fabius s'était borné à indiquer, dans une réponse, il est vrai, singulièrement « ampoulée » que la question n'était pas d'actualité.

Aujourd'hui, elle l'est, et en cherchant à savoir qui achète et qui vend, M. Fabius sait fort bien que c'est au mythe de l'or tout entier qu'il s'attaque. Le jeu en valait-il la chandelle ? Les recettes provenant de la taxe sur l'or, les fameux 6 %, ont fait rentrer 200 millions de francs en 1980 dans les caisses de l'Etat, ce qui peut apparaître minime comparativement aux recettes de plus de 700 milliards de francs escomptées d'après le projet de budget 1982.

Ce n'est donc pas de ce côté là qu'il faut chercher la raison de cette nouvelle disposition qui vise essentiellement à limiter les velléités qu'auraient certains d'échapper à l'impôt sur la fortune. Au-delà, c'est l'or lui-même, placement stérile par excellence, que le gouvernement entend orienter vers des investissements plus productifs « dont nous avons besoin tant pour l'inflation que pour l'investissement » ainsi que vient de le rappeler à l'Assemblée nationale le ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors.

L'intention est louable au moment où une commission « ad hoc » travaille dans le même sens à propos de l'épargne, mais il convient également de tenir compte du caractère de « valeur-refuge » que revêt indéniablement l'or. Inciter les Français à abandonner ce critère dans une période délicate est une œuvre de longue haleine, mais dans l'immédiat, l'essentiel est sans doute de ne pas réclamer haut et fort une moralité fiscale et crier toujours aussi haut et encore plus fort quand elle commence à entrer dans les faits. — S. M.

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE FERA SON ENTRÉE EN BOURSE LE 22 OCTOBRE

Initialement prévue pour le début du mois, c'est finalement le 22 octobre prochain que la Compagnie générale de géophysique (C.G.G.) fera son entrée à la Bourse de Paris, seule société française à être introduite à la cote officielle depuis le début de l'année si l'on excepte Intertechnique, déjà inscrite au marché « hors-cote ».

Opérant dans près d'une centaine de pays, la Géophysique, qui vient de fêter son cinquantième anniversaire, est spécialisée dans l'étude du sol et du sous-sol grâce à un large éventail de méthodes géophysiques, notamment sismique telles que des ondes de choc qui, une fois enregistrées et décryptées, permettent d'avoir des informations précieuses pour les forages que comptent effectuer les compagnies pétrolières. Celles-ci constituent 90 % de la clientèle de la C.G.G., le reste se répartissant entre des compagnies intéressées par les minerais divers, le charbon ou les substances radioactives.

Classée au troisième rang mondial après les firmes américaines, Western Geophysical (groupe Litton) et Geophysical Service Instrument (groupe Texas Instrument), la firme française a réalisé en 1980 un bénéfice net consolidé de 139 millions de francs, sur un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs, un résultat qu'elle envisage de porter à 350 millions de francs cette année à raison de la hausse observée sur le cours du dollar, son chiffre d'affaires devant pratiquement doubler au cours des quatre à cinq prochaines années.

Sur la base d'un cours d'introduction de 1 000 à 1 200 F, voire davantage selon la tendance observée au cours de ces derniers jours, la C.G.G. a toutes les chances de s'imposer aussitôt comme l'une des valeurs « vedettes » du marché au vu de sa capitalisation boursière, qui dépassera alors les 3 milliards de francs.

Une bonne affaire pour les actionnaires : Omnirex (filiale commune de Paribas et de la C.F.P.), qui détient une participation de 33,7 %, Sogerap (21 %), Elf-Aquitaine (production) avec 12,5 % Compagnie française des pétroles (6,1 %), la Compagnie financière de Rombas, filiale du groupe U.A.P. (4,8 %) et la banque de Neuflize-Schlumberger-Mallet (1 %)... et pour les banques introductrices qui sont quelquefois les mêmes (Paribas et Neuflize).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 239 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 28 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE

Un accroc au bas de laine

OBNUBILÉE par la crainte d'un effondrement des cours, lundi à New-York, tel que le prévoyait M. Joe Granville, la Bourse de Paris a repris ses esprits dès le lendemain, constatant que les sombres prophéties du « Nostradamus de Wall Street » ne se sont pas réalisées cette fois-ci. Le marché a tout de même marqué le coup, et il lui a fallu attendre la reprise de cotation des sociétés nationalisables pour afficher un bilan tout juste équilibré en fin de semaine.

Lundi matin, l'environnement des places boursières internationales était en effet particulièrement mauvais, pour ne pas dire franchement catastrophique. Ainsi, à Londres, nombreux étaient les professionnels qui se disaient confrontés à une panique totale dès les premières transactions, lorsque l'indice « Financial Times » des valeurs industrielles, le baromètre du Stock Exchange, se voyait contraint d'abandonner près de 5 %.

Il est vrai que M. Granville avait prédit un « lundi noir » pour la Bourse de New-York et que les opérateurs ne voyaient guère de raisons de mettre en doute l'analyse de celui qui a réussi, en quelques années, à se bâtir une solide réputation de prévisionniste boursier à coups de déclarations fracassantes et... de coïncidences souvent heureuses.

Cette fois encore, le « gourou de Wall Street » avait mis à profit une brève tournée en Europe, s'arrêtant notamment à Paris, pour renouveler son conseil qui tenait en six lettres : « vendez » ! Alors, on a vendu... A Londres, comme à Francfort, à Tokyo et, bien sûr, sur notre place, où l'indicateur instantané a lourdement chuté, baissant de 3,6 % par rapport au vendredi précédent, tandis que la cotation d'une bonne dizaine de valeurs devait être retardée en raison de l'afflux considérable d'ordres de vente.

Visiblement, Paris et l'ensemble des Bourses européennes avaient pris le pas sur la grande sœur américaine. « Quand Wall Street éternue, les autres Bourses s'enrhument, et si maintenant Wall Street s'enrhume, ce sera la pneumonie ailleurs », expliquait un analyste en fin de matinée.

Seulement, quelques heures plus tard, en raison du décalage horaire, non seulement Wall Street n'attrapait pas de refroidissement, en dépit d'un petit vent frais en début de séance, mais l'indice Dow Jones des industrielles mettait finalement plus de 18 points à son actif en clôture, s'offrant ainsi le luxe d'une hausse de 2 % sur vendredi !

De quoi plonger dans la dépression M. Granville, qui avait déjà convoqué une conférence de presse pour commenter l'événement qui ne devait pas se produire ; mais ce serait mal connaître le personnage, qui continuait à prévoir « une baisse considérable ». « Joe Granville est très fatigué », expliquaient ses adeptes, ce que ses détracteurs traduisaient, avec une moue désabusée, par « le gourou s'est gouré ».

Toujours est-il que les places boursières opéraient un redressement général mardi, la hausse atteignant 2 % au palais Brongniart, où l'on attendait la reprise des cotations sur les valeurs nationalisables pour le lendemain, ainsi que l'avait annoncé la Chambre syndicale des agents de change.

Celle-ci avait d'ailleurs prévu d'instaurer une limitation à la hausse des cours de 20 % sur les cours de cette catégorie d'actions, prévoyant qu'elles chercheraient aussitôt à se hisser aux environs de leur valeur d'indemnisation. Sage précaution puisqu'une dizaine d'actions nationalisables étaient effectivement « réservées à la hausse », mercredi, tandis que la progression de l'ensemble de la cote demeurait beaucoup plus modérée que ne l'escomptaient les professionnels : 1,3 %.

Jeudi, la physionomie de la Bourse était totalement bouleversée, et la mélodie se jouait en sous-sol, là où se tient chaque jour le marché de l'or. Il est vrai que, entre-temps, M. Fabius avait annoncé, au détour d'une question sur le budget, la levée de l'anonymat dont bénéficiaient jusqu'à présent les transactions sur l'or. Saisis à contre-pied, les spécialistes, encore sous le coup de la nouvelle, se contentaient d'enregistrer un repli de 5 % environ des cours, tant sur le lingot que sur le napoléon, tandis qu'au rez-de-chaussée les emprunts indexés sur l'or, à savoir le 4,5 % 1973 et le 7 % 1973, n'étaient finalement cotés qu'avec des baisses de 11 % et de 7 % respectivement.

Conscientes de l'épreuve que traversait le marché, les actions se faisaient toutes petites, ce qui n'empêchait pas le C.I.C. de gagner 28 % sur la veille, ou encore Saint-Gobain de s'adjuger 26 % de hausse. L'indicateur, lui, n'affichait qu'une hausse somme toute modeste, 0,2 %, qu'il devait porter à 0,6 % environ le lendemain vendredi, alors que le Crédit du Nord et la Banque Rothschild effectuaient respectivement des bonds de 48 % et de 65 %.

Sur le marché de l'or, le calme était revenu malgré des cours en léger repli en cette fin de semaine, mais de nombreux opérateurs se disaient encore agités de frissons à la simple idée de voir leurs clients glisser dorénavant une carte d'identité dans leur bas de laine.

SERGE MARTI.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Net progrès

Après avoir donné le signal de la résistance aux propos baissiers de M. Joë Granville, Wall Street a continué à progresser les jours suivants dans des proportions plus timides. Cependant, il semble, selon les analystes, que le marché ait bénéficié du sentiment que le ralentissement de l'activité économique suggéré par les dernières statistiques de l'administration (baisse de 0,5 % de l'indice des principaux indicateurs économiques en août. Diminution de 1,9 % des commandes de biens durables. Montée du taux de chômage à 7,5 % contre 7,2 % en juillet), pourrait entraîner de nouvelles baisses des taux d'intérêt et réduire les pressions inflationnistes.

L'effet salutaire, que le ralentissement des demandes de crédit par les entreprises aurait alors sur les taux d'intérêt, risque, toutefois, d'être compromis, estiment certains économistes, par la pression des forts emprunts que l'administration devra effectuer pour combler l'accroissement du déficit budgétaire.

Finalement, l'indice des valeurs industrielles clôture, vendredi, à 860,73 contre 824 vendredi dernier.

	Cours 25 sept.	Cours 2 oct.
Alcoa	26 1/8	25 3/4
A.T.T	56 7/8	58 1/4
Boeing	23 1/4	24 1/2
Chase Man Bank	51 1/4	52 1/2
Du Pont de Nemours	37 3/8	39 3/8
Eastman Kodak	63 1/8	66 1/2
Exxon	29 7/8	31 1/8
Ford	19 1/4	20
General Electric	52	56 1/8
General Foods	28 1/8	29 1/4
General Motors	43	45 3/8
Goodyear	17 3/4	17 7/8
I.B.M.	53 1/2	55
I.T.T.	25 3/4	28 1/4
Mobil Oil	24 7/8	24 3/8
Pfizer	40 7/8	43
Schlumberger	50 1/2	56
Texaco	32 1/2	34 5/8
U.A.L. Inc.	18 1/2	20 3/8
Union Carbide	46 1/4	49 1/2
U S Steel	25 5/8	26
Westinghouse	24 1/2	26 1/2
Xerox Corp	41 5/8	43 3/8

LONDRES

Reprise après le « lundi noir »

Après avoir perdu près de 30 points au cours de la séance de lundi particulièrement mouvementée, le Stock Exchange s'est un peu repris les jours suivants sous la ruée des investisseurs institutionnels, suivant en cela les indications de Tokyo et de New-York.

La demande est apparue plus faible à l'approche du week-end, et le nouveau relèvement du taux de base bancaire, lequel passe à 16 % contre 14 % précédemment, à l'initiative des grands établissements britanniques, a pesé sur les cours aux dires des professionnels.

Vendredi, les indices F.T. s'établissaient ainsi : industrielles, 476,3 contre 474,5 ; mines d'or : 378,5 contre 390,2 et Fonds d'Etat : 60,60 contre 61,11.

	Cours 25 sept.	Cours 2 oct.
Bowater	203	204
Brit Petroleum	256	276
Charter	208	218
Courtaulds	54	53
De Beers (*)	6,75	6,60
Free State Geduld (*)	41,50	41
Gt Univ Stores	385	373
Imp. Chemical	248	256
Shell	324	326
Vickers	147	143
War Loan	26 1/4	25 3/4

(*) En dollars.

FRANCFORT

Résistance

Suivant l'exemple des autres places internationales, la Bourse de Francfort a accusé un vif repli lundi, mais le « plongeon » a sans doute été moins sensible que sur d'autres marchés et, dès le lendemain, les pertes étaient rattrapées dans leur quasi-totalité.

Les actions françaises de sociétés nationalisables ont terminé la semaine en légère baisse dans leur ensemble. L'indice de la Commerzbank s'établissait à 689,1 en clôture vendredi contre 682,40 la semaine précédente.

	25 sept. Cours	2 oct. Cours
A.E.G.	53,10	48 20
B.A.S.F	134,50	137,20
Bayer	119,50	123,80
Commerzbank	127,50	127
Hoechst	118,30	124
Mannesman	146,30	149,90
Siemens	226	225,50
Volkswagen	131	229,80

TOKYO

Redressement

En vif repli, tout au long de la semaine précédente, le marché s'est sensiblement redressé après avoir franchi le cap du lundi et de sa séance passablement catastrophique. A cette occasion, l'indice Nikkei Dow Jones a connu sa plus forte baisse historique.

Le marché a été particulièrement actif et le volume quotidien des transactions s'est sensiblement gonflé pour atteindre 482 millions d'actions contre 274 millions la semaine précédente.

Vendredi, l'indice Nikkei était en progrès de 37,56 yens sur la semaine précédente, à 7377,52, tandis que l'indice général perdait, lui, 7,06 points à 541,48.

	Cours 25 sept.	Cours 2 oct.
Canon	1 420	1 050
Fuji Bank	401	399
Honda Motors	891	730
Matsushita Electric	1 370	1 150
Mitsubishi Heavy	255	261
Sony Corp.	3 800	3 730
Toyota Motors	1 150	1 010

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 24 sept. 1981	
1) OR et CREANCES SUR L'ETRANGER		305 825
dont : Or	212 677	
Disponibilités à vue à l'étranger	36 2 2	
Ecus	78 896	
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 .48	
2) CREANCES SUR LE TRESOR		4 348
dont : CONCOURS AU TRESOR PUBLIC	...	
3) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT		137 568
dont : Effets escomptés (crédits à moyen terme à l'exportation)	67 621	
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RESERVE A RECEVOIR DU FECOM		64 58
5) DIVERS		8 317
		561 713
PASSIF		
1) BILLETS EN CIRCULATION		151 2 2
2) COMPTES CREDITEURS EXTERIEURS		9 428
3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC		13 418
4) COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANC.		58 273
dont : Comptes courants des établ. astreints à la constitution de réserves	27 307	
5) ECUS A LIVRER AU FECOM	—	61 349
6) RESERVE DE REEVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR		246 (8
7) CAPITAL ET FONDS DE RESERVE		1 931
8) DIVERS		1 (C9
		561 713

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 25 9	COURS 2 10
Or fin (kilo en barre)	94..	873..
— (kilo en lingot)	94 0..	87360
Pièce française (20 fr.)	940 3	891
Pièce française (10 fr.)	512	520
Pièce suisse (20 fr.)	785	751 10
Union latine (20 fr.)	77	720
● Pièce tunis. (20 fr.)	63	66.
Souverain	829 5	...
● Souverain Elizabeth II	8.4 5	851
● Demi-souverain	45	418
Pièce de 20 dollars	405	4 .0
— 10 dollars	20	2149
— 5 dollars	942 5	895
— 50 pesos	3755	3930
● — 20 marks	875	768
— 10 florins	74 .10	751
● — 5 roubles	46	46.

● *Le gouvernement japonais* a adopté, vendredi 2 octobre, un nouveau train de mesures destinées à relancer l'activité économique et à stimuler la demande intérieure. Les décisions prises concernent aussi la stabilisation des prix et une politique commerciale encourageant les importations et limitant la croissance des exportations.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	28 sept.	29 sept.	30 sept.	1er oct.	2 oct.
Terme	177 119 740	126 598 233	232 875 922	482 043 470	323 574 910
Comptant					
R. et obl.	261 754 976	375 352 433	386 994 988	272 005 765	434 123 568
Actions	315 179 960	68 064 963	201 872 160	101 180 305	93 639 006
Total	754 054 676	570 015 629	821 743 070	855 229 540	851 337 484

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1980)

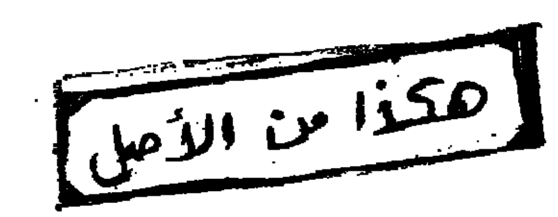
Franç.	86,4	88,1	88,3	86,5	86,9
Etrang.	129,7	138	138,4	141,5	143,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1980)

Tendance	97,2	99	99,1	99	99,4

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	89,9	91,4	92,1	92	91,8



هكذا من الأصل

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *Les ressources du Fonds international de développement agricole* (FIDA) vont s'accroître de près de 4,4 % d'ici à la fin de 1983, passant de 1 025 à 1 070 millions de dollars, aux termes d'un accord de principe conclu à Washington en marge de l'assemblée du Fonds monétaire international. Sur les instances des Pays-Bas, de la France et de l'Italie, la contribution des pays de l'O.C.D.E. passera de 595 à 620 millions de dollars, à condition que celle des pays de l'OPEP passe de 430 à 450 millions. Le FIDA, créé en 1977, est une institution spécialisée des Nations unies pour le développement agricole et alimentaire des pays en voie de développement. — *(A.F.P.)*

Affaires

● *Election du nouveau président du C.N.P.F. le 15 décembre.* Le nouveau président du C.N.P.F. sera élu le 15 décembre. Le mandat de M. François Ceyrac, qui est à la tête de l'organisation patronale depuis 1972, s'achève à la fin de cette année. Les candidats devront se faire connaître le 14 octobre au plus tard.

● *Le Crédit agricole va installer cinq mille appareils de paiement électroniques*, dans les petits et moyens commerces, au cours du troisième trimestre 1982. Un contrat de 50 millions de francs a été passé avec la société Crouzet pour l'installation de ces appareils qui seront loués par les utilisateurs. Ils fonctionneront avec les cartes Eurocard et CAM (Crédit agricole mutuel) déjà utilisées par près de quatre millions de porteurs pour les distributeurs automatiques d'argent.

● *Alsthom Atlantique négocierait une prise de participation dans la société canadienne Marine industries.* Alsthom Atlantique prendrait une participation de 40 % dans le capital de la société québécoise de mécanique Marine industries, selon l'hebdomadaire montréalais *les Affaires.* Comme Alsthom, Marine industries est très diversifiée (construction navale, équipement électrique, matériel ferroviaire). L'opération porterait sur 70 à 90 millions de francs.

● *Menace de grève à British Leyland.* — Les représentants syndicaux des cinquante-huit mille ouvriers de la firme automobile britannique ont appelé, vendredi 2 octobre, à la grève à partir du 1er novembre après avoir rejeté une offre d'augmentation de la direction de 3,8 %, qualifiée par l'un d'eux de « *choquante et lamentable* ». Les syndicats demandent une augmentation de 17,5 % environ, après avoir, pendant trois ans, accepté des augmentations inférieures à 10 % et au-dessous du taux de l'inflation. L'an dernier, cette augmentation n'avait été acceptée qu'après une grève très coûteuse pour la société. La direction a fait savoir que son offre ne pouvait être améliorée, les pertes du premier semestre atteignant 225 millions de livres. — *(A.F.P.)*

● *Les Français sont favorables à d'autres nationalisations.* — Une nouvelle extension des nationalisations est souhaitée par la majorité des Français, selon un sondage réalisé par le magazine économique *l'Expansion.* Ainsi, 63 % des personnes interrogées se déclarent favorables à d'« *autres nationalisations* » dans le domaine des industries d'armement, alors que 31 % y demeurent opposées, une majorité relative des réponses allant dans le sens de nationalisations supplémentaires dans le secteur bancaire, notamment.

Social

● *Quatre-vingt mille lits d'hospices à rénover.* — M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des personnes âgées, a indiqué, vendredi 2 octobre à Autrans (Isère), devant un auditoire de responsables de clubs du troisième âge et de caisses de retraite, qu'il restait encore quelque quatre-vingt mille lits à rénover dans les hospices. Soulignant que les crédits avaient été doublés cette année, passant de 150 à 300 millions de francs, M. Franceschi s'est déclaré préoccupé par l'évolution de la démographie en France : en l'an 2000, on comptera neuf millions de personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, contre 7,5 millions aujourd'hui.

● *Belfort : reprise du travail des cheminots*, vendredi matin 2 octobre, des quatre cents employés de la gare de Belfort, qui s'étaient mis en grève dans la soirée du dimanche 27 septembre. Jeudi matin, M. André Chadeau, P.-D.G. de la S.N.C.F., avait eu deux entretiens : le premier avec M. Louis Souvet, sénateur R.P.R. du Doubs (région de Montbéliard) ; le second avec MM. Raymond Forni et Lucien Couqueberg, députés socialistes du Territoire. Ces entretiens ont permis de donner aux grévistes les assurances qu'ils attendaient quant au devenir de la gare de Belfort. Aucune suppression de poste n'y sera faite ; le triage gardera le même volume de travail ; les trains dont la formation devait être déplacée à Mulhouse seront constitués dans le Territoire ; et *enfin une revitalisation de la ligne* Belfort-Delemont (Jura suisse) sera mise à l'étude. — *(Corresp.)*

Transports

● *S.N.C.F. : perturbations sur certaines lignes.* — Le trafic ferroviaire du réseau de banlieue Paris-Nord risque de subir des perturbations les 3 et 4 octobre en raison d'un nouvel ordre de grève des conducteurs C.G.T. du dépôt de La Chapelle. Les cheminots « *regrettent que les promesses faites par la direction pour la refonte des tableaux de service et des roulements n'ait pas fait l'objet d'engagements écrits* ». D'autres perturbations sont à prévoir sur les lignes Paris-Granville et Caen-Le Mans-Tours en raison d'un conflit au dépôt de Flers (Orne). Enfin, les cheminots de Bordeaux ont décidé de poursuivre leur mouvement de grève.

CARNET

Décès

— Dieu a rappelé subitement à Lui

Florence LEMAITRE-DISSAT,

le samedi 26 septembre 1981.

De la part de :
M. Michel Dissat, son époux,
Le docteur et Mme Lemaitre, ses parents,
Mme Joëlle Lemaitre, sa sœur,
Me Thierry-Paul Lemaitre et Mme, son frère et sa belle-sœur,
Miles Ariane et Marine, ses nièces,
M. et Mme Robert Lemaitre et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Paillot et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre François Cuif et leurs enfants et petits-enfants,
ses oncles, tantes, cousins et cousines.

De la part de ses très nombreux amis, de tous ceux qui l'ont aimée.

Une pensée pieuse est demandée.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, en l'église Notre-Dame-de-Bon-Voyage.

« J'espérais voir le lendemain matin et vous avez tranché mes jours entre le soir et le matin. » (Isaïe.)

Cet avis tient lieu de faire-part.
3, La Croisette,
06400 Cannes.

— Mme Joseph Meisel,
Ses enfants, petits-enfants,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Joseph MEISEL,

survenu le 1er octobre 1981, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation aura lieu le dimanche 4 octobre, à 10 h. 30, au cimetière de Saint-Amand-de-Belves (Dordogne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, boulevard Carnot,
92340 Bourg-la-Reine.

— Mme Joseph Rechtman, née Viviane Noudelman, son épouse,
Annie et Sophie,
ont la douleur d'annoncer le décès du

docteur Joseph RECHTMAN,

survenu le 1er octobre, à la Fondation Rothschild.

Cet avis tient lieu de faire-part.
71, quai Branly,
75007 Paris.

— Les familles Monnier et Serreau ont la tristesse d'annoncer le décès de

Geneviève SERREAU,

survenu le 2 octobre 1981.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Thiais le mardi 6 octobre, à 10 h. 45.

Les amis de Geneviève Serreau pourront se réunir le même jour, à 17 heures (19 E, villa Seurat, Paris-14e).

Les enfants sont les bienvenus.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire page 9.)

Anniversaires

— Pour le vingt et unième anniversaire de la subite disparition de

Boris LEBOVIC,

on demande une pensée à tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

— 4 octobre 1981.

Il y a dix ans disparaissait accidentellement, avec son épouse, née Jeanne Fabre,

Roger LESCUYER,

chevalier de la Légion d'honneur,
juré de la Haute Cour de justice,
directeur adjoint
du cabinet du ministre
de la production industrielle,
premier secrétaire général
d'Electricité de France.

Le recteur Georges Lescuyer,
Marie-Françoise et Sven,
L'Association des amis de Roger Lescuyer,
demandent une affectueuse pensée à ceux qui gardent son souvenir, unissant dans cet hommage

Pierre SIMON,
premier président
d'Electricité de France,

et

Jean BESSOU,
inspecteur général
d'Electricité de France,

aujourd'hui disparus et respectivement président et secrétaire général de l'Association.

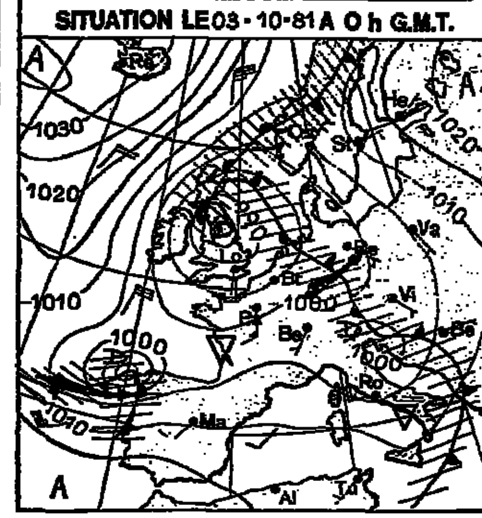
Colloques

— L'Association pour l'étude de la pensée de Simone Weil (1909-1943) organise les 31 octobre, 1er et 2 novembre, à la Clarté-Dieu (maison franciscaine d'Orsay) un colloque : « Simone Weil entre la Grèce et l'Inde ». Tout renseignement sur ce colloque peut être demandé à André Devaux, président de l'Association, 5, rue Monticelli, 75014 Paris (tél. 540-57-04).

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

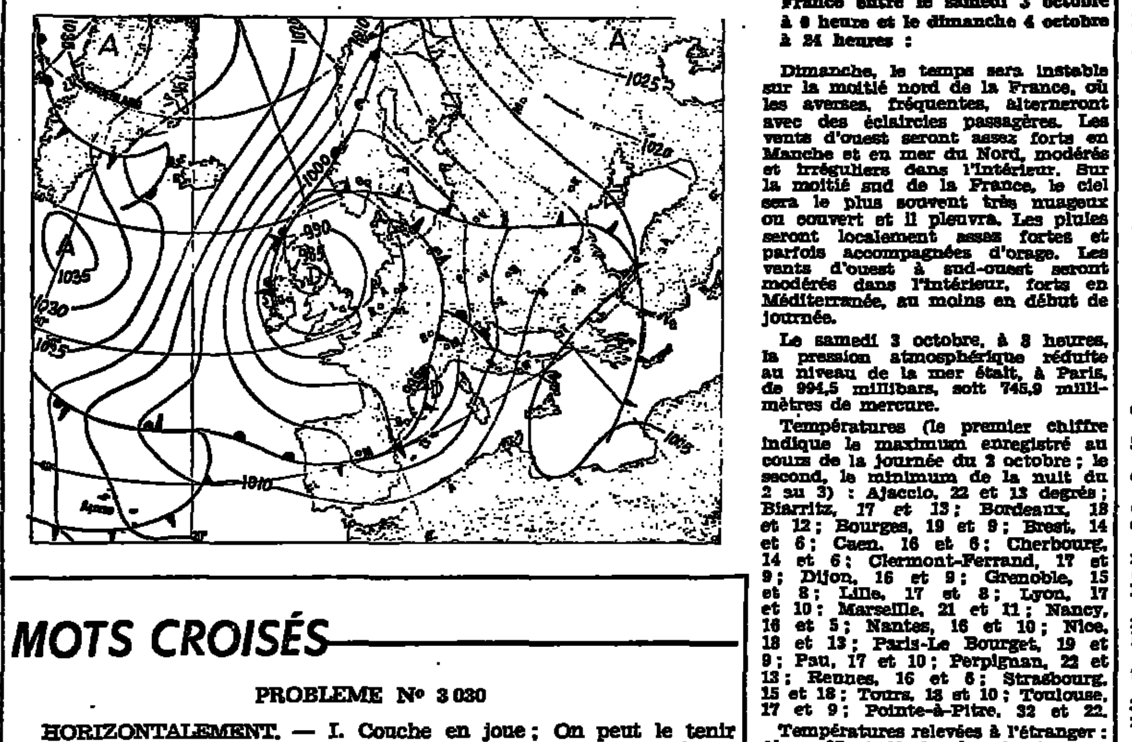
SITUATION LE 03-10-81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 4.10.81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 4 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 octobre à 0 heure et le dimanche 4 octobre à 24 heures :

Dimanche, le temps sera instable sur la moitié nord de la France, où les averses, fréquentes, alterneront avec des éclaircies passagères. Les vents d'ouest seront assez forts en Manche et en mer du Nord, modérés et irréguliers dans l'intérieur. Sur la moitié sud de la France, le ciel sera le plus souvent très nuageux ou couvert et il pleuvra. Les pluies seront localement assez fortes et parfois accompagnées d'orage. Les vents d'ouest à sud-ouest seront modérés dans l'intérieur, forts en Méditerranée, au moins en début de journée.

Le samedi 3 octobre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 994,5 millibars, soit 745,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 22 et 13 degrés ; Biarritz, 17 et 13 ; Bordeaux, 18 et 12 ; Bourges, 19 et 9 ; Brest, 14 et 6 ; Caen, 16 et 6 ; Cherbourg, 14 et 6 ; Clermont-Ferrand, 17 et 9 ; Dijon, 16 et 9 ; Grenoble, 15 et 8 ; Lille, 17 et 8 ; Lyon, 17 et 10 ; Marseille, 21 et 11 ; Nancy, 16 et 5 ; Nantes, 16 et 10 ; Nice, 18 et 13 ; Paris-Le Bourget, 19 et 9 ; Pau, 17 et 10 ; Perpignan, 22 et 13 ; Rennes, 16 et 6 ; Strasbourg, 15 et 18 ; Tours, 18 et 10 ; Toulouse, 17 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 12 degrés ; Amsterdam, 18 et 8 ; Athènes, 26 et 20 ; Berlin, 20 et 11 ; Bonn, 16 et 8 ; Bruxelles, 17 et 8 ; Le Caire, 32 et 19 ; îles Canaries, 26 et 19 ; Copenhague, 16 et 13 ; Dakar, 30 et 26 ; Genève, 14 et 10 ; Jérusalem, 27 et 17 ; Lisbonne, 22 et 18 ; Londres, 15 et 4 ; Madrid, 22 et 13 ; Moscou, 18 et 7 ; Nairobi, 29 et 12 ; New-York, 18 et 8 ; Palma-de-Majorque, 25 et 14 ; Rome, 23 et 20 ; Stockholm, 15 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3 030

HORIZONTALEMENT. — I. Couche en joue ; On peut le tenir et ne pas le toucher. — II. Course au « trop » ; Correction méritée à des fils dégradés. — III. Brame ; Dont l'état de trouble est plus critiquable que critique ; On y récolte *des feuilles destinées* à produire des huiles. — IV. Héritiers de dons en nature ; Action rationnelle pour un nourrisson, mais insolite chez la nourrice ; Bien qu'on ne puisse généralement le sentir, on ne peut s'en passer. — V. Capitale du Frioul ; Préposition ; Peut être foulé aux pieds. — VI. Saisis par un agent de la perception ; Sculpteur polonais ; Berceau de célèbres jumelles. — VII. Satisfait celui qui brûle de monter sur les planches ; Coiffe l'évêque ou la cheminée de l'évêché ; Note. — VIII. Simple ou doublé, on le trouve toujours en Normandie ; Note ; Paradoxalement méprisée par celui qui boit sec ; Embobiné. — IX. Personne bien placée pour mesurer la valeur de ses termes ; Murmure en Irak et râle au Bengale. — X. *Firent la fortune* d'un cadet au marché du libre-échange ; Femme prenant de grands airs pour se manifester ; Injonction d'un comte outragé. — XI. Note ; Désintègrent les fonds d'un fessier ou gonflent ceux d'un fesse-mathieu ; Préférer l'or à l'argent. — XII. L'une *tire des traits*, l'autre les lance ; Signe d'ignorance ; Ingénieux disciple d'Icare. — XIII. Favorite de Dieu ou des hommes ; C'est généralement la petite qui tient le plus de place ; Théâtre où l'oreille joue un rôle important. — XIV. Possessif ; Créateur d'une association de filles-MER ; Entre deux âges ; Pape à Londres et vicaire à Belfort. — XV. Facilement pénétrable ; Actes administratifs réguliers.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II					■										■
III					■						■				
IV						■						■			
V						■			■					■	
VI					■						■				
VII	■						■						■		
VIII		■	■			■			■				■		
IX								■						■	
X				■								■			■
XI			■							■					
XII						■					■				
XIII					■					■					
XIV			■						■			■			
XV	■				■										■

VERTICALEMENT. — 1. L'un s'est illustré dans l'Histoire à Aix-en-Provence, l'autre par ses histoires à Marseille ; C'est, paradoxalement, une mouche qui l'empêche de piquer. — 2. Dégonflage au moment précis où l'on prend un coup de pompe ; Un seul de cet oiseau peut suffire pour un appétit d'oiseau. — 3. Remède de cheval pour fièvre du même nom ; Leur origine se perd dans la nuit des temps ; Mesure de capacité. — 4. Sa place n'est pas au salon, sauf à celui des Arts ménagers ; Font un emploi normal ou excessif. — 5. Personnel ; Robe à pois. — 6. Exécute les commandements sans avoir reçu les ordres ; Personnel ; Rond qui ne roule plus ; Petit bien foncier. — 7. Porte-paroles ; Stopper le mal pour éviter le pire. — 8. Préposé à une étude de nos terres ; Tourner le dos après avoir retourné sa veste. — 9. Régime de haute surveillance ; Conjonction ; Le baigneur et le plongeur la prennent sous des aspects différents. — 10. Réalisateur de la « Grève », né dans un pays où elle est proscrite ; Abréviation. — 11. Note ; L'un court les bois, l'autre dans les rues ; Refuse parfois l'avancement que son directeur lui soumet ; — 12. Lieu de naissance d'un roi de France et d'un roi de Suède ; Brise-glace ; Lit de milieu suisse. — 13. Pince ou épingle ; Forcément aveuglant puisque crevant les yeux. — 14. Un Guide que l'on peut trouver dans les galeries du Louvre ; Quand elle crève là-haut, ici c'est l'abat ; La belle Véronique s'y manifeste pour séduire Pedro (Pluriel). — 15. Autocritique d'imprimeur ; Jalons pour géologues.

Solution du problème n° 3 029

Horizontalement. — I. Boulanges. — II. Outil ; Rut. — III. Ure ; Elide. — IV. Lares ; Mer. V. Egide ; Psi. — VI. Danaé ; VII. On ; Anti. — VIII. Sites ; IX. Ululer ; Ne. — X. Europe ; Te. — XI. Têt ; Sées.

Verticalement. — 1. Bouledogue. — 2. Ouragan ; Lut. — 3. Utérin ; Hure. — 4. Li ; Edam ; Lot. — 5. Alésée (cf : « Chemise ») ; Sep. — 6. Aires. — 7. Grimpant. — 8. Eudes ; Tente. — 9. Stérilisées.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 octobre 1981 :

UNE LOI

● Ajoutant la date du 8 mai aux dispositions de l'article L. 222-1 du code du travail (fêtes *légales*).

UN DECRET

● Fixant les modalités de l'option des sociétés à responsabilité limitée de caractère familial pour le régime fiscal des sociétés de personnes.

UN ARRETE

● Relatif à la saisie des moules congelées, des conserves de moules et des préparations à base de moules d'Espagne présentées à l'importation.

LOISIRS

UNE JOURNÉE DE LA BICYCLETTE. — L'Union nationale des deux-roues, la direction départementale du temps libre, de la jeunesse et des sports de Paris, le comité départemental de cyclotourisme, organisent, le 4 octobre, la Boucle de Paris. Rendez-vous à 9 heures sur l'esplanade du château de Vincennes. Le circuit empruntera les voies sur berges qui seront réservées, ce jour-là, aux amateurs de randonnée à bicyclette.

★ Direction départementale, 25, rue de Ponthieu, 75381 Paris Cedex 08. Tél. : 359-01-69, poste 268.

PARIS EN VISITE

LUNDI 5 OCTOBRE

« Abbaye de Saint-Martin-des-Champs », 14 h. 30, 292, rue Saint-Martin, Mme Allaz.

« Collège des Bernardins », 15 h., 24, rue de Poissy, Mme Chapuis.

« Sculpture gothique », 15 h., Musée des monuments français, Mme Garnier-Ahlberg.

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Hulot.

« Exposition de la rue de Varenne », 15 h., 77, rue de Varenne, Mme Zujovic.

« Grande et Petite Ecurie du château de Versailles », 14 h. 30, grille de la Grande Ecurie, Mme Massot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Père-Lachaise », 15 h., entrée principale (Approche de l'art).

« Manet, les débuts de l'impressionnisme », 14 h. 30, Musée du Jeu de paume (Arcus).

« Le Palais de justice », 15 h., métro Cité, Mme Thyss.

« La galerie espagnole de Louis-Philippe », 15 h., Musée du Louvre, pavillon de Flore, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Eustache, le quartier des Halles », 15 h., façade de l'église, Mme Hager.

« Abbaye de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., 3, place Saint-Germain-des-Prés, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Un siècle de fouilles françaises en Egypte », 14 h. 30, palais de Tokyo (ministère de la culture).

« Eglise Saint-Eustache, quartier des Halles », 15 h., église, rue du Jour.

« Synagogues du quartier des Rosiers », 15 h., métro Saint-Paul (Paris et son histoire).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h. 30, 1, quai d'Anjou (Le vieux Paris).

MARDI 6 OCTOBRE

L'île de la Cité, 15 heures, métro Cité, Mme Brossais.

Bibliothèque nationale, 15 heures, 58, rue de Richelieu, Mme Allaz.

Hôtel de Lauzun, 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Bachelier.

Sur les pas de Molière, 15 heures, église Saint-Eustache, Mme Bouquet des Chaux.

Synagogues du Marais, 15 heures, métro Saint-Paul, Mme Hulot (Caisse national des Monuments historiques).

La gare Saint-Lazare, 15 heures, monuments aux morts (Approche de l'Art).

La Défense, 15 heures, R.E.R. sortie L (Arcus).

Cristallerie de Baccarat, 15 heures, 30 bis, rue de Paradis, Mme Ragueneau.

Montmartre, 15 heures, métro Abesses, Mme Thyss (Connaissance d'Ici et d'ailleurs).

Montmartre, 15 heures, métro Abesses, M. Jaslet.

Le Marais, 14h 45, façade de l'église Saint-Gervais, M. de La Roche.

Le Père-Lachaise, 15 heures, entrée principale.

De la cour de Rohan à l'abbaye de Fécamp, 15h30, 130, boulevard Saint-Germain (Paris et son histoire).

Hôtels, églises, ruelles du Marais, 14 h 30 (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

LUNDI 5 OCTOBRE

14 h. 45, 28, avenue George-V, B. Le Floch : « La Turquie byzantine et musulmane, l'étonnante Cappadoce », (clubs Age d'or de France).

18 h. 30, 50, rue de Varenne, C. Colombaioni, A. Vitali : « Deux grands clowns d'aujourd'hui » démonstration-débat) (Institut culturel italien).

MARDI 6 OCTOBRE

17h45, 98, rue des Batignolles, M. Le Noël : Le Marais (projections, société historique et archéologique des VIIIe et XVIIe arrondissements).

20 heures, 3, rue Bobillot, Monique Coudere : Cancer et guérison par des méthodes naturelles (Université Holistique).

20 heures, 26, rue Bergère, J. Haesaert : Introduction à la médecine tibétaine (L'homme et la connaissance).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Dans son prochain numéro
Le Monde
publiera :

- IDÉES : La défense.
- ÉGYPTE : Le grand défi du raïs, une enquête de J.-P. Péroncel-Hugoz.
- DANS « LE MONDE DE L'ÉCONOMIE » : Le secteur public à l'étranger.
- ILE-DE-FRANCE : Les sociétés de transport privées.

LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Chacun sera responsable devant la nation

déclare M. Mauroy devant les administrateurs des banques populaires

M. Pierre Mauroy a lancé un véritable appel à tous les responsables économiques, banquiers, chefs d'entreprise, syndicats, pour qu'ils apportent leur « contribution positive » à la politique gouvernementale pour l'emploi.

S'adressant aux cinq cents sociétaires - administrateurs des trente-neuf banques populaires, réunis sous la présidence de de M. Henri Barre, M. Mauroy a, en termes parfois émouvants, demandé à chacun son aide pour *« concilier l'humain et l'économie » : « Le savoir est dérisoire si demain deux millions à deux millions et demi de personnes sont rejetées du marché du travail..*

» A vous de jouer avec un gouvernement qui est prêt à jouer avec vous. » Le premier ministre s'est même fait plus insistant : *« Chacun sera devant sa responsabilité, devant la nation, devant soi-même.* » Tous sont appelés à la tâche pour embaucher les chômeurs, avec un avertissement précis : *« Nous compterons les mairies qui ne seront pas au rendez-vous. Aucune administration ne pourra se dérober... »*

Auparavant, M. Pierre Mauroy, sociétaire de la Banque populaire du Nord depuis l'âge de dix-huit ans, avait tenu à rassurer les administrateurs desdites Banques populaires, qui par la voix de M. Henri Barre, lui posaient certaines questions sur l'avenir de ce réseau, très décentralisé qui, avec ses deux millions trois cent mille clients et sur huit cent cinquante mille sociétaires, réaffirme son caractère coopératif et se réclame, plus que jamais, de l'économie sociale.

Il ne sera pas question d'un quelconque *« monopole »* (les banques nationalisées ne jouissent d'aucun *« privilège »*) et des *« formules souples d'associations »* seront recherchées entre les nombreuses institutions financières qui opèrent à l'échelon régional. Et M. Mauroy de suggérer que les banques populaires renforcent leur participation au capital des sociétés de développement régional.

Le premier ministre a, malgré tout, jugé bon de formuler *« une amicale recommandation »*: *« Les banques populaires doivent demeurer ce qu'elles sont : des banques coopératives, des banques régionales au service des P.M.E., de l'artisanat et de l'économie sociale. Des progrès peuvent encore être réalisés pour améliorer les services que vous rendez à votre clientèle et pour vivifier encore l'esprit coopératif. Je sais que vous en êtes conscients. »*

Cette dernière phrase faisait allusion aux efforts de *« recentrage »* sur la coopération qu'ont accomplis depuis trois ans les banques populaires, suspectées parfois de *« déviationnisme »* par certaines personnalités de gauche, qui parlaient même de *« commerçants enrichis »*. Cette fois-ci, la caution morale du premier ministre au crédit populaire a été très nette, de quoi réconforter ses administrateurs.

Enfin, M. Mauroy a précisé qu'un taux d'inflation de 12 % était l'objectif du gouvernement et que le taux de crédit serait maintenu au voisinage dudit taux d'inflation.

L'emploi, les salaires et les conditions de travail au centre de nombreux conflits localisés

Si le climat social n'est pas perturbé, en ce début d'octobre, par des conflits majeurs, il se caractérise toutefois par une multitude de mouvements localisés, traduisant la reprise de l'activité syndicale après la pause de l'été. L'emploi, les salaires et les conditions de travail sont, le plus souvent, au centre des préoccupations de travailleurs.

● *A l'usine Alsthom* de Beaucourt (Territoire de Belfort), les soixante-quatorze ouvriers de l'atelier de fonderie sont en grève depuis le jeudi 30 septembre pour protester contre un plan patronal de restructuration, qui prévoit la suppression de deux cent cinquante postes de travail dans un délai de dix-huit mois. A l'unité Alsthom de Saint-Florent-sur-Auzonnet (Gard), le directeur et un cadre supérieur ont été séquestrés pendant six heures jeudi. Après tractations, le personnel ouvrier a obtenu une prime de poste de 2,50 F l'heure et la réduction du temps hebdomadaire de travail de quarante et une heure quarante à quarante heures.

● *A l'usine Renault*, de Sandouville (Seine - Maritime), les ouvriers de l'atelier de sellerie poursuivent une grève pour obtenir la réduction de la vitesse des chaînes.

● *Les marins C.G.T.* du car-ferry *l'Estérel*, « dernier-né » de la Société nationale Corse-Méditerranée, ont cessé le travail jeudi et vendredi à Nice, pour obtenir le maintien, durant la saison d'hiver, d'un poste de matelot et d'un poste de nettoyeur aux machines.

● *Les usines Beghin-Say*, de Thumeries (Nord), Châlons-sur-Marne, Connantre (Marne), Pont-d'Ardres (Pas-de-Calais) et Bordeaux sont paralysées par un conflit qui touche au total trois mille salariés et qui porte sur les salaires et la durée du travail.

● *A la Caisse des dépôts et consignations*, les salariés de plusieurs filiales ont entamé des débrayages depuis mercredi pour obtenir le maintien du pouvoir d'achat, l'application de la convention collective et l'élaboration d'un statut commun à l'ensemble du personnel. Selon la C.F.D.T., une douzaine de bureaux d'études sont touchés par ces mouvements.

● *Douze agences de l'A.N.P.E. de Seine-Saint-Denis* ont été partiellement ou totalement affectées, vendredi, par des arrêts de travail. En raison d'un manque d'effectifs, les employés se plaignent de ne plus pouvoir faire correctement leur métier. La C.F.D.T. a lancé un préavis de grève pour le jeudi 8 octobre, concernant quarante agences ou antennes des Yvelines, des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise.

Selon la C.G.T.

LE PLAN TEXTILE POUR LES VOSGES S'ANNONCE « TRÈS INTÉRESSANT »

(De notre correspondant.)

Epinal. — L'Union départementale C.G.T. des Vosges a révélé, vendredi 2 octobre, à Epinal, les grandes lignes du volet vosgien du plan textile et du plan de sauvetage de Boussac-Saint-Frères. Elle a affirmé les tenir *« de très bonne source »*.

Selon elle, les deux plans en question qui devraient être rendus publics dans les prochains jours, peut-être à l'occasion de la visite du président de la République à Epinal, le 12 octobre, sont étroitement liés.

Pour Boussac-Saint-Frères, le plan de sauvetage se traduirait par environ cinq cents mises en préretraite à cinquante-deux ans et par autant de suppressions de postes de travail. Le demi-millier de personnes ainsi touchées seraient dirigées vers des stages de formation.

En ce qui concerne les autres usines textiles vosgiennes qui emploient actuellement près de onze mille salariés, les mises en préretraite et les suppressions d'emplois suivies de stages de formation s'élèveront à environ mille cent. Les stages de formation seraient financés par un crédit de 30 millions de francs versé par la C.E.E. auquel s'ajouterait une participation du gouvernement français.

Pour la C.G.T., le plan textile s'annonce donc *« très intéressant »* d'autant que le gouvernement semble décidé à lutter contre les importations sauvages et à favoriser le développement de secteurs nouveaux et performants.

Le comité monétaire européen se réunit

Bruxelles (A.F.P.). — Le Comité monétaire de la C.E.E. se réunit samedi 3 octobre en fin de journée à Bruxelles, indique-t-on de source communautaire sûre. La réunion du Comité devrait préparer une réunion des ministres des finances, dimanche matin, ou même dans la nuit du samedi à dimanche, dans la capitale européenne.

Le Comité monétaire est un organisme communautaire de la C.E.E. pour suivre les problèmes monétaires, notamment ceux du système monétaire européen. Celui-ci groupe huit des dix pays de la C.E.E. La Grèce et la Grande-Bretagne n'en font pas partie.

Le Comité doit émettre un avis qui, dans le cas actuel, pourrait entraîner un réaménagement des parités au sein du S.M.E., entraînant une réévaluation de fait du mark allemand, et une dévaluation correspondante de la lire, du franc français et du franc belge, les monnaies les plus attaquées au sein du S.M.E.

Depuis plusieurs jours, des rumeurs sur un réaménagement au sein du S.M.E. ont circulé dans diverses capitales, surtout après la réunion des ministres des finances du F.M.I. à Washington.

Des journaux italiens, comme la Bourse de Francfort vendredi, se sont fait l'écho de modifications de parité entraînant une réévaluation de 4 % du mark allemand et d'une dévaluation correspondante de la lire et des francs belge et français.

M. Gennesseaux candidat à la présidence du parti radical

M. Guy Gennesseaux, adjoint au maire de Paris, a annoncé, vendredi 2 octobre, son intention d'être candidat à la présidence du parti radical lors du congrès que cette formation réunira du 21 au 23 novembre à Vincennes.

Actuellement vice-président du parti radical, M. Gennesseaux avait rejoint cette formation en octobre 1979 en même temps que sept autres dirigeants de la Fédération pour une démocratie radicale qui, elle, avait été crée par d'anciens radicaux de gauche, proches de M. Robert Fabre. Lors de l'élection présidentielle, il avait pris position en faveur de M. Jacques Chirac alors que son parti soutenait M. Giscard d'Estaing. Il s'était mis à cette occasion *« en congé de parti »*.

Dans la lettre qu'il a adressée le 1er octobre à M. Bariani, président du parti radical, M. Gennesseaux regrette que la direction de la formation valoisienne ait *« mal apprécié la situation créée par les élections de mai et juin 1981 »*. *« Nous faisons fausse route*, écrit-il, *et dérivons à nouveau vers l'hôpital des assistés que sera demain l'U.D.F. renouvelée».* Le vice-président poursuit *« Nous ne pouvons continuer ce chantage ridicule qui consiste à manier ce sabre de bois que serait notre départ de l'U.D.F. (...) Nous ne pouvons non plus retenir comme bon argument celui de la nécessité d'une alliance électorale qui préserverait nos élus. »*

M. Gennesseaux estime nécessaire que le parti radical conquière *« son indépendance totale »*. Il souligne : *« En retrouvant une liberté totale de manœuvre, le parti pourra, sans contraintes extérieures, se consacrer à une recherche idéologique en profondeur. (...) C'est tout le parti qui doit être mobilisé pour un tel débat et non une seule commission d'experts auto-désignée. C'est tout le parti qui doit aussi prendre conscience qu'en cent jours, le gouvernement de François Mitterrand a pris en compte beaucoup plus de réformes, attendues depuis vingt ans par les radicaux, que le président sortant n'en avait proposées pendant sept ans. »*

En annonçant sa candidature à la présidence, l'adjoint au maire de Paris souhaite *« un congrès qui ne soit pas entaché d'irrégularités »*.

Lors de ce congrès, M. Didier Bariani sera candidat à un second mandat. Mme Brigitte Gros, elle aussi vice-président de la formation valoisienne, a fait savoir que certains de ses amis lui conseillaient de se présenter.

LE PROJET SUR LES RADIOS LOCALES

Des parlementaires de l'opposition saisissent le Conseil constitutionnel

L'Assemblée nationale a adopté définitivement, vendredi 2 octobre, en quatrième lecture, deux projets de loi encore en navette entre les deux Assemblées du Parlement et pour lesquels les commissions mixtes paritaires chargées de proposer un texte de compromis entre députés et sénateurs n'avaient pu se mettre d'accord. Il s'agit d'une part, du projet portant abrogation de la loi du 21 juillet 1980 et modifiant la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968 (conseils d'université) et, d'autre part, du projet portant dérogation au monopole d'Etat de la radiodiffusion (radios privées locales) Pour ces deux projets, l'Assemblée a repris le texte qu'elle avait voté en deuxième lecture. Deux recours ont été déposés, vendredi 2 octobre, par les députés et les sénateurs de l'opposition, concernant le projet de loi sur les radios-libres. Parmi les parlementaires signataires, on compte 38 U.D.F., 22 R.P.R. et 2 non-inscrits.

● *Lors de sa conférence de presse mensuelle* du 2 octobre, M. Jacques Chirac a évoqué la création de Radio-Service-Tour-Eiffel, qui émet depuis le 28 septembre (*le Monde* du 1er octobre), et dont il préside l'association *« à titre personnel »* et non pas, a-t-il précisé, en sa qualité de maire de Paris. Bien qu'elle doive s'abstenir de toute politique, cette radio devra, selon M. Chirac, informer sur les actions de la municipalité, l'opposition du Conseil de Paris pouvant également s'exprimer. Le maire de Paris a, par ailleurs, souligné « la différence » entre les engagements pris, avant les élections, par le candidat François Mitterrand, au sujet de la libre implantation des radios locales et les propositions faites actuellement par le ministre de la communication, M. Fillioud, et qui sont *« très en deçà des promesses »*.

Inculpée dans l'affaire de Condé-sur-l'Escaut

ORIANA MARCHIONNI A ÉTÉ LIBÉRÉE

Oriana Marchionni, vingt-huit ans, l'un des inculpés dans l'affaire du hold - up de Condé-sur-l'Escaut, qui rapporta 16 millions de francs à ses auteurs en 1979, a été libérée, vendredi 2 octobre dans la soirée. Cette jeune femme, ressortissante italienne, faisait la grève de la faim depuis le 31 août et était placée sous perfusion. L'ordonnance de mise en liberté, signée par M. Jean-François Bancal, juge d'instruction à Valenciennes, a été rendue pour « cause médicale ». Cette mise en liberté est la deuxième dans cette affaire depuis la grève de la faim observée par les détenus qui protestent contre une application restrictive à leur endroit de la loi d'amnistie.

Les inculpés, militants libertaires, revendiquent en effet leur action et la justifient par des raisons idéologiques. Me Antoine Comte, l'un des avocats d'Oriana Marchionni, nous a déclaré : « Il y a eu de la part de la Chancellerie et des magistrats une perception nouvelle de l'affaire... les mobiles des inculpés sont incontestablement politiques. »

Depuis plusieurs semaines, des groupes de militants libertaires, par une série d'actions et d'attentats, réclament la libération des détenus de Condé-sur-l'Escaut. Ainsi le célèbre restaurant La Tour d'Argent, le « Quotidien de Paris » et l'Agence France-Presse avaient-ils été envahis.

Oriana Marchionni a pu recouvrer la liberté grâce au retrait au mois d'août 1980, par les autorités italiennes, de leur demande d'extradition formulée le 16 mai 1980.

MORT DU LOGICIEN POLONAIS TADEUSZ KOTARBINSKI

Varsovie *(A.F.P.)*. — Le philosophe polonais Tadeusz Kotarbinski, logicien de réputation internationale, est mort samedi 3 octobre, à Varsovie, à l'âge de quatre - vingt - quinze ans. Son indépendance d'esprit l'avait à plusieurs reprises placé dans l'opposition au régime. Ce fut notamment le cas à l'époque de Wladislas Gomulka.

[Né le 31 mars 1886 à Varsovie, Tadeusz Kotarbinski avait accompli sa carrière aux universités de Varsovie et de Lodz, dont il fut recteur de 1945 à 1949. De 1957 à 1962, il avait été président de l'Académie des sciences polonaise. Il est l'auteur de nombreux ouvrages de logique, dont : *Eléments de la théorie de la connaissance, logique formelle et méthodologique de la science*, *Leçons sur l'histoire de la logique* ; d'un manuel de logique, etc., ouvrages réédités à de nombreuses reprises.]

L'affaire de la contre-manifestation sanglante de Greensboro (Caroline-du-Nord) en 1979

La police avait connaissance des intentions du Ku Klux Klan

De notre correspondante

New-York. — Un rapport que vient de publier l'Institut des études sudistes d'Atlanta, présidé par un représentant noir de Georgie, M. Julian Bond, apporte la preuve que la police de Greensboro (Caroline du Nord) était au courant de la contre-manifestation organisée le 3 novembre 1979 par le Ku Klux Klan contre un petit groupe de militants maoïstes, au cours de laquelle cinq membres du Communist Workers Party (C.W.P.) devaient trouver la mort.

A la suite de cette affaire, qui a provoqué une émotion considérable dans tous les Etats-Unis, les six membres du Klan inculpés, dont certains étaient aussi affiliés à un parti néo-nazi, ont été, en novembre 1980, acquittés par un jury entièrement blanc.

Le rapport fait état des déclarations d'un informateur de la police, M. Dawson, ancien du Klan, qui travaillait aussi pour le Bureau fédéral d'investigations (F.B.I.). La police savait un mois avant que les militants du C.W.P., inquiets de ce qui apparaissait comme une renaissance du Ku Klux Klan dans la région, avaient l'intention d'organiser une manifestation de protestation à Greensboro. Quinze jours plus tard, elle apprenait que le Klan projetait d'intervenir. Peu avant le début de la manifestation maoïste, la police avait photographié, dans la banlieue de Greensboro, une caravane de neuf voitures chargées de membres du Klan armés. Selon le rapport, dix-sept minutes avant que les voitures du Klan arrivent sur les lieux de la manifestation, les patrouilles de police avaient été retirées du secteur.

Le rapport indique aussi que l'avocat général du district, M. Michael Schlosser, avait validé la nomination de certains des jurés qui manifestaient publiquement des sentiments violemment anticommunistes et favorables au Klan, dont un réfugié cubain, M. Octavio Manduley, membre de l'Organisation du 20 mai, qui avait été à l'origine de l'opération anticastriste de 1963 à la baie des Cochons.

Ce n'est pas la première fois que l'affaire de Greensboro met en cause la police locale : les militants du C.W.P. survivants de l'échauffourée ont toujours prétendu que les autorités avaient, au minimum, *« laissé faire le Klan »*, si elles n'avaient pas inspiré son action.

L'avocat fédéral de Greensboro, M. Michoux, qui a démissionné au début de cette année, avait demandé au département de la justice une révision du procès. Le département étudie toujours la question.

M. Julian Bond, qui est un militant noir modéré et très respecté, a déclaré que *« l'inaction du ministère de la justice dans cette affaire est une nouvelle preuve des répugnances de l'administration Reagan à sévir contre le Klan et ses menées racistes »*.

NICOLE BERNHEIM.

Le numéro du « Monde » daté 3 octobre 1981 a été tiré à 560 153 exemplaires.

LE CAHIER DE LECTURES DE CLAUDE ROY

A travers les livres dont il parlera chaque semaine, Claude Roy lit la vie même de la littérature. Il guette l'éclosion des talents et s'enthousiasme pour la renaissance du plaisir d'écrire et de lire... Impossible évidemment de parler de plaisir, sans avoir la dent dure pour tous les rabats-joie de lire. Ce Cahier va faire des histoires... à suivre.

LE NOUVEL observateur
(cette semaine)

هكذا من الأصل